



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Budgets 2024

**de l'Etat du Valais
et du Fonds FIGI**

Mandats de prestations politiques



TABLE DES MATIERES



ETAT DU VALAIS

RESULTATS ET APERÇU GENERAL	1
MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES.....	5
POUVOIR LEGISLATIF.....	6
Grand Conseil.....	7
Constituante.....	10
POUVOIR EXECUTIF	11
Conseil d'Etat.....	12
Préfectures	13
POUVOIR JUDICIAIRE	14
Tribunaux.....	15
Ministère public.....	16
Commission cantonale de recours en matière fiscale.....	17
AUTORITE DE SURVEILLANCE	18
Conseil de la magistrature	19
Préposé à la protection des données.....	20
AUTORITE DE RECOURS.....	21
Commission de recours du Conseil de la magistrature...	22
PRESIDENCE	23
Chancellerie d'Etat.....	24
Inspection des finances	28
FINANCES ET ENERGIE.....	31
Administration cantonale des finances.....	32
Service cantonal des contributions	37
Service des ressources humaines	40
Service immobilier et patrimoine	44
Service de l'énergie et des forces hydrauliques.....	47
Service cantonal de l'informatique	54
Service de l'administration numérique	58
Service de statistique et de péréquation	61

SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE	64
Service de la santé publique	65
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	73
Service de l'action sociale	77
Service de la culture	84
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	90
Service des poursuites et faillites	94
Office cantonal de l'égalité et de la famille	97
Subventionnement des assurances sociales	100
ECONOMIE ET FORMATION	101
Service administratif et des affaires juridiques de la formation	102
Service juridique des affaires économiques	106
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation	109
Service de l'industrie, du commerce et du travail	115
Service de l'agriculture	120
Service de l'enseignement	127
Service de la formation professionnelle	132
Service des hautes écoles	138
Service cantonal de la jeunesse	145
SECURITE, INSTITUTIONS ET SPORT	150
Service juridique de la sécurité et de la justice	151
Police cantonale	155
Service de la sécurité civile et militaire	160
Service de la circulation routière et de la navigation	165
Service de l'application des peines et mesures	169
Service de la population et des migrations	173
Service des affaires intérieures et communales	179
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	182
Service de la géoinformation	186
Service du registre foncier	189
Office cantonal du sport	192
MOBILITE, TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	196
Service administratif et juridique	197
Service de la mobilité	202
Service de l'Unité Territoriale III	210
Service des forêts, de la nature et du paysage	213
Service de l'environnement	220
Service de la construction des routes nationales	227
Service du développement territorial	230
Service des dangers naturels	236

RECAPITULATION GENERALE	245
Amortissements, réévaluations et report à l'actif des investissements nets	245
Variation des financements spéciaux et fonds sous capital propre.....	246
Charges et revenus du compte de résultats	247
Dépenses et recettes du compte des investissements ...	251

FONDS FIGI

RESULTATS	256
MANDAT DE PRESTATIONS POLITIQUE	257



Résultats et aperçu général

Résultats	Compte 2022 Fr.	Budget 2023 Fr.	Budget 2024 Fr.	Ecart 23/24 Fr.
COMPTE DE RESULTATS				
Total des charges	3'997'538'528.66	3'966'267'700	4'245'898'500	279'630'800
Total des revenus	4'303'693'215.90	4'256'571'900	4'486'309'600	229'737'700
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	306'154'687.24	290'304'200	240'411'100	-49'893'100
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	306'154'687.24	290'304'200	240'411'100	-49'893'100
Amortissements et réévaluations	249'900'355.86	266'667'300	230'924'900	-35'742'400
Excédent de revenus	56'254'331.38	23'636'900	9'486'200	-14'150'700
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
Total dépenses	483'661'275.07	583'324'500	508'521'900	-74'802'600
Total recettes	257'319'767.68	293'046'200	268'948'000	-24'098'200
Investissements nets	226'341'507.39	290'278'300	239'573'900	-50'704'400
COMPTE DE FINANCEMENT				
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	306'154'687.24	290'304'200	240'411'100	-49'893'100
Investissements nets	226'341'507.39	290'278'300	239'573'900	-50'704'400
Excédent de financement	79'813'179.85	25'900	837'200	811'300
EVOLUTION DE LA FORTUNE				
Total du compte de résultats	56'254'331.38	23'636'900	9'486'200	-14'150'700
Variation des financements spéciaux et fonds sous capital propre	-47'452'064.89	85'406'500	160'004'500	74'598'000
Diminution du capital propre	-103'706'396.27	61'769'600	150'518'300	88'748'700

Résultats		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
	Charges	3'894'314'422.84	3'899'344'900	4'156'504'400	257'159'500
30	Charges de personnel	1'044'878'222.06	1'088'551'500	1'160'166'700	71'615'200
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	411'052'192.93	433'590'900	478'979'700	45'388'800
33	Amortissements du patrimoine administratif	67'823'166.00	65'152'100	56'148'800	-9'003'300
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	143'873'316.03	137'249'800	130'641'700	-6'608'100
36	Charges de transferts	2'023'565'494.22	1'971'237'600	2'127'647'700	156'410'100
37	Subventions redistribuées	203'122'031.60	203'563'000	202'919'800	-643'200
	Revenus	4'034'055'728.19	3'966'068'800	4'086'151'500	120'082'700
40	Revenus fiscaux	1'557'287'966.51	1'458'775'400	1'563'590'000	104'814'600
41	Patentes et concessions	207'530'632.47	150'290'000	60'402'000	-89'888'000
42	Taxes et redevances	262'260'672.57	269'362'100	271'075'500	1'713'400
43	Revenus divers	11'218'836.49	9'614'600	9'623'500	8'900
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	111'039'293.73	151'046'900	139'149'600	-11'897'300
46	Revenus de transferts	1'681'596'294.82	1'723'416'800	1'839'391'100	115'974'300
47	Subventions à redistribuer	203'122'031.60	203'563'000	202'919'800	-643'200
	Résultat d'exploitation	139'741'305.35	66'723'900	-70'352'900	-137'076'800
34	Charges financières	67'034'419.53	67'002'400	64'181'800	-2'820'600
44	Revenus financiers	93'361'479.43	80'090'200	88'959'600	8'869'400
	Résultat financier	26'327'059.90	13'087'800	24'777'800	11'690'000
	Résultat opérationnel	-166'068'365.25	-79'811'700	45'575'100	125'386'800
38	Charges extraordinaires	156'125'793.46	124'477'100	95'231'200	-29'245'900
48	Revenus extraordinaires	46'311'759.59	68'302'300	150'292'500	81'990'200
	Résultat extraordinaire	-109'814'033.87	-56'174'800	55'061'300	111'236'100
	Excédent de revenus	56'254'331.38	23'636'900	9'486'200	-14'150'700
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
	Dépenses d'investissement	483'661'275.07	583'324'500	508'521'900	-74'802'600
50	Immobilisations corporelles	252'425'597.16	300'832'900	230'060'900	-70'772'000
52	Immobilisations incorporelles	11'645'246.21	18'639'900	10'169'500	-8'470'400
54	Prêts	35'887'078.00	53'709'800	52'951'600	-758'200
55	Participations et capital social	1'000.00	0	0	0
56	Propres subventions d'investissement	171'079'874.95	191'141'900	191'363'900	222'000
57	Subventions d'investissement redistribuées	12'622'478.75	19'000'000	23'976'000	4'976'000
	Recettes d'investissement	257'319'767.68	293'046'200	268'948'000	-24'098'200
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	109'966.00	0	0	0
63	Subventions d'investissement acquises	209'616'355.51	239'179'500	209'027'300	-30'152'200
64	Remboursements de prêts	34'239'549.27	34'134'700	35'050'700	916'000
65	Transferts de participations	501.50	0	0	0
66	Remboursements de propres subventions d'investissement	730'916.65	732'000	894'000	162'000
67	Subventions d'investissement à redistribuer	12'622'478.75	19'000'000	23'976'000	4'976'000
	Investissements nets	226'341'507.39	290'278'300	239'573'900	-50'704'400
<u>COMPTE DE FINANCEMENT</u>					
	Total du compte de résultats	56'254'331.38	23'636'900	9'486'200	-14'150'700
	Amortissements et réévaluations	249'900'355.86	266'667'300	230'924'900	-35'742'400
	./. Investissements nets	226'341'507.39	290'278'300	239'573'900	-50'704'400
	Excédent de financement	79'813'179.85	25'900	837'200	811'300

Aperçu général	Compte 2022 Fr.	Budget 2023 Fr.	Budget 2024 Fr.	Ecart 23/24 Fr.
VUE FINANCIERE				
TOTAL				
Charges et dépenses	4'481'199'803.73	4'549'592'200	4'754'420'400	204'828'200
Revenus et recettes	4'561'012'983.58	4'549'618'100	4'755'257'600	205'639'500
Excédent de financement	79'813'179.85	25'900	837'200	811'300
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Pouvoir législatif	7'167'240.15	6'593'300	5'806'300	-787'000
Pouvoir exécutif	2'927'720.35	3'011'700	3'124'400	112'700
Pouvoir judiciaire	45'156'443.06	43'112'500	47'926'700	4'814'200
Autorité de surveillance	250'838.89	394'700	868'600	473'900
Autorité de recours	5'437.25	7'000	5'000	-2'000
Présidence	11'582'517.55	13'417'900	13'197'400	-220'500
Finances et énergie	-2'098'760'350.47	-2'092'733'500	-2'228'100'400	-135'366'900
Santé, affaires sociales et culture	932'717'550.35	967'030'400	1'053'575'300	86'544'900
Economie et formation	829'145'807.95	852'340'300	897'546'100	45'205'800
Sécurité, institutions et sports	-44'887'948.13	-89'700	-15'529'200	-15'439'500
Mobilité, territoire et environnement	234'881'563.20	206'889'500	220'742'600	13'853'100
Excédent de financement	79'813'179.85	25'900	837'200	811'300
COMPTE DE RESULTATS				
30 Charges de personnel	1'044'878'222.06	1'088'551'500	1'160'166'700	71'615'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	411'052'192.93	433'590'900	478'979'700	45'388'800
34 Charges financières	67'034'419.53	67'002'400	64'181'800	-2'820'600
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	143'873'316.03	137'249'800	130'641'700	-6'608'100
36 Charges de transferts	1'934'538'269.86	1'893'615'800	2'047'304'100	153'688'300
37 Subventions redistribuées	203'122'031.60	203'563'000	202'919'800	-643'200
38 Charges extraordinaires	63'075'827.96	583'700	798'700	215'000
39 Imputations internes	129'964'248.69	142'110'600	160'906'000	18'795'400
40 Revenus fiscaux	1'557'287'966.51	1'458'775'400	1'563'590'000	104'814'600
41 Patentes et concessions	207'530'632.47	150'290'000	60'402'000	-89'888'000
42 Taxes et redevances	262'260'672.57	269'362'100	271'075'500	1'713'400
43 Revenus divers	11'218'836.49	9'614'600	9'623'500	8'900
44 Revenus financiers	93'361'479.43	80'090'200	88'959'600	8'869'400
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	111'039'293.73	151'046'900	139'149'600	-11'897'300
46 Revenus de transferts	1'681'596'294.82	1'723'416'800	1'839'391'100	115'974'300
47 Subventions à redistribuer	203'122'031.60	203'563'000	202'919'800	-643'200
48 Revenus extraordinaires	46'311'759.59	68'302'300	150'292'500	81'990'200
49 Imputations internes	129'964'248.69	142'110'600	160'906'000	18'795'400
Total charges	3'997'538'528.66	3'966'267'700	4'245'898'500	279'630'800
Total revenus	4'303'693'215.90	4'256'571'900	4'486'309'600	229'737'700
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	306'154'687.24	290'304'200	240'411'100	-49'893'100
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50 Immobilisations corporelles	252'425'597.16	300'832'900	230'060'900	-70'772'000
52 Immobilisations incorporelles	11'645'246.21	18'639'900	10'169'500	-8'470'400
54 Prêts	35'887'078.00	53'709'800	52'951'600	-758'200
55 Participations et capital social	1'000.00	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	171'079'874.95	191'141'900	191'363'900	222'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	12'622'478.75	19'000'000	23'976'000	4'976'000
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	109'966.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	209'616'355.51	239'179'500	209'027'300	-30'152'200
64 Remboursements de prêts	34'239'549.27	34'134'700	35'050'700	916'000
65 Transferts de participations	501.50	0	0	0
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	730'916.65	732'000	894'000	162'000
67 Subventions d'investissement à redistribuer	12'622'478.75	19'000'000	23'976'000	4'976'000
Total dépenses	483'661'275.07	583'324'500	508'521'900	-74'802'600
Total recettes	257'319'767.68	293'046'200	268'948'000	-24'098'200
Investissements nets	226'341'507.39	290'278'300	239'573'900	-50'704'400



Mandats de prestations politiques

Pouvoir législatif (Législatif)		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	7'200'070.35	6'608'500	5'816'900	-791'600
	Revenus et recettes	32'830.20	15'200	10'600	-4'600
	Insuffisance de financement	7'167'240.15	6'593'300	5'806'300	-787'000
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	5'282'002.22	5'799'500	5'806'300	6'800
	Constituante	1'885'237.93	793'800	0	-793'800
	Insuffisance de financement	7'167'240.15	6'593'300	5'806'300	-787'000
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	4'545'767.15	3'889'600	3'392'600	-497'000
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'813'248.17	1'870'900	1'507'400	-363'500
36	Charges de transferts	836'366.90	842'400	712'400	-130'000
39	Imputations internes	4'688.13	5'600	4'500	-1'100
42	Taxes et redevances	23'366.60	15'200	10'600	-4'600
48	Revenus extraordinaires	9'463.60	0	0	0
	Total charges	7'200'070.35	6'608'500	5'616'900	-991'600
	Total revenus	32'830.20	15'200	10'600	-4'600
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	7'167'240.15	6'593'300	5'606'300	-987'000
COMPTE DES INVESTISSEMENTS					
52	Immobilisations incorporelles	0.00	0	200'000	200'000
	Total dépenses	0.00	0	200'000	200'000
	Total recettes	0.00	0	0	0
	Investissements nets	0.00	0	200'000	200'000

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

OP 1
Exercer le pouvoir législatif
Fr. 5'806'300 net

GP 11
Organisation et suivi des sessions
Fr. 3'098'765 net

GP 12
Documentation, information,
relations publiques
Fr. 2'707'535 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	5'314'832.42	5'809'500	5'616'900	-192'600
30 Charges de personnel	3'219'711.65	3'380'200	3'392'600	12'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'385'276.52	1'712'400	1'507'400	-205'000
36 Charges de transferts	706'366.90	712'400	712'400	0
39 Imputations internes	3'477.35	4'500	4'500	0
4 Revenus	32'830.20	10'000	10'600	600
42 Taxes et redevances	23'366.60	10'000	10'600	600
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	9'463.60	0	0	0
Excédent de charges	5'282'002.22	5'799'500	5'606'300	-193'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	200'000	200'000
51 Investissements pour le compte de tiers	0.00	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	200'000	200'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	200'000	200'000
Insuffisance de financement	5'282'002.22	5'799'500	5'806'300	6'800

Remarques

31: le budget pour le préposé à la protection des données a été transféré à la Chancellerie suite à la modification de la LIPDA (-230'000.-).

52 : un montant de 200'000.- est prévu pour la mise en place d'une plateforme électronique de gestion des documents à l'intention de la députation.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	8.10	8.40	8.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Exercer le pouvoir législatif					
Sous-objectifs politiques					
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif				
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil				
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public				
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi				
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes				
Mesures prioritaires				Délai	
<i>ad1</i>	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées			31.12.2027	
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées			31.12.2027	
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions			01.03.2027	
Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24	
<i>ad1</i>	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	19	18	18	0
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	89	100	100	0
	3 Nombre de séances de commissions	177	250	250	0
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	455	400	400	0
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	380	350	350	0
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	80%	90%	90%	0%
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	90%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Organisation et suivi des sessions	3'109'365	10'600	3'098'765
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	278'031		278'031
300 Indemnités aux organes du Grand Conseil (Présidence et Bureau)	37'500		37'500
Solde dépenses/recettes du produit	240'531		240'531
P1102 Appui aux commissions	1'270'424	10'600	1'259'824
300 Indemnités pour séances de commissions	611'000		611'000
363 Participation au Bureau interparlementaire de coordination	7'900		7'900
Solde dépenses/recettes du produit	651'524	10'600	640'924
P1103 Préparation administrative des sessions	96'700		96'700
P1104 Déroulement des sessions	1'366'189		1'366'189
313 Traduction simultanée	180'000		180'000
313 Traductions externes	100'000		100'000
363 Aide aux groupes politiques	698'000		698'000
Solde dépenses/recettes du produit	388'189		388'189
P1105 Suivi des sessions	98'021		98'021
GP12 Documentation, information, relations publiques	2'707'535		2'707'535
P1201 Prestations aux députés	2'007'030		2'007'030
300 Indemnités de session aux membres du parlement et aux groupes politiques	1'348'000		1'348'000
317 Indemnités de déplacement aux membres du parlement	140'000		140'000
317 Indemnités informatiques aux membres du parlement	156'000		156'000
520 Plateforme électronique pour la députation	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	163'030		163'030
P1202 Gestion des documents	278'579		278'579
310 Impression du mémorial	45'000		45'000
Solde dépenses/recettes du produit	233'579		233'579
P1203 Travaux pour des tiers	154'720		154'720
P1204 Communication et médias	143'676		143'676
P1205 Représentation - réception - associations	123'530		123'530
Total	5'816'900	10'600	5'806'300

CONSTITUANTE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	1'885'237.93	799'000	0	-799'000
30 Charges de personnel	1'326'055.50	509'400	0	-509'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	427'971.65	158'500	0	-158'500
36 Charges de transferts	130'000.00	130'000	0	-130'000
39 Imputations internes	1'210.78	1'100	0	-1'100
4 Revenus	0.00	5'200	0	-5'200
42 Taxes et redevances	0.00	5'200	0	-5'200
Excédent de charges	1'885'237.93	793'800	0	-793'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	1'885'237.93	793'800	0	-793'800

Pouvoir exécutif (Exécutif)	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE				
TOTAL				
Charges et dépenses	4'253'668.30	4'096'700	4'209'400	112'700
Revenus et recettes	1'325'947.95	1'085'000	1'085'000	0
Insuffisance de financement	2'927'720.35	3'011'700	3'124'400	112'700
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Conseil d'Etat	2'568'662.70	2'658'900	2'772'200	113'300
Préfectures	359'057.65	352'800	352'200	-600
Insuffisance de financement	2'927'720.35	3'011'700	3'124'400	112'700
COMPTE DE RESULTATS				
30 Charges de personnel	2'427'181.25	2'399'700	2'472'800	73'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	569'215.20	690'000	704'600	14'600
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	300'000.00	500'000	500'000	0
36 Charges de transferts	945'264.00	500'000	525'000	25'000
39 Imputations internes	12'007.85	7'000	7'000	0
42 Taxes et redevances	125'947.95	85'000	85'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	900'000.00	500'000	500'000	0
46 Revenus de transferts	300'000.00	500'000	500'000	0
Total charges	4'253'668.30	4'096'700	4'209'400	112'700
Total revenus	1'325'947.95	1'085'000	1'085'000	0
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	2'927'720.35	3'011'700	3'124'400	112'700

CONSEIL D'ETAT

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	3'894'610.65	3'743'900	3'857'200	113'300
30 Charges de personnel	2'068'123.60	2'046'900	2'120'600	73'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	569'215.20	690'000	704'600	14'600
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	300'000.00	500'000	500'000	0
36 Charges de transferts	945'264.00	500'000	525'000	25'000
39 Imputations internes	12'007.85	7'000	7'000	0
4 Revenus	1'325'947.95	1'085'000	1'085'000	0
42 Taxes et redevances	125'947.95	85'000	85'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	900'000.00	500'000	500'000	0
46 Revenus de transferts	300'000.00	500'000	500'000	0
Excédent de charges	2'568'662.70	2'658'900	2'772'200	113'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'568'662.70	2'658'900	2'772'200	113'300

Pouvoir exécutif (Exécutif)

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	359'057.65	352'800	352'200	-600
30 Charges de personnel	359'057.65	352'800	352'200	-600
4 Revenus	0.00	0	0	0
Excédent de charges	359'057.65	352'800	352'200	-600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	359'057.65	352'800	352'200	-600

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	57'388'237.09	55'350'100	59'899'600	4'549'500
	Revenus et recettes	12'231'794.03	12'237'600	11'972'900	-264'700
	Insuffisance de financement	45'156'443.06	43'112'500	47'926'700	4'814'200
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Tribunaux	29'462'802.67	30'263'300	32'522'000	2'258'700
	Ministère public	15'355'168.94	12'466'500	15'404'700	2'938'200
	Commission cantonale de recours en matière fiscale	338'471.45	382'700	0	-382'700
	Insuffisance de financement	45'156'443.06	43'112'500	47'926'700	4'814'200
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	36'937'336.45	39'018'100	40'834'200	1'816'100
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	17'904'962.49	13'598'700	16'167'200	2'568'500
34	Charges financières	18'513.88	26'000	22'500	-3'500
36	Charges de transferts	791'851.75	1'371'300	1'541'000	169'700
39	Imputations internes	1'735'572.52	1'336'000	1'334'700	-1'300
40	Revenus fiscaux	6.40	0	0	0
42	Taxes et redevances	9'911'957.94	10'183'000	9'808'800	-374'200
44	Revenus financiers	3.25	0	0	0
46	Revenus de transferts	2'230'220.70	2'054'600	2'164'100	109'500
49	Imputations internes	89'605.74	0	0	0
	Total charges	57'388'237.09	55'350'100	59'899'600	4'549'500
	Total revenus	12'231'794.03	12'237'600	11'972'900	-264'700
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	45'156'443.06	43'112'500	47'926'700	4'814'200

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	37'178'042.82	38'080'700	40'168'000	2'087'300
30 Charges de personnel	27'147'528.70	28'799'300	29'663'600	864'300
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9'736'696.63	8'951'200	10'023'700	1'072'500
34 Charges financières	9'675.20	12'000	12'500	500
36 Charges de transferts	52'183.00	150'000	300'000	150'000
39 Imputations internes	231'959.29	168'200	168'200	0
4 Revenus	7'715'240.15	7'817'400	7'646'000	-171'400
42 Taxes et redevances	6'186'008.36	6'462'800	6'191'900	-270'900
44 Revenus financiers	3.25	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'445'725.75	1'354'600	1'454'100	99'500
49 Imputations internes	83'502.79	0	0	0
Excédent de charges	29'462'802.67	30'263'300	32'522'000	2'258'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	29'462'802.67	30'263'300	32'522'000	2'258'700

MINISTÈRE PUBLIC

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	19'826'990.97	16'879'100	19'731'600	2'852'500
30 Charges de personnel	9'418'221.85	9'834'800	11'170'600	1'335'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8'158'242.46	4'642'500	6'143'500	1'501'000
34 Charges financières	8'838.68	14'000	10'000	-4'000
36 Charges de transferts	739'668.75	1'221'300	1'241'000	19'700
39 Imputations internes	1'502'019.23	1'166'500	1'166'500	0
4 Revenus	4'471'822.03	4'412'600	4'326'900	-85'700
42 Taxes et redevances	3'687'327.08	3'712'600	3'616'900	-95'700
46 Revenus de transferts	784'494.95	700'000	710'000	10'000
Excédent de charges	15'355'168.94	12'466'500	15'404'700	2'938'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	15'355'168.94	12'466'500	15'404'700	2'938'200

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE FISCALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	383'203.30	390'300	0	-390'300
30 Charges de personnel	371'585.90	384'000	0	-384'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'023.40	5'000	0	-5'000
39 Imputations internes	1'594.00	1'300	0	-1'300
4 Revenus	44'731.85	7'600	0	-7'600
40 Revenus fiscaux	6.40	0	0	0
42 Taxes et redevances	38'622.50	7'600	0	-7'600
49 Imputations internes	6'102.95	0	0	0
Excédent de charges	338'471.45	382'700	0	-382'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	338'471.45	382'700	0	-382'700

Autorité de surveillance (Aut. surveillance)		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	257'679.14	395'700	871'100	475'400
	Revenus et recettes	6'840.25	1'000	2'500	1'500
	Insuffisance de financement	250'838.89	394'700	868'600	473'900
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Conseil de la magistrature	250'838.89	394'700	381'200	-13'500
	Préposé à la protection des données	0.00	0	487'400	487'400
	Insuffisance de financement	250'838.89	394'700	868'600	473'900
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	194'427.95	307'600	701'000	393'400
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	57'904.39	86'400	168'400	82'000
39	Imputations internes	5'346.80	1'700	1'700	0
42	Taxes et redevances	6'840.25	1'000	2'500	1'500
	Total charges	257'679.14	395'700	871'100	475'400
	Total revenus	6'840.25	1'000	2'500	1'500
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	250'838.89	394'700	868'600	473'900

Autorité de surveillance (Aut. surveillance)

CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	257'679.14	395'700	382'300	-13'400
30 Charges de personnel	194'427.95	307'600	304'200	-3'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	57'904.39	86'400	76'400	-10'000
39 Imputations internes	5'346.80	1'700	1'700	0
4 Revenus	6'840.25	1'000	1'100	100
42 Taxes et redevances	6'840.25	1'000	1'100	100
Excédent de charges	250'838.89	394'700	381'200	-13'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	250'838.89	394'700	381'200	-13'500

PRÉPOSÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	0.00	0	488'800	488'800
30 Charges de personnel	0.00	0	396'800	396'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	0	92'000	92'000
4 Revenus	0.00	0	1'400	1'400
42 Taxes et redevances	0.00	0	1'400	1'400
Excédent de charges	0.00	0	487'400	487'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	0.00	0	487'400	487'400

Autorité de recours (Aut. recours)		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	9'437.25	7'000	9'000	2'000
	Revenus et recettes	4'000.00	0	4'000	4'000
	Insuffisance de financement	5'437.25	7'000	5'000	-2'000
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Commission de recours du Conseil de la magistrature	5'437.25	7'000	5'000	-2'000
	Insuffisance de financement	5'437.25	7'000	5'000	-2'000
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	8'346.55	5'000	8'000	3'000
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'090.70	2'000	1'000	-1'000
42	Taxes et redevances	4'000.00	0	4'000	4'000
	Total charges	9'437.25	7'000	9'000	2'000
	Total revenus	4'000.00	0	4'000	4'000
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	5'437.25	7'000	5'000	-2'000

COMMISSION DE RECOURS DU CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	9'437.25	7'000	9'000	2'000
30 Charges de personnel	8'346.55	5'000	8'000	3'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'090.70	2'000	1'000	-1'000
4 Revenus	4'000.00	0	4'000	4'000
42 Taxes et redevances	4'000.00	0	4'000	4'000
Excédent de charges	5'437.25	7'000	5'000	-2'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	5'437.25	7'000	5'000	-2'000

Présidence (PRES)		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	12'814'999.27	14'024'700	14'809'200	784'500
	Revenus et recettes	1'232'481.72	606'800	1'611'800	1'005'000
	Insuffisance de financement	11'582'517.55	13'417'900	13'197'400	-220'500
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Chancellerie d'Etat	8'439'685.61	10'017'800	9'680'300	-337'500
	Inspection des finances	3'142'831.94	3'400'100	3'517'100	117'000
	Insuffisance de financement	11'582'517.55	13'417'900	13'197'400	-220'500
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	8'439'635.32	8'822'900	9'373'100	550'200
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'997'002.42	4'765'300	4'965'600	200'300
34	Charges financières	33.30	1'200	1'200	0
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	0.00	2'800	2'800	0
36	Charges de transferts	322'506.00	387'500	421'500	34'000
39	Imputations internes	55'822.23	45'000	45'000	0
40	Revenus fiscaux	11'056.00	10'000	10'000	0
42	Taxes et redevances	378'263.35	413'800	718'800	305'000
43	Revenus divers	-840.00	0	0	0
44	Revenus financiers	1'081.05	22'000	22'000	0
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	8'145.12	0	0	0
46	Revenus de transferts	0.00	16'000	16'000	0
49	Imputations internes	834'776.20	145'000	845'000	700'000
	Total charges	12'814'999.27	14'024'700	14'809'200	784'500
	Total revenus	1'232'481.72	606'800	1'611'800	1'005'000
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	11'582'517.55	13'417'900	13'197'400	-220'500

OP 1
Appui stratégique, juridique,
logistique et communicationnel du
Conseil d'Etat
Fr. 9'680'300 net

GP 11 Administration et protocole Fr. 1'129'972 net	GP 12 Conduite stratégique et controlling gouvernemental Fr. 1'438'383 net	GP 13 Information Fr. 2'098'221 net	GP 14 Affaires juridiques Fr. 1'144'552 net
GP 15 Logistique et accueil Fr. 3'869'172 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	9'452'274.53	10'359'100	11'025'200	666'100
30 Charges de personnel	5'402'113.70	5'625'300	6'057'100	431'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'681'768.30	4'305'800	4'506'100	200'300
34 Charges financières	33.30	1'200	1'200	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	0.00	2'800	2'800	0
36 Charges de transferts	322'506.00	387'500	421'500	34'000
39 Imputations internes	45'853.23	36'500	36'500	0
4 Revenus	1'012'588.92	341'300	1'344'900	1'003'600
40 Revenus fiscaux	11'056.00	10'000	10'000	0
42 Taxes et redevances	291'426.55	293'300	596'900	303'600
43 Revenus divers	-840.00	0	0	0
44 Revenus financiers	1'081.05	22'000	22'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	8'145.12	0	0	0
46 Revenus de transferts	0.00	16'000	16'000	0
49 Imputations internes	701'720.20	0	700'000	700'000
Excédent de charges	8'439'685.61	10'017'800	9'680'300	-337'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	8'439'685.61	10'017'800	9'680'300	-337'500

Remarques

Principales explications des variations financières :

30 : Création du poste de délégué à la LIPDA (exigence de la LIPDA modifiée) - Augmentation de la masse salariale selon dispositions légales et décisions du Conseil d'Etat

31 : Etude de faisabilité et phase pilote de la numérisation du courrier

42 : Doublement des prix des apostilles et augmentation du nombre de recours

49 : Recettes provenant de la facturation interne du courrier envoyé par la Chancellerie en faveur de certains services (SCN en particulier) nouvellement inscrites au budget

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	34.50	35.50	36.50

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Création d'un EPT de juriste LIPDA (Loi sur l'information, la protection des données et l'archivage).

OBJECTIF POLITIQUE	
Fournir au Conseil d'Etat un appui en matière stratégique, juridique, opérationnelle et d'information et de communication	
Sous-objectifs politiques	
1	Préparer et assurer la tenue des séances du Conseil d'Etat, organiser les manifestations protocolaires et coordonner les activités avec les départements et le Grand Conseil (GP11)
2	Fournir au Conseil d'Etat un appui en matière de promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale et de conduite stratégique et assurer le controlling gouvernemental (GP12)
3	Positionner les activités de l'Etat de manière transparente, proactive, intégrée et coordonnée afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP13)
4	Instruire les recours adressés au Conseil d'Etat, assurer la publication de la législation, fournir un appui juridique et fournir les services de traduction (GP14)
5	Assurer les transports des membres du Conseil d'Etat, l'accueil des usagers des prestations de l'administration cantonale et la distribution du courrier (GP15)

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Optimisation, en coordination avec le Service parlementaire, du processus propre à l'état de détail des objets et à la planification semestrielle (programme législatif)	31.12.2024
ad2 2 ★ Simplification et optimisation des instruments et des processus de la gouvernance de l'Etat et de son administration, en particulier la gestion par mandats de prestations	31.12.2024
3 Renforcement de l'appui fourni par la Chancellerie dans le domaine de la gestion des crises sous la direction de l'Organe cantonal de conduite (OCC) notamment pour ce qui a trait aux plans de continuité des activités (PCA) des services de l'administration	31.12.2024
ad4 4 Accompagnement de l'application des dispositions de la nouvelle loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage (LIPDA)	31.12.2024
ad5 5 Numérisation du courrier reçu par l'administration cantonale : étude de faisabilité - phase pilote	31.12.2024

★ : Programme gouvernemental

CHANCELLERIE D'ETAT

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat	5'600	5'000	5'000	0
<i>ad2</i> 2 Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans	4	4	4	0
<i>ad3</i> 3 Nombre de communiqués de presse et de News publiés	264	200	250	50
4 Nombre de conférences de presse organisées	44	40	40	0
5 Nombre d'objets gouvernementaux non communiqués de manière intégrée et coordonnée	0	0	0	0
<i>ad4</i> 6 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal cantonal	79.68%	79%	80%	1%
7 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal fédéral	76%	90%	90%	0%
8 Pourcentage des dispositions légales rendues par les services de l'Etat invalidées par les Tribunaux	0%	0%	0%	0%
9 Ratio du nombre de recours au Conseil d'Etat traités par rapport au nombre de recours reçus (1 : nombre traités = nombre reçus)	1	1.2	1.2	0
10 Nombre de pages traduites (environ)	1'157	1'200	1'200	0
<i>ad5</i> 11 Nombre de déplacements organisés pour le Conseil d'Etat			550	
12 Nombre d'envois (lettres et colis) sortant traités (environ)	3'453'700	3'000'000	3'000'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Administration et protocole	1'277'541	147'569	1'129'972
P1101 Séance du Conseil d'Etat et coordination avec le Grand Conseil	424'572	37'306	387'266
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	340'610	57'302	283'308
P1103 Coordination administrative interdépartementale	134'178	16'436	117'742
P1104 Secrétariat juridique	291'792	35'744	256'048
P1105 Gestion des entités rattachées administrativement et des participations	86'389	781	85'608
GP12 Conduite stratégique et controlling gouvernemental	1'572'420	134'037	1'438'383
P1201 Affaires extérieures	790'809	57'137	733'672
P1202 Controlling gouvernemental	162'301	19'760	142'541
P1203 Systèmes de gestion de l'information	343'319	35'714	307'605
P1204 Objets gouvernementaux et programme gouvernemental	275'991	21'426	254'565
GP13 Information	2'616'452	518'231	2'098'221
P1301 Gestion et réalisation des projets de communication gouvernementaux	759'938	353'957	405'981
P1302 Acquisition, gestion, production et diffusion de l'information (communication externe)	523'504	61'152	462'352
P1303 Information interne	267'086	10'793	256'293
P1304 Conseil et appui en matière de politique des médias et de communication	236'237	28'779	207'458
P1305 Développement des technologies Internet - Intranet	829'687	63'550	766'137
GP14 Affaires juridiques	1'512'848	368'296	1'144'552
P1401 Préparation, suivi et publication de la législation	178'933	21'778	157'155
P1402 Instruction et décisions sur recours	894'104	302'734	591'370
P1403 Conseils et appuis juridiques	185'317	20'119	165'198
P1404 Traduction	254'494	23'665	230'829
GP15 Logistique et accueil	4'045'939	176'767	3'869'172
P1501 Gestion du courrier et des colis	3'054'327	56'467	2'997'860
P1502 Huissiers	643'927	78'562	565'365
P1503 Accueil et réception	347'685	41'738	305'947
Total	11'025'200	1'344'900	9'680'300

OP 1
Contrôler la gestion financière de
l'Etat et la réalisation des
mandats de prestations
Fr. 3'517'100 net

GP 11
Contrôle gestion financière et
réalisation MP
Fr. 3'517'100 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	3'362'724.74	3'665'600	3'784'000	118'400
30 Charges de personnel	3'037'521.62	3'197'600	3'316'000	118'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	315'234.12	459'500	459'500	0
39 Imputations internes	9'969.00	8'500	8'500	0
4 Revenus	219'892.80	265'500	266'900	1'400
42 Taxes et redevances	86'836.80	120'500	121'900	1'400
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	133'056.00	145'000	145'000	0
Excédent de charges	3'142'831.94	3'400'100	3'517'100	117'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	3'142'831.94	3'400'100	3'517'100	117'000

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	17.00	17.00	17.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)	
Sous-objectifs politiques	
1	Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 ss LGCAF)
2	Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)
Mesures prioritaires	
	Délai
ad1	1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon les critères de planification
ad2	2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)
	31.12.2027
	31.12.2027

Présidence (PRES)

INSPECTION DES FINANCES

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Nombre de rapports déposés (env. 90)	→	→	→	
<i>ad2</i> 2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	13%	30%	30%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP	3'784'000	266'900	3'517'100
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'960'028	208'782	2'751'246
P1102 Mandats spéciaux	823'972	58'118	765'854
Total	3'784'000	266'900	3'517'100

Département des finances et de l'énergie (DFE)		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	629'600'151.49	619'468'400	623'552'000	4'083'600
	Revenus et recettes	2'728'360'501.96	2'712'201'900	2'851'652'400	139'450'500
	Excédent de financement	2'098'760'350.47	2'092'733'500	2'228'100'400	135'366'900
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Administration cantonale des finances	-877'617'033.28	-63'791'200	-79'867'200	-16'076'000
	Service cantonal des contributions	-1'247'642'284.25	-1'220'163'400	-1'285'003'200	-64'839'800
	Service des ressources humaines	10'359'791.09	11'215'900	11'324'400	108'500
	Service immobilier et patrimoine	5'738'204.35	7'444'100	7'517'100	73'000
	Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-61'483'788.79	-60'298'400	-76'241'100	-15'942'700
	Service cantonal de l'informatique	31'486'979.43	33'494'500	34'716'100	1'221'600
	Service de l'administration numérique	659'711.96	2'104'100	2'332'700	228'600
	Service de statistique et de péréquation	39'738'069.02	-802'739'100	-842'879'200	-40'140'100
	Excédent de financement	2'098'760'350.47	2'092'733'500	2'228'100'400	135'366'900
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	75'713'581.19	82'083'900	84'526'700	2'442'800
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	62'111'147.54	89'697'400	88'286'600	-1'410'800
34	Charges financières	66'766'211.77	66'603'000	63'890'300	-2'712'700
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	83'409'102.80	90'481'100	86'765'600	-3'715'500
36	Charges de transferts	154'724'342.21	120'916'300	140'202'600	19'286'300
38	Charges extraordinaires	53'520'969.69	0	0	0
39	Imputations internes	74'951'178.60	87'127'400	102'176'900	15'049'500
40	Revenus fiscaux	1'348'231'506.10	1'278'690'000	1'356'380'000	77'690'000
41	Patentes et concessions	169'737'210.30	114'920'000	22'220'000	-92'700'000
42	Taxes et redevances	37'530'866.01	45'199'800	40'124'200	-5'075'600
43	Revenus divers	168'072.13	5'000	10'000	5'000
44	Revenus financiers	77'059'087.48	63'965'200	70'248'200	6'283'000
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	6'676'577.95	18'314'000	23'052'600	4'738'600
46	Revenus de transferts	960'501'710.59	1'022'604'100	1'071'336'200	48'732'100
48	Revenus extraordinaires	24'314'335.94	48'310'100	135'999'500	87'689'400
49	Imputations internes	79'948'548.17	91'964'100	106'808'400	14'844'300
	Total charges	571'196'533.80	536'909'100	565'848'700	28'939'600
	Total revenus	2'704'167'914.67	2'683'972'300	2'826'179'100	142'206'800
	Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-2'132'971'380.87	-2'147'063'200	-2'260'330'400	-113'267'200
COMPTE DES INVESTISSEMENTS					
50	Immobilisations corporelles	17'285'726.06	26'088'400	3'900'000	-22'188'400
52	Immobilisations incorporelles	8'689'845.98	13'174'400	8'229'500	-4'944'900
56	Propres subventions d'investissement	32'428'045.65	43'296'500	45'573'800	2'277'300
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	109'966.00	0	0	0
63	Subventions d'investissement acquises	24'082'621.29	28'229'600	25'473'300	-2'756'300
	Total dépenses	58'403'617.69	82'559'300	57'703'300	-24'856'000
	Total recettes	24'192'587.29	28'229'600	25'473'300	-2'756'300
	Investissements nets	34'211'030.40	54'329'700	32'230'000	-22'099'700

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OP 1 Administrer et gérer les finances du canton Fr. -82'699'474 net		OP 2 Mettre en oeuvre les principes de développement durable (programme et plan climat) Fr. 2'832'274 net	
GP 11 Planification, budget et compte Fr. 65'032'522 net	GP 12 Services financiers et logistiques Fr. 6'622'878 net	GP 21 Coordination, planification et suivi de la réalisation du développement durable Fr. 2'832'274 net	
GP 13 Affaires financières générales Fr. -157'165'800 net	GP 14 Missions et tâches de l'EM du Dpt Fr. 2'810'926 net	Total service Fr. -79'867'200 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	174'253'014.55	133'709'200	124'748'400	-8'960'800
30 Charges de personnel	6'724'774.10	9'545'900	9'861'000	315'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'223'150.65	13'985'200	14'897'600	912'400
34 Charges financières	62'163'317.56	62'002'800	59'290'100	-2'712'700
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	43'660'635.35	46'118'500	31'989'600	-14'128'900
36 Charges de transferts	4'003'179.05	1'161'000	1'561'000	400'000
38 Charges extraordinaires	51'600'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	877'957.84	895'800	7'149'100	6'253'300
4 Revenus	1'051'870'047.83	197'500'400	204'615'600	7'115'200
41 Patentes et concessions	160'737'934.40	107'350'000	50'000	-107'300'000
42 Taxes et redevances	662'678.83	143'500	147'800	4'300
43 Revenus divers	35'915.88	0	0	0
44 Revenus financiers	54'863'365.50	44'057'000	44'775'000	718'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	96'956.65	0	0	0
46 Revenus de transferts	827'081'238.00	25'024'400	25'273'900	249'500
48 Revenus extraordinaires	0.00	12'490'100	125'960'000	113'469'900
49 Imputations internes	8'391'958.57	8'435'400	8'408'900	-26'500
Excédent de revenus	877'617'033.28	63'791'200	79'867'200	16'076'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	877'617'033.28	63'791'200	79'867'200	16'076'000

Remarques

31 : honoraires et prestations de service (+2.2 mios) et adaptation de la provision générale sur débiteurs (-1.3 mio)
 34 : intérêts sur comptes courants (-2.0 mios), intérêts liés à la reconnaissance de dettes envers CPVAL (-2.5 mios) et intérêts sur les dettes à court terme (+1.9 mio)
 35 : fonds CPVAL (-14.1 mios)
 39 : imputations internes liées aux fonds du SEFH (+6.3 mios)
 41 : part cantonale au bénéfice de la Banque nationale suisse (-107.3 mios)
 44 : revenus des intérêts (+0.8 mio)
 48 : réserve de politique budgétaire (+6.2 mios) et fonds de compensation des fluctuations de recettes (+107.3 mios)

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	42.00	43.00	44.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Transfert de 1.1 EPT de la commission cantonale de recours en matière fiscale (CCR) à l'Etat-major du département

OBJECTIF POLITIQUE 1

Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière

Sous-objectifs politiques

- 1 Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat et réaliser des analyses financières, en particulier :
 - 1.1 Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi
 - 1.2 Elaborer des préavis financiers à l'attention du Conseil d'Etat
 - 1.3 Tenir et présenter les comptes, assurer l'exécution des paiements et la gestion optimale de la trésorerie
 - 1.4 Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling
- 2 Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :
 - 2.1 Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de planification et assurer le contrôle des paiements
 - 2.2 Gérer les assurances et les dévolutions
 - 2.3 Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel de bureau et fournir les prestations en matière d'imprimés et de reliures
- 3 Gérer les affaires financières générales
- 4 Réaliser et garantir les tâches de secrétariat général et de controlling de département
 - 4.1 Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques
 - 4.2 Assurer le controlling départemental

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Etablissement du projet de budget 2025 et de la planification intégrée pluriannuelle pour les années 2026-2028	03.09.2024
2 Clôture et présentation des comptes 2023	02.04.2024

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1 1 ★ Compte de résultats en millions de francs (positif)	56.3	23.6	9.5	-14.1
2 Compte de financement en millions de francs (positif)	79.8	0	0.8	0.8
3 Variation du capital propre en millions de francs		-61.8	-150.5	-88.7

★ : Programme gouvernemental

OBJECTIF POLITIQUE 2								
Mettre en oeuvre les principes du développement durable (programme et plan climat)								
Sous-objectifs politiques								
1	Accompagner la réalisation de la stratégie cantonale en matière de développement durable (Agenda 2030)							
2	Coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures de lutte contre les causes et les effets négatifs des changements climatiques au niveau cantonal (Loi sur le climat)							
Mesures prioritaires				Délai				
ad1	1	★●	Réalisation d'actions concrètes, rapides et innovantes dans les différentes thématiques de l'Agenda 2030 du canton du Valais via des appels à projets de développement durable au sein de l'administration cantonale	31.12.2025				
ad2	2	★●	Elaboration et mise en oeuvre d'un plan climat cantonal comprenant des mesures de réduction des gaz à effets de serre en vue d'atteindre la neutralité carbone le plus rapidement possible et des mesures d'adaptation au réchauffement climatique	31.12.2024				
	3	★	Amélioration des processus décisionnels et de la cohérence des politiques sectorielles en vue de la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 du canton du Valais	31.12.2025				
	4	★	Mobilisation des entreprises, associations, milieux scientifiques et citoyens en faveur de pratiques durables	31.12.2025				
	5	★●	Promotion d'une culture commune du développement durable au sein de l'administration cantonale	31.12.2025				
	6	★	Renforcement de la collaboration avec les communes, entre cantons, avec la Confédération et transfrontalière	31.12.2025				
	7		Mise en oeuvre de la nouvelle loi sur le climat cantonale, sous réserve de son approbation	31.12.2024				
	★ : Programme gouvernemental ● : Agenda 2030							
Indicateurs		Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24			
ad2	1	★●	▢	Emissions totales directes et indirectes de CO ₂ eq (équivalent CO ₂) par habitant (tonnes/an) (2019=16.2 tonnes)		↘	↘	
	2	★●	▢	Emissions totales de CO ₂ eq (équivalent CO ₂) de l'Administration cantonale (2019=55'000 tonnes)		↘	↘	
★ : Programme gouvernemental ● : Agenda 2030								

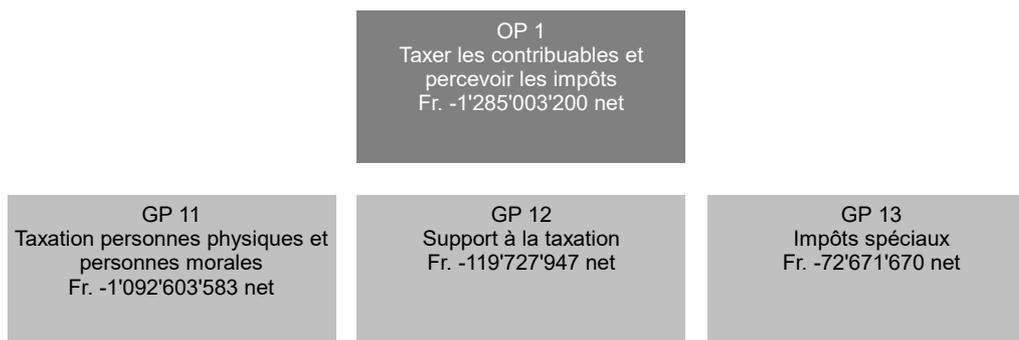
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
OP1 Administrer et gérer les finances du canton	121'914'673	204'614'147	-82'699'474
GP11 Planification, budget et compte	68'763'631	3'731'109	65'032'522
P1101 Etablissement de la planification et du budget	1'010'363	29'950	980'413
P1102 Préavis financiers	350'316	8'957	341'359
P1103 Tenue et présentation du compte	67'402'952	3'692'202	63'710'750
340 Intérêts liés à la reconnaissance de dette envers CPVAL	54'430'000		54'430'000
340 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	1'925'000		1'925'000
342 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'500'000		1'500'000
440 Intérêts sur placements		437'000	-437'000
Solde dépenses/recettes du produit	9'547'952	3'255'202	6'292'750
GP12 Services financiers et logistiques	12'482'069	5'859'191	6'622'878
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	2'422'565	28'286	2'394'279
P1202 Instruments de controlling et financiers	45'424	1'315	44'109
P1203 Prestations générales	1'642'766	47'878	1'594'888
P1204 Gestion des affaires adm. et financières	126'176	3'339	122'837
P1205 Gestion des assurances	3'887'221	3'325'955	561'266
313 Primes d'assurances	3'151'500		3'151'500
491 Imputations internes		2'896'900	-2'896'900
Solde dépenses/recettes du produit	735'721	429'055	306'666
P1206 Economat	4'357'917	2'452'418	1'905'499
310 Fourniture et matériel de bureau	1'653'600		1'653'600
310 Imprimés, reliures et publications	850'000		850'000
311 Mobilier, instruments et machines	1'232'100		1'232'100
490 Imputations internes		2'387'300	-2'387'300
Solde dépenses/recettes du produit	622'217	65'118	557'099
GP13 Affaires financières générales	37'847'800	195'013'600	-157'165'800
P1301 Affaires financières générales	37'847'800	195'013'600	-157'165'800
306 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	2'627'000		2'627'000
351 Fonds CPVAL	30'000'000		30'000'000
398 Coûts indirects imputés à la RPLP	800'300		800'300
446 Rémunération de la garantie de l'Etat en faveur de la BCVs		4'000'000	-4'000'000
460 Dîme de l'alcool		1'130'000	-1'130'000
460 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		800'300	-800'300
460 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		22'843'600	-22'843'600
489 Fonds de compensation des fluctuations de recettes		107'300'000	-107'300'000
489 Réserve de politique budgétaire		18'660'000	-18'660'000
498 Financement des coûts indirects pour la RPLP		800'300	-800'300
Solde dépenses/recettes du produit	4'420'500	39'479'400	-35'058'900
GP14 Missions et tâches de l'EM du Dpt	2'821'173	10'247	2'810'926
P1401 Secrétariat général et controlling	2'821'173	10'247	2'810'926

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
OP2 Mettre en oeuvre les principes du développement durable (programme et plan climat)	2'833'727	1'453	2'832'274
GP21 Coordination, planification et suivi de la réalisation du développement durable	2'833'727	1'453	2'832'274
P2101 Coordination du développement durable	2'833'727	1'453	2'832'274
313 Soutien aux projets novateurs en matière de développement durable	1'413'000		1'413'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'420'727	1'453	1'419'274
Total	124'748'400	204'615'600	-79'867'200

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	145'225'046.44	119'073'400	136'841'800	17'768'400
30 Charges de personnel	25'606'989.80	26'818'500	27'476'900	658'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	34'067'951.13	43'518'100	40'688'100	-2'830'000
34 Charges financières	4'529'271.21	4'600'000	4'600'000	0
36 Charges de transferts	79'950'627.55	44'040'000	63'980'000	19'940'000
38 Charges extraordinaires	920'969.69	0	0	0
39 Imputations internes	149'237.06	96'800	96'800	0
4 Revenus	1'393'632'311.81	1'340'736'800	1'423'345'000	82'608'200
40 Revenus fiscaux	1'257'093'765.85	1'185'000'000	1'261'900'000	76'900'000
42 Taxes et redevances	21'314'770.77	28'946'800	23'055'000	-5'891'800
43 Revenus divers	17'156.25	5'000	10'000	5'000
44 Revenus financiers	12'138'019.58	8'405'000	11'010'000	2'605'000
46 Revenus de transferts	102'085'735.74	118'260'000	127'250'000	8'990'000
48 Revenus extraordinaires	862'863.62	0	0	0
49 Imputations internes	120'000.00	120'000	120'000	0
Excédent de revenus	1'248'407'265.37	1'221'663'400	1'286'503'200	64'839'800
5 Dépenses d'investissement	764'981.12	1'500'000	1'500'000	0
52 Immobilisations incorporelles	764'981.12	1'500'000	1'500'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	764'981.12	1'500'000	1'500'000	0
Excédent de financement	1'247'642'284.25	1'220'163'400	1'285'003'200	64'839'800

Remarques

Rubrique 31 - Variation des charges de l'OJFP.
 Rubrique 36 - Augmentation de la part aux impôts spéciaux attribuée aux communes.
 Rubrique 40 - Augmentation des recettes des personnes physiques, des personnes morales et des impôts spéciaux.
 Rubrique 42 - Variation des recettes de l'OJFP.
 Rubrique 44 - Produits des intérêts.
 Rubrique 46 - Part cantonale de l'impôt anticipé et de l'impôt fédéral direct.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	180.30	181.30	181.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Taxer les personnes physiques, les personnes morales, les impôts spéciaux, percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales et procéder aux recouvrements forcés des créances non fiscales de l'Etat.					
Sous-objectifs politiques					
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôt à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)				
4	Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat				
Mesures prioritaires				Décal	
ad1 1 ★ § Révision de la loi fiscale ★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif				31.12.2027	
Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24	
ad1 1	Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité	42	40	40	0
2	▢ Nombre de personnes physiques assujetties	303'645	310'000	311'000	1'000
3	% des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12	77.6%	78%	75%	-3%
4	% des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12	40.6%	37%	37%	0%
5	Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique, en %	91%	89%	91%	2%
6	Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation	47	70	70	0
7	Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale	5.08%	10%	10%	0%
8	Nombre de taxations effectuées par les communes	27'336	28'000	28'000	0
9	Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques dépendantes concernant les années N-4 et antérieures	204	300	300	0
10	Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques indépendantes concernant les années N-4 et antérieures	66	200	200	0
11	Nombre de dossiers en suspens pour les personnes morales concernant les années N-4 et antérieures	31	120	120	0
ad2 12	▢ Nombre de personnes morales assujetties	29'146	29'000	31'000	2'000
13	% des personnes morales taxées au 31.12	46%	40%	40%	0%
ad3 14	▢ Nombre de personnes physiques imposées à la source	44'375	45'000	45'500	500
ad4 15	Nombre de poursuites du SCC	27'437	30'000	28'000	-2'000
16	Nombre de poursuites pour les autres services	8'735	8'000	8'000	0

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	53'390'410	1'145'993'993	-1'092'603'583
P1101 Taxation des personnes physiques	43'643'673	983'093'250	-939'449'577
318 Pertes sur créances	20'600'000		20'600'000
400 Impôts sur le revenu et la fortune		947'820'000	-947'820'000
402 Impôts sur les prestations en capital et gains de loterie		20'000'000	-20'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	23'043'673	15'273'250	7'770'423
P1102 Taxation des personnes morales	9'746'737	162'900'743	-153'154'006
318 Pertes sur créances	4'000'000		4'000'000
401 Impôts sur le bénéfice et le capital		135'080'000	-135'080'000
402 Impôts fonciers		24'000'000	-24'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'746'737	3'820'743	1'925'994
GP12 Support à la taxation	16'347'794	136'075'741	-119'727'947
P1201 Contentieux	12'022'376	112'048'763	-100'026'387
313 Frais d'encaissement et frais bancaires du SCC	5'800'000		5'800'000
426 Récupération frais encaissements		8'500'000	-8'500'000
429 Rachats des ADB		2'500'000	-2'500'000
460 IFD		97'000'000	-97'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'222'376	4'048'763	2'173'613
P1202 Taxes cadastrales	311'214	1'815	309'399
P1203 Impôts anticipés	1'919'366	24'010'864	-22'091'498
P1204 Inspectorat fiscal	2'094'838	14'299	2'080'539
GP13 Impôts spéciaux	68'603'596	141'275'266	-72'671'670
P1301 Gains immobiliers	47'827'190	73'737'865	-25'910'675
360 Part communale aux gains immobiliers	46'600'000		46'600'000
402 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		70'000'000	-70'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'227'190	3'737'865	-2'510'675
P1302 Successions et donations	17'118'368	26'323'418	-9'205'050
360 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	16'600'000		16'600'000
402 Recettes fiscales des successions et donations		25'000'000	-25'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	518'368	1'323'418	-805'050
P1303 Impôts à la source	3'658'038	41'213'983	-37'555'945
400 Impôts à la source		40'000'000	-40'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'658'038	1'213'983	2'444'055
Total	138'341'800	1'423'345'000	-1'285'003'200

OP 1
 Mettre en oeuvre la politique du
 personnel
 Fr. 11'324'400 net

GP 11 Politique du personnel et stratégie RH Fr. 1'278'914 net	GP 12 Management du personnel Fr. 4'381'062 net	GP 13 Management des conditions cadres Fr. 3'226'281 net	GP 14 Gestion de la rémunération et des assurances sociales Fr. 2'438'143 net
---	---	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	11'066'650.44	11'900'100	12'010'700	110'600
30 Charges de personnel	10'471'651.54	10'753'100	10'972'900	219'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	550'554.46	1'109'100	1'000'000	-109'100
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	8'000.00	0	0	0
36 Charges de transferts	10'000.00	10'000	10'000	0
39 Imputations internes	26'444.44	27'900	27'800	-100
4 Revenus	706'859.35	684'200	686'300	2'100
42 Taxes et redevances	260'780.40	276'200	278'300	2'100
46 Revenus de transferts	8'000.00	8'000	8'000	0
49 Imputations internes	438'078.95	400'000	400'000	0
Excédent de charges	10'359'791.09	11'215'900	11'324'400	108'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	10'359'791.09	11'215'900	11'324'400	108'500

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	27.10	28.10	28.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail	
Sous-objectifs politiques	
1	Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail.
2	Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais.
3	Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances et au bien-être au travail.
4	Demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais
5	Appliquer la politique de rémunération et des assurances sociales.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Maintenir de bonnes conditions de travail favorisant la conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle et demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais.	31.12.2024
	2 Etablir dans les mandats de prestations politiques une liste de postes d'occupation possible en faveur des personnes en situation de handicap par service de l'Etat.	31.12.2025
<i>ad2</i>	3 Poursuivre la digitalisation des processus de gestion du personnel.	31.12.2024
	4 Mise à jour du système SAP afin de permettre la migration SAP H4/S4 pour la gestion du personnel (budget, salaires, formation, qualification, gestion des temps, etc).	31.12.2024
<i>ad3</i>	5 Lancer un sondage périodique de satisfaction auprès du personnel de l'Administration cantonale.	31.12.2024
	6 Mettre en oeuvre le projet d'évaluation des fonctions (EVAFO) au sein de l'Administration cantonale.	31.12.2026
	7 Poursuivre et promouvoir la politique de développement des compétences de conduite.	31.12.2024
	8 Assurer l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réaliser les axes prioritaires 2024.	31.12.2024
<i>ad5</i>	9 Mettre en place un dispositif permettant l'élargissement de la couverture salariale en cas de maladie.	31.12.2024

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Nombre de postulations par mise au concours (durée indéterminée et déterminée, administration, enseignant)	20	27	20	-7
2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en % (durée indéterminée et déterminée, administration, enseignant)	42%	35. %	42%	7%
3 Nombre total de postulations traitées pour les mises au concours (durée indéterminée et déterminée, administration, enseignant)	9'200	10'000	9'000	-1'000
4 Nombre de formations effectuées par le personnel aboutissant à une certification reconnue (CAS, MAS, DAS, brevet et diplôme fédéral) (administration)	40	15	30	15
5 Taux de télétravailleur (durée indéterminée, administration)	32%	15%	33%	18%
6 Nombre de mesures d'intégrations de personnes en situation de handicap ou ayant des pathologies impactant la capacité de travail (administration)		40	40	0
7 Nombre de personnes en situation de handicap reconnues "AI" employées par l'Etat				
<i>ad2</i> 8 Nombre de transferts entre unités organisationnelles, avec mise au concours (administration)	27	20	20	0
9 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique (administration)	81	120	90	-30
<i>ad3</i> 10 Taux d'absentéisme - maladie et accident (durée indéterminée, déterminée, apprentis et stagiaires, administration)	4.71%	4%	4.7%	0.7%
11 Taux de démission des employés (durée indéterminée, sans les mises à la retraite, administration)	3.3%	2.6%	3.2%	0.6%
12 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (durée indéterminée, administration)	2.6	2.5	2.6	0.1
13 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (dernier sondage en 2018 - administration)	0%	75%	75%	0%
14 Nombre de cadres participants aux mesures du programme de développement des compétences de conduite (administration)	12	15	10	-5
<i>ad4</i> 15 Nombre d'apprentis à l'administration cantonale au 31.12 (y.c les stagiaires MP-E considérés comme des apprentis, administration et judiciaire)	175	200	175	-25
<i>ad5</i> 16 Nombre moyen de salaires versés mensuellement (administration, enseignant, stagiaires, apprentis, pouvoir judiciaire (tribunaux et ministère public), députés, mandats/honoraires)	11'300	10'800	11'000	200

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	1'283'354	4'440	1'278'914
P1101 Politique du personnel, stratégie et controllingRH	1'041'235	3'189	1'038'046
P1102 Information	242'119	1'251	240'868
GP12 Management du personnel	4'513'714	132'652	4'381'062
P1201 Recrutement et marketing	728'380	2'402	725'978
309 Mise au concours (y.c. pub apprentis)	267'000		267'000
Solde dépenses/recettes du produit	461'380	2'402	458'978
P1202 Rémunération et reconnaissance	682'953	2'951	680'002
309 Fidélités	13'000		13'000
Solde dépenses/recettes du produit	669'953	2'951	667'002
P1203 Formation et développement	3'102'381	127'299	2'975'082
301 Stagiaires et stagiaires été	725'473		725'473
301 Stagiaires MP-E	262'665		262'665
305 AVS/chômage/cotisations AF stagiaires et stagiaires été	67'842		67'842
305 CNA stagiaires MP-E	421		421
309 Formation SRH, honoraires animateurs, formation cadres	526'900		526'900
310 Fournitures d'enseignement, formation cadres	100		100
310 Imprimés, publications apprentis	1'800		1'800
313 Apprentis : mandat graphique, développement BOBI + blended learning	1'000		1'000
426 Inscriptions reçues des communes, contributions OVAP		110'000	-110'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'516'180	17'299	1'498'881
GP13 Management des conditions cadres	3'641'985	415'704	3'226'281
P1301 Gestion du droit et des conditions de travail	1'781'239	408'601	1'372'638
309 Départs à la retraite	17'000		17'000
309 Intégration des personnes handicapées	90'000		90'000
491 Prestations SCN, SCRN, SAPEM, SUT III		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'674'239	8'601	1'665'638
P1302 Santé et sécurité au travail	417'639	1'501	416'138
P1303 Management de l'organisation et technologies RH	1'443'107	5'602	1'437'505
311 Badges timbreuses	25'000		25'000
313 Gestion temps, BOBI maintenance, BOBI recrutement, divers	206'350		206'350
314 Maintenance lecteurs Dormakaba	110'000		110'000
315 Maintenance OrgManager	15'000		15'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'086'757	5'602	1'081'155
GP14 Gestion de la rémunération et des assurances sociales	2'571'647	133'504	2'438'143
P1401 Gestion, contrôle et paiement des salaires	1'809'678	129'502	1'680'176
P1402 Soutien des partenaires dans la rémunération et les assurances sociales	761'969	4'002	757'967
Total	12'010'700	686'300	11'324'400

OP 1
Gérer le Fonds FIGI et assurer la
conservation et la connaissance
du patrimoine bâti et des sites
Fr. 7'517'100 net

GP 11
Gestion du patrimoine bâti et des
sites
Fr. 7'517'100 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	19'916'174.08	26'359'300	27'092'900	733'600
30 Charges de personnel	14'017'083.30	14'269'300	14'644'000	374'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'292'225.48	7'666'500	7'243'900	-422'600
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	2'431'200.00	3'231'200	3'681'200	450'000
36 Charges de transferts	183'205.00	113'200	109'100	-4'100
39 Imputations internes	992'460.30	1'079'100	1'414'700	335'600
4 Revenus	30'302'754.96	43'005'400	21'670'800	-21'334'600
42 Taxes et redevances	12'448'448.89	12'749'000	13'604'600	855'600
43 Revenus divers	115'000.00	0	0	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	2'881'138.57	7'271'200	7'611'200	340'000
46 Revenus de transferts	0.00	600'000	65'000	-535'000
48 Revenus extraordinaires	14'858'167.50	22'355'200	360'000	-21'995'200
49 Imputations internes	0.00	30'000	30'000	0
Excédent de charges	-10'386'580.88	-16'646'100	5'422'100	22'068'200
5 Dépenses d'investissement	19'364'676.75	26'044'000	3'030'000	-23'014'000
50 Immobilisations corporelles	16'617'286.10	23'728'000	400'000	-23'328'000
56 Propres subventions d'investissement	2'747'390.65	2'316'000	2'630'000	314'000
6 Recettes d'investissement	3'239'891.52	1'953'800	935'000	-1'018'800
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	109'966.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	3'129'925.52	1'953'800	935'000	-1'018'800
Dépenses nettes d'investissement	16'124'785.23	24'090'200	2'095'000	-21'995'200
Insuffisance de financement	5'738'204.35	7'444'100	7'517'100	73'000

Remarques

- 31 : Diminution des frais de restauration des monuments historiques (-0.4 mio)
Diminution des honoraires liée à l'assainissement du réseau électrique de Gletsch (-0.2 mio) compensée par une augmentation des honoraires pour l'externalisation d'une partie des inventaires (+0.2 mio)
Augmentation des loyers des immeubles utilisés par le SIP et payés au Fonds FIGI (+0.1 mio)
- 35 : Augmentation de l'attribution au Fonds du Patrimoine bâti
- 42 : Augmentation de la refacturation au Fonds FIGI des charges suite au renchérissement des salaires et aux coûts d'entretien du bâtiment de Gamsen géré par le SUT III
- 45 : Augmentation du prélèvement sur le Fonds du Patrimoine bâti
- 46 : Diminution des recettes liées aux travaux de restauration des monuments historiques (Château Mercier) non réalisés
- 48 : Prélèvements moins élevés sur le Fonds 21ème siècle liés aux objets d'investissement (fin du projet Alpole)
- 50 : Diminution des dépenses d'investissement liées aux objets financés par le Fonds du 21e siècle (Alpole)
- 56 : Augmentation des versements de subvention pour la restauration de Valère
- 63 : Diminution des recettes liées aux objets financés par le Fonds du 21ème siècle (Alpole)
Augmentation des subventions de la Confédération pour la restauration de Valère

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	67.15	68.65	68.15

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Le nombre d'EPT comprend les collaborateurs du SIP y compris les concierges.
Le personnel de nettoyage ne fait pas partie des EPT (210 personnes pour une masse salariale de 5.25 millions).
La baisse de 0.5 EPT est due à une erreur lors du transfert des concierges.

OBJECTIF POLITIQUE

Administrer le Fonds FIGI

Préserver, connaître, faire connaître et documenter le patrimoine bâti et les sites

Sous-objectifs politiques

- 1 Connaître le patrimoine bâti et les sites par des inventaires et études et les faire connaître par des publications, conférences, sensibilisations et visites
- 2 Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation des sites, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine bâti en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt
- 3 Appuyer et conseiller les départements, les institutions et les tiers

Mesures prioritaires	Décal
<i>ad1</i> 1 Inventaires du patrimoine bâti d'importance cantonale	31.12.2028
2 Mise en ligne publique des données de protection du patrimoine bâti (SIG)	31.12.2028
<i>ad2</i> 3 Mise sous protection du patrimoine bâti d'importance cantonale	31.12.2028
4 Poursuite des travaux de restauration de Valère (6e étape)	31.12.2030

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Nombre d'objets "Patrimoine bâti" étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	50	30	30	0
2 Nombre de pages "Patrimoine bâti" publiées	579	300	200	-100
3 Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année	4	7	10	3
4 Nombre d'inventaires communaux homologués (cumul)	5.5	5	15	10
5 Nombre de fiches d'inventaire traitées annuellement		2'500	2'500	0
<i>ad2</i> 6 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)	6	15	10	-5
7 Nombre de chantiers "Sites" subventionnés (par année)	12	30	20	-10
8 Nombre de dossiers "Sites" préavisés (par année)	1'613	1'000	1'000	0
9 Part de dossiers "Sites" préavisés dans les délais	55%	75%	60%	-15%
10 Part d'objets "PBC" (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité	17.1%	18%	18.5%	0.5%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Gestion du patrimoine bâti et des sites	30'122'900	22'605'800	7'517'100
P1101 Connaissance du patrimoine	11'514'166	77'041	11'437'125
313 Inventaires patrimoine bâti	200'000		200'000
313 Publications	30'000		30'000
363 Subventions aux communes pour inventaires	40'000		40'000
Solde dépenses/recettes du produit	11'244'166	77'041	11'167'125
P1102 Monuments	14'483'307	8'456'352	6'026'955
313 Etudes et analyses complémentaires sur monuments	200'000		200'000
314 Entretien des monuments historiques	5'000'000		5'000'000
562 Subventions accordées à des communes	200'000		200'000
566 Subventions - Monuments historiques	800'000		800'000
566 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étapes 5 et 6, Sion	1'000'000		1'000'000
567 Ménages privés	315'000		315'000
630 Subventions - Monuments historiques		315'000	-315'000
630 Subventions acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étapes 5 et 6, Sion		225'000	-225'000
632 Subventions acquises des communes - restauration du Château de Valère, étapes 5 et 6, Sion		198'000	-198'000
635 Subventions acquises de tiers - restauration du Château de Valère, étapes 5 et 6, Sion		77'000	-77'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'968'307	7'641'352	-673'045
P1103 Sites	3'724'313	80'079	3'644'234
313 Prestations des rapporteurs de la Commission des sites	40'000		40'000
562 Communes et associations intercommunales	40'000		40'000
565 Entreprises privées	10'000		10'000
566 Organisations privées à but non lucratif	35'000		35'000
567 Ménages privés	80'000		80'000
630 Confédération		80'000	-80'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'519'313	79	3'519'234
P1104 Mettre en place et administrer le Fonds FIGI	401'114	13'992'328	-13'591'214
426 Récupération de salaires		61'500	-61'500
426 Refacturation assurances		950'000	-950'000
426 Refacturation des salaires au FIGI (concierges, dames de nettoyage, apprentis)		8'974'000	-8'974'000
426 Refacturation des salaires au FIGI et autres frais		3'604'000	-3'604'000
489 Prélèvements liés aux investissements Fonds 21e siècle		360'000	-360'000
504 Investissement financés par le Fonds du 21e siècle	400'000		400'000
632 Recettes liées aux investissements Fonds 21e siècle		40'000	-40'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'114	2'828	-1'714
Total	30'122'900	22'605'800	7'517'100

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

OP 1
Promouvoir un approvisionnement
et une utilisation de l'énergie
favorisant le développement
durable
Fr. -76'241'100 net

GP 11
Production et approvisionnement
Fr. -86'394'030 net

GP 12
Consommation et efficacité
Fr. 10'152'930 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	77'251'031.49	94'109'800	112'738'300	18'628'500
30 Charges de personnel	3'670'179.70	4'227'300	4'681'600	454'300
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'687'699.60	2'001'800	2'035'200	33'400
34 Charges financières	73'580.50	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	30'459'857.45	33'778'600	43'550'300	9'771'700
36 Charges de transferts	7'539'769.61	9'088'000	8'971'000	-117'000
39 Imputations internes	33'819'944.63	45'014'100	53'500'200	8'486'100
4 Revenus	147'462'779.51	169'112'900	207'384'900	38'272'000
40 Revenus fiscaux	91'137'740.25	93'690'000	94'480'000	790'000
41 Patentes et concessions	8'999'275.90	7'570'000	22'170'000	14'600'000
42 Taxes et redevances	2'576'002.50	2'706'600	2'662'500	-44'100
44 Revenus financiers	10'057'702.40	11'503'200	14'463'200	2'960'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	237'818.73	7'909'400	12'960'600	5'051'200
46 Revenus de transferts	3'889'896.85	4'045'700	4'137'700	92'000
49 Imputations internes	30'564'342.88	41'688'000	56'510'900	14'822'900
Excédent de revenus	70'211'748.02	75'003'100	94'646'600	19'643'500
5 Dépenses d'investissement	29'680'655.00	40'980'500	42'943'800	1'963'300
56 Propres subventions d'investissement	29'680'655.00	40'980'500	42'943'800	1'963'300
6 Recettes d'investissement	20'952'695.77	26'275'800	24'538'300	-1'737'500
63 Subventions d'investissement acquises	20'952'695.77	26'275'800	24'538'300	-1'737'500
Dépenses nettes d'investissement	8'727'959.23	14'704'700	18'405'500	3'700'800
Excédent de financement	61'483'788.79	60'298'400	76'241'100	15'942'700

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Remarques
<p>35 (+9.8 mio) 1) Attribution plus élevée au Fds de préfinancement des FMV qui résulte des intérêts de ce fonds (+2.7 mio) 2) Attribution plus élevée au Fds de rachat des aménagements hydro-électriques qui résulte d'une attribution élevée relative à la rente de ressource pour les aménagements de Chippis-Rhône et Ernen-Mörel (+3.6 mio) ainsi que des intérêts de ce fonds (+3.5 mio).</p>
<p>39 (+8.5 mio) 1) Transferts liés au prélèvement dans le Fonds d'encouragement plus élevés (+5.1 mio) 2) Transferts liés à l'attribution aux deux Fonds hydrauliques plus élevés selon l'explication donnée sous la rubrique 35, mais sans les intérêts (+3.6 mio)</p>
<p>41 (+14.6 mio) Deux montants uniquement à encaisser en 2024 : les taxes initiales des deux aménagements Ernen-Moerel (+10.0 mio) et Chippis-Rhône (+4.6 mio)</p>
<p>44 (+3.0 mio) 1) Rente de ressource plus élevée pour l'aménagement Chippis-Rhône et première rente pour Ernen-Mörel (+3.7 mio). 2) Diminution prudente du dividende de FMV SA de 5% à 4% (-0.7 mio).</p>
<p>45 (+5.1 mio) Prélèvement au Fonds d'encouragement plus élevé pour assumer le financement des subventions d'investissement de 42.9 millions de francs (Programme Bâtiments) en 2024.</p>
<p>49 (+14.8 mio) 1) Transferts liés au prélèvement dans le Fonds d'encouragement plus élevés (+5.1 mio) 2) Transferts liés à l'attribution aux deux Fonds hydrauliques plus élevés selon l'explication donnée sous la rubrique 35 (+9.8 mio)</p>
<p>56 (+2.0 mio) Augmentation des versements dans le cadre du Programme Bâtiments</p>
<p>63 (-1.7 mio) Le montant apparaissant sous la rubrique 63 correspond à la somme des prélèvements aux comptes créanciers relatifs aux contributions globales fédérales en fonction des paiements effectués et de l'année des décisions.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	20.90	24.40	24.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant le développement durable en prenant en compte les coûts énergétiques reportés sur les consommateurs.		
Sous-objectifs politiques		
1	Réduire la consommation d'énergie par personne : [Agenda 2030, PIP, Prog gvta]	
1.1	par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.	
2	Améliorer la sécurité d'approvisionnement en basant de plus en plus celui-ci sur les ressources énergétiques renouvelables et indigènes :	
2.1	par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables,	
2.2	par la planification énergétique territoriale et la coordination de la distribution d'énergie,	
2.3	par l'exemplarité énergétique de l'Etat du Valais, en renonçant autant que possible aux énergies fossiles et en favorisant l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables.	
3	Améliorer la maîtrise de la chaîne de valeur énergétique :	
3.1	par la mise sur pieds des conditions-cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques,	
3.2	par l'usage des moyens d'action du canton en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique aux évolutions technologiques et réglementaires,	
3.3	par la maîtrise des énergies indigènes en exploitant de manière optimale le potentiel de production et de valeur ajoutée, ainsi qu'en visant une répartition et une utilisation responsables des revenus.	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Conduite et adaptation éventuelle des programmes de promotion énergétiques fortement financés par l'Office fédéral de l'énergie et soumis à ses exigences.	31.12.2024
	2 Soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées ou la HES-SO.	31.12.2024
	3 Elaboration d'un plan de communication consécutivement à l'adoption de la nouvelle législation sur l'énergie.	31.12.2024
	4 Soutien aux services de conseil en énergie communaux ou régionaux mis en place par les communes.	31.12.2024
	5 Mise en place d'un Centre de compétence pour la rénovation énergétique des bâtiments qui aurait la mission d'animer-coordonner-dynamiser la rénovation énergétique des bâtiments du parc immobilier du territoire cantonal.	31.12.2024
	6 Accompagnement des propriétaires dans leurs réflexions et leurs démarches en vue d'une rénovation.	31.12.2024
ad2	7 Soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes.	31.12.2024
	8 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts cantonaux au niveau de la politique énergétique fédérale.	31.12.2024
	9 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (selon les articles 83a et 83b Leaux et l'article 10 LFSP).	31.12.2024
	10 Réalisation progressive des mesures stratégiques communiquées dans le message de la loi sur l'énergie adressé au Grand Conseil.	31.12.2024
ad3	11 Gestion des nouvelles concessions et des retours de concessions.	31.12.2024
	12 Discussions avec les acteurs concernés en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique.	31.12.2024
	13 § Révision partielle de la législation cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques.	31.12.2026
	14 Prise en compte de la multifonctionnalité de l'eau dans les dossiers de retours des concessions.	31.12.2024
§ : Programme législatif		

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Consommation finale d'énergie par personne en kWh par an (sans la grande industrie) [L'indicateur correspondant à l'année précédente]	23'203	21'964	21'632	-332
2 Nombre de dossiers énergétiques préavisés	280	325	330	5
3 Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P ou MINERGIE-A ou CECB A/A, par an	97	120	120	0
4 ● Nombre de communes offrant du conseil en énergie directement ou indirectement	70	75	100	25
5 Nombre d'accompagnements terminés et payés (par an)		400	400	0
6 Sommes engagées dans le cadre du Programme Bâtiments (en mio Fr. par an)	41.3	42	45	3
<i>ad2</i> 7 Taux d'approvisionnement renouvelable et indigène (avec la grande industrie)	22%	32%	34%	2%
8 Production hydroélectrique moyenne nette (GWh par an)	9'779	9'700	9'700	0
9 Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (GWh par an) [l'indicateur correspondant à l'année précédente]	206	371	421	50
10 Nombre de communes disposant d'une planification énergétique territoriale	56	40	65	25
11 Pourcentage des assainissements (éclusées, migration libre du poisson, charriage) autorisés ou annulés (au total 120 installations)	8%	50%	50%	0%
<i>ad3</i> 12 Nombre de processus de retour de concession et/ou de préparation de concession en cours avec implication du Service de l'énergie et des forces hydrauliques	20	18	22	4
13 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (en mio Fr. par an)	90.5	93	93.8	0.8
14 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (en mio Fr. par an)	7.6	7.6	7.6	0
● : Agenda 2030				

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Production et approvisionnement	93'684'437	180'078'467	-86'394'030
P1101 Forces hydrauliques	92'654'998	180'068'407	-87'413'409
310 Divers	4'000		4'000
313 Accompagnement projets digitalisation	100'000		100'000
313 Divers mandats d'étude	188'000		188'000
313 Etudes pour application OEaux + Eaux (renaturation des eaux)	25'000		25'000
313 Expertises diverses concernant les redevances et le retour des concessions des droits d'eau	40'000		40'000
313 Impôt communal sur les redevances du Rhône	243'000		243'000
313 Stratégie eau	25'000		25'000
351 Attribution au Fonds de préfinancement des FMV	16'906'100		16'906'100
351 Attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques	26'644'200		26'644'200
360 Compensation pour perte d'impôts (part destinée à des communes)	335'000		335'000
361 Franc du paysage (part communale)	1'190'000		1'190'000
361 Franc du paysage (prélèvement par la Confédération)	1'270'000		1'270'000
363 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	4'300'000		4'300'000
398 Transfert pour l'attribution au Fonds de préfinancement des FMV	14'178'200		14'178'200
398 Transfert pour l'attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques	23'093'100		23'093'100
398 Transfert pour l'attribution au Fonds pour l'entretien et la correction des cours d'eau	3'262'800		3'262'800
401 Compensation pour perte d'impôts		670'000	-670'000
403 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		93'810'000	-93'810'000
412 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		7'570'000	-7'570'000
412 Taxes initiales pour Chippis-Rhône et Ernen-Mörel (selon l'art. 63 LFH-VS)		14'600'000	-14'600'000
421 Emoluments administratifs		84'000	-84'000
429 Participation des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		2'544'000	-2'544'000
441 Rente de ressource		11'660'000	-11'660'000
446 Dividende FMV SA		2'800'000	-2'800'000
461 Franc du paysage (contribution de la Confédération)		2'311'000	-2'311'000
461 Franc du paysage (contribution des communes)		460'000	-460'000
498 Transfert pour l'attribution au Fonds de préfinancement des FMV		16'906'100	-16'906'100
498 Transfert pour l'attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques		26'644'200	-26'644'200
Solde dépenses/recettes du produit	850'598	9'107	841'491
P1102 Autres énergies renouvelables	823'782	7'858	815'924
313 Divers mandats d'étude	40'000		40'000
313 Etude eaux souterraine et "Géothermie profonde"	50'000		50'000
Solde dépenses/recettes du produit	733'782	7'858	725'924
P1103 Transport, distribution et stockage	205'657	2'202	203'455

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP12 Consommation et efficacité	61'997'663	51'844'733	10'152'930
P1201 Formation	282'428	793	281'635
313 Mandats divers	130'400		130'400
Solde dépenses/recettes du produit	152'028	793	151'235
P1202 Programmes de promotion et parc immobilier	59'037'098	51'838'021	7'199'077
310 Divers	30'000		30'000
313 Mandats divers	135'000		135'000
313 Traitement des dossiers des programmes de promotion énergétiques	650'800		650'800
315 Traitement des dossiers des programmes de promotion énergétiques	50'000		50'000
398 Transfert pour le prélèvement du Fonds d'encouragement	12'960'600		12'960'600
451 Prélèvement du Fonds d'encouragement		12'960'600	-12'960'600
461 Contribution globale fédérale pour les frais d'exécution des programmes de promotion énergétiques		1'084'500	-1'084'500
463 Contribution globale fédérale pour les mesures indirectes des programmes de promotion énergétiques		282'200	-282'200
498 Transfert pour le prélèvement du Fonds d'encouragement		12'960'600	-12'960'600
562 Subventions accordées aux communes et syndicats dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	2'674'700		2'674'700
565 Subventions accordées aux entreprises privées dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	18'516'500		18'516'500
566 Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	77'600		77'600
567 Subventions accordées aux ménages privés dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	21'675'000		21'675'000
630 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion énergétiques		24'538'300	-24'538'300
Solde dépenses/recettes du produit	2'266'898	11'821	2'255'077
P1203 Collectivités publiques et secteurs économiques	2'661'247	5'832	2'655'415
363 Conseil en énergie / Information / concepts énergétiques pour les communes	380'000		380'000
363 Conseil en énergie / Information pour les institutions privées	853'000		853'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'428'247	5'832	1'422'415
P1204 Mobilité	16'890	87	16'803
Total	155'682'100	231'923'200	-76'241'100

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

ENERGIE:

Concernant le Programme Bâtiments, la loi fédérale sur l'énergie prévoit une contribution globale basée en partie sur la population. L'autre partie est liée au budget cantonal net multiplié avec un certain facteur (taux de contribution) défini par l'Office fédéral de l'énergie. Le crédit cantonal donnant droit à une contribution globale s'élève à 23.9 millions de francs pour 2024. Par conséquent, la recette fédérale sera de 17.8 millions de francs, plus la part relative à la population de 5.0 millions de francs, soit au total 22.8 millions de francs.

FORCES HYDRAULIQUES:

Le budget 2024 ainsi que la planification intégrée pluriannuelle se basent sur l'initiative parlementaire 19.443 (Girod) et acceptée le 01.10.2021. En conséquence, le taux maximal de redevance hydraulique reste à 110 francs par kilowatt théorique jusqu'à fin 2030.

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

OP 1
 Développer et exploiter un
 système d'information efficient,
 fiable et sécurisé
 Fr. 34'716'100 net

GP 11
 Gérer les systèmes d'information
 Fr. 34'716'100 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	33'317'550.17	35'322'900	36'611'600	1'288'700
30 Charges de personnel	14'047'612.65	14'677'100	14'997'700	320'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	18'055'561.96	20'462'700	21'430'800	968'100
34 Charges financières	42.50	200	200	0
38 Charges extraordinaires	1'000'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	214'333.06	182'900	182'900	0
4 Revenus	10'423'875.56	15'293'200	11'575'000	-3'718'200
42 Taxes et redevances	265'264.97	367'200	360'500	-6'700
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	8'593'304.82	13'464'800	9'679'500	-3'785'300
49 Imputations internes	1'565'305.77	1'461'200	1'535'000	73'800
Excédent de charges	22'893'674.61	20'029'700	25'036'600	5'006'900
5 Dépenses d'investissement	8'593'304.82	13'464'800	9'679'500	-3'785'300
50 Immobilisations corporelles	668'439.96	2'360'400	3'500'000	1'139'600
52 Immobilisations incorporelles	7'924'864.86	11'104'400	6'179'500	-4'924'900
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	8'593'304.82	13'464'800	9'679'500	-3'785'300
Insuffisance de financement	31'486'979.43	33'494'500	34'716'100	1'221'600

Remarques

Rubrique 31 :
 Renouvellement de certains équipements de télécommunications en fin de support et des contrats de location des fibres optiques dans plusieurs villes.
 Coûts induits de la stratégie informatique : maintenance des systèmes d'information.
 Rubriques 48, 50 et 52 :
 Montant prévu dans le cadre de la stratégie informatique. Les explications détaillées figureront dans le rapport annuel spécifique sur la stratégie informatique adressé au Grand Conseil.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	83.45	84.65	84.65

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Développer et exploiter un système d'information efficient, fiable et sécurisé		
Sous-objectifs politiques		
1	Gérer le système d'information	
1.1	Maintenir un haut niveau de sécurité des données et des systèmes d'information de l'État.	
1.2	Mettre à disposition de l'État une infrastructure technique résiliente, performante et évolutive correspondant aux attentes.	
1.3	Intégrer ou développer des solutions adaptées à nos usagers.	
1.4	Assurer la capacité de livraison des projets et des demandes.	
1.5	Fournir un soutien adéquat aux usagers internes en gérant notamment les demandes et acquisitions ainsi que les relations avec les fournisseurs, en assurant le support technique ainsi qu'en gérant les processus et portefeuilles des demandes et des projets.	
1.6	Mettre en place, suivre et faire évoluer la stratégie informatique.	
1.7	Mettre en œuvre les mesures digitales du Programme Gouvernemental et appuyer le Service de l'administration numérique (SAN) en matière technologique.	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Stratégie informatique: Evolution des plate-formes	31.12.2024
	2 Stratégie informatique: Evolution de la fonction informatique	31.12.2024
	3 Stratégie informatique: Appui aux projets métiers	31.12.2024
	4 Préparation de la nouvelle stratégie informatique qui prendra le relais de la stratégie actuelle qui se termine en 2024	30.09.2024
	5 ★ Implémentation de la gestion du cycle de vie des identités numériques et des accès y-relatifs (IAM)	31.12.2025
	6 Mettre à disposition des développeurs internes et externes une plateforme d'intégration et de déploiement accessible et documentée afin de les autonomiser autant que possible.	31.12.2027
	7 Renforcement et extension de l'infrastructure technique pour soutenir l'évolution future du poste de travail et l'environnement informatique pour le télétravail	31.12.2025
	8 Mise en service du nouveau Datacenter dans le bâtiment de la centrale d'engagement de Noës	30.06.2025
	9 Mise en service d'un 2ème Printcenter dans le futur bâtiment Eterpys à Conthey afin de garantir la continuité des activités	31.12.2025
	10 Développement de nouvelles applications en fonction des objectifs définis par les filières, groupe de travail pour la coordination de la demande informatique (GTD) et groupe de travail pour la coordination de la production informatique (GTP)	31.12.2027
	11 Migration des applications obsolètes vers des plateformes pérennes (SAP, Java)	31.12.2027
	12 Analyse, planification et déploiement de solutions basées sur la plateforme SAP S/4HANA	31.12.2027
	13 Etude et proposition de solutions efficaces aux demandes métiers et techniques suivant les décisions du GTD et du GTP	31.12.2027
	14 Fin de la mise en place puis exploitation d'un référentiel pour les personnes physiques et morales ainsi que les bâtiments (BDR)	31.12.2027
	15 Analyse d'opportunité : Transformation de l'administration en exploitant toutes les potentialités des technologies d'information et de communication (administration 4.0)	31.12.2027
	16 ★ Simplification des processus administratifs, déploiement de la cyberadministration et maintien d'un haut niveau de sécurité de l'administration contre les cyberattaques dans le cadre de la mise en œuvre de la « Stratégie informatique 2015-2025»	31.12.2025
	17 Assurer une coordination efficace avec le Service de l'administration numérique (SAN) pour toutes les initiatives et projets concernant les deux Services	31.12.2027
★ : Programme gouvernemental		

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Degré de réalisation des objectifs politiques, stratégiques et opérationnels.	85%	85%	75%	-10%
2 Nombre de directives/règlements de sécurité révisés	3	2	2	0
3 Nombre de réunions des instances stratégique et opérationnelle liées à la sécurité de l'information	6	6	6	0
4 Pourcentage d'utilisateurs internes touchés par une action de sensibilisation à la sécurité dans l'année	95. %	90%	95. %	5%
5 Nombre maximum d'incidents ayant engendré une interruption de service sur les applications critiques	2	5	5	0
6 Nombre d'exercices de déroulement du PCI (Plan de Continuité Informatique) effectués	1	1	1	0
7 Pourcentage de maintenances évolutives mises en production selon les plans établis	96%	50%	50%	0%
8 Taux de synchronisation de la BDR avec les registres sources	99.99%	98%	98%	0%
9 Pourcentage de services qui ont entrepris une démarche de connexion à la BDR (estimation)	52%	55%	60%	5%
10 Nombre d'heures d'indisponibilité des services réseau			9	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Gérer les systèmes d'information	46'291'100	11'575'000	34'716'100
P1101 Sécurité informatique	1'695'880	416'904	1'278'976
P1102 Infrastructures	27'236'217	5'541'062	21'695'155
P1103 Solutions	14'020'372	4'236'946	9'783'426
P1104 Architecture	3'338'631	1'380'088	1'958'543
Total	46'291'100	11'575'000	34'716'100

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE DE L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE

OP 1
 Développer la numérisation
 Fr. 2'332'700 net

GP 11
 Développement de l'offre de
 services numériques
 Fr. 2'332'700 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	659'711.96	1'538'400	1'788'900	250'500
30 Charges de personnel	424'010.65	692'900	753'900	61'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	114'631.60	712'500	724'500	12'000
36 Charges de transferts	120'605.00	133'000	310'000	177'000
39 Imputations internes	464.71	0	500	500
4 Revenus	0.00	4'300	6'200	1'900
42 Taxes et redevances	0.00	4'300	6'200	1'900
Excédent de charges	659'711.96	1'534'100	1'782'700	248'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	570'000	550'000	-20'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	570'000	550'000	-20'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	570'000	550'000	-20'000
Insuffisance de financement	659'711.96	2'104'100	2'332'700	228'600

Remarques

Rubrique 36: Augmentation en lien avec la hausse de la contribution à Administration numérique suisse

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	2.50	3.70	3.70

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Développer la numérisation afin de rendre plus rapides, simples et efficaces les démarches administratives de la population, des entreprises et des collectivités publiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Mettre en place, examiner et faire évoluer la gouvernance et la stratégie en matière de services numériques des autorités
- 2 Développer l'offre numérique de services publics [PIP]
- 3 Renforcer la collaboration du Canton et des communes dans le domaine du numérique
- 4 Réaliser les objectifs du Programme Gouvernemental en lien avec la numérisation de l'administration cantonale
- 5 Garantir une collaboration et des relations actives avec la Confédération et les autres cantons

SERVICE DE L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE

Mesures prioritaires					Délai
<i>ad1</i>	1 § Projet de loi sur les services numériques des autorités				31.03.2024
	2 Les ordonnances et les règlements relatifs au projet de loi sur les services numériques sont présentés au Conseil d'Etat				31.12.2024
<i>ad2</i>	3 Mise en ligne de la solution de portail pour les prestations des autorités				31.12.2024
	4 La solution de portail pour les prestations des autorités est étendue aux communes				31.12.2024
	§ : Programme législatif				
Indicateurs		Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad2</i>	1 Nombre de communes utilisant la solution de portail pour les prestations des autorités			5	
	2 Nombre de prestations disponibles sur la solution de portail pour les prestations des autorités			10	
<i>ad5</i>	3 Nombre de séances de la Conférence latine des directeurs du numérique (CLDN)	5	2	2	0
	4 Nombre de séances avec les instances fédérales et cantonales	12	10	10	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Développement de l'offre de services numériques	2'338'900	6'200	2'332'700
P1101 Gouvernance et stratégie	248'756	1'282	247'474
313 Ordonnances et règlements sur les services numériques	87'500		87'500
Solde dépenses/recettes du produit	161'256	1'282	159'974
P1102 Développement des services numériques	1'624'082	4'169	1'619'913
313 Exploitation des services numériques	550'000		550'000
520 Développement des services de base	550'000		550'000
Solde dépenses/recettes du produit	524'082	4'169	519'913
P1103 Communication	102'310	320	101'990
313 Communication	62'000		62'000
Solde dépenses/recettes du produit	40'310	320	39'990
P1104 Collaborations fédérale et intercantonale	363'752	429	363'323
Total	2'338'900	6'200	2'332'700

SERVICE DE STATISTIQUE ET DE PÉRÉQUATION

OP 1
Gérer les statistiques au niveau
cantonal et les péréquations
financières
Fr. -842'879'200 net

GP 11
Système cantonal de la
statistique publique
Fr. 1'209'512 net

GP 12
Péréquations financières
Fr. -844'088'712 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	109'507'354.67	114'896'000	114'016'100	-879'900
30 Charges de personnel	751'279.45	1'099'800	1'138'700	38'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	119'372.66	241'500	266'500	25'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	6'849'410.00	7'352'800	7'544'500	191'700
36 Charges de transferts	62'916'956.00	66'371'100	65'261'500	-1'109'600
39 Imputations internes	38'870'336.56	39'830'800	39'804'900	-25'900
4 Revenus	69'769'285.65	917'635'100	956'895'300	39'260'200
42 Taxes et redevances	2'919.65	6'200	9'300	3'100
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	3'460'664.00	3'133'400	2'480'800	-652'600
46 Revenus de transferts	27'436'840.00	874'666'000	914'601'600	39'935'600
49 Imputations internes	38'868'862.00	39'829'500	39'803'600	-25'900
Excédent de revenus	-39'738'069.02	802'739'100	842'879'200	40'140'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	-39'738'069.02	802'739'100	842'879'200	40'140'100

Remarques

Rubrique 36 : Diminution de la répartition aux communes bénéficiaires (péréquation des ressources, compensation des charges et fonds de rigueur) et diminution de la part cantonale au fonds de rigueur de la péréquation intercantonale

Rubrique 45 : Diminution du prélèvement dans le fonds de rigueur de la péréquation intercommunale pour les cas de rigueur et les fusions de commune

Rubrique 46 : Augmentation des recettes brutes de la péréquation financière intercantonale

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	5.00	7.00	7.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Conduire les travaux statistiques selon la loi ad hoc et gérer les affaires financières générales liées aux péréquations financières				
Sous-objectifs politiques				
1	Mettre à disposition des autorités et de la collectivité dans son ensemble des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables, cohérentes et actuelles			
2	Collaborer avec les autorités fédérales à la gestion du système de péréquation financière intercantonale			
3	Gérer le système de péréquation financière intercommunale			
Mesures prioritaires				Délai
ad3	1 Etablir le 3ème rapport d'efficacité sur la péréquation financière intercommunale pour la période 2019-2023			03.03.2024
Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1		31.03.23	31.12.24	
ad2		63.8%	65.2%	1.4%
		2'100	2'506	406
ad3		20%	20%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Système cantonal de la statistique publique	1'217'564	8'052	1'209'512
P1101 Statistiques fédérale et cantonale	1'028'634	6'802	1'021'832
P1102 Recherche, développement et assurance-qualité	188'930	1'250	187'680
GP12 Péréquations financières	112'798'536	956'887'248	-844'088'712
P1201 Péréquation financière intercantonale	2'477'485	886'505'345	-884'027'860
462 Péréquation : a) péréquation des ressources		720'021'000	-720'021'000
462 Péréquation : b) compensation des charges socio-démographiques		8'421'000	-8'421'000
462 Péréquation : c) mesures d'atténuation temporaires		8'131'000	-8'131'000
462 Péréquation : d) compensation des charges géo-topographiques		78'447'000	-78'447'000
462 Péréquation : e) contribution supp. RFFA		71'485'000	-71'485'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'477'485	345	2'477'140
P1202 Péréquation financière intercommunale	110'321'051	70'381'903	39'939'148
351 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation des cas de rigueur	7'544'500		7'544'500
362 Part des communes au fonds de péréquation intercommunale	62'836'500		62'836'500
398 Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	39'803'600		39'803'600
451 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation des cas de rigueur		2'480'800	-2'480'800
463 Part des communes au fonds de péréquation intercommunale		28'096'600	-28'096'600
498 Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		39'803'600	-39'803'600
Solde dépenses/recettes du produit	136'451	903	135'548
Total	114'016'100	956'895'300	-842'879'200

**Département de la santé, des affaires
sociales et de la culture (DSSC)**
**Compte 2022
Fr.**
**Budget 2023
Fr.**
**Budget 2024
Fr.**
**Ecart 23/24
Fr.**
VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	1'352'778'926.55	1'367'979'000	1'515'860'900	147'881'900
Revenus et recettes	420'061'376.20	400'948'600	462'285'600	61'337'000
Insuffisance de financement	932'717'550.35	967'030'400	1'053'575'300	86'544'900

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service de la santé publique	644'631'823.75	670'600'000	727'576'900	56'976'900
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	6'317'667.76	6'598'200	6'805'500	207'300
Service de l'action sociale	181'083'876.06	189'799'400	213'105'200	23'305'800
Service de la culture	46'724'450.60	41'838'400	45'717'100	3'878'700
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	5'264'878.80	7'275'300	7'265'600	-9'700
Service des poursuites et faillites	-7'349'451.74	-8'530'800	-6'937'000	1'593'800
Office cantonal de l'égalité et de la famille	1'785'646.34	1'614'100	1'613'600	-500
Subventionnement des assurances sociales	54'258'658.78	57'835'800	58'428'400	592'600
Insuffisance de financement	932'717'550.35	967'030'400	1'053'575'300	86'544'900

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	77'452'795.44	76'034'800	94'565'100	18'530'300
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	81'303'310.15	68'367'200	97'430'600	29'063'400
34	Charges financières	115'731.79	228'800	97'200	-131'600
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	5'023'777.69	4'809'600	4'809'600	0
36	Charges de transferts	1'169'986'280.80	1'199'820'100	1'299'061'300	99'241'200
38	Charges extraordinaires	857'612.00	0	0	0
39	Imputations internes	2'569'318.82	1'775'300	1'803'200	27'900
40	Revenus fiscaux	16'955.05	13'600	13'400	-200
41	Patentes et concessions	800.00	5'000	0	-5'000
42	Taxes et redevances	57'909'848.22	56'606'300	57'455'100	848'800
44	Revenus financiers	13'084'372.47	13'211'100	15'651'600	2'440'500
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	6'446'670.85	6'894'200	7'540'800	646'600
46	Revenus de transferts	336'255'862.63	318'432'800	375'892'200	57'459'400
48	Revenus extraordinaires	685'535.30	0	0	0
49	Imputations internes	3'164'291.81	2'872'900	2'931'100	58'200
	Total charges	1'337'308'826.69	1'351'035'800	1'497'767'000	146'731'200
	Total revenus	417'564'336.33	398'035'900	459'484'200	61'448'300
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	919'744'490.36	952'999'900	1'038'282'800	85'282'900

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	1'752'613.42	2'257'400	3'490'000	1'232'600
52	Immobilisations incorporelles	1'121'000.69	3'214'300	963'800	-2'250'500
55	Participations et capital social	1'000.00	0	0	0
56	Propres subventions d'investissement	12'595'485.75	11'471'500	13'640'100	2'168'600
63	Subventions d'investissement acquises	2'162'867.22	2'585'700	2'342'400	-243'300
64	Remboursements de prêts	35'000.00	0	0	0
66	Remboursements de propres subventions d'investissement	299'172.65	327'000	459'000	132'000
	Total dépenses	15'470'099.86	16'943'200	18'093'900	1'150'700
	Total recettes	2'497'039.87	2'912'700	2'801'400	-111'300
	Investissements nets	12'973'059.99	14'030'500	15'292'500	1'262'000

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

OP 1
Contribuer à la promotion, à la
sauvegarde et au rétablissement
de la santé humaine
Fr. 727'576'900 net

GP 11 Santé publique Fr. 11'910'096 net	GP 12 Domaine hospitalier Fr. 439'287'687 net	GP 13 Domaine extra hospitalier Fr. 153'161'894 net	GP 14 Réduction individuelle des primes LAMal Fr. 123'217'223 net
---	---	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	774'486'120.97	801'632'200	872'014'800	70'382'600
30 Charges de personnel	4'996'111.56	5'322'300	5'562'900	240'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'608'492.07	1'941'600	1'610'500	-331'100
34 Charges financières	51.65	100	100	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	117'569.94	0	0	0
36 Charges de transferts	767'649'983.08	794'305'300	864'778'600	70'473'300
39 Imputations internes	113'912.67	62'900	62'700	-200
4 Revenus	137'961'676.99	139'112'700	151'724'400	12'611'700
40 Revenus fiscaux	5'485.05	5'600	5'400	-200
42 Taxes et redevances	3'818'356.25	798'100	825'700	27'600
44 Revenus financiers	11'628'746.95	11'618'600	11'618'300	-300
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	2'700.00	414'600	360'000	-54'600
46 Revenus de transferts	120'773'651.33	124'690'400	137'225'000	12'534'600
49 Imputations internes	1'732'737.41	1'585'400	1'690'000	104'600
Excédent de charges	636'524'443.98	662'519'500	720'290'400	57'770'900
5 Dépenses d'investissement	8'406'552.42	8'407'500	7'745'500	-662'000
50 Immobilisations corporelles	1'402'613.42	1'807'400	600'000	-1'207'400
52 Immobilisations incorporelles	420'000.00	150'000	0	-150'000
56 Propres subventions d'investissement	6'583'939.00	6'450'100	7'145'500	695'400
6 Recettes d'investissement	299'172.65	327'000	459'000	132'000
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	299'172.65	327'000	459'000	132'000
Dépenses nettes d'investissement	8'107'379.77	8'080'500	7'286'500	-794'000
Insuffisance de financement	644'631'823.75	670'600'000	727'576'900	56'976'900

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Remarques
<p>Rubr. 30, Charges de personnel (+0.2 mio): Selon la remarque sous le point relatif au personnel, la hausse s'explique principalement par la création d'un EPT.</p>
<p>Rubr. 31, Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (-0.3 mio): La baisse résulte de l'adaptation des loyers du service (moins de surfaces louées) et de l'adaptation de la rubrique au niveau du compte 2022.</p>
<p>Rubr. 36, Charges de transfert (+70.5 mios): Les principaux écarts entre les budgets 2023 et 2024 concernent les réductions de primes de l'assurance-maladie (+11.1 mios), les frais administratifs pour la gestion des RIP (+0.3 mio), l'Hôpital du Valais (+31.4 mios), l'Hôpital Riviera-Chablais (+3.1 mios), les Cliniques privées (+3.5 mios), les hospitalisations hors canton (+1.1 mio), l'ICH (+1 mio), les CMS (+4.5 mios), les EMS (+6.7 mios), les foyers de jour (+0.5 mio), l'OCVS (+4 mios), le financement des résidences de soins palliatifs (+0.5 mio), les centres SIPE (+0.4 mio), le projet concernant le Masterplan (+0.8 mio) et le projet de financement des soins de transition (+0.7 mio).</p>
<p>Rubr. 46, Revenus de transfert (+12.5 mios): L'écart s'explique par l'adaptation de la part fédérale aux RIP à l'augmentation des coûts.</p>
<p>Rubr. 50, Immobilisations corporelles (-1.2 mio): L'écart s'explique par la fin des travaux de l'Hôpital de Monthey.</p>
<p>Rubr. 52, Immobilisations incorporelles (-0.2 mio): L'écart résulte de la fin des travaux informatiques pour la refonte de la gestion des RIP.</p>
<p>Rubr. 56, Propres subventions d'investissement (+0.7 mio): La rubrique a été adaptée en fonction des travaux dans les EMS (+0.2 mio) et des investissements prévus par l'OCVS (+0.5 mio).</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	30.60	32.10	33.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
1 EPT de collaborateur économique (soins palliatifs)

OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes	
Sous-objectifs politiques	
1	Développer et assurer la mise en œuvre des politiques de santé publique en collaboration avec les partenaires concernés
1.1	Organiser, coordonner et contrôler la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses, notamment en transmettant régulièrement les informations nécessaires à la population
1.2	Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
1.3	Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
1.4	Amener les institutions sanitaires, les fournisseurs de soins, les entreprises de secours et les professionnels de la santé à collaborer activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients
1.5	Renforcer une approche globale et préventive de la santé en tenant compte des facteurs déterminants (niveau de formation, situation sociale, situation environnementale, habitudes alimentaires, activités physiques, habitudes de mobilité, genre, risques de pandémies)
1.6	Favoriser des organismes associatifs reconnus d'utilité publique œuvrant pour la promotion, la prévention et la formation dans le domaine des premiers secours.
2	Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients [Agenda 2030]
2.1	Mettre en œuvre la planification hospitalière adoptée par le Conseil d'Etat en application des dispositions fédérales
2.2	Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
2.3	Examiner les demandes d'hospitalisation hors canton et en assurer le financement
3	Garantir une prise en charge extra-hospitalière répondant aux besoins des patients [Agenda 2030]
3.1	Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
3.2	Renforcer la coordination entre les institutions sanitaires par l'intermédiaire du SECOSS
3.3	Favoriser le soutien aux proches aidants et aux bénévoles qui leur viennent en aide
3.4	Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux entreprises de secours reconnues dans la planification
4	Garantir les prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
4.1	Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
4.2	Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Amélioration de la qualité des soins, de la sécurité des patients et de l'efficacité des prestations grâce aux nouvelles technologies, par exemple en introduisant le dossier électronique du patient dans le cadre d'un partenariat intercantonal	31.12.2025
	2 Développement et mise en oeuvre du plan d'action pour la médecine ambulatoire (Masterplan) : maison de garde à Sion	31.12.2024
	3 Mise en oeuvre des dispositions fédérales en matière de limitation du nombre de médecins qui fournissent des prestations ambulatoires à charge de l'assurance maladie obligatoire (art. 55a LAMal)	30.06.2025
	4 Mise en oeuvre du projet de renforcement de la santé bucco-dentaire au profit des groupes à risque, notamment les mesures concernant les personnes âgées en EMS et les jeunes et adolescents	31.12.2025
<i>ad2</i>	5 Suivi de la mise en oeuvre du plan de retour à l'équilibre financier du centre hospitalier de l'hôpital Riviera-Chablais (HRC)	31.12.2025
	6 ★ Revalorisation des conditions de travail du personnel des soins dans l'Hôpital du Valais	31.12.2025
	7 Evaluation des besoins en soins somatiques aigus dans le cadre de la planification hospitalière	31.12.2024
<i>ad3</i>	8 Création d'une nouvelle centrale d'engagement regroupant sous un même toit tous les partenaires : police - pompiers - sanitaire - urgences internationales	31.12.2024
	9 Mise en oeuvre de la nouvelle planification en matière de soins de longue durée (EMS et soins à domicile)	31.12.2025
	10 Mise en place d'une convention collective de travail (CCT) pour le personnel des EMS et des CMS	31.12.2025
	11 ★ Renforcement du soutien des proches aidants par le biais d'offres de relève accessibles géographiquement et financièrement	31.12.2025
	12 § Révision de la loi cantonale sur les soins de longue durée (LSLD) (805.1)	31.12.2025

★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1 1  Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	535	600	700	100
2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique)	21.1	24.4	27	2.6
3  Nombre de carnets à souche délivrés (prescription médicale de stupéfiants)	1'009	1'000	1'000	0
4 Nombre de contrôles effectués dans les pharmacies et drogueries	15	15	15	0
5  Nombre de déclarations de maladies transmissibles hors COVID-19 (y compris déclarations complémentaires)	2'788	1'950	2'000	50
6  Nombre de décisions rendues en matière de levée du secret professionnel médical	190	255	250	-5
7 Nombre de semaines de stage et d'apprentissage pour les professions du domaine « soins et assistance » (soins infirmiers (HES et ES), ASSC, ASE, ASA) (nouvel indicateur 2023)		24'000	24'000	0
8 Nombre d'autorisations à facturer à charge de l'assurance-maladie obligatoire (2022=380) (nouvel indicateur en 2024)			400	
ad2 9  Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton consécutives à des urgences ou lorsque la prestation n'est pas disponible en Valais	4'695	4'997	5'181	184
10  Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton suite au libre choix de l'hôpital	3'343	3'338	3'390	52
11 Nombre de factures payées concernant les hospitalisations hors canton effectives	6'878	6'982	7'464	482
12 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine hospitalier par habitant selon l'année de référence 2012=100%	120.31%	122.6%	134.5%	11.9%
13 Contrôle du respect des listes hospitalières et mandats de l'année n-2	31.12.22	31.12.23	31.12.24	
14 Evaluation des contrats de prestations des hôpitaux de l'année n-2	16.12.22	31.12.23	31.12.24	
15 Contrôle du respect de la liste des prestations à fournir en ambulatoire plutôt qu'en stationnaire dans les hôpitaux	31.12.22	31.12.23	31.12.24	
16  Nombre de médecins assistants en stage en cabinet subventionnés par le Service de la santé publique (Cursus romand de médecine générale)	11	15	15	0
17 Nombre de procédures tarifaires traitées (conventions tarifaires approuvées et fixation d'autorité)	7	5	6	1
ad3 18 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine extrahospitalier par habitant selon l'année de référence 2012=100%	103.58%	108.9%	120.4%	11.5%
19 Nombre de lits de court séjour reconnus au 31 décembre	109	127	127	0
20  Nombre de projets de transformation/agrandissement/rénovation/nouveau EMS en cours au 31.12	13	13	14	1
21 Nombre de rapports de contrôle délivrés pour les institutions de soins de longue durée	11	25	25	0
22  Nombre de patients pris en charge hors canton pour des soins de longue durée	39	60	88	28
23  Nombre de demandes d'autorisation pour les prix de pension en EMS	36	10	10	0

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad3 24 Nombre de lits de long séjour reconnus au 31 décembre	3'307	3'356	3'382	26
25 Publication d'un monitoring sur la mise en œuvre de la planification des soins de longue durée		31.12.23	31.12.24	
ad4 26  Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	23.8%	24.5%	21.5%	-3%
27  Nombre de recours et réclamations traités dans le cadre de la réduction individuelle des primes	60	45	80	35
28 Nombre de demandes de remboursements de subsides octroyés à tort	295	330	250	-80

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Santé publique	14'882'516	2'972'420	11'910'096
P1101 Médecin cantonal	321'975	24'961	297'014
P1102 Prévention et promotion de la santé	10'584'189	2'486'409	8'097'780
363 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	2'050'000		2'050'000
363 Régulation médicale	380'000		380'000
363 Santé scolaire	2'150'000		2'150'000
363 SIPE	2'920'000		2'920'000
463 Santé scolaire		410'000	-410'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'084'189	2'076'409	1'007'780
P1103 Epidémiologie	2'163'290	24'755	2'138'535
P1104 Surveillance professions de la santé	1'291'449	353'222	938'227
P1105 Surveillance des médicaments	521'613	83'073	438'540
GP12 Domaine hospitalier	451'146'322	11'858'635	439'287'687
P1201 Hôpital du Valais	295'048'351	10'778'846	284'269'505
363 HVS - Subventions d'exploitation	280'084'000		280'084'000
447 HVS - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		10'600'000	-10'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	14'964'351	178'846	14'785'505
P1202 Hôpital Riviera-Chablais	36'268'307	994'501	35'273'806
363 HRC - Subventions d'exploitation	36'000'000		36'000'000
447 HRC - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		973'700	-973'700
Solde dépenses/recettes du produit	268'307	20'801	247'506
P1203 Cliniques privées	44'946'792	19'763	44'927'029
363 CIC Saxon	6'000'000		6'000'000
363 Clinique bernoise de Montana	6'600'000		6'600'000
363 Clinique de Valère	15'000'000		15'000'000
363 Clinique genevoise de Montana	2'000'000		2'000'000
363 Clinique lucernoise de Montana	2'800'000		2'800'000
363 Clinique romande de réadaptation	6'600'000		6'600'000
363 Leukerbad Clinic	2'900'000		2'900'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'046'792	19'763	3'027'029
P1204 Hospitalisation hors canton	74'882'872	65'525	74'817'347
315 Abraxas (logiciel HHC)	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	74'802'872	65'525	74'737'347

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP13 Domaine extra hospitalier	161'107'789	7'945'895	153'161'894
P1301 Etablissements médico-sociaux	75'547'493	1'595'076	73'952'417
363 Financement des EMS	58'700'000		58'700'000
Solde dépenses/recettes du produit	16'847'493	1'595'076	15'252'417
P1302 Soins à domicile	56'004'562	32'450	55'972'112
363 Financement des CMS	55'579'000		55'579'000
Solde dépenses/recettes du produit	425'562	32'450	393'112
P1303 Organisation des secours (OCVS)	21'172'768	6'301'937	14'870'831
363 OCVS - Subventions d'exploitation	19'430'000		19'430'000
463 Participations communales à l'OCVS		5'829'000	-5'829'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'742'768	472'937	1'269'831
P1304 Médecine ambulatoire	3'923'909	7'280	3'916'629
363 Assistanat en cabinet	550'000		550'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'373'909	7'280	3'366'629
P1305 Coordination interinstitutionnelle	2'134'492	6'240	2'128'252
363 Service de coordination socio-sanitaire (SECOSS)	2'000'000		2'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	134'492	6'240	128'252
P1306 Observatoire de la santé	2'324'565	2'912	2'321'653
363 Observatoire valaisan de la santé	2'287'000		2'287'000
Solde dépenses/recettes du produit	37'565	2'912	34'653
GP14 Réduction individuelle des primes LAMal	252'623'673	129'406'450	123'217'223
P1401 Réduction individuelle des primes LAMal	252'623'673	129'406'450	123'217'223
363 Subventions aux assurés	250'300'000		250'300'000
463 Subventions de la Confédération		129'400'000	-129'400'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'323'673	6'450	2'317'223
Total	879'760'300	152'183'400	727'576'900

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

OP 1
Maîtriser la sécurité des denrées,
des produits toxiques, les
épizooties et protéger les animaux
Fr. 6'805'500 net

GP 11
Denrées alimentaires et objets
usuels
Fr. 3'759'455 net

GP 12
Contrôle du commerce des
produits chimiques
Fr. 198'129 net

GP 13
Santé animale et protection des
animaux
Fr. 2'847'916 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	8'438'299.04	8'377'700	8'667'000	289'300
30 Charges de personnel	5'883'351.35	6'008'800	6'209'100	200'300
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'994'893.21	2'165'000	2'254'500	89'500
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	5'100.00	0	0	0
36 Charges de transferts	121'290.85	169'300	174'300	5'000
39 Imputations internes	433'663.63	34'600	29'100	-5'500
4 Revenus	2'120'631.28	1'779'500	1'861'500	82'000
40 Revenus fiscaux	4'599.00	0	0	0
41 Patentes et concessions	800.00	5'000	0	-5'000
42 Taxes et redevances	1'997'916.48	1'614'500	1'741'500	127'000
44 Revenus financiers	461.05	0	0	0
49 Imputations internes	116'854.75	160'000	120'000	-40'000
Excédent de charges	6'317'667.76	6'598'200	6'805'500	207'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	6'317'667.76	6'598'200	6'805'500	207'300

Remarques

Rubr. 31: +89'500

Les charges telles que l'entretien des appareils de laboratoire et l'achat du matériel nécessaire pour la réalisation des analyses ont considérablement augmenté ces deux dernières années. Accroissement des coûts liés au programme national de surveillances des substances étrangère (NFUP) annoncé pour 2024.

Rubr. 42: +127'000

Adaptation des recettes suite aux résultats des comptes 2021 et 2022.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	36.90	37.90	37.90

Nombre de postes à l'organigramme

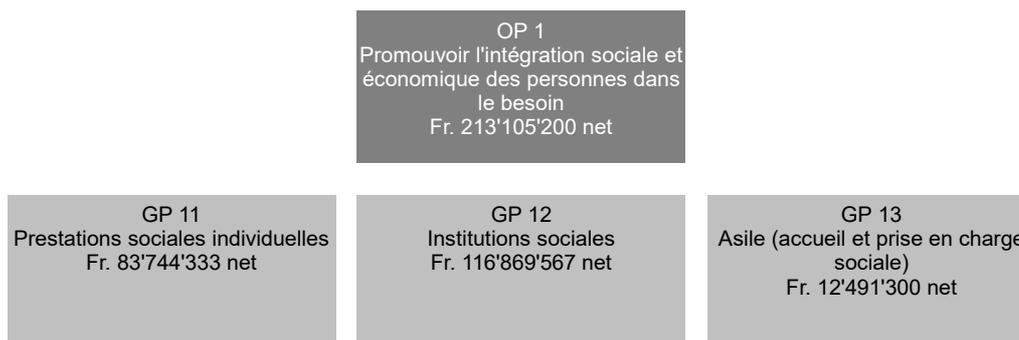
OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires et objets usuels, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien-être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales.		
Sous-objectifs politiques		
1	Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie.	
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires et objets usuels dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, distributeurs d'eau).	
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur.	
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires.	
1.4	Soutenir les produits AOC/AOP/IGP valaisans en contrôlant la conformité.	
1.5	Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échanges des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, entretien d'un système informatique commun).	
1.6	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publics et en prévenant la transmission d'agents pathogènes.	
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses et défendre la population contre le danger du Radon dans le but de protéger la population et son milieu de vie avec les ressources disponibles.	
2.1	Assurer par contrôle la conformité des substances et préparations dangereuses mises sur le marché selon les ressources mises à disposition.	
2.2	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe atomique, bactériologique et chimique (ABC), dans le domaine des denrées alimentaires.	
2.3	Assurer la protection de la population contre le danger du Radon.	
3	Lutter contre les épizooties, veiller à la bientraitance des animaux, s'occuper des affaires canines et contrôler les denrées alimentaires d'origine animale.	
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties, en particulier les zoonoses.	
3.2	Contrôler les détentions d'animaux de rente, les transports et l'abattage. Donner suite aux dénonciations du public de cas de maltraitance animale.	
3.3	Prévenir les accidents par morsures de chiens, prendre les mesures lors de cas de morsures avérés, contrôler les importations de chiens, contrôler les formations obligatoires de chiens.	
3.4	Usage adéquat des médicaments vétérinaires, contrôles des viandes en abattoirs et contrôle de l'hygiène dans la production laitière, contrôle des mielleries.	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Poursuivre la campagne cantonale d'inspection sur les solariums en Valais initiée en 2023 (Loi d'application de la Loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son - LRNIS).	31.12.2024
	2 Effectuer des campagnes sur les PFAS.	31.12.2024
	3 Effectuer des campagnes sur le germe pathogène Listeria.	31.12.2024
	4 Effectuer des analyses sur les boissons (p.e. mycotoxines, métaux lourds, histamine)	31.12.2024
ad3	5 Organisation et mise en oeuvre de l'éradication officielle fédérale du piétin de 2024.	31.12.2024

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1 1  Nombre d'échantillons analysés en microbiologie et chimie.	10'096	10'000	10'000	0
2  Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité.	5	10	10	0
3  Taux de lacunes graves des non conformités des inspections effectuées par l'inspectorat des denrées alimentaires.	5.3%	3%	3%	0%
4 Nombre d'échantillons d'eau de piscines et de baignades analysés par année.	1'677	1'650	1'650	0
5 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des piscines (autorisation et/ou suivi de non conformité).	110	90	90	0
6 Pourcentage des inspections effectuées dans les établissements alimentaires, conformément à la législation nationale sur les denrées alimentaires (fréquence des inspections conformément au plan de contrôle national, soit 100%).	85.9%	83.%	90%	7%
7 Nombre d'analyses de Listeria (nouveau 2024).	40	40	50	10
8 Nombre d'établissements inspectés (nouveau 2024).			2'800	
9 Nombre d'inspections réalisées (nouveau 2024).			3'500	
10 Nombre d'analyses concernant les PFAS (nouveau 2024).			50	
11 Nombre de boissons analysées (nouveau 2024).			100	
12 Nombre de denrées alimentaires analysées pour les métaux (nouveau 2024).			30	
13 Nombre de nouveaux paramètres validés au laboratoire (nouveau 2024).			20	
ad2 14 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des produits chimiques selon la loi cantonale sur les produits chimiques.	145	90	90	0
ad3 15  Nombre de procédures administratives correctives suite aux contrôles vétérinaires officiels (CVO).	51	50	50	0
16  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la santé animale.	419	200	200	0
17  Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure.	187	150	150	0
18  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine des affaires canines (hors protection des animaux).	413	300	300	0
19  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux suite à des annonces / dénonciations.	407	450	450	0
20  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux concernant des demandes d'autorisation.	106	100	100	0
21  Nombre de CVO en agriculture (25% des exploitations).	707	435	435	0
22 Pourcentage de vétérinaires dont l'activité peut être surveillée dans le domaine des antibiotiques et de l'importation des Médv (nouveau 2023).			10%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	5'264'337	1'504'882	3'759'455
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	2'357'972	367'869	1'990'103
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	2'419'327	873'600	1'545'727
P1103 Inspection des piscines et analyse de l'eau	487'038	263'413	223'625
GP12 Contrôle du commerce des produits chimiques	201'861	3'732	198'129
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	190'809	3'587	187'222
P1202 Protection atomique et chimique	11'052	145	10'907
GP13 Santé animale et protection des animaux	3'200'802	352'886	2'847'916
P1301 Santé animale	1'447'886	41'233	1'406'653
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	49'353	361	48'992
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	1'257'449	149'485	1'107'964
P1304 Denrées alimentaires - Contrôle de la viande	446'114	161'807	284'307
Total	8'667'000	1'861'500	6'805'500

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	340'272'073.27	324'912'600	397'632'700	72'720'100
30 Charges de personnel	31'988'549.05	28'877'000	45'634'800	16'757'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	53'087'932.68	38'092'200	67'828'200	29'736'000
34 Charges financières	36'013.57	23'700	40'000	16'300
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
36 Charges de transferts	252'301'651.39	255'858'000	282'028'000	26'170'000
38 Charges extraordinaires	737'612.00	0	0	0
39 Imputations internes	120'314.58	61'700	101'700	40'000
4 Revenus	164'052'877.43	139'963'200	188'887'500	48'924'300
42 Taxes et redevances	23'429'111.69	22'607'200	24'841'700	2'234'500
44 Revenus financiers	1'557'357.00	1'559'000	3'994'000	2'435'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	1'778'985.90	2'000'000	2'000'000	0
46 Revenus de transferts	136'601'887.54	113'797'000	158'051'800	44'254'800
48 Revenus extraordinaires	685'535.30	0	0	0
Excédent de charges	176'219'195.84	184'949'400	208'745'200	23'795'800
5 Dépenses d'investissement	7'062'547.44	7'435'700	6'702'400	-733'300
50 Immobilisations corporelles	350'000.00	350'000	0	-350'000
52 Immobilisations incorporelles	701'000.69	2'064'300	207'800	-1'856'500
56 Propres subventions d'investissement	6'011'546.75	5'021'400	6'494'600	1'473'200
6 Recettes d'investissement	2'197'867.22	2'585'700	2'342'400	-243'300
63 Subventions d'investissement acquises	2'197'867.22	2'585'700	2'342'400	-243'300
Dépenses nettes d'investissement	4'864'680.22	4'850'000	4'360'000	-490'000
Insuffisance de financement	181'083'876.06	189'799'400	213'105'200	23'305'800

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Remarques
<p>Rubr. 30 : +16.8 mios Engagement de personnel d'encadrement pour faire face aux présences importantes de RA dans le contexte de la crise ukrainienne et migratoire. Ces engagements sont partiellement compensés par les forfaits versés par le Secrétariat d'Etat aux Migrations (rubr. 46).</p>
<p>Rubr. 31 : +29.7 mios L'augmentation est liée principalement à une augmentation des coûts de l'Office de l'asile en lien avec la crise ukrainienne et migratoire (+26.3 mios), ainsi qu'à la mise en application des conventions FIGI avec le SIP pour les bâtiments de la Castalie (+2.4 mios).</p>
<p>Rubr. 36: +26.2 mios L'écart budgétaire provient principalement d'une hausse des subventions dans le domaine du handicap pour 20 mios (compensation du renchérissement 2023 et renchérissement 2024, ouverture de places dans les institutions spécialisées et maintien à domicile) ainsi qu'une hausse des coûts liée au maintien des présences de personnes relevant du domaine de l'asile (5 mios). Le solde, soit 1.1 mios s'explique principalement par une hausse des prestations LAVI.</p>
<p>Rubr. 42 : +2.2 mios Augmentation du nombre de personnes encadrées par l'OASI (F+7 et requérants NEM/déboutés) à charge de l'OCPS.</p>
<p>Rubr. 44 : +2.4 mios Hausse du loyer de la Castalie suite à la mise en application des conventions FIGI conclues avec le SIP.</p>
<p>Rubr. 46 : +44.3 mios Principalement hausse des forfaits reçus de la Confédération en lien avec la crise ukrainienne et migratoire.</p>
<p>Rubr. 50-56 : -0.7 mio Projets informatiques pour le développement et l'implémentation du logiciel de gestion de l'aide sociale financé par des prélèvements sur les financements spéciaux art. 22 LGCAF (-2.2 mios) Hausse des subventions d'investissements pour les institutions spécialisés dans le domaine du handicap selon la planification pluri-annuelle (+1.5 mios).</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	100.50	101.20	101.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE**Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille****Sous-objectifs politiques**

- 1 Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11)
 - 1.1 Développer, maintenir et contrôler un système d'insertion socio-professionnelle en Valais en vérifiant la mise en application de l'aide sociale par les CMS et les communes
 - 1.2 Assurer un soutien aux victimes d'infractions (LAVI)
 - 1.3 Octroyer des avances aux créanciers-ères en difficulté et recouvrer les pensions alimentaires impayées
 - 1.4 Assurer le développement d'une politique en faveur des personnes âgées
- 2 Soutenir, planifier et coordonner les activités et prestations des institutions et organisations du domaine social. (GP12)
 - 2.1 Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap
 - 2.2 Favoriser le soutien à domicile en mettant à disposition des institutions le financement nécessaire pour développer cette prestation
 - 2.3 Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en reconnaissant le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
- 3 Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés (GP13)
 - 3.1 Assurer l'hébergement et l'assistance des requérants d'asile et des réfugiés attribués au canton
 - 3.2 Développer l'insertion socio-professionnelle des personnes appelées à demeurer en Suisse (application de l'Agenda Intégration en Valais)
 - 3.3 Développer la prise en charge spécifique des personnes vulnérables ou en difficulté dépendant du secteur de l'asile afin de maintenir la cohésion sociale (application de l'Agenda Intégration en Valais)

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesures prioritaires		Délag
ad1	1 ★ Analyse d'opportunit� : Transfert des b�n�ficiaires de l'aide sociale en formation vers le dispositif de bourses et pr�ts d'�tudes	31.12.2025
	2 Analyse d'opportunit� sur la mise en �uvre d'une structure de conseil concernant l'adaptation du logement des g�n�rations 60+	31.12.2024
	3 Mise en production du nouvel outil de gestion de l'aide sociale Aventis	31.12.2024
	4 Mise en place par l'association d�di�e de la formation/sensibilisation des partenaires � la th�matique de la traite des �tres humains	31.12.2024
	5 Monitoring de la progression du projet EMUS et adaptation, si n�cessaire, du projet-pilote � la r�alit� valaisanne	31.12.2025
	6 Analyse des recommandations effectu�es par la HES-SO Valais Wallis dans le cadre du rapport sur le logement en VS et �mission de propositions de politique d'aide au logement	31.12.2024
	7 Mettre en conformit� l'ordonnance sur l'int�gration et l'aide sociale (OLIAS) conform�ment � l'art 27, al. 4 de la LIAS en cr�ant un r�glement d'utilisation du Fonds cantonal pour l'int�gration socio-professionnelle et en respectant le cadre fix� par la loi.	30.03.2024
ad2	8 ★ Application de la convention de l'ONU et mise en application de la Loi sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap (LDIPH)	31.12.2025
	9 Test d'un nouvel outil d'�valuation des besoins pour les personnes en situation de handicap	31.12.2025
	10 Pr�paration, en coordination avec les services et organismes concern�s, d'un concept de prise en charge au sujet des troubles autistiques	31.12.2024
	11 Planifier, en collaboration avec les personnes, institutions et organisations concern�es, les mesures g�n�rales favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap	31.12.2024
	12 Coordination du projet de remplacement de l'ERP des institutions sp�cialis�es valaisannes.	31.12.2024
ad3	13 Poursuite et renforcement de la mise en application des mesures d'insertion socio-professionnelles r�pondant aux exigences de l'AIS.	31.12.2024
	14 Cr�ation d'une unit� de sant� des personnes relevant du secteur de l'asile aupr�s de l'ICH.	31.12.2024
	15 D�veloppement des programmes d'insertion socio-professionnelles au sein de la structure d'h�bergement collectif de St Ursula � Brig pour les migrants appel�s � rester � long terme en Suisse afin de r�pondre aux exigences de l'agenda int�gration suisse	31.12.2024

★ : Programme gouvernemental

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1 1 Pourcentage des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	25.6%	26%	26%	0%
2 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2020: VS=1.9%, CH=3.2%; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage)	1.9%	2%	2%	0%
3 Nombre de dossiers traités par le BRACE	2'440	2'475	2'475	0
4 Nombre de dossiers d'avance sur contribution d'entretien	992	1'050	1'000	-50
5 Taux de recouvrement des avances de pensions alimentaires (2016=36.82%, 2017=39.96%, 2018=36.81%, 2019=39.3%, 2020=38.2%, 2021=44.6%)	45.5%	45%	45%	0%
ad2 6 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004=100%)	119.5%	120%	120.5%	0.5%
7 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises par les institutions spécialisées	177	175	180	5
8 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés) (C2020=1020; C2021=1023; B2022=1031,)	1'037	1'041	1'100	59
9 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour). (C2020=2106; C2021=2118; B2022=2129)	2'110	2'145	2'178	33
10 Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2019 = 153, 2020 = 207, 2021 = 216)	220	210	225	15
11 Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2019 = 51, 2020 = 44, 2021 = 119)	43	120	35	-85
12 Nombre d'aides financières RMPC (2019=16, 2020=11, 2021=11)	24	15	25	10
13 Nombre d'institutions sociales participant à l'analyse de l'égalité salariale entre hommes et femmes (dès 2022)	7	18	18	0
ad3 14 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	5'610	3'150	5'700	2'550
15 Nombre de départs durant l'année	1'034	300	1'050	750
16 Nombre d'arrivées durant l'année	3'677	360	1'200	840
17 Nombre de non-entrées en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	180	180	180	0
18 Nombre d'admis provisoires au 31.12	1'977	2'030	2'070	40
19 Rapport charges indirectes/moyenne des requérants présents dans l'année	5'911	7'500	7'500	0
20 Pourcentage des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	54%	40%	41%	1%
★ : Programme gouvernemental				

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Prestations sociales individuelles	113'664'507	29'920'174	83'744'333
P1101 Mesures de politique sociale	45'857	218	45'639
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	98'844'602	25'222'007	73'622'595
301 Emplois semi-protégés, auxiliaires et apprentis handicapés	1'010'000		1'010'000
363 Aide sociale, mesures d'insertion professionnelle	91'104'000		91'104'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'730'602	25'222'007	-18'491'405
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	5'120'206	371'406	4'748'800
363 Prestations LAVI	3'875'000		3'875'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'245'206	371'406	873'800
P1104 Recouvrement des contributions d'entretien	2'837'482	3'220'873	-383'391
P1105 Avance des contributions d'entretien	6'816'360	1'105'670	5'710'690
363 Avances sur pensions alimentaires	6'700'000		6'700'000
Solde dépenses/recettes du produit	116'360	1'105'670	-989'310
GP12 Institutions sociales	170'182'893	53'313'326	116'869'567
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	513'447	92'474	420'973
P1202 Inclusion prof. et sociale pers. handicapées	2'673'534	343	2'673'191
363 Aides financières aux organisations et institutions sociales	2'474'000		2'474'000
Solde dépenses/recettes du produit	199'534	343	199'191
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	158'455'320	50'270'275	108'185'045
363 Subventions aux institutions spécialisées	115'488'400		115'488'400
Solde dépenses/recettes du produit	42'966'920	50'270'275	-7'303'355
P1204 Gestion de l'office de liaison	8'540'592	2'950'234	5'590'358
363 Placements hors canton	8'500'000		8'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	40'592	2'950'234	-2'909'642
GP13 Asile (accueil et prise en charge sociale)	120'487'700	107'996'400	12'491'300
P1301 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	120'487'700	107'996'400	12'491'300
Total	404'335'100	191'229'900	213'105'200

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

Abréviations:

AIS : Agenda Intégration Suisse (programme commun de la Confédération et des cantons qui a pour objectif d'intégrer plus rapidement les réfugiés)

AP : Admission provisoire

BRACE : Bureau de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien

CH : Confédération Helvétique

CMS : Centres Médicaux-Sociaux

EPT : Equivalent plein temps

EMUS : Equipe mobile d'urgences sociales

ERP : Entreprise Resource Planning

FIGI : Fonds de financement de l'investissement et de la gestion des immeubles de l'Etat

HES-SO Valais-Wallis : Haute école spécialisée de Suisse occidentale

ICH : Institut Central des Hôpitaux

LAVI : Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions

LIPH : Loi sur l'intégration des personnes handicapées

NEM : Non-entrée en matière

OASI : Office de l'asile

OCPS : Office de coordination des prestations sociales

OCQH : Office de coordination pour les questions en matière de handicap

OFS : Office fédéral de la statistique

RA : Requérants d'asile

RAD : Requérants d'asile déboutés

RMPC : Règlement relatif au remboursement des frais de maladie et des frais résultant de l'invalidité en matière de prestations complémentaires

SIP : Service immobilier et patrimoine

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1
Promouvoir la culture
Fr. 45'717'100 net

GP 11 Action culturelle générale Fr. 10'031'157 net	GP 12 Archives Fr. 2'699'034 net	GP 13 Bibliothèques et médiathèques Fr. 10'530'860 net	GP 14 Musées Fr. 8'903'809 net
GP 15 Encourager les activités culturelles Fr. 10'943'599 net	GP 16 Patrimoine culturel et institutions Fr. 839'953 net	GP 17 Archéologie Fr. 1'768'688 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	57'451'610.96	49'212'400	50'771'500	1'559'100
30 Charges de personnel	15'714'527.28	15'942'400	16'585'800	643'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15'700'701.44	15'685'900	15'529'100	-156'800
34 Charges financières	69.90	400	400	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	2'901'107.75	2'809'600	2'809'600	0
36 Charges de transferts	21'676'326.34	13'516'500	14'589'000	1'072'500
39 Imputations internes	1'458'878.25	1'257'600	1'257'600	0
4 Revenus	10'728'160.36	7'474'000	7'944'400	470'400
42 Taxes et redevances	482'291.35	700'900	589'100	-111'800
44 Revenus financiers	700.00	2'500	2'500	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	4'664'984.95	4'479'600	5'180'800	701'200
46 Revenus de transferts	4'517'318.06	1'370'000	1'251'000	-119'000
49 Imputations internes	1'062'866.00	921'000	921'000	0
Excédent de charges	46'723'450.60	41'738'400	42'827'100	1'088'700
5 Dépenses d'investissement	1'000.00	100'000	2'890'000	2'790'000
50 Immobilisations corporelles	0.00	100'000	2'890'000	2'790'000
54 Prêts	0.00	0	0	0
55 Participations et capital social	1'000.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	-35'000.00	0	0	0
64 Remboursements de prêts	35'000.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'000.00	100'000	2'890'000	2'790'000
Insuffisance de financement	46'724'450.60	41'838'400	45'717'100	3'878'700

SERVICE DE LA CULTURE

Remarques
<p>Rubr. 30: +643'400 Adaptation des échelles salariales au renchérissement.</p>
<p>Rubr. 31: -156'800 Baisse des dépenses ordinaires par transfert de rubriques (31 en 36).</p>
<p>Rubr. 36: +1'072'500 Augmentation des moyens pour l'EAC (+205'000 écoles de musique, +250'000 par transfert de rubrique et augmentation nette du budget, +600'000 Fonds culture et tourisme).</p>
<p>Rubr. 42: -111'800 Adaptation à la baisse des encaissements courants du service (MV -72'700, MC -24'400).</p>
<p>Rubr. 45: +701'200 Augmentation globale des prélèvements aux fonds financiers (Fonds des musées lié à la donation MA +501'200, Fonds des manifestations pour Culture et Tourisme +300'000, OCA -100'000).</p>
<p>Rubr. 46: -119'000 Baisse des contributions de tiers aux projets du SC (OCA -100'000).</p>
<p>Rubr. 50: +2'790'000 Augmentation de l'enveloppe d'investissement pour les équipements métier du bâtiment Eterpys conformément à la planification des travaux.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	102.00	105.10	105.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
<p>Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine</p>	
Sous-objectifs politiques	
1	Stimuler et soutenir un développement culturel intégré et cohérent en veillant à une répartition équitable entre les régions
2	Donner à la population valaisanne, à titre individuel et collectif, la possibilité de se connaître dans ses dimensions historiques et de s'exprimer dans sa diversité contemporaine
3	Encourager et soutenir le développement de la création, sa promotion et sa diffusion en veillant de manière différenciée à favoriser la relève, l'affermissement des talents prometteurs et l'insertion des artistes confirmés dans les circuits nationaux et internationaux
4	Veiller à l'identification, à la préservation, à l'étude et à la valorisation du patrimoine culturel dans ses dimensions historiques et contemporaines
5	Connaître le patrimoine archéologique par des prospections, des fouilles et des études et le faire connaître et le valoriser par des publications, des exposés et des visites
6	Favoriser de manière active, l'accès au patrimoine culturel ainsi qu'aux productions et pratiques artistiques en tenant compte de la diversité des publics
7	Favoriser la participation culturelle et citoyenne de la population
8	Contribuer au renforcement du rôle de l'art et de la culture comme éléments du développement économique et social

SERVICE DE LA CULTURE

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Elaboration (2024) et mise en œuvre (2024-2025) de la Stratégie culture 2018 révisée	31.12.2024
ad2 2 Mise en œuvre de la stratégie révisée du bilinguisme au sein du SC et de son plan d'action (2024-2025)	31.12.2024
ad3 3 Elaboration (2023-2024) et mise en œuvre (2025-2026) de la stratégie 2025-2028 de l'EAC	31.12.2024
ad4 4 Mise en œuvre des dispositions d'application de la LIPDA, notamment par l'introduction généralisée de l'outil ECM au sein de l'Etat du Valais (2020-2025)	31.12.2024
5 Mise en œuvre du système d'information du patrimoine	31.12.2024
ad5 6 Rédaction (2023-2024) et mise en œuvre (2024-2025) de la Stratégie archéologie 2025 (y compris le développement du centre de compétences en archéologie alpine "Vallesium")	31.12.2024
7 Exécution du suivi des travaux de préparation et de déménagement des collections de l'Office cantonal d'archéologie et des Musées cantonaux vers les nouveaux dépôts d'Eterpys (2024-2026)	31.12.2024
ad6 8 ★ Elaboration et mise en œuvre la phase 1 (2022-2027) de la Vision stratégique 2022-2035 / Pôle muséal sur les sites des Collines : restauration de la Chancellerie, appropriation de l'Eglise des Jésuites et transformation du Pénitencier.	31.12.2025
ad7 9 Elaboration (2024) et mise en œuvre (2025-2028) d'une stratégie de développement concertée de la MV sur la base du nouveau plan directeur 2024-2028	31.12.2024
ad8 10 ★ Renforcement des synergies entre culture et économie, notamment par le projet Valais Film Location visant à promouvoir le Valais comme lieu de tournage	31.12.2025
11 Elaboration (2024) et mise en œuvre (2025) d'un dispositif de soutien "Culture et cohésion sociale" en collaboration avec le SAS	31.12.2024
★ : Programme gouvernemental	

SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Nombre total d'entrées dans les institutions culturelles cantonales (MC + AEV + MV)	630'297	637'000	694'000	57'000
2 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de gestion des documents et des archives	34	40	40	0
<i>ad2</i> 3 Nombre annuel de notices de catalogage créées (dès 2022) (2021=8'434)	9'583	10'000	10'000	0
<i>ad3</i> 4 Nombre annuel de projets de l'encouragement à la culture soutenus (sans les écoles)	481	380	400	20
5 Montant annuel moyen par dossier EAC soutenu	10'684	9'400	9'600	200
6 Taux d'acceptation des requêtes EAC + PAT (dès 2022) (2021=66%)	65%	70.%	65%	-5%
7 Taux d'acceptation des dossiers pour l'accès à la culture (Etincelles de culture, Art en partage, médiation culturelle) sur l'ensemble des dossiers EAC soutenus (dès 2022) (2021=25%)	17.2%	20%	20%	0%
8 Nombre annuel de demandes de financement EAC + Patrimoine culturel (PAT) traitées pour des projets visant à l'encouragement des activités culturelles (dès 2022) (2021=731)	738	850	800	-50
<i>ad4</i> 9 Part des collections MC stockées dans des locaux conformes aux normes et standards professionnels (dès 2022) (2021 = 1%)	1%	1%	50%	49%
10 Somme des subventions versées par le canton pour des projets patrimoniaux	448'250	500'000	500'000	0
11  Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque du réseau	97.99%	98%	98%	0%
12  Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque du réseau intégrée à un réseau de bibliothèque régionale virtuelle	77.34%	77.5%	77.5%	0%
13 Part cumulée des fonds des Archives de l'Etat du Valais traités conformément aux normes archivistiques (classement, conditionnement et inventaire)	52%	62%	63%	1%
14 Nombre cumulé d'éléments reconnus d'intérêt cantonal	35	33	38	5
<i>ad5</i> 15 Nombre de dossiers de construction préavisés par année	533	480	500	20
16 Taux de préavis « Archéologie » suivis (reformulation "suivis au lieu de non-suivis" de l'indicateur existant, dès 2023) (2022=81%)		80%	83.%	3%
<i>ad6</i> 17 Nombre total de participants aux actions de médiation culturelle	28'404	27'450	32'100	4'650
18  Nombre de clients actifs (au moins un prêt par année)	29'668	23'000	30'000	7'000
19 Nombre de classes accueillies en médiation-présence (dès 2022)	211	180	205	25
20 Nombre d'Abobos vendus par an		1'000	2'000	1'000
21  Total annuel de visiteurs des Musées cantonaux (expositions permanentes et temporaires)	41'090	41'000	45'000	4'000
<i>ad7</i> 22 Nombre de projets Art en partage soutenus	11	10	10	0
<i>ad8</i> 23 Nombre annuel de projets à impact touristique soutenus	5	30	10	-20

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Action culturelle générale	10'045'357	14'200	10'031'157
P1101 Action culturelle générale	10'042'545	14'200	10'028'345
316 Loyers facturés au service	4'346'000		4'346'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'696'545	14'200	5'682'345
P1102 Collections	703		703
P1103 Produits et production	703		703
P1104 Publics	703		703
P1105 Culture et outils numériques	703		703
GP12 Archives	2'929'434	230'400	2'699'034
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'929'434	230'400	2'699'034
GP13 Bibliothèques et médiathèques	10'851'360	320'500	10'530'860
P1301 Médiathèque Valais	2'188'840	10'100	2'178'740
363 Participation du Valais à RERO	265'000		265'000
363 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	204'000		204'000
363 Subvention aux bibliothèques publiques et scolaires	640'000		640'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'079'840	10'100	1'069'740
P1302 Médiathèque Valais - Sion	3'750'758	186'200	3'564'558
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'230'338	32'400	1'197'938
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	2'131'458	61'500	2'069'958
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	1'028'528	21'800	1'006'728
P1306 eMédiathèque Valais	521'438	8'500	512'938
GP14 Musées	9'752'009	848'200	8'903'809
P1401 Musées cantonaux	3'159'232	521'500	2'637'732
363 Fondation Pierre Gianadda	225'000		225'000
363 Jardin botanique de Champex	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'734'232	521'500	2'212'732
P1402 Musée d'art	647'531	59'100	588'431
P1403 Musée d'histoire	1'724'564	157'400	1'567'164
P1404 Musée de la nature	622'358	90'700	531'658
P1405 Publics et médiation	2'112'420	9'500	2'102'920
P1406 Collections	1'485'904	10'000	1'475'904
GP15 Encourager les activités culturelles	12'862'899	1'919'300	10'943'599
P1501 Soutien aux activités culturelles	7'269'815	1'919'300	5'350'515
363 Encouragement des activités culturelles de tiers	4'816'100		4'816'100
363 Etincelles de culture à l'école	475'000		475'000
463 Encouragement des activités culturelles de tiers		646'000	-646'000
498 Soutien des activités culturelles de tiers		414'000	-414'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'978'715	859'300	1'119'415
P1502 Soutien aux formations culturelles	5'593'084		5'593'084
363 Ecoles de musique et formation culturelle	5'450'000		5'450'000
Solde dépenses/recettes du produit	143'084		143'084

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP16 Patrimoine culturel et institutions	1'351'953	512'000	839'953
P1601 Sauvegarde du patrimoine culturel	1'241'734	509'000	732'734
P1602 Les Vallesiana	110'219	3'000	107'219
GP17 Archéologie	5'868'488	4'099'800	1'768'688
P1701 Archéologie	5'868'488	4'099'800	1'768'688
313 Elaborations et études	2'306'600		2'306'600
313 Fouilles	700'000		700'000
313 Médiation et publications	150'000		150'000
451 Prélèvement au fonds financier pour fouilles de Naters		900'000	-900'000
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		300'000	-300'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'711'888	2'899'800	-187'912
Total	53'661'500	7'944'400	45'717'100

Remarques

Abréviations

AEV : Archives de l'Etat du Valais

EAC : Encouragement des activités culturelles

ECM : Enterprise Content Management/gestion de contenu d'entreprise

LIPDA : Loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage

MC : Musées cantonaux

MV : Médiathèque Valais

OCA : Office cantonal d'archéologie

RERO : Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale

SAS : Service de l'action sociale

SC : Service de la culture

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OP 1
Promouvoir santé-sécurité au travail / Aplanir, régler conflits du travail / Prévenir dumping social
Fr. 7'265'600 net

GP 11
Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.
Fr. 2'610'056 net

GP 12
Prévention et règlement des conflits
Fr. 2'256'144 net

GP 13
Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.
Fr. 2'399'400 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	7'708'632.35	8'828'800	9'000'300	171'500
30 Charges de personnel	5'944'399.55	6'526'700	6'667'700	141'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'316'701.80	1'988'900	1'925'800	-63'100
34 Charges financières	0.00	100	100	0
36 Charges de transferts	12'000.00	62'000	162'000	100'000
38 Charges extraordinaires	120'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	315'531.00	251'100	244'700	-6'400
4 Revenus	2'443'753.55	2'553'500	2'490'700	-62'800
40 Revenus fiscaux	6'871.00	8'000	8'000	0
42 Taxes et redevances	1'262'236.00	1'446'800	1'396'800	-50'000
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	922'812.90	892'200	885'800	-6'400
49 Imputations internes	251'833.65	206'500	200'100	-6'400
Excédent de charges	5'264'878.80	6'275'300	6'509'600	234'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	1'000'000	756'000	-244'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	1'000'000	756'000	-244'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	1'000'000	756'000	-244'000
Insuffisance de financement	5'264'878.80	7'275'300	7'265'600	-9'700

Remarques

Rubr. 36: +100'000
Subventions aux institutions (effet de levier dans les mandats de prestations).

Rubr. 52: -244'000
Selon la planification des travaux dans le cadre du projet eBadges et prélèvement sur le fonds de financement spécial (art. 22 LGCAF) en 2023.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	38.50	40.80	40.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir des pratiques et des conditions de travail dignes et durables indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne		
Sous-objectifs politiques		
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques	
2	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail	
3	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail	
4	Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et de travail au noir	
5	Garantir les tâches de secrétariat général du département	
5.1	Assurer le secrétariat du département	
5.2	Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département	
5.3	Assurer le controlling départemental	
5.4	Assurer l'information et la communication interne et externe du département	
5.5	Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions	
Mesures prioritaires	Délai	
ad2	1 ★ Consolidation et développement du partenariat social et du droit collectif par l'édiction de conventions collectives de travail (CCT) et de contrats type de travail (CTT), en particulier dans les branches exposées à des risques	31.12.2025
ad3	2 Soutien des partenaires sociaux dans la négociation et l'extension d'une CCT dans le secteur des soins de longue durée (CMS/EMS)	31.12.2024
ad4	3 ★ Réalisation d'un outil digital d'identification et de contrôle des travailleurs du secteur de la construction (badge personnel) en collaboration avec les partenaires sociaux	31.12.2025
ad5	4 Accompagnement d'un audit « EfficiencePlus » sur l'ensemble des services du département et mise en application échelonnée de ses conclusions	31.12.2024
★ : Programme gouvernemental		

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs, MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExpl)	459	650	630	-20
2 Nombre de contrôles système (MSST)	6	200	180	-20
3 Nombre de projets de construction de locaux et postes de travail examinés	837	600	700	100
<i>ad2</i> 4 Pourcentage de règlement des conflits dans un délai de 18 mois	90%	80%	80%	0%
<i>ad3</i> 5 Nombre de secteurs économiques régis par une CCT cantonale étendue ou un CTT cantonal	21	22	22	0
<i>ad4</i> 6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO	689	1'050	1'050	0
7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions professionnelles paritaires (travail détaché et CCT)	240	500	280	-220
8 Nombre de contrôles des abus présumés à l'aide sociale (dès 2024)			15	
9 Nombre de prononcés de sanctions	260	450	250	-200
10 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes permanentes	980	1'100	1'100	0
11 Pourcentage des livrables transmis au CoPil eBadges dans les délais (dès 2023)		95.%	95.%	0%
<i>ad5</i> 12 Les décisions de subvention prises par les services, le département ou le Conseil d'Etat, concernant le DSSC, sont disponibles sur une plateforme numérique (dès 2023).		90%	100%	10%
13 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse	93	80	85	5
14 Nombre de services ayant mis en œuvre les mesures du programme EfficiencePlus (dès 2024)			4	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.	4'957'467	2'347'411	2'610'056
P1101 Formation / Conseil	85'830	1'799	84'031
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	92'109	19'431	72'678
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	890'592	1'091'330	-200'738
P1104 Contrôle conditions de travail Ldét/ LTN	3'240'398	1'180'337	2'060'061
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	212'552	45'556	166'996
P1106 Inspection de l'aide sociale	435'986	8'958	427'028
GP12 Prévention et règlement des conflits	2'388'433	132'289	2'256'144
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	210'027	3'688	206'339
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	1'107'789	22'083	1'085'706
P1203 CCT et CTT	182'734	3'751	178'983
P1204 Listes permanentes	887'883	102'767	785'116
GP13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.	2'410'400	11'000	2'399'400
P1301 Secrétariat général du Département et Controlling	2'410'400	11'000	2'399'400
Total	9'756'300	2'490'700	7'265'600

Remarques

Les chiffres des indicateurs sont basés sur les mandats de prestations.

Abréviations

CCT : Conventions collectives de travail

CMS : centres médico-sociaux

CoPil : Comité de pilotage

CTT : Contrats-types de travail

EMS : Etablissements médico-sociaux

LAA : Loi fédérale sur l'assurance-accidents

LDét : Loi fédérale sur les mesures d'accompagnement applicables aux travailleurs détachés et aux contrôles des salaires minimaux prévus par les contrats-types de travail (loi sur les travailleurs détachés)

LExpl : Loi fédérale sur les substances explosibles (Loi sur les explosifs)

LGCAF : Loi sur la gestion et le contrôle administratifs et financiers du canton

LTN : Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Loi sur le travail au noir)

LTr : Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)

MSST : Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail

OCS : Ordonnance sur les conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voie navigable (Ordonnance sur les conseillers à la sécurité)

OPAM : Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs

OTR : Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (Ordonnance sur les chauffeurs)

OUC : Ordonnance sur l'utilisation des organismes en milieu confiné (Ordonnance sur l'utilisation confinée)

OVS : Observatoire valaisan de la santé

SECO : Secrétariat d'Etat à l'économie

SERVICE DES POURSUITES ET FAILLITES

OP 1
Procéder au recouvrement forcé
des créances
Fr. -6'937'000 net

GP 11
Traitement des opérations de
poursuites
Fr. -9'222'927 net

GP 12
Traitement des opérations de
faillites et procédures
concordataires
Fr. 2'285'927 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	19'439'362.78	20'933'100	21'154'100	221'000
30 Charges de personnel	12'209'846.25	12'614'400	13'161'800	547'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7'026'230.68	8'007'700	7'829'200	-178'500
34 Charges financières	79'596.67	204'500	56'600	-147'900
39 Imputations internes	123'689.18	106'500	106'500	0
4 Revenus	26'788'814.52	29'463'900	28'091'100	-1'372'800
42 Taxes et redevances	26'891'707.05	29'432'900	28'054'300	-1'378'600
44 Revenus financiers	-102'892.53	31'000	36'800	5'800
Excédent de revenus	7'349'451.74	8'530'800	6'937'000	-1'593'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	7'349'451.74	8'530'800	6'937'000	-1'593'800

Remarques

Rubr. 30: +547'400

Transformation de postes et égalité des salaires entre les collaborateurs des offices réorganisés engagés aux mêmes fonctions ainsi que l'adaptation au renchérissement.

Rubr. 31: -178'500

Correction des réquisitions de poursuites attendues et des coûts associés dans les dossiers (frais de port, distribution spéciale des actes de poursuites, mandats de conduite etc.).

Rubr. 34: -147'900

Suppression des intérêts négatifs sur les comptes de liquidités des offices des poursuites et faillites.

Rubr. 42: -1'378'600

Correction des réquisitions de poursuites attendues et des émoluments correspondantes ainsi que des récupérations de frais relatives aux dossiers (contrepartie de la rubrique 31).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	95.95	95.95	95.95

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DES POURSUITES ET FAILLITES

OBJECTIF POLITIQUE					
Traiter les opérations de poursuites et de faillites					
Sous-objectifs politiques					
1	Traiter les opérations de poursuites				
2	Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires				
Mesures prioritaires				Délai	
<i>ad1</i>	1	Troisième phase de la planification et de la mise en œuvre du mandat externe dans le cadre de la réorganisation des offices des poursuites : analyse des processus (phase 3 sur 6)		31.12.2024	
	2	Deuxième phase de l'analyse de la mise en route de la procédure d'archivage numérique dans le secteur des poursuites : clarification des conditions pour l'élimination du papier (phase 2 sur 5)		31.12.2024	
	3	Troisième phase de l'analyse relative à la numérisation des processus dans le secteur des poursuites : analyse du guichet électronique (phase 3 sur 6)		31.12.2024	
	4	Première phase de la mise en place d'une formation interne sur la base de la LP : analyse du cadre (phase 1 sur 4)		31.12.2024	
<i>ad2</i>	5	Planification des mesures internes suite à l'adaptation de la base légale à l'art. 43 LP concernant la lutte contre les faillites abusives		31.12.2024	
Indicateurs		Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i>	1	158'165	167'000	164'492	-2'508
	2	2'469	2'797	2'365	-432
	3			101'651	
	4	3'460	3'935	3'364	-571
	5	6	→	→	
<i>ad2</i>	6	602	472	534	62
	7	30.8	22	27	5
	8	487	433	479	46
	9	145	135	138	3

SERVICE DES POURSUITES ET FAILLITES

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Traitement des opérations de poursuites	17'550'120	26'773'047	-9'222'927
P1101 Traitement administratif	5'605'898	8'646'414	-3'040'516
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	6'942'039	10'583'511	-3'641'472
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	2'086'597	3'144'263	-1'057'666
P1104 Gestion comptable et financière	2'915'586	4'398'859	-1'483'273
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	3'603'980	1'318'053	2'285'927
P1201 Traitement administratif	1'322'061	490'487	831'574
P1202 Opérations de liquidation	2'093'926	759'583	1'334'343
P1203 Gestion comptable et financière	187'993	67'983	120'010
Total	21'154'100	28'091'100	-6'937'000
Remarques			
* 17 LP : Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) du 11 avril 1889 (Etat le 1er août 2021) 281.1, Art. 17 -> Plainte et recours à l'autorité de surveillance			

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

OP 1
Egalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'613'600 net

GP 11
Egalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'613'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	1'813'875.74	1'620'000	1'619'600	-400
30 Charges de personnel	716'010.40	743'200	743'000	-200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	568'358.27	485'900	453'300	-32'600
36 Charges de transferts	526'177.56	390'000	422'400	32'400
39 Imputations internes	3'329.51	900	900	0
4 Revenus	28'229.40	5'900	6'000	100
42 Taxes et redevances	28'229.40	5'900	6'000	100
Excédent de charges	1'785'646.34	1'614'100	1'613'600	-500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'785'646.34	1'614'100	1'613'600	-500

Remarques

Rubriques 31 et 36:
Environ CHF 30'000.- sont transférés de la rubrique 31 à la rubrique 36 afin de renforcer les mesures favorisant le soutien de projets.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	4.70	4.80	4.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir l'égalité de genre, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques et les discriminations.

Sous-objectifs politiques

- 1 Veiller à l'application du principe de l'égalité de genre dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait
- 2 Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection et le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir
- 3 Lutter contre les violences domestiques, en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en favorisant l'accompagnement des auteurs et en développant information/sensibilisation/prévention

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

Mesures prioritaires					Délai
ad1	1 ★ Promotion de la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public et parapublic				31.12.2024
	2 Actions de lutte contre les discriminations via une campagne cantonale et des soutiens aux actions du réseau associatif/institutionnel				31.12.2024
ad2	3 ★ Renforcement de la politique familiale en particulier pour les ménages de condition modeste: mobilisation des réseaux régionaux autour des besoins de ces ménages et soutien de projets leur étant destinés				31.12.2024
ad3	4 § Révision partielle de la Loi sur les violences domestiques (LVD)				31.12.2024
★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif					
Indicateurs		Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1	1 Nombre d'actions réalisées ou soutenues pour la lutte contre les discriminations (2022=7)		10	10	0
	2 Nombre de signataires de la charte pour l'égalité (2022=36 communes et 19 institutions parapubliques) (dès 2024)			↗	
ad2	3 Nombre de projets soutenus ayant pour public cible les ménages de conditions modestes			3	

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Egalité / Famille / Violences domestiques	1'619'600	6'000	1'613'600
P1101 Egalité	579'940	2'345	577'595
P1102 Famille	196'997	1'172	195'825
P1103 Violence domestique	842'663	2'483	840'180
Total	1'619'600	6'000	1'613'600

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	127'698'851.58	135'519'000	136'907'000	1'388'000
36 Charges de transferts	127'698'851.58	135'519'000	136'907'000	1'388'000
4 Revenus	73'440'192.80	77'683'200	78'478'600	795'400
46 Revenus de transferts	73'440'192.80	77'683'200	78'478'600	795'400
Excédent de charges	54'258'658.78	57'835'800	58'428'400	592'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	54'258'658.78	57'835'800	58'428'400	592'600

Remarques

Rubr. 36: +1'388'000

Le budget des PC AVS/AI prend en compte l'augmentation constante du nombre de cas et du montant des prestations par cas (+1 mio). La période transitoire de 3 ans pour l'entrée en vigueur de la réforme PC se termine au 31 décembre 2024. On peut s'attendre à une baisse des montants payés d'environ 1.6 million.

L'augmentation des frais de gestion provient principalement de la croissance des salaires liée au renchérissement. De plus avec l'entrée en vigueur d'AVS 21 au 1er janvier 2024, un renforcement des ressources pour le traitement des prestations complémentaires est nécessaire.

Rubr. 46: +795'400

Augmentation de la participation de la Confédération et des communes en raison de l'augmentation des dépenses pour les PC AVS/AI.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

363	Allocations familiales pour les non-actifs (AFNA) et allocations familiales complémentaires agricoles	6'100'000
	Financement des allocations fédérales dans l'agriculture	1'050'000
	Frais de gestion de la Caisse Cantonale de Compensation	5'757'000
	Prestations complémentaires AVS et AI	124'000'000
		136'907'000
463	Subventions communales pour les frais de gestion	1'167'600
	Subventions communales pour les prestations complémentaires et les AFNA	22'803'500
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AI	27'645'000
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AVS	25'342'500
	Subventions fédérales pour les frais de gestion des prestations complémentaires	1'520'000
		78'478'600

Remarques**Abréviations**

AI : Assurance-invalidité

AVS : Assurance-vieillesse et survivants

PC : Prestations complémentaires

Département de l'économie et de la formation (DEF)		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
Charges et dépenses		1'395'836'548.82	1'418'958'900	1'472'828'500	53'869'600
Revenus et recettes		566'690'740.87	566'618'600	575'282'400	8'663'800
Insuffisance de financement		829'145'807.95	852'340'300	897'546'100	45'205'800
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
Service administratif et des affaires juridiques de la formation		22'090'495.98	22'009'000	23'115'500	1'106'500
Service juridique des affaires économiques		1'079'418.44	1'183'100	1'206'500	23'400
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation		28'012'292.63	37'132'600	37'939'700	807'100
Service de l'industrie, du commerce et du travail		7'755'646.17	5'598'500	4'000'600	-1'597'900
Service de l'agriculture		44'953'478.52	30'118'700	31'713'700	1'595'000
Service de l'enseignement		422'017'014.87	437'153'200	459'795'700	22'642'500
Service de la formation professionnelle		77'550'682.42	76'173'000	81'122'000	4'949'000
Service des hautes écoles		166'768'381.46	180'418'600	192'765'100	12'346'500
Service cantonal de la jeunesse		58'918'397.46	62'553'600	65'887'300	3'333'700
Insuffisance de financement		829'145'807.95	852'340'300	897'546'100	45'205'800
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	597'724'535.01	613'906'100	647'143'800	33'237'700
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	67'722'378.18	70'449'600	73'672'400	3'222'800
34	Charges financières	14'883.38	19'200	40'700	21'500
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	8'288'700.72	4'937'500	3'011'000	-1'926'500
36	Charges de transferts	430'864'322.99	426'346'300	448'233'400	21'887'100
37	Subventions redistribuées	198'362'209.00	198'748'000	197'964'800	-783'200
38	Charges extraordinaires	2'350'227.97	583'700	798'700	215'000
39	Imputations internes	13'510'188.28	10'408'100	9'576'800	-831'300
40	Revenus fiscaux	1'372'730.18	1'634'400	1'634'800	400
41	Patentes et concessions	33'341'104.15	30'800'000	33'812'000	3'012'000
42	Taxes et redevances	34'360'042.09	36'402'600	37'231'000	828'400
43	Revenus divers	-83'586.55	-120'000	-20'000	100'000
44	Revenus financiers	1'322'456.51	1'471'100	1'367'000	-104'100
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	1'517'939.83	8'329'200	6'618'000	-1'711'200
46	Revenus de transferts	221'761'005.67	207'818'500	216'696'300	8'877'800
47	Subventions à redistribuer	198'362'209.00	198'748'000	197'964'800	-783'200
48	Revenus extraordinaires	14'115'817.39	16'492'200	14'293'000	-2'199'200
49	Imputations internes	11'900'452.83	8'984'000	8'221'500	-762'500
	Total charges	1'318'837'445.53	1'325'398'500	1'380'441'600	55'043'100
	Total revenus	517'970'171.10	510'560'000	517'818'400	7'258'400
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	800'867'274.43	814'838'500	862'623'200	47'784'700
COMPTE DES INVESTISSEMENTS					
50	Immobilisations corporelles	0.00	269'000	672'000	403'000
52	Immobilisations incorporelles	47'895.99	31'000	487'000	456'000
54	Prêts	31'887'078.00	48'435'000	48'581'900	146'900
56	Propres subventions d'investissement	36'357'546.30	37'825'400	34'646'000	-3'179'400
57	Subventions d'investissement redistribuées	8'706'583.00	7'000'000	8'000'000	1'000'000
63	Subventions d'investissement acquises	6'495'672.50	15'833'700	15'113'000	-720'700
64	Remboursements de prêts	33'086'069.27	32'819'900	33'916'000	1'096'100
65	Transferts de participations	501.00	0	0	0
66	Remboursements de propres subventions d'investissement	431'744.00	405'000	435'000	30'000
67	Subventions d'investissement à redistribuer	8'706'583.00	7'000'000	8'000'000	1'000'000
	Total dépenses	76'999'103.29	93'560'400	92'386'900	-1'173'500
	Total recettes	48'720'569.77	56'058'600	57'464'000	1'405'400
	Investissements nets	28'278'533.52	37'501'800	34'922'900	-2'578'900

SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

OP 1
Appui à la conduite du
Département, coordination et
aides à la formation
Fr. 23'115'500 net

GP 11
Appui, coordination et préavis
Fr. 4'924'600 net

GP 12
Aides à la formation
Fr. 18'190'900 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	24'234'467.32	23'859'000	24'806'300	947'300
30 Charges de personnel	4'011'780.45	4'193'900	4'355'000	161'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	725'882.53	1'185'800	1'182'000	-3'800
36 Charges de transferts	19'483'802.00	18'471'000	19'261'000	790'000
39 Imputations internes	13'002.34	8'300	8'300	0
4 Revenus	1'448'835.17	1'447'900	1'498'700	50'800
40 Revenus fiscaux	64.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	37'535.75	48'100	48'700	600
44 Revenus financiers	368'425.87	409'800	370'000	-39'800
46 Revenus de transferts	1'031'770.00	990'000	1'080'000	90'000
49 Imputations internes	11'039.55	0	0	0
Excédent de charges	22'785'632.15	22'411'100	23'307'600	896'500
5 Dépenses d'investissement	2'390'829.00	3'600'000	3'600'000	0
54 Prêts	2'390'829.00	3'600'000	3'600'000	0
6 Recettes d'investissement	3'085'965.17	4'002'100	3'792'100	-210'000
64 Remboursements de prêts	3'085'965.17	4'002'100	3'792'100	-210'000
Recettes nettes d'investissement	695'136.17	402'100	192'100	-210'000
Insuffisance de financement	22'090'495.98	22'009'000	23'115'500	1'106'500

Remarques

Rubrique 36 : Augmentation du budget des bourses d'études conformément à la volonté du Grand Conseil afin de prendre en compte le renchérissement ainsi qu'une partie des charges des bénéficiaires de l'aide sociale.
Rubrique 64 : La différence provient de l'ajustement des montants des remboursements des prêts d'études sur la base de la moyenne des comptes des dernières années.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	26.50	26.50	26.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer les tâches d'état-major, en particulier :	
1.1	Assumer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information	
1.2	Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales [PIP]	
2	Conseiller et soutenir le Chef de Département sur les questions liées à l'économie et à l'innovation	
2.1	Etre l'interlocuteur privilégié pour les entreprises stratégiques établies sur le territoire cantonal et faciliter leurs relations avec l'Administration cantonale	
2.2	Gérer et piloter pour le Département les projets d'importance stratégique du canton notamment le Campus Energypolis	
3	Assurer la coordination administrative et financière ainsi que les préavis pour le compte du Chef de Département et de l'Etat-major	
4	Conseiller juridiquement le Chef de Département et les Services de la formation dans l'élaboration et l'application de la législation, prendre position sur les recours et émettre des avis de droit	
5	Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes [PIP]	
6	Veiller à la mise en place de la politique RH du personnel de la fonction publique définie par le Conseil d'Etat au personnel enseignant et définir, dans certains domaines spécifiques, la politique RH des enseignants, arrêtée par le Chef de département	
Mesures prioritaires	Délai	
ad2 1 ★	Poursuite du développement du Campus Energypolis et mise en place de son Parc de l'innovation, antenne régionale du Parc de l'innovation de l'EPFL	31.12.2025
2	Création et mise en place de la société Energypolis SA, ainsi que son encrage au sein du réseau SIP West EPFL	31.12.2024
3	Finalisation du programme du bâtiment du Parc de l'innovation et lancement des premiers travaux	31.12.2024
4	Poursuite des réflexions pour la création d'un Centre national des énergies vertes	31.12.2024
5 ★	Définition d'une stratégie aéronautique cantonale	31.12.2025
6 §	Elaboration et consultation du projet de loi concernant la société en charge de la gestion et de l'exploitation des aéroports d'importance cantonale	31.12.2024
7 ★	Transformation de l'aéroport de Sion en un outil stratégique pour l'économie et le tourisme du canton	31.12.2025
8	Négociation de la mise à disposition des terrains et infrastructures nécessaires à la transformation de l'aéroport	31.12.2024
9 ★	Soutien au développement du Swiss Digital Center (SDC), écosystème de compétences et d'innovation ayant comme but de répondre aux défis de la transformation digitale	31.12.2025
10	Etudes et planification du déménagement du CFTI dans le Pôle innovation industrie à construire à Sierre	31.12.2024
★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif		

SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad2 1 Investissements de l'EPFL à ce jour en Valais en millions de francs (objectif initial = 100 mios sur 10 ans)	161	220	230	10
2 Nombre de chaires créées par l'EPFL en Valais	14	14	14	0
3 Nombre de groupes de recherche créés par l'EPFL en Valais	2	2	2	0
4 Nombre de personnes employées par l'EPFL en Valais et domiciliées en Valais (2022 = 70,9%)	117	175	175	0
5 Nombre d'emplois créés par l'EPFL en Valais en EPT (objectif initial = 150 EPT)	156.7	250	280	30
ad5 6  Montant moyen par boursier des bourses versées pendant l'année	6'953	5'376	6'900	1'524
7  Montant moyen par bénéficiaire des prêts versés pendant l'année	4'540	4'250	4'500	250
8  Nombre d'ayants droit à une bourse et/ou à un prêt	2'523	2'900	2'500	-400
9  Montant brut des prêts (y.c. transitoires) (en mio.)	2.39	3.6	3.6	0
10  Montant brut des bourses (y.c. transitoires) (en mio.)	19.38	18.01	19.12	1.11
11  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation du degré tertiaire		43%	44%	1%
12  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation du secondaire (étudiants et apprentis)	55%	56%	56%	0%
13  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation en Valais		60%	60%	0%
14  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation hors canton		40%	40%	0%
15  Montant par habitant des bourses d'études (CH = 40.3)		52.6	55	2.4
16  Montant par habitant des prêts d'études (CH = 2.3)		7	6.5	-0.5
17  Montant par habitant des aides à la formation (bourses + prêts d'études) (CH = 42.60)		59.6	61.5	1.9
18  Part de bénéficiaires de bourses par rapport à la population (CH = 0.53%)		1.01%	0.82%	-0.19%
19  Part de bénéficiaires de prêts par rapport à la population (CH = 0.03%)		0.16%	0.15%	-0.01%
20  Part de bénéficiaires des aides (bourses+prêts) par rapport à la population (CH = 0.56%)		1.17%	0.97%	-0.2%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Appui, coordination et préavis	5'037'700	113'100	4'924'600
P1101 État-major du Département	2'141'952	16'668	2'125'284
P1102 Déléguée à l'économie et à l'innovation	513'650	2'526	511'124
P1103 Affaires juridiques de la formation	588'108	6'124	581'984
P1104 Comptabilité de la formation	911'850	3'739	908'111
P1105 Coordination informatique du Département	178'038	1'010	177'028
P1106 Coordination RH de la formation	320'461	1'819	318'642
P1107 Traductions du Département et aides au bilinguisme	383'641	81'214	302'427
GP12 Aides à la formation	23'368'600	5'177'700	18'190'900
P1201 Bourses et prêts d'études	23'368'600	5'177'700	18'190'900
363 Subventions accordées pour les bourses d'études	19'121'000		19'121'000
440 Intérêts sur les prêts d'études		370'000	-370'000
463 Subventions fédérales		1'000'000	-1'000'000
547 Prêts d'études accordés	3'600'000		3'600'000
647 Remboursements des prêts d'études		3'792'100	-3'792'100
Solde dépenses/recettes du produit	647'600	15'600	632'000
Total	28'406'300	5'290'800	23'115'500

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

OP 1
Assurer les tâches juridiques des
affaires économiques
Fr. 1'206'500 net

GP 11
Droit économique
Fr. 754'064 net

GP 12
Droit foncier rural et bail à ferme
Fr. 452'436 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	1'560'305.44	1'627'300	1'650'900	23'600
30 Charges de personnel	1'286'527.35	1'288'200	1'310'700	22'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	142'565.95	216'500	217'600	1'100
36 Charges de transferts	107'784.00	105'000	105'000	0
39 Imputations internes	23'428.14	17'600	17'600	0
4 Revenus	480'887.00	444'200	444'400	200
40 Revenus fiscaux	18'671.00	14'000	14'000	0
42 Taxes et redevances	462'216.00	430'200	430'400	200
Excédent de charges	1'079'418.44	1'183'100	1'206'500	23'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'079'418.44	1'183'100	1'206'500	23'400

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	7.60	7.60	7.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE**Assurer le suivi juridique des affaires économiques****Sous-objectifs politiques**

- 1 Contribuer à une application correcte de la législation sur les marchés publics par le conseil juridique, l'information et le contrôle [PIP]
- 2 Instruire les recours dans les domaines de compétences du service et préparer les projets de décision pour le Conseil d'Etat
- 3 Assurer le conseil juridique concernant des affaires économiques
- 4 Gérer des projets de législations et participer à de tels projets
- 5 Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et par l'information dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA) et prendre les décisions se basant sur lesdites lois

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Mesures prioritaires					Délai
<i>ad1</i>	1 Soutien aux pouvoirs adjudicateurs lors de la mise en place du nouveau système d'information sur les marchés publics KISSimap.				31.12.2024
	2 Réorganisation du Centre de compétence cantonal SIMAP.				31.12.2024
<i>ad4</i>	3 Soutien ciblé aux pouvoirs adjudicateurs lors de la mise en œuvre du nouveau droit sur les marchés publics.				31.12.2024
Indicateurs		Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i>	1 Nombre d'informations et de formations spécifiques.		2	2	0
	2 Nombre d'informations spécifiques KISSimap	1	2	2	0
	3 Rapport et mis en place de la nouvelle organisation du Centre de compétences cantonal SIMAP		1	1	0
	4 Nombre de contrôles ponctuels des procédures marchés publics effectués		50	50	0
<i>ad2</i>	5 Pourcentage des recours déposés traités dans le délai d'ordre	90%	90%	90%	0%
<i>ad3</i>	6 Nombre des demandes juridiques traitées par année	200	200	200	0
<i>ad4</i>	7 Nombre d'informations et de formations spécifiques concernant le nouveau droit sur les marchés publics	1	2	2	0
<i>ad5</i>	8 Pourcentage des dossiers traités dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA) (réception d'environ 2'000 dossiers par année)	100%	95.%	100%	5%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Droit économique	1'031'812	277'748	754'064
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	1'031'812	277'748	754'064
363 SIMAP/ Conférence des marchés publics	1		1
Solde dépenses/recettes du produit	1'031'811	277'748	754'063
GP12 Droit foncier rural et bail à ferme	619'088	166'652	452'436
P1201 Droit foncier rural et bail à ferme	619'088	166'652	452'436
402 Autres impôts directs		5'251	-5'251
421 Emoluments de décision		1	-1
Solde dépenses/recettes du produit	619'088	161'400	457'688
Total	1'650'900	444'400	1'206'500

SERVICE DE L'ÉCONOMIE, DU TOURISME ET DE L'INNOVATION

OP 1
Favoriser le développement
économique et maintenir la
population sur l'ensemble du
territoire
Fr. 37'939'700 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique Fr. 22'218'652 net	GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco Fr. 6'858'290 net	GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS Fr. 8'364'589 net	GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS Fr. 498'169 net
--	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	53'201'759.40	41'910'100	41'818'700	-91'400
30 Charges de personnel	3'686'514.38	3'654'700	3'829'200	174'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'576'872.22	1'768'000	1'683'000	-85'000
34 Charges financières	1'607.85	10'000	32'000	22'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	1'004'000.00	1'000'000	1'000'000	0
36 Charges de transferts	45'569'450.29	34'604'200	34'196'300	-407'900
37 Subventions redistribuées	275'000.00	275'000	275'000	0
38 Charges extraordinaires	583'667.00	583'700	798'700	215'000
39 Imputations internes	504'647.66	14'500	4'500	-10'000
4 Revenus	32'578'195.91	16'543'800	15'425'300	-1'118'500
42 Taxes et redevances	353'311.75	178'800	100'300	-78'500
44 Revenus financiers	230'068.14	340'000	300'000	-40'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	577'562.65	0	0	0
46 Revenus de transferts	18'202'848.88	2'750'000	2'750'000	0
47 Subventions à redistribuer	275'000.00	275'000	275'000	0
48 Revenus extraordinaires	12'512'967.14	13'000'000	12'000'000	-1'000'000
49 Imputations internes	426'437.35	0	0	0
Excédent de charges	20'623'563.49	25'366'300	26'393'400	1'027'100
5 Dépenses d'investissement	31'333'875.14	46'194'300	46'290'200	95'900
54 Prêts	16'300'305.00	34'394'300	34'690'200	295'900
56 Propres subventions d'investissement	15'033'570.14	11'800'000	11'600'000	-200'000
6 Recettes d'investissement	23'945'146.00	34'428'000	34'743'900	315'900
63 Subventions d'investissement acquises	1'827'200.00	13'473'600	12'643'400	-830'200
64 Remboursements de prêts	21'691'702.00	20'564'400	21'680'500	1'116'100
65 Transferts de participations	500.00	0	0	0
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	425'744.00	390'000	420'000	30'000
Dépenses nettes d'investissement	7'388'729.14	11'766'300	11'546'300	-220'000
Insuffisance de financement	28'012'292.63	37'132'600	37'939'700	807'100

Remarques
<p>Rubrique 30 : Augmentation de la rubrique induite par le renchérissement.</p> <p>Rubrique 36 : La diminution de dépense provient pour 1mio en lien avec la provision LERM (cf. rubrique 48). Elle est compensée par des dépenses supplémentaires pour les manifestations et les mandats de prestations (renchérissement).</p> <p>Rubrique 38 : Ce montant correspond à l'annuité supplémentaire de BioArk 3 Monthey à rembourser au Fonds du 21ème siècle.</p> <p>Rubrique 48 : Cette baisse de recettes correspond à des prélèvements, au Fonds du 21ème siècle, moins importants pour l'attribution à la provision LERM en 2024.</p> <p>Rubrique 54-63 : La différence provient essentiellement d'une planification des versements de la Confédération moins importante en 2023 et 2024 que prévue lors du budget 2023.</p> <p>Rubrique 56 : Cette baisse de dépenses correspond à des subventionnements d'investissement moins importants pour les aides PSRM Logement.</p> <p>Rubrique 64 : L'augmentation des recettes de CHF 1'116'100.- correspond à des remboursements d'annuités attendues à un niveau similaire avant période COVID-19 pour 2024.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	21.50	21.50	21.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Favoriser le développement économique orienté vers les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire	
Sous-objectifs politiques	
1	<p>Créer les conditions favorables à un développement économique durable</p> <p>1.1. Adapter le cadre légal en vue d'un développement économique durable</p> <p>1.2. Améliorer la qualité des prestations touristiques et sensibiliser la population aux enjeux économiques, touristiques, sociaux et environnementaux.</p> <p>1.3. Gérer les différents contrats de prestations dans une optique de développement économique et de soutien à l'innovation</p> <p>1.4. Défendre et promouvoir les intérêts du canton et de son économie à l'extérieur de ses frontières</p> <p>1.5. Répondre aux demandes et attentes des organes de l'Etat, des institutions publiques, de l'économie et de la population valaisannes en matière de conditions-cadres [Prog gvtal]</p>
2	<p>Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions</p> <p>2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale (NPR) fédérale et cantonale</p> <p>2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale</p> <p>2.3. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement [PIP]</p>
3	<p>Renforcer le tissu économique valaisan en favorisant l'implantation d'entreprises et la domiciliation d'investisseurs</p> <p>3.1 Faciliter l'implantation d'entreprises génératrices de valeur ajoutée dans le canton et contribuer à la promotion de la place économique valaisanne</p> <p>3.2 Intensifier les relations à l'international</p> <p>3.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes</p> <p>3.4. Soutenir la promotion touristique par des aides financières [PIP]</p>
4	<p>Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients</p> <p>4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Promotion économique Valais</p> <p>4.2. Appliquer les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Promotion économique Valais</p>

Mesures prioritaires					Délai
ad1	1 ★ Définition et mise en oeuvre d'une stratégie pour un tourisme « 4 saisons » - Mise en œuvre de la stratégie (2024)				31.12.2025
	2 ★ Mise en place d'un paquet de mesures pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne : fiscalité - allègement des contraintes administratives - digitalisation de l'administration - flexibilisation raisonnable des horaires d'ouverture des magasins - Etat d'avancement des mesures par les services concernés (2024)				31.12.2025
	3 ★ § Loi sur la politique économique cantonale - Consultation du projet de révision LPolEco (2024)				31.12.2025
ad2	4 Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Promotion économique 2024-2027 - Mise en oeuvre de la convention-programme NPR (2024)				31.12.2027
★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif					
Indicateurs		Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1	1 Taux d'engagement du Fonds cantonal pour le tourisme	73.3%	78%	85%	7%
	2 Taux d'engagement du Fonds cantonal pour les remontées mécaniques (Prêts LERM)	13.15%	20%	22%	2%
	3 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement CCF, dans la limite de 40 millions CHF maximum (en mios)	16.7	16	16	0
	4 🏠 Nbre d'entreprises hébergées sur les sites de The Ark (2009 : 77)	153	130	140	10
	5 Nbre d'entreprises basées sur les sites de la Fondation The Ark ou à Energypolis et qui sont impliquées dans des projets de la Fondation	20	5	15	10
	6 ARVR : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	21	20	20	0
	7 RWO : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	23	20	20	0
	8 🏠 Nombre d'entreprises labellisées Marque Valais Entreprise			75	
ad2	9 Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM)	55	70	60	-10
	10 🏠 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM) - Maintien de la population	93	0	0	0
	11 Taux de réalisation de la Convention-programme NPR 2024-2027			15%	
ad3	12 Nombre de partenariats de collaboration signés par des entreprises étrangères avec des entreprises ou instituts valaisans	0	3	3	0
	13 Nombre de requêtes soumises par des entreprises étrangères à la recherche d'informations	52	50	50	0
	14 Nombre d'entreprises étrangères implantées en Valais par le biais de réseaux de promotion	7	10	7	-3
	15 Montant (en mios) des investissements directs	0.9	2	2	0
	16 Retombées économiques directes (en mios) des manifestations soutenues par le service	30	25	30	5
ad4	17 Evénements organisés sous l'égide de Promotion économique Valais et ses partenaires	82	35	50	15
	18 Taux de satisfaction des clients du SETI	87.7%	85%	85%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique	32'470'018	10'251'366	22'218'652
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	1'553'374	421	1'552'953
363 Projet DIGITOURISM	1'010'000		1'010'000
Solde dépenses/recettes du produit	543'374	421	542'953
P1102 Prom., sensibilisation de la qualité des services	794'372	50'320	744'052
363 Cotisations aux organismes liés aux métiers à risques	116'000		116'000
363 Observatoire du tourisme	325'000		325'000
Solde dépenses/recettes du produit	353'372	50'320	303'052
P1103 Contrats de prestations et participations	28'994'858	10'200'073	18'794'785
363 Antenne Région Valais romand (ARVR)	550'000		550'000
363 ARVR : Développement de compétences en management régional	200'000		200'000
363 Centre de cautionnement et de financement SA	2'850'000		2'850'000
363 CimArk SA	310'000		310'000
363 Conv.-prog. Renforcement du tissu industriel/digitalisation (The Ark)	3'200'000		3'200'000
363 IDIAP	200'000		200'000
363 Programmes d'accélération, d'incubation et d'innovation PME	1'550'000		1'550'000
363 RWO AG	440'000		440'000
363 RWO AG: Développement de compétences en management régional	100'000		100'000
363 Valais/Wallis Promotion	11'540'000		11'540'000
363 Versement à CCF SA de la provision d'aides aux remontées mécaniques (LERM)	3'000'000		3'000'000
445 Revenus des participations		300'000	-300'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		1'900'000	-1'900'000
489 Prélèvement sur le Fonds du 21ème siècle pour financer les aides aux remontées mécaniques (LERM)		8'000'000	-8'000'000
565 Versement à CCF SA de la 3ème tranche d'aides aux remontées mécaniques (LERM)	5'000'000		5'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	54'858	73	54'785
P1104 Relations hors canton	1'017'698	407	1'017'291
363 CDEP-SO	285'000		285'000
363 Espace Mont-Blanc	100'000		100'000
363 INTERREG VI	250'000		250'000
Solde dépenses/recettes du produit	382'698	407	382'291
P1105 Services et orientation	109'716	145	109'571

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	42'761'314	35'903'024	6'858'290
P1201 Compétitivité des régions (NPR CH-VS)	23'326'589	26'264'165	-2'937'576
351 Dotation à la provision pour pertes sur créances LIM/NPR	1'000'000		1'000'000
363 Convention-Programme NPR (CH+VS)	1'700'000		1'700'000
363 Projets San Gottardo	50'000		50'000
363 Unesco SAJA	100'000		100'000
370 Unesco SAJA part CH	275'000		275'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		850'000	-850'000
470 Unesco SAJA part CH		275'000	-275'000
545 Prêts NPR	19'690'200		19'690'200
630 Conv.-prog. NPR (moyens fédéraux disponibles)		12'643'400	-12'643'400
642 Remboursements Prêts NPR		300'000	-300'000
645 Remboursements Prêts NPR		11'992'800	-11'992'800
646 Remboursements Prêts NPR		189'800	-189'800
Solde dépenses/recettes du produit	511'389	13'165	498'224
P1202 Attractivité des régions (NPR VS)	6'350'231	2'381'489	3'968'742
389 Remboursement des prêts BioArk (Viège et Monthey) au fonds d'infrastructure du XXIe siècle	798'700		798'700
545 Prêts NPR	5'000'000		5'000'000
642 Remboursements Prêts NPR		381'300	-381'300
645 Remboursements Prêts NPR		700'000	-700'000
646 Remboursements Prêts NPR		1'300'000	-1'300'000
Solde dépenses/recettes du produit	551'531	189	551'342
P1203 Gestion des dossiers LIM	43'883	2'920'058	-2'876'175
642 Remboursements Prêts LIM		290'900	-290'900
645 Remboursements Prêts LIM		2'578'600	-2'578'600
646 Remboursements Prêts LIM		50'500	-50'500
Solde dépenses/recettes du produit	43'883	58	43'825
P1204 Amélioration de l'hébergement touristique	10'098'748	3'896'731	6'202'017
545 Prêts amélioration de l'hébergement touristique	10'000'000		10'000'000
642 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		150'000	-150'000
645 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		3'400'000	-3'400'000
646 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		346'600	-346'600
Solde dépenses/recettes du produit	98'748	131	98'617
P1205 Aide au logement dans les zones spécifiques	2'721'174	270'421	2'450'753
567 NPR aide au logement	2'400'000		2'400'000
Solde dépenses/recettes du produit	321'174	270'421	50'753
P1206 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	220'689	170'160	50'529
567 Aide à la propriété (CHWEG)	30'000		30'000
567 Aide loyers modérés (CHWEG)	70'000		70'000
Solde dépenses/recettes du produit	120'689	170'160	-49'471

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS	12'375'950	4'011'361	8'364'589
P1301 Réseaux officiels de promotion de la place éco. VS	1'048'518	10'054	1'038'464
363 Mandat GGBa	350'000		350'000
Solde dépenses/recettes du produit	698'518	10'054	688'464
P1302 Optimisation des invest. étrangers en Valais	185'604	203	185'401
P1303 Promotion développement et pérennité des entr.	7'981'519	4'000'755	3'980'764
316 Frais de location parc de l'innovation et H55	731'000		731'000
489 Prélèvement sur le Fonds du 21ème siècle pour financer le soutien au parc de l'innovation/Energypolis		4'000'000	-4'000'000
565 Soutien au parc de l'innovation/Energypolis	4'000'000		4'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'250'519	755	3'249'764
P1304 Aide promotion touristique et div. de l'offre	3'160'309	349	3'159'960
363 CM MTB 2025	100'000		100'000
363 Coupe du monde de ski de fond Goms	100'000		100'000
363 Courses FIS de ski alpin	350'000		350'000
363 Gampel Open Air	100'000		100'000
363 Omega European Masters Montana	200'000		200'000
363 Patrouille des glaciers	230'000		230'000
363 Sté promotion restoroutes val.	650'000		650'000
363 Verbier Festival & Académie	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'330'309	349	1'329'960
GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS	501'618	3'449	498'169
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	24'273	3'115	21'158
P1402 Relations part. Promotion économique VS et autres	43'884	58	43'826
P1403 Communication	433'461	276	433'185
313 Prix Créateurs	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	353'461	276	353'185
Total	88'108'900	50'169'200	37'939'700

OP 1
Politique de l'emploi et activités
économiques
Fr. 4'000'600 net

GP 11
Emploi et marché du travail
Fr. 8'106'706 net

GP 12
Activités économiques
Fr. -4'106'106 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	80'830'833.37	79'478'400	79'849'700	371'300
30 Charges de personnel	21'909'801.05	23'306'800	22'557'900	-748'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'684'764.43	2'534'400	2'265'100	-269'300
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	4'044'843.60	3'888'000	2'000'000	-1'888'000
36 Charges de transferts	42'755'548.29	41'566'300	45'556'000	3'989'700
39 Imputations internes	10'435'876.00	8'182'900	7'470'700	-712'200
4 Revenus	73'075'187.20	73'879'900	75'849'100	1'969'200
40 Revenus fiscaux	1'337'683.68	1'603'300	1'603'700	400
41 Patentes et concessions	33'341'104.15	30'800'000	33'812'000	3'012'000
42 Taxes et redevances	1'612'499.42	2'590'800	2'518'500	-72'300
44 Revenus financiers	65'528.45	88'000	88'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	735'826.38	4'841'000	4'891'000	50'000
46 Revenus de transferts	25'633'154.01	26'006'800	25'503'900	-502'900
49 Imputations internes	10'349'391.11	7'950'000	7'432'000	-518'000
Excédent de charges	7'755'646.17	5'598'500	4'000'600	-1'597'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	269'000	672'000	403'000
50 Immobilisations corporelles	0.00	269'000	672'000	403'000
56 Propres subventions d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	269'000	672'000	403'000
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	269'000	672'000	403'000
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	7'755'646.17	5'598'500	4'000'600	-1'597'900

Remarques

Rubrique 30 Charges de personnel

Les salaires ont été ajustés au "plafond SECO" qui est en relation avec le nombre de demandeurs d'emploi (valable également pour les recettes, cf. Rubrique 46).

Rubrique 31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

En raison de la baisse du budget SECO, tous les postes ont été réduits.

Rubrique 35 Attributions aux financements spéciaux et fonds

L'attribution du fonds des loteries a été adaptée à la baisse (différence entre la distribution de la LORO au canton du Valais et la distribution du Canton aux bénéficiaires).

Rubrique 36 Charges de transferts

Il est prévu une augmentation des subventions aux bénéficiaires de la LORO.

Rubrique 41 Patentes et concessions

Augmentation des recettes distribuées par la LORO au canton du Valais.

Rubrique 46 Revenus de transferts

Baisse de l'alimentation du FCE (part communale) et baisse des recettes liées à l'assurance-chômage (SECO).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	155.00	155.00	155.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché du travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques	
Sous-objectifs politiques	
1	Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant [PIP]
2	Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération
3	Concilier les attentes de l'économie en main-d'oeuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail [PIP]
4	Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales
5	Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant [PIP]
6	Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer
7	Mettre en place les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs (AC-AI-AS-Formation professionnelle-OSP) bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale adéquate, coordonnée et efficiente.

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Mise en oeuvre de manière efficace des mesures 5 et 6 du programme d'impulsion du Conseil Fédéral	31.12.2024
2 Traitement efficace des demandes de RHT, même en cas de forte augmentation attendue des demandes en cas de crise énergétique prévue.	31.12.2024
3 Finalisation de la digitalisation de l'ensemble des procédures et système du contrôle interne du Service en vue de l'obtention d'une certification	31.12.2024
<i>ad2</i> 4 Transferts inter-service et soutien des transferts inter-départementaux	31.12.2024
<i>ad4</i> 5 Finalisation de l'enquête sur l'analyse des salaires pratiqués dans les structures d'accueil de la petite enfance du canton du Valais. Rapport à rendre à la commission tripartite dans le courant du 2e trimestre 2024	31.12.2024
<i>ad5</i> 6 Révision de l'ordonnance sur l'hébergement et la restauration permettant la digitalisation de l'annonce des chiffres d'affaires	31.12.2024
<i>ad7</i> 7 Détection précoce des situations suivies par plusieurs dispositifs pour que la prise en charge des personnes relevant de la CII soit en adéquation entre leur intérêt et les moyens institutionnels	31.12.2024

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1 1  SECO - Indicateur de résultats 1 (Réinsertion rapide) Quelle est la durée moyenne d'indemnisation des bénéficiaires ? (2022 : ø CH = 199.8)	157.2	140	150	10
2  SECO - Indicateur de résultats 2 (Eviter le chômage de longue durée) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est entrée en chômage de longue durée ? (2022 : ø CH = 17.6%)	11.7%	15%	13%	-2%
3  SECO - Indicateur de résultats 3 (Eviter les arrivées en fin de droits) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est arrivée en fin de droits ? (2022 : ø CH = 13%)	8.3%	15%	13%	-2%
4  SECO - Indicateur de résultats 4 (Eviter les réinscriptions) Quelle part des désinscriptions aboutit à des réinscriptions ? (2022 : ø CH = 37%)	47.1%	55%	50%	-5%
5 SECO - Indicateur de résultat 4a - SECO - Benchmark : indice général de 100 = résultat attendu au vu des conditions-cadre exogènes	109	100	100	0
6  Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2022 : ø CH = 2.2%)	2.3%	2.7%	2.5%	-0.2%
7  Indicateur général 1a : Taux de chômage cantonal classe d'âge 15-24 ans	2.6%	2.8%	2.5%	-0.3%
8  Indicateur général 1b : Taux de chômage cantonal classe d'âge 25-49 ans	2.4%	2.6%	2.5%	-0.1%
9  Indicateur général 1c : Taux de chômage cantonal classe d'âge 50+ ans	2.2%	2.4%	2.4%	0%
10  Indicateur général 2 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2019 = 2'359 / 2020 = 1'116'550 / 2021 = 586'297 / 2022 = 16'302)	17'365	4'000	4'000	0
11 Traitement des demandes RHT dans un délai de 60 jours			100%	
12 Chômage saisonnier : nombre moyen de chômeurs dans les professions saisonnières en Valais 2022 = Total 1'283 (Agriculture = 113 / Construction = 704 / Hôtellerie et restauration = 466) 2021 = Total 1'959 (Agriculture = 176 / Construction = 937 / Hôtellerie et restauration = 846) 2020 = Total 2'397 (Agriculture = 187 / Construction = 1'111 / Hôtellerie et restauration = 1'099)	1'283	1'700	1'600	-100
13 Nombre d'annonces des postes vacants	34'898	30'000	30'000	0
ad2 14 Nombre de licenciements dans la structure ORP/LMMT/Act	0	0	0	0
ad5 15 Part des chiffres d'affaires annoncés via la plateforme			70.%	
16 Part des chiffres d'affaires transférés automatiquement de la plateforme vers SAP			80%	
ad6 17 Bail à loyer : nombre de cas liquidés dans un délai de 90 jours par rapport aux cas soumis	58%	70.%	60%	-10%

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad7 18 Utilisation régulière du système alerte CII par les professionnels (CP ORP, Coll. REA, Coll. OSP, AS CMS)			70.%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Emploi et marché du travail	45'393'021	37'286'315	8'106'706
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	378'616	1'527'094	-1'148'478
P1102 Planification et Gestion des MMT	1'952'952	168'167	1'784'785
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	790'818	369'956	420'862
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	26'591'959	19'713'659	6'878'300
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	15'265'788	15'200'242	65'546
363 Participation aux coûts du service de l'emploi et des MMT	7'589'000		7'589'000
363 Participation aux MMT	590'000		590'000
463 Participation des communes au Fds de l'emploi		2'700'000	-2'700'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'086'788	12'500'242	-5'413'454
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	412'888	307'197	105'691
GP12 Activités économiques	35'128'679	39'234'785	-4'106'106
P1201 Prestations LHR	2'209'072	4'475'227	-2'266'155
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	32'182'614	34'705'439	-2'522'825
402 Part cantonale de l'impôt sur les maisons de jeu		1'600'000	-1'600'000
421 Emoluments concernant les contrôles de vérification		430'000	-430'000
429 Versement 3% produit net des jeux du Casino		320'000	-320'000
Solde dépenses/recettes du produit	32'182'614	32'355'439	-172'825
P1203 Bail à loyer	645'896	47'160	598'736
P1204 AEP	5'208	1'160	4'048
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	85'889	5'799	80'090
Total	80'521'700	76'521'100	4'000'600

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1
Défendre et promouvoir
l'agriculture valaisanne
Fr. 31'713'700 net

GP 11
Structures agricoles
Fr. 31'713'700 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	177'819'178.57	164'529'100	164'392'400	-136'700
30 Charges de personnel	17'774'010.75	17'922'900	18'419'200	496'300
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9'167'098.19	9'303'400	9'829'900	526'500
34 Charges financières	7'321.97	4'500	4'000	-500
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	249'754.04	49'500	11'000	-38'500
36 Charges de transferts	21'962'077.15	10'304'700	10'446'500	141'800
37 Subventions redistribuées	127'124'281.74	126'000'000	125'000'000	-1'000'000
38 Charges extraordinaires	861'747.00	0	0	0
39 Imputations internes	672'887.73	944'100	681'800	-262'300
4 Revenus	142'462'436.30	145'020'100	142'867'700	-2'152'400
40 Revenus fiscaux	15'871.50	16'700	16'700	0
42 Taxes et redevances	7'860'025.26	9'235'500	9'445'900	210'400
43 Revenus divers	-8'295.75	0	100'000	100'000
44 Revenus financiers	218'167.65	247'500	232'000	-15'500
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	0.00	3'222'400	1'581'500	-1'640'900
46 Revenus de transferts	6'602'771.87	5'586'000	6'038'600	452'600
47 Subventions à redistribuer	127'124'281.74	126'000'000	125'000'000	-1'000'000
48 Revenus extraordinaires	207'600.00	0	0	0
49 Imputations internes	442'014.03	712'000	453'000	-259'000
Excédent de charges	35'356'742.27	19'509'000	21'524'700	2'015'700
5 Dépenses d'investissement	31'163'193.85	27'679'200	28'230'000	550'800
54 Prêts	12'838'100.00	10'205'000	10'205'000	0
56 Propres subventions d'investissement	9'618'510.85	10'474'200	10'025'000	-449'200
57 Subventions d'investissement redistribuées	8'706'583.00	7'000'000	8'000'000	1'000'000
59 Übertrag an Bilanz	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	21'566'457.60	17'069'500	18'041'000	971'500
63 Subventions d'investissement acquises	4'668'472.50	1'801'100	1'582'600	-218'500
64 Remboursements de prêts	8'185'402.10	8'253'400	8'443'400	190'000
65 Transferts de participations	0.00	0	0	0
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	6'000.00	15'000	15'000	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	8'706'583.00	7'000'000	8'000'000	1'000'000
Dépenses nettes d'investissement	9'596'736.25	10'609'700	10'189'000	-420'700
Insuffisance de financement	44'953'478.52	30'118'700	31'713'700	1'595'000

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Remarques
30 : L'écart de CHF 496'300.- est dû à l'augmentation de 0.5 EPT au budget 2024 (cf. remarques RH ci-dessous) ainsi qu'au renchérissement de 1.5% sur les charges salariales retenu par le Conseil d'Etat.
31 : L'augmentation de CHF 526'500.- est due principalement à l'augmentation des coûts de lutte contre la flavescence dorée, à l'achat de matériel technique dans le cadre des mesures de protection des troupeaux et au soutien de projets de promotion des produits du terroir.
37/47 : Le budget 2024 a été calculé en tenant compte des modifications de l'ordonnance fédérale sur les paiements directs entrées en vigueur au 1er janvier 2023 ainsi que des modifications en consultation pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2024.
43: Internalisation de prestations liées à l'accompagnement agricole dans le cadre de la troisième correction du Rhône. Il s'agit des heures de travail du personnel du SCA prises en charge par le projet R3.
45 : Prélèvement au fonds RPLP de CHF 1'581'500.- soit une diminution de 1.64 mio par rapport au budget précédant due principalement au montant d'un million prélevé au fds RPLP pour les mesures de protection des troupeaux en 2023. En 2024, un montant de Fr. 1'000'000.- a été inclus dans notre enveloppe budgétaire à cet effet.
46: L'écart provient essentiellement de la participation de la Confédération et des communes concernées aux frais de lutte contre la flavescence dorée.
56 : Le budget de CHF 10.025 mios concerne le versement de subventions pour les projets d'améliorations structurelles (490 projets en cours) - cf. remarque générale en fin de document concernant la répartition du budget.
57/67 : Le montant budgétisé est calculé en fonction de l'enveloppe de paiement allouée par la Confédération.
63 et 64 : Crédit agricole - cf. remarque générale en fin de document.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	115.15	115.15	115.65

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Dans le cadre du regroupement des conciergeries des différents services auprès du Service immobilier et patrimoine (SIP) au 1er août 2022, 0.5 EPT avait été transféré par erreur au SIP. Cela a été corrigé au budget 2024.

OBJECTIF POLITIQUE	
Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée basée sur des produits authentiques et innovants, des paysages typiques, une riche biodiversité, des sols protégés, des eaux préservées et une relève performante	
Sous-objectifs politiques	
1	Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne au niveau cantonal, national et international [PIP]
2	Promouvoir une agriculture respectueuse des ressources naturelles, préservant le sol, la qualité des eaux, une riche biodiversité, et assurer la protection des plantes
3	Développer des filières à forte valeur ajoutée pour les producteurs et assurer une communication efficace et coordonnée entre les organes de promotion
4	Améliorer les compétences des exploitants et encourager les reprises d'exploitation en renforçant les formations de base, continue et supérieure, la recherche, l'innovation et le conseil
5	Promouvoir le développement de l'espace rural par des améliorations structurelles, en particulier du vignoble, ciblées et coordonnées, et une promotion régionale intégrée [PIP]
6	Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture, notamment par la gestion de centres de compétences spécialisés, performants et exemplaires

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires		Délai	
<i>ad1</i>	1 Suivi de l'évolution de la politique agricole fédérale	31.12.2026	
	2 Poursuite et adaptation des mesures selon les premières expériences pour la sauvegarde des races autochtones	31.12.2025	
<i>ad2</i>	3 Poursuite du plan d'actions produits phytosanitaires pour la viticulture et l'arboriculture	31.12.2024	
	4 Poursuite du projet ArboPhytoRed	31.12.2026	
	5 Mise en oeuvre de l'initiative parlementaire Réduire le risque de l'utilisation des pesticides	31.12.2025	
	6 Mise en oeuvre des nouveaux programmes de systèmes de production respectueux de l'environnement	31.12.2025	
	7 Surveillance des organismes de quarantaines et réglementés (feu bactérien, flavescence dorée,...)	31.12.2026	
	8 Promotion des produits valaisans dans les manifestations et institutions étatiques ou soutenues par l'Etat	31.12.2024	
	9 Conduite de la mise en oeuvre de l'agenda développement durable 2030 et du Plan Climat	31.12.2026	
<i>ad3</i>	10 Poursuite de la stratégie oenogastronomique cantonale et coordination des projets, promotions et manifestations qui s'inscrivent dans cette stratégie	31.12.2024	
	11 Création d'un fonds cantonal climatique en priorité pour les abricots	31.12.2025	
	12 Mise en oeuvre d'un Centre de compétences agriculture - alimentation (formation, système alimentation durable, gaspillage, CNR,...)	31.12.2027	
	13 Déterminer, avec les acteurs des branches agricoles, un prix de revient de la production	31.12.2024	
	14 Promotion des formations CFC et AFP, ainsi que des formations supérieures, des professions de l'agriculture et de fromagers en favorisant l'acquisition de compétences, la mobilité professionnelle et les relations internationales	31.12.2024	
<i>ad4</i>	15 Orientation de la réforme AgriAliForm en fonction des intérêts de l'agriculture valaisanne	31.12.2026	
	16 Motivation et soutien à l'évolution structurelle du vignoble (projets maintien du vignoble en terrasses, projets de développement régionaux, projet pilote Savièse, ...) et la modernisation du vignoble (vignoble du 21e siècle)	31.12.2027	
<i>ad5</i>	17 Poursuite de la mise en oeuvre de la stratégie de protection du sol agricole (sensibilisation des acteurs concernés, amélioration qualitative des SDA dégradées, aménagement cohérent de l'espace rural en lien avec les projets à incidence territoriale)	31.12.2027	
	18 Conduite de l'accompagnement agricole pour R3 et mise en oeuvre des planifications agricoles	31.12.2027	
	19 Promotion d'un développement régional coordonné par la réalisation de projets de développement régionaux (Val d'Illeiez, Entremont, Fully, Montana, Chamoson, Saillon, Sion, Sierre, Coeur du Valais, filière céréales, Race autochtones, Projet Suprarégional) visant la création de valeur ajoutée dans l'agriculture	31.12.2027	
	20 Poursuite du conseil ciblé sur les mesures de protection des troupeaux sur les alpages protégés et soutien aux mesures prises sur les alpages non-protégés	31.12.2027	
	21 Réalisation des mesures structurelles de lutte contre le gel et de modernisation des infrastructures d'irrigation	31.12.2025	
	22 Mise en place d'un projet pilote de gestion des eaux par bassin versant	31.12.2025	
	<i>ad6</i>	23 Développement des domaines agricoles cantonaux selon conventions avec Agroscope	31.12.2026
		24 Choix et mise en oeuvre d'un système informatique futur pour les paiements directs	31.12.2027
		25 Digitalisation du registre des vignes et des droits de productions	31.12.2026

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Optimisation du volume des paiements directs (en mios) selon les adaptations législatives	127	126	125	-1
2 Montant des contributions fédérales et cantonales versées au titre du projet ArboPhytoRed (en mios)	0.4	0.9	1	0.1
3 Maintien du cheptel race d'Hérens en Valais	5'763	6'200	5'750	-450
4 Maintien du cheptel Nez Noir en Valais	10'796	12'000	10'500	-1'500
5 Maintien du cheptel Col Noir en Valais	1'613	1'700	1'600	-100
<i>ad2</i> 6 Evolution de la part non désherbée chimiquement : surface (ha) de vignes enherbées touchant des paiements directs (surfaces de promotion de la biodiversité niveau de qualité 1) En 2019: 912 ha / en 2020: 1046 ha / en 2021: 1'212 ha	1'266	1'800	2'100	300
7 Nombre de producteurs participants au projet ArboPhytoRed	20	25	30	5
8 Surfaces de promotion de la biodiversité qualité 2 dans les réseaux biodiversité (2018: 4'440 ha, 2019: 4'630 ha, 2020: 4'900 ha)	5'700	5'300	5'700	400
9 Surface agricole utile de plaine (en ha, données OFS)	8'030	8'192	8'030	-162
10 Surface agricole utile de colline et montagne (en ha, données OFS)	28'315	28'080	28'080	0
11 Maintien du Valais comme zone à faible prévalence pour le feu bactérien	31.12.22	31.12.23	31.12.24	
<i>ad3</i> 12 Rendement brut du secteur agricole (2020: 289,4 mios, 2021: 249,7mios, 2022: 330,1 mios)		360	360	0
13 Nombre de cuisines participant à la démarche « cuisinons notre région »	104	200	210	10
<i>ad4</i> 14 Nombre de CFC délivrés dans les deux champs professionnels	79	70	70	0
15 Taux de satisfaction des apprentis sur les cours dispensés	90%	90%	90%	0%
16 Taux de satisfaction des cours de formation continue	95. %	95. %	95. %	0%
<i>ad5</i> 17 Volume d'investissement [mios] des dossiers MVT en cours de réalisation (Fully, Visperterminen, Bovernier, Vétroz, Martigny - Martigny-Combe, Sion, Lens, Raron, Chermignon-Sierre, Conthey, Savièse, Saillon)	2.02	3.2	3.3	0.1
18 Nombre de nouveaux projets de développement régionaux ou structurels au niveau du vignoble	3	4	7	3
19 Volume d'investissement [Mios], généré par année, des projets "réfection des routes" en cours	4	6	8	2
20 Volume d'investissement des projets de remise en état des bisses (en mios)	2.4	1	2.1	1.1
21 PDR Fully : réalisation des travaux	30%	60%	60%	0%
22 Nbre de régions avec des planifications agricoles finalisées	0	4	6	2
23 Volume d'investissement [Mios] des projets "irrigation et lutte contre le gel"	4.62	10	4.7	-5.3
24 Utilisation des montants disponibles pour la protection des troupeaux (alpages protégés et non-protégés) 2022: 100%		100%	100%	0%
<i>ad6</i> 25 Proportion d'abricots et de cerises conditionnés en Marque Valais sur le domaine de Châteauneuf - en %	70	70	70	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Structures agricoles	192'622'400	160'908'700	31'713'700
P1101 Améliorations structurelles	31'020'905	19'096'749	11'924'156
P1102 Economie animale	7'155'924	1'404'177	5'751'747
311 Achat de matériel technique dans le cadre des mesures de protection troupeaux	380'000		380'000
313 Mandat de prestations dans le cadre des mesures de protection des troupeaux	200'000		200'000
363 Primes de qualité pour les fromages à Raclette du Valais AOC	100'000		100'000
363 Principalement plan phytosanitaire grandes cultures (programme de soutien à l'achat de machines de désherbage) et projet RésOsem (réduction des produits phyto dans les grandes cultures)	185'000		185'000
363 Redevances agricoles secteur fromager utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	745'000		745'000
363 Subvention des mesures de protection des troupeaux	500'000		500'000
363 Subventions versées en application de la directive sur la politique cantonale de soutien à l'élevage et aux grandes cultures	272'500		272'500
363 Subventions versées en application de la directive sur la politique de soutien aux races autochtones d'origine valaisanne	292'000		292'000
425 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur économie animale)		125'000	-125'000
429 Redevances agricoles secteur fromager utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		745'000	-745'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'481'424	534'177	3'947'247
P1103 Arboriculture et culture maraîchère	7'321'285	3'026'169	4'295'116
313 Mandats pour mise en oeuvre de la stratégie Sol Suisse	150'000		150'000
363 Principalement, subventions liées à la mise en oeuvre du plan phytosanitaire en arboriculture et cultures maraîchères	121'000		121'000
363 Redevances agricoles secteur fruits et légumes utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	1'027'000		1'027'000
363 Soutien au projet d'utilisation durable des ressources "ArboPhytoRed"	200'000		200'000
363 Soutien lutte contre les organismes nuisibles (cochenille, punaise), lutte intégrée contre le carpocapse	330'000		330'000
425 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur arboricole et cultures maraîchères)		430'000	-430'000
429 Redevances agricoles secteur fruits et légumes utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		1'027'000	-1'027'000
463 Subvention de la Confédération dans le cadre de la convention de collaboration pour l'exploitation du centre Agroscope de Conthey		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'493'285	1'169'169	4'324'116
P1104 Viticulture	10'446'479	7'010'743	3'435'736
310 Achat de produits pour la lutte obligatoire contre les organismes de quarantaine (flavescence dorée)	240'000		240'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
313 Contrôle à la vigne et contrôle organoleptique des vins (contrat de prestations IVV)	100'000		100'000
363 Redevances agricoles secteur viticole utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	3'660'000		3'660'000
363 Subvention pour lutte intégrée contre le vers de la grappe, soutien plateforme "orientation bio" et autres subventions	168'000		168'000
363 Subvention pour lutte contre les organismes de quarantaine (flavescente dorée)	420'000		420'000
425 Cave du Grand-Brûlé et de Châteauneuf - Ventes de vin		850'000	-850'000
429 Redevances agricoles secteur viticole utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		3'660'000	-3'660'000
461 Dédommagement de la Confédération et des Communes aux frais de lutte contre les organismes de quarantaine		600'000	-600'000
463 Subvention fédérale pour contrôle AOC de la vendange		260'000	-260'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'858'479	1'640'743	4'217'736
P1105 Formation de base et formation continue	7'205'280	2'697'050	4'508'230
424 Hébergement et restauration internat de Châteauneuf		550'000	-550'000
424 Hébergement et restauration internat de Viège		110'000	-110'000
425 Ventes des produits provenant du domaine agricole de Viège		650'000	-650'000
461 Facturation aux autres cantons concernant les élèves hors canton qui suivent leur formation à Châteauneuf		345'000	-345'000
463 Subvention fédérale pour l'enseignement		151'000	-151'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'205'280	891'050	6'314'230
P1106 Paiements directs	129'472'527	127'673'812	1'798'715
363 Développement de réseaux écologiques - contrôles d'efficacité et mandat pour projet lié aux semences	160'000		160'000
363 Part cantonale des paiements directs "Qualité du paysage" - financée par rétrocessions RPLP	760'000		760'000
363 Part cantonale des paiements directs aux réseaux écologiques et qualité biodiversité (SAU) - financée par rétrocessions RPLP	730'000		730'000
370 Paiements directs versés	125'000'000		125'000'000
421 Emoluments pour contrôles des exploitations participant volontairement aux programmes de biodiversité et qualité paysage, émoluments pour reconnaissance d'exploitation		525'000	-525'000
470 Paiements directs à redistribuer		125'000'000	-125'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'822'527	2'148'812	673'715
Total	192'622'400	160'908'700	31'713'700

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil****Remarques****Crédit agricole :**

Les prêts pour les crédits d'investissement et les aides aux exploitations sont neutres et n'influencent pas le résultat du compte. Rubriques concernées : 35 (Fr. 11'000.-), 54 (Fr. 10 mios), 63 (Fr. 1'582'600), 64 (Fr. 8'428'400). Nous avons estimé à CHF 10 millions les prêts à libérer en 2024, soit un montant identique au budget 2023.

Subventions pour améliorations structurelles (rubr. 56):

Le budget de CHF 10.025 mios est réparti comme suit:

41% des besoins liés aux constructions rurales (laiteries, alpages, ruraux)

19% liés aux infrastructures routières agricoles (REP-Assainissement)

16% des besoins liés aux crédits-cadres (PDR, irrigation gel, vignoble)

9% liés à l'irrigation (hors crédit-cadre)

6% liés aux bisses (REP-Assainissement)

4% liés aux autres projets

3% liés aux projets d'adduction d'eau

2% liés à l'accompagnement agricole R3

Accompagnement agricole dans le cadre de la troisième correction du Rhône :

Le budget et la planification intégrée pluriannuelle (PIP) prévoient les montants suivants (y.c. les prestations du personnel du SCA):

BU 2024: CHF 1'812'500.- (dont prestations du personnel SCA: CHF 100'000)

PIP 2025: CHF 7.52 mios (dont prestations du personnel SCA: CHF 185'000)

PIP 2026: CHF 5.32 mios (dont prestations du personnel SCA: CHF 240'000)

PIP 2027: CHF 990'000.- (dont prestations du personnel SCA: CHF 210'000)

Le budget et la PIP de l'accompagnement agricole ont été établis par le SCA et transmis au SDANA afin d'être intégrés dans leur budget et leur PIP.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

OP 1
Assurer l'enseignement
Fr. 459'795'700 net

GP 11
Enseignement obligatoire et
spécialisé
Fr. 341'491'119 net

GP 12
Enseignement secondaire du 2e
degré
Fr. 118'304'581 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	546'868'626.19	562'161'500	595'558'100	33'396'600
30 Charges de personnel	441'734'070.50	452'787'900	480'925'500	28'137'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	25'204'368.70	23'982'400	25'204'700	1'222'300
34 Charges financières	5'860.76	4'500	4'500	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	8'000.00	0	0	0
36 Charges de transferts	79'621'943.39	85'286'500	89'206'400	3'919'900
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	294'382.84	100'200	217'000	116'800
4 Revenus	134'350'536.34	135'008'300	145'012'400	10'004'100
40 Revenus fiscaux	16.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	8'081'770.55	7'628'100	7'887'700	259'600
43 Revenus divers	8'000.00	0	0	0
44 Revenus financiers	31'351.40	0	0	0
46 Revenus de transferts	126'163'153.74	127'380'200	137'124'700	9'744'500
49 Imputations internes	66'244.65	0	0	0
Excédent de charges	412'518'089.85	427'153'200	450'545'700	23'392'500
5 Dépenses d'investissement	9'498'925.02	10'000'000	9'250'000	-750'000
52 Immobilisations incorporelles	26'265.54	17'000	17'000	0
56 Propres subventions d'investissement	9'472'659.48	9'983'000	9'233'000	-750'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	9'498'925.02	10'000'000	9'250'000	-750'000
Insuffisance de financement	422'017'014.87	437'153'200	459'795'700	22'642'500

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Remarques
<p>Rub 30 L'augmentation provient essentiellement de la mise en place des nouvelles mesures en faveur du personnel enseignant décidées par le Conseil d'Etat qui sont mises en place progressivement dès l'année scolaire 2023/24.</p>
<p>Rub 31 La variation provient de la location d'un des bâtiments scolaires qui n'était pas incluse dans la liste ayant servi à l'élaboration du budget 2023 relevant de FIGI.</p>
<p>Rub 36 L'augmentation provient des éléments suivants : - adaptation des contributions cantonales et communales dans le cadre de la mise en place des moyens d'enseignement numériques (+1.0 mio), - enseignement spécialisé (+1.8 mio), - augmentation de la subvention à la HEPVs (+1.15 mio).</p>
<p>Rub 46 La différence provient de l'adaptation des contributions communales aux traitements du personnel enseignant. Les charges éducatives et d'enseignement de l'année précédente, en nette hausse, servent de base de calcul.</p>
<p>Rub 56 L'enveloppe budgétaire octroyée pour le subventionnement des constructions scolaires a été revue à la baisse. Le budget a été adapté en conséquence.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	31.80	34.80	34.80
Enseignants	3'043.00	3'016.00	3'240.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Pour le personnel enseignant, il s'agit d'une estimation du nombre de postes au 31 décembre 2024.</p> <p>La variation de 224 EPT prévue est due aux deux éléments suivants :</p> <p>a) Il y a 81.0 postes supplémentaires entre l'année scolaire 22/23 et 23/24 qui se répartissent à raison de 42.5 postes en primaire, 17.6 postes au CO et de 20.9 postes au secondaire 2. Ces postes sont essentiellement dus à la mise en place des mesures en faveur du personnel enseignant.</p> <p>b) Certaines mesures en faveur du personnel enseignant impliquent une modification du nombre de périodes dues pour un 100% et devraient être mises en place à partir de l'année scolaire 2024/25 après l'adaptation des dispositions légales s'y référant. Elles impliqueraient la création de 143 EPT (110 en Primaire et 33 au CO). L'intégralité de ces mesures représenterait un coût supplémentaire de 19 millions de francs.</p>

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer l'enseignement au niveau des degrés primaire et secondaire I et II non professionnel	
Sous-objectifs politiques	
1	Au niveau de la scolarité obligatoire :
1.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
1.2	Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires [PIP]
1.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement
1.4	Renforcer l'orientation des élèves du CO en vue d'une amélioration de la transition vers l'apprentissage
1.5	Assurer l'accompagnement des jeunes sans perspectives après le CO
1.6	Développer et soutenir les projets de prise en charge et d'inclusion des personnes en situation de handicap par les services cantonaux et les milieux concernés
1.7	Sensibiliser les jeunes au risque lié au surendettement et aux violences envers les enfants en application de l'article 14 de la LJe
1.8	Assurer et/ou coordonner le suivi des élèves en difficultés (scolaires, sociales, psychosociales,...) par des mesures adaptées dans le but qu'ils puissent mener à bien leur scolarité
1.9	Assurer et/ou coordonner la prise en charge des élèves issus de l'immigration
2	Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse de façon subsidiaire
3	Au niveau de la scolarité post obligatoire :
3.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
3.2	Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance [PIP]
3.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)
3.4	Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école
4	Développer et soutenir des projets en lien avec le bilinguisme
Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 § Révision de la Loi sur l'instruction publique (LIP) : - travaux préparatoires sur le nouveau projet de loi (2024)	31.12.2026
2 ★ Digitalisation de l'école: - Début de l'activité des F2 dans les écoles et formation des enseignants - Classes pilotes en 7H et 8H - Restructuration et renforcement du centre ICT-VS - Intégration de la stratégie sur l'éducation numérique à l'école comme volet de la stratégie numérique et informatique 2025-2030 de l'Etat - Redéfinition des rapports Etat-communes sur les moyens et l'informatique.	31.08.2026
3 Amélioration des conditions de travail des enseignants : - Mise en place des nouveaux cahiers des charges des enseignants - Mise en vigueur des mesures liées à l'attractivité du métier d'enseignant	31.08.2024
4 En partenariat avec les institutions concernées, mise en place d'un plan cantonal de lutte contre le harcèlement-intimidation entre pairs en milieu scolaire, lancement d'une stratégie cantonale pour une éducation numérique responsable et renforcement des mesures en lien avec la prévention des violences sexuelles.	31.12.2024
ad3 5 Réalisation d'infrastructures dignes du 21ème siècle pour la formation : - Poursuite des travaux de construction d'un nouveau collège à Sion - Concours, message au Grand Conseil et début des travaux de rénovation du bâtiment du collège de St-Maurice	31.12.2024
ad4 6 Promotion du bilinguisme : - Augmentation des échanges dans les degrés 7H et 8H - Développement des partenariats d'école et de la mobilité des enseignants	31.08.2025
★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif	

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'700	7'700	8'100	400
2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	12'530	12'300	13'040	740
3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.86	1.85	2	0.15
4 Taux d'encadrement des élèves au CO	2.16	2.14	2.2	0.06
5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	35	40	40	0
6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	113	130	120	-10
7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire II	42	50	40	-10
8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	61%	60%	60%	0%
9 Taux de redoublement au terme de la 4H	2.4%	2.5%	2.5%	0%
10 Nombre d'élèves au bénéfice de mesures renforcées soutenus par le SSH pour la transition vers le monde professionnel	136	115	140	25
11 Nombre total d'élèves au bénéfice de mesures renforcées (C2017=771; C2018=791; C2019=848; C2021=797)	823	900	910	10
<i>ad3</i> 12 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.71	1.66	1.79	0.13
13 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	12'710	12'700	13'280	580
<i>ad4</i> 14 Nombre d'élèves ayant participé à un échange linguistique			6'000	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	481'838'299	140'347'180	341'491'119
P1101 Enseignement primaire	238'250'718	76'028'550	162'222'168
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	136'704'116	38'201'590	98'502'526
P1103 Enseignement spécialisé	106'536'696	26'015'240	80'521'456
P1104 Publications	346'769	101'800	244'969
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	122'969'801	4'665'220	118'304'581
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	73'016'959	2'689'760	70'327'199
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	49'952'842	1'975'460	47'977'382
Total	604'808'100	145'012'400	459'795'700

Remarques

Détails des subventions les plus importantes :

Enseignement spécialisé: 42.8 millions (B23: 41.0)

Institutions scolaires: 37.1 (B23: 36.4)

Centres AI: 4.5 (B23: 3.4)

Placements hors canton: 1.0 (B23: 1.0)

Subventions d'investissement: 0.2 (B23: 0.2)

Transports des étudiants du secondaire II général: 1.7 millions (B23: 1.7)

Directions d'écoles: 3.25 millions (B23: 3.25)

Moyens d'enseignement: 11.1 millions (B23: 10.1)

HEPVs: 18.988 millions (B23: 17.838)

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OP 1
Mettre en oeuvre, surveiller et
développer la formation
professionnelle
Fr. 81'122'000 net

GP 11 Contrats d'apprentissage, surveillance et examen Fr. 6'435'778 net	GP 12 Formation professionnelle initiale - enseignement Fr. 70'200'622 net	GP 13 Formation prof. supérieure et form. continue Fr. 6'788 net	GP 14 Plateforme T1 et Unité de soutien form prof Fr. 2'022'498 net
GP 15 Recherche et développement, relations publiques Fr. 2'456'314 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	117'500'384.95	117'190'200	121'021'800	3'831'600
30 Charges de personnel	77'123'771.88	78'557'500	82'194'900	3'637'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	20'243'639.29	20'927'600	22'225'600	1'298'000
34 Charges financières	91.80	200	200	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	2'982'103.08	0	0	0
36 Charges de transferts	17'050'626.91	17'650'000	16'500'000	-1'150'000
39 Imputations internes	100'151.99	54'900	101'100	46'200
4 Revenus	39'949'702.53	41'017'200	39'899'800	-1'117'400
42 Taxes et redevances	7'874'628.55	8'225'600	8'420'900	195'300
44 Revenus financiers	61'515.00	55'800	63'500	7'700
46 Revenus de transferts	31'725'599.93	32'564'600	31'148'100	-1'416'500
49 Imputations internes	287'959.05	171'200	267'300	96'100
Excédent de charges	77'550'682.42	76'173'000	81'122'000	4'949'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	77'550'682.42	76'173'000	81'122'000	4'949'000

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Remarques
<p>Rubrique 30 Cf les commentaires sous "Remarque RH". A prendre en considération l'indexation effective des salaires au 01.01.2023 (+2.8 %) ainsi que la progression salariale entre les années scolaires 21/22, 22/23, 23/24 et 24/25.</p>
<p>Rubrique 31 L'augmentation de cette rubrique s'explique principalement par les écritures en relation avec le Fonds FIGI (11.12 millions de fr. en 2022, 11.17 en 2023 et 12.26 en 2024): reprise des baux à loyer de l'EPIC, Monthey; nouveaux locaux de la BFO, Visp et nouveaux baux à loyer pour les professions d'assistant médical et dentaire, EPASC-Sion. Autres points : maintien des montants pour le centre ICT-VS, renouvellement nécessaire des infrastructures et équipements des écoles, rapatriement des professions d'assistant médical et dentaire.</p>
<p>Rubrique 35 L'année 2022 correspondait à la dernière attribution qui a permis de solder le compte "Formation professionnelle selon art. 91 LALFPr".</p>
<p>Rubrique 36 Les charges découlant des accords intercantonaux ont été budgétisées sur la base des derniers effectifs connus (année scolaire 22/23; comptes 2022) et des tarifs connus pour 23/24 et 24/25. La baisse se justifie par la reprise des formations d'assistant médical et dentaire.</p>
<p>Rubrique 4 Les recettes ont été budgétisées sur la base de 2022.</p>
<p>Rubrique 46 Pour les subventions fédérales, nous avons tenu compte des prévisions faites par le SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, la recherche et l'innovation), état au 12.01.23 ainsi que du renouvellement envisagé de la convention avec le SEM (Secrétariat d'État aux migrations). Nous rappelons que le montant de la subvention du SEFRI est tributaire des versements de la Confédération dans le cadre du subventionnement de la formation professionnelle supérieure. Ainsi en 2022 la Confédération a dû puiser dans la part cantonale pour assumer ses obligations de subventionnement des cours préparatoires à la formation professionnelle supérieure (influence négative sur les comptes).</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	44.00	46.00	47.00
Enseignants	406.84	411.89	416.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Employé-e-s à durée indéterminée + 1 EPT pour le rapatriement des professionnels d'assistant médical et dentaire dès 23/24</p>
<p>Enseignants La budgétisation 2024 des postes enseignants cantonaux (au mois) est basée sur la situation réelle d'avril 2023 (année scolaire 22/23) ainsi que les besoins estimés pour les rentrées scolaires 23/24 et 24/25 (4 mois du besoin annuel).</p> <p>Situation initiale (avril 2023) = 400.99 postes Variations = 15.11 postes valorisés (13.98 pour 23/24 et 4/12 de 3.39 pour 24/25) Situation budgétaire 2024 = 416.1 postes valorisés</p> <p>Les variations concernent: - l'amélioration des conditions de travail du personnel enseignant dès 23/24 = renforcement des directions et titulariat pour les classes à plein temps, - le rapatriement des professions d'assistant médical et dentaire dès 23/24, - réforme des professions (principalement employé de commerce), classes d'accueil et d'intégration (migration), variations prévisibles des effectifs, renforcement de la médiation scolaire et du bilinguisme, projet "Maturité Blended learning", etc.</p> <p>La valorisation des postes est effectuée par la section des traitements.</p>

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à la formation professionnelle initiale, y compris la maturité professionnelle fédérale ainsi que les autres mesures liées à la formation professionnelle, notamment les mesures préparatoires, d'insertion et la certification professionnelle pour adultes.	
Sous-objectifs politiques	
1	Développer, consolider et assurer la surveillance de la formation professionnelle initiale en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle, principalement les associations professionnelles et la Confédération, et en tenant compte des objectifs stratégiques suisses de la "Formation professionnelle 2030" (https://formationprofessionnelle2030.ch/fr/) [PIP]
2	Assurer une gestion et une coordination efficaces des offres de transition, d'intégration socio-professionnelle et de compensation des désavantages, en réponse aux besoins du public concerné, y compris les jeunes migrants, et en collaboration avec d'autres services cantonaux et la Confédération.
3	Mettre en œuvre la numérisation et les nouvelles technologies d'apprentissage (technologie numérique pour l'enseignement/la formation professionnelle).
4	Collaborer avec les autres Services en charge de l'exécution de certaines tâches prévues par la Loi cantonale d'application de la Loi fédérale sur la formation professionnelle, notamment le Service des Hautes Écoles (orientation scolaire, professionnelle et de carrière ainsi que la formation continue), le Service de l'enseignement (Écoles des métiers du commerce) et le Service de l'agriculture (École cantonale d'agriculture).
5	Sensibiliser et informer l'économie et la population valaisanne à toutes les possibilités de la certification professionnelle initiale pour adultes qui mènent à l'obtention d'un titre fédéral du secondaire II.
6	Améliorer les infrastructures et moyens nécessaires pour garantir la qualité de la formation professionnelle ainsi que la conformité aux plans de formation.
Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i>	1 Consolidation et développement des offres de formation dans nos écoles professionnelles. 31.12.2024
	2 Participation aux diverses réflexions et travaux du processus "Formation professionnelle 2030 et mise en place d'une réflexion à long terme de la place de la formation professionnelle en Valais (qualité et vision). 31.12.2024
	3 Poursuite de la promotion et de la valorisation de la formation professionnelle en collaboration avec les milieux concernés. 31.12.2024
<i>ad2</i>	4 Amélioration de la transition entre l'école obligatoire et le secondaire II (professionnel et général) afin que 95% des jeunes disposent d'un titre de formation post-obligatoire (secondaire II). 31.12.2024
	5 Renforcement de l'insertion sociale, en particulier de l'intégration professionnelle, des migrants et participation active au Programme d'intégration cantonal – PIC. 31.12.2024
	6 Mise en place d'une coordination cantonale pour les mesures en lien avec les troubles spécifiques des apprentissages, y compris les compensations des désavantages. 31.12.2024
	7 Identification et détermination des situations individuelles particulières (case-management). 31.12.2024
<i>ad3</i>	8 Développement et adaptation des infrastructures permettant la mise en œuvre du numérique dans les écoles professionnelles, en collaboration avec le Centre de compétences ICT-VS et le Service cantonal de l'informatique. 31.12.2024
	9 Formation continue des enseignants à l'intégration des nouvelles plateformes et outils informatiques dans l'enseignement professionnel. 31.12.2024
<i>ad4</i>	10 Participation active aux réflexions stratégiques en lien avec l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes et des adultes. 31.12.2024
<i>ad5</i>	11 Sensibilisation du public, notamment les entreprises, à la valorisation des compétences au travers de la certification professionnelle pour adultes. 31.12.2024
<i>ad6</i>	12 Etablissement des décisions relatives à la construction des nouveaux bâtiments des sites de Monthey (chimie) et de Martigny (santé/social). 31.12.2024

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Taux de réussite aux procédures de qualification.	89.17%	90%	90%	0%
2 Coût net moyen par personne en formation (GP13 / nombre de personnes en formation).	7'913	7'000	7'000	0
3 Nombre de jeunes sous la responsabilité du SFOP (contrats d'apprentissage, maturité professionnelle à plein temps, classe d'intégration, etc.).	9'615	9'750	9'800	50
4 Nombre de jeunes en formation professionnelle initiale dans les domaines de la santé.		457	477	20
5 Nombre de titres du secondaire II professionnel délivrés.			2'700	
6 Pourcentage des jeunes fréquentant une filière du secondaire II et suivant une formation professionnelle initiale et/ou une maturité professionnelle post-CFC.			56%	
7 Nombre de résiliation.			1'400	
8 Taux de réentrée en formation après une résiliation de contrat d'apprentissage.			80%	
<i>ad2</i> 9  Nombre de chômeurs de 15 à 24 ans inscrits en juillet indiquant "apprentis" ou "écoliers/étudiants" comme dernière fonction exercée.	185	250	200	-50
10 Nombre de jeunes sans solution et/ou suivi institutionnel, contactés par les collaborateurs de la T1.	316	300	300	0
11 Pourcentage de résiliations avec le motif "orientation" par rapport au total des résiliations.	24.37%	20%	20%	0%
12 Nombre de jeunes dans les classes d'accueil et d'intégration des écoles professionnelles.			450	
13 Nombre d'apprenti bénéficiant d'une compensation des désavantages.			400	
<i>ad5</i> 14 Nombre de titres de la formation professionnelle initiale obtenus par une procédure de qualification non-formelle (art. 32 et validations des acquis).			120	
<i>ad6</i> 15 Décision du Conseil d'État prise pour la construction des nouveaux bâtiments des écoles professionnelles de Monthey et de Martigny.			31.12.24	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Contrats d'apprentissage, surveillance et examen	7'712'089	1'276'311	6'435'778
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	604'907	110'091	494'816
P1102 Surveillance et qualité de la formation	753'816	5'365	748'451
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	4'592'455	875'578	3'716'877
361 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	800'000		800'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'792'455	875'578	2'916'877
P1104 Gestion du système des Rails-Checks	1'700'390	170'476	1'529'914
P1105 Gestion des cours pour formateurs en entreprise	60'521	114'801	-54'280
GP12 Formation professionnelle initiale - enseignement	108'781'365	38'580'743	70'200'622
P1201 Écoles cantonales, SFOP - formation duale	61'150'659	21'913'336	39'237'323
P1202 Écoles subventionnées - formation duale	6'332'600		6'332'600
361 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	5'357'500		5'357'500
363 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	975'100		975'100
P1203 Écoles cantonales, SFOP - formation plein temps	17'991'704	7'431'045	10'560'659
P1204 Écoles subventionnées - formation plein temps	4'215'100		4'215'100
361 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	845'600		845'600
363 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	3'369'500		3'369'500
P1205 Écoles cantonales, SFOP - cours interentreprises	6'957'472	3'122'229	3'835'243
P1206 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'470'000		1'470'000
363 411655 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'470'000		1'470'000
P1207 Écoles cantonales, SFOP - maturités à plein temps	4'360'662	2'231'351	2'129'311
P1208 Écoles subventionnées - maturités à plein temps	458'200		458'200
361 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	156'000		156'000
363 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	302'200		302'200
P1209 Certification professionnelle pour adultes	939'060	303'267	635'793
P1210 Écoles cantonales - classes d'accueil, d'intégration et préapprentissage professionnel	4'905'908	3'579'515	1'326'393
GP13 Formation prof. supérieure et form. continue	9'887	3'099	6'788
P1301 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	9'887	3'099	6'788
GP14 Plateforme T1 et Unité de soutien form prof	2'054'954	32'456	2'022'498
P1401 Transition T1	1'606'132	14'333	1'591'799
P1402 Unité de soutien en formation professionnelle	448'822	18'123	430'699

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP15 Recherche et développement, relations publiques	2'463'505	7'191	2'456'314
P1501 Gestion de projets	32'266	77	32'189
P1502 Santé, sécurité au travail	3'419	8	3'411
P1503 ICT/ Gestion des données/coordination informatique	2'153'118	6'969	2'146'149
P1504 Promotion, communication, valorisation form. prof.	274'702	137	274'565
Total	121'021'800	39'899'800	81'122'000

Remarques

Accords intercantonaux (Rubrique 36) :

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants:

- fr. 7'800 (20-21, 21-22 et 22/23), fr. 7'900 (23/24) et fr. 8'100 (24/25) pour les formations duales,

- fr. 14'300 (20-21), fr. 14'400 (21-22), fr. 14'700 (22/23) fr. 14'800 (23/24) et fr. 15'700 (24/25) pour les formations à plein temps.

Forfaits reçus de la Confédération par l'intermédiaire du SEFRI :

Réalisation 2022 de la Confédération: 149.3 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 711 millions de francs pour les forfaits versés aux cantons (VS = 30.5 millions de fr.)

Estimation 2023 de la Confédération (01.02.22): 136.5 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 726.3 millions de fr. pour les forfaits à verser aux Cantons (VS = 31.6 millions de fr.) > Montant budgétisé dans la rubrique 46 = 31.6 millions de fr.

Estimation 2024 de la Confédération (12.01.23): 166.4 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 705 millions de fr. pour les forfaits à verser aux Cantons (VS = 30.3 millions de fr.) > Montant budgétisé dans la rubrique 46 = 30.3 millions de fr.

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

OP 1
Assurer le pilotage, le
financement et la surveillance de
la formation tertiaire et de la
recherche
Fr. 192'765'100 net

GP 11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert. Fr. 705'845 net	GP 12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche Fr. 99'164'542 net	GP 13 Garantir et développer les études à distance en VS Fr. 7'868'611 net	GP 14 Etudes subventionnées hors canton Fr. 76'757'767 net
GP 15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement Fr. 0 net	GP 16 Orientation scolaire et professionnelle Fr. 7'556'390 net	GP 17 Formation continue Fr. 711'945 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	243'193'289.31	258'366'200	270'105'000	11'738'800
30 Charges de personnel	11'298'014.30	12'024'000	12'348'300	324'300
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7'063'557.36	8'435'200	8'909'800	474'600
34 Charges financières	1.00	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	0.00	0	0	0
36 Charges de transferts	158'051'579.81	169'949'600	180'816'300	10'866'700
37 Subventions redistribuées	66'324'181.26	67'801'100	67'882'900	81'800
39 Imputations internes	455'955.58	156'300	147'700	-8'600
4 Revenus	77'798'350.85	81'675'500	79'719'600	-1'955'900
42 Taxes et redevances	5'240'575.86	5'253'500	5'552'000	298'500
43 Revenus divers	-83'290.80	-120'000	-120'000	0
44 Revenus financiers	347'400.00	330'000	313'500	-16'500
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	204'550.80	265'800	145'500	-120'300
46 Revenus de transferts	4'308'966.64	4'502'100	3'583'500	-918'600
47 Subventions à redistribuer	66'324'181.26	67'801'100	67'882'900	81'800
48 Revenus extraordinaires	1'138'600.00	3'492'200	2'293'000	-1'199'200
49 Imputations internes	317'367.09	150'800	69'200	-81'600
Excédent de charges	165'394'938.46	176'690'700	190'385'400	13'694'700
5 Dépenses d'investissement	1'496'444.00	4'017'900	2'594'700	-1'423'200
54 Prêts	357'844.00	235'700	86'700	-149'000
56 Propres subventions d'investissement	1'138'600.00	3'782'200	2'508'000	-1'274'200
6 Recettes d'investissement	123'001.00	290'000	215'000	-75'000
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	290'000	215'000	-75'000
64 Remboursements de prêts	123'000.00	0	0	0
65 Transferts de participations	1.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'373'443.00	3'727'900	2'379'700	-1'348'200
Insuffisance de financement	166'768'381.46	180'418'600	192'765'100	12'346'500

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Remarques
Explication des principaux écarts B24/B23:
Rub. 30 (+0.3 mios): augmentation des salaires liée à la prestation et au renchérissement. L'organigramme est stable entre le B24 et le B23.
Rub. 31 (+0.5 mios), principales variations: - Cecame : hausse des achats prévus (+0.2 mios); frais d'hébergement, de maintenance et d'amélioration de la plateforme informatique (+0.1 mio); - Loyer FIGI pour le Pôle Musique à Sion (+ 0.1 mio).
Rub. 36 (+10.9 mios), principales variations: - Révision loi sur les communes sièges (+2.6 mios) : dès 2023, le SHE reprend progressivement (25% par année) le subventionnement des communes sièges aux charges d'exploitation des institutions tertiaires; - Instituts Universitaires (+2.2 mios) : notamment, UniDistance (+1.2 mios); Idiap (+0.4 mios); UNIL et UNIGE (site FKB à Bramois)(+0.4 mios); - Subvention Ra&D à la HES-SO Valais-Wallis (+1.7 mios); - Subvention indexation des salaires HES-SO VS (+4.3 mios) : impact 2023 au taux de 2.8% (car non prévu au budget 2023) et 2024 au taux de 1.5%.
Rub. 42 (+0.3 mios): hausse des ventes prévues de la Cecame.
Rub. 46 (-0.9 mios): - Baisse des contributions communales en lien avec les chaires EPFL Valais-Wallis suite à la révision de la loi sur les communes sièges (-0.7 mios); - Office d'orientation : baisse des subventions fédérales liées aux mesures du marché du travail (-0.2 mios).
Rub. 48 (-1.2 mios): prélèvement sur le fonds du 21ème siècle pour couvrir les subventions d'investissement liées à l'EPFL Valais-Wallis (après déduction des contributions communales).
Rub. 56 (-1.3 mios): baisse des subventions d'investissements liées à l'EPFL Valais-Wallis et financées par le fonds du 21ème siècle.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	66.50	67.20	67.20
Enseignants	0.04	0.04	0.04

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche	
Sous-objectifs politiques	
1	Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances
2	Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international [PIP]
3	Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais [PIP]
4	Rechercher des synergies entre institutions au niveau de la formation et de la recherche
5	Piloter, évaluer et soutenir la formation tertiaire [PIP]
6	Mettre en oeuvre la loi cantonale sur la formation continue des adultes
7	Mettre en oeuvre l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Mesures prioritaires	Délai
ad2 1 Mise en oeuvre, en collaboration avec les autres cantons, le Rectorat HES-SO et la HES-SO Valais, de la convention d'objectifs avec la HES-SO 2021-2024 et participation aux travaux préparatoires de la convention d'objectifs 2025-2028 et du plan financier correspondant.	31.12.2024
2 Construction d'un Pôle de formation HES/ES/HEP à Brigue. Elaboration du message à l'attention du Grand Conseil pour la construction d'un nouveau Campus à Brigue en collaboration avec les autres services concernés de l'Etat du Valais et les institutions (31.12.2024).	31.12.2028
ad3 3 ★ Accompagnement d'Unidistance vers l'accréditation en tant qu'Université en 2027	31.12.2025
4 § Présentation au Grand-Conseil de l'avant-projet de révision totale de la Loi sur la formation et la recherche universitaires (LFRU) et préparation de l'entrée en vigueur prévue au 1er janvier 2025 (présentation de la loi au Grand-Conseil en 2024).	31.12.2024
5 Accompagnement de l'Idiap en sa qualité d'institution reconnue d'importance nationale selon la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Soutien dans la préparation de la demande de financement de l'Idiap au SEFRI pour la période 2025-2028.	31.12.2024
ad4 6 Mesures d'incitation et de soutien pour des projets interinstitutionnels dans les domaines de la recherche et de la formation.	31.12.2027
ad5 7 Demande de soutien des projets du Canton du Valais préparés par la Task Force concernant l'offensive formation suite à l'initiative "pour des soins infirmiers forts" auprès de la Confédération (échéance fin du 1er semestre 2024 pour le dépôt des projets).	31.12.2027
ad7 8 Finalisation de l'implémentation du nouveau moyen didactique pour le cours Education des choix dans le Valais romand (11CO). Réflexion pour le nouveau cours d'éducation des choix haut-valaisan.	31.12.2024
★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif	

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1 1  Instituts univ. - Volume financier de la recherche dans les institutions tertiaires en Valais (en millions de CHF)		120	124	4
ad2 2  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HEU (universités/EPF) hors canton (formations bachelor et master HEU au 15.10 de l'année considérée)	4'457	4'418	4'128	-290
3  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	1'636	1'687	1'722	35
4  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton (ES au 15.10 de l'année considérée)	482	482	506	24
5  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant une Haute école ou une ES en Valais (ES, bachelor et master au 15.10 de l'année considérée)		2'170	2'369	199
6  Nombre d'étudiants fréquentant les ES en Valais (ES au 15.10 de l'année considérée)		357	481	124
7  Nombre de diplômes (Bachelor + Master) délivrés par les institutions tertiaires en Valais: HES, ES, UNI	1'436	1'466	1'507	41
8  Ratio : Nombre d'étudiants valaisans dans les Hautes écoles en Valais par rapport aux étudiants valaisans dans les Hautes écoles hors canton (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)		32%	35.%	3%
9  Ratio: coûts pour le SHE de la formation tertiaire et de la recherche en Valais par rapport aux coûts pour le SHE de la formation tertiaire et de la recherche hors-Valais		120%	140.%	20%
10  Nombre d'étudiants à la Haute Ecole d'ingénierie de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)		439	469	30
11  Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de santé de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)		475	479	4
12  Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de travail social de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)		456	469	13
13  Nombre d'étudiants à l'Ecole de design et haute école d'arts de la HES-SO Valais (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)		84	84	0
14  Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de gestion de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)		853	802	-51
15  Nombre d'étudiants à la Fernfachhochschule Schweiz (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)		1'725	1'756	31
16  Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de Musique - site de Sion (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)		60	60	0
17  Coût par étudiant de la Haute Ecole d'ingénierie de la HES-SO Valais (bachelor)		42'278	44'800	2'522
18  Coût par étudiant de la Haute Ecole de santé de la HES-SO Valais (bachelor)		19'295	22'000	2'705
19  Coût par étudiant de la Haute Ecole de travail social de la HES-SO Valais (bachelor)		20'453	21'600	1'147
20  Coût par étudiant de l'Ecole de design et haute école d'arts de la HES-SO Valais (bachelor + master)		46'238	38'900	-7'338

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad2 21 Coût par étudiant de la Haute Ecole de gestion de la HES-SO Valais (bachelor)		19'884	21'000	1'116
22 Coût par étudiant de l'HEMU- Vaud Valais Fribourg (bachelor + master)		47'057	50'900	3'843
23 Coût par étudiant des formations ES en Valais (tout domaine confondu)		24'080	25'400	1'320
24 Nombre d'étudiants haut-valaisans fréquentant l'école de physiothérapie de Loèche-les-Bains (bachelor au 15.10 de l'année considérée)			13	
25 Nombre d'étudiants du Valais romand fréquentant l'école de physiothérapie de Loèche-les-Bains (bachelor au 15.10 de l'année considérée)			60	
ad3 26 Nombre d'étudiants à UniDistance (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)		2'501	2'303	-198
27 Coût par étudiant d'UniDistance (bachelor + master)		8'080	7'800	-280
28 Nombre d'étudiants à l'UNIL - site de Sion (master au 15.10 de l'année considérée)		30	45	15
29 Nombre d'étudiants à l'UNIGE - site de Sion (master au 15.10 de l'année considérée)		140	130	-10
ad6 30 Nombre d'acteurs impliqués dans la coordination cantonale en matière de formation continue.		30	35	5
ad7 31 Nombre de chômeurs de plus de 50 ans ayant bénéficié d'une mesure d'orientation ou d'aide à la réinsertion	241	300	300	0
32 Nombre d'adultes de plus de 40 ans conseillés dans la gestion de leur carrière après une évaluation de leur employabilité (viamia)	221	300	300	0
33 Pourcentage de jeunes des écoles publiques sans projets et sans solutions à la fin de la scolarité obligatoire	0.16%	0.3%	1%	0.7%
34 Taux de conseillers en orientation (COSP) par élève du CO	0.14%	0.14%	0.14%	0%
35 Taux de conseillers en orientation (COSP) par élève du Secondaire II général	0.08%	0.08%	0.08%	0%
36 Nombre de jeunes de 15 à 25 ans inscrits à l'ORP et sans diplôme du Secondaire II ayant bénéficié d'une mesure d'évaluation de leur aptitude au placement et de développement de la maturité vocationnelle (Eval T1)		220	220	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert.	709'910	4'065	705'845
P1101 Veille stratégique & évaluation form. tertiaire	404'935	3'575	401'360
P1102 Statistiques de la formation	58'275	390	57'885
P1103 Pilotage formation continue des enseignants	246'700	100	246'600
GP12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche	158'820'692	59'656'150	99'164'542
P1201 Assurer les conditions cadres et la coordination	158'158'998	59'649'325	98'509'673
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants en Valais	39'423'800		39'423'800
361 Contribution au Canton de Vaud pour la HEMU- site de Sion	975'000		975'000
361 Contribution du Valais à la HEMU - site de Sion	740'000		740'000
363 Chaires EPFL Valais Wallis	13'800'000		13'800'000
363 Fondation ES Santé Valais-Wallis	5'100'000		5'100'000
363 HES-SO Valais-Wallis formations ES Education de l'enfance et Action socioprofessionnelle	2'687'100		2'687'100
363 HES-SO Valais-Wallis modules complémentaires en santé	1'125'000		1'125'000
363 HES-SO Valais-Wallis stages HES en santé	2'184'000		2'184'000
363 Observatoire valaisan du Tourisme	250'000		250'000
363 Subvention à la HES-SO Valais-Wallis pour infrastructures	8'886'000		8'886'000
363 Subvention cantonale à la HES-SO Valais-Wallis pour la Ra&D	3'700'000		3'700'000
370 Enveloppe HES-SO redistribuée à la HES-SO Valais-Wallis pour les formations de niveau HES	56'075'900		56'075'900
470 Enveloppe HES-SO reçue à redistribuer à la HES-SO Valais-Wallis		56'075'900	-56'075'900
489 Fonds du 21e siècle : financement des subventions d'investissements		2'293'000	-2'293'000
560 EPFL Valais-Wallis: Démonstrateurs	358'000		358'000
560 EPFL Valais-Wallis: Equipements scientifiques ALPOLE (EPFL Valais-Wallis)	1'450'000		1'450'000
560 EPFL Valais-Wallis: fonds de démarrage	700'000		700'000
Solde dépenses/recettes du produit	20'704'198	1'280'425	19'423'773
P1202 Définir et suivre les mandats de prestations	465'726	5'460	460'266
P1203 Assurer la surveillance selon les bases légales	195'968	1'365	194'603
GP13 Garantir et développer les études à distance en VS	19'676'976	11'808'365	7'868'611
P1301 Garantir et développer les études à distance en VS	19'676'976	11'808'365	7'868'611
370 Montant de l'accord intercantonal universitaire redistribué à Unidistance pour les étudiants non valaisans	11'807'000		11'807'000
470 Montant accord intercantonal universitaire à redistribuer à Unidistance		11'807'000	-11'807'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'869'976	1'365	7'868'611

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP14 Etudes subventionnées hors canton	76'764'592	6'825	76'757'767
P1401 Accords intercant. AHES/AESS/AIU/HES-SO (hors VS)	76'764'592	6'825	76'757'767
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants valaisans hors Canton	10'776'200		10'776'200
361 Contribution pour les étudiants universitaires valaisans hors Canton en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	45'360'000		45'360'000
361 Contributions versées à des écoles HES et ES hors canton accueillant des étudiants valaisans	19'710'000		19'710'000
Solde dépenses/recettes du produit	918'392	6'825	911'567
GP15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement	5'413'700	5'413'700	0
P1501 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	5'413'700	5'413'700	0
GP16 Orientation scolaire et professionnelle	10'299'320	2'742'930	7'556'390
P1601 Orientation - activité Etat	7'327'620	148'630	7'178'990
P1602 Orientation - activités et mandats divers	2'971'700	2'594'300	377'400
GP17 Formation continue	1'014'510	302'565	711'945
P1701 Formation continue	1'014'510	302'565	711'945
Total	272'699'700	79'934'600	192'765'100

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

OP 1
Promouvoir la protection et l'aide
à la jeunesse
Fr. 65'887'300 net

GP 11 Placements et mesures contractualisées Fr. 44'428'199 net	GP 12 Promotion et soutien Fr. 705'715 net	GP 13 Education sociale et promotion de la santé Fr. 1'175'983 net	GP 14 Protection de l'enfant Fr. 7'430'852 net
GP 15 Conseil Conseil/psychologie/logopédie/psychor Fr. 9'724'414 net	GP 16 Education précoce spécialisée Fr. 2'422'137 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	73'628'600.98	76'276'700	81'238'700	4'962'000
30 Charges de personnel	18'900'044.35	20'170'200	21'203'100	1'032'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'913'629.51	2'096'300	2'154'700	58'400
36 Charges de transferts	46'261'511.15	48'409'000	52'145'900	3'736'900
37 Subventions redistribuées	4'638'746.00	4'671'900	4'806'900	135'000
38 Charges extraordinaires	904'813.97	0	0	0
39 Imputations internes	1'009'856.00	929'300	928'100	-1'200
4 Revenus	15'826'039.80	15'523'100	17'101'400	1'578'300
40 Revenus fiscaux	424.00	400	400	0
42 Taxes et redevances	2'837'478.95	2'812'000	2'826'600	14'600
46 Revenus de transferts	8'092'740.60	8'038'800	9'467'500	1'428'700
47 Subventions à redistribuer	4'638'746.00	4'671'900	4'806'900	135'000
48 Revenus extraordinaires	256'650.25	0	0	0
Excédent de charges	57'802'561.18	60'753'600	64'137'300	3'383'700
5 Dépenses d'investissement	1'115'836.28	1'800'000	1'750'000	-50'000
52 Immobilisations incorporelles	21'630.45	14'000	470'000	456'000
56 Propres subventions d'investissement	1'094'205.83	1'786'000	1'280'000	-506'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'115'836.28	1'800'000	1'750'000	-50'000
Insuffisance de financement	58'918'397.46	62'553'600	65'887'300	3'333'700

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Remarques
<p>36 Charges de transfert +3'736'900 Au niveau de la petite enfance, ouverture de nouvelles structures d'accueil et augmentation du nombre de places ; renchérissement et variation de la répartition des placements valaisans et hors canton dans les institutions valaisannes ; augmentation du personnel suite au concept de l'autisme et nouvelle répartition des charges de direction et administration suite à l'adaptation du nouveau plan CURAVIVA pour MitMänsch.</p>
<p>37 Subventions redistribuées +135'000 Dans le cadre de l'intervention précoce intensive (IPI), prise en charge d'enfants pour lesquels nous allons recevoir une subvention de l'OFAS (voir rubrique 47).</p>
<p>46 Revenus de transferts +1'428'700 Dans le calcul du forfait scolaire, prise en compte du SMSPP et de MitMänsch.</p>
<p>52 Immobilisations incorporelles +456'000 Remplacement de Valogis et de la GED.</p>
<p>56 Propres subventions d'investissement -506'000 Selon la PIP, décalage d'investissements à l'Institut St-Raphaël et de l'entretien ordinaire.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	127.60	138.00	141.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
+ 3 EPT de logopédistes

OBJECTIF POLITIQUE
Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes
Sous-objectifs politiques
1 Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées [PIP]
2 Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans
3 Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
4 Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
5 Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être [PIP]

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Développement du projet "Centre de transition et d'accueil d'urgence" et construction du nouveau FJT, Institut St-Raphaël (concours d'architecture)	31.12.2024
2 Suivi de l'application des recommandations de l'audit OFJ 2020 (audit en 2024)	31.12.2024
3 Optimisation de la mise en place de la nouvelle microstructure au foyer La Chaloupe	31.12.2024
4 Développement d'un outi informatique (Mendix) pour le suivi des demandes de placements et mesures	31.12.2024
<i>ad2</i> 5 Mise en oeuvre de la formation des professionnels dans le cadre du projet enfants allophones	31.12.2025
6 Mise en oeuvre du contrôle des informations liées au casier judiciaire (Vostra)	31.12.2024
7 Création d'une plateforme d'échange d'informations entre les structures d'accueil et le SCJ	31.12.2024
<i>ad3</i> 8 Encouragement et suivi des projets innovants (développement de locaux pour jeunes par le Jast Westlicher Raron et Jast Leuk)	31.12.2024
9 Conduite du groupe de travail et gestion du projet plateforme "jeunes" (interdépartements + acteurs externes)	31.12.2024
10 Suivi et participation au projet Agenda 2030 "Jugend partizipiert"	31.12.2024
11 Optimisation de la mise en place du parlement des jeunes	31.12.2025
12 Coordination de la participation des enfants valaisans à la conférence romande	31.12.2024
13 Suivi et soutien de la Fédération des jeunesses valaisannes	31.12.2024
<i>ad4</i> 14 Mise en place d'un processus qualité des prestations EDICS de l'OPE - documentation des processus du travail (50 identifiés) dans un format BPMN	31.12.2024
15 Augmentation du nombre de familles d'accueil tiers et implémentation des nouvelles recommandations pour le défraiement des familles d'accueil	31.12.2024
16 Formation des intervenants à l'évaluation et l'aménagement des relations personnelles pour les enfants victimes de violences domestiques selon les recommandations du guide de la conférence suisse contre les violences domestiques	31.12.2024
17 Participation de l'OPE à la mise en place à la diffusion d'un module de formation pour les professionnels sur la maltraitance envers les enfants en partenariat avec le Ministère public, les APEA et la police	31.12.2024
<i>ad5</i> 18 Implémentation du concept de protection des jeunes des écrans (éducation numérique responsable)	31.12.2025
19 Poursuite de l'implémentation du projet pilote IPI (intervention précole intensive) pour les enfants avec un diagnostic de trouble du spectre autistique	31.12.2025
20 Participation au Comité cantonal de pilotage autisme et informer le CE de la mise en oeuvre des mesures IPI et de leur évaluation	31.12.2024
21 Réalisation d'une évaluation intermédiaire de l'efficience du projet	31.12.2024
22 Développement d'un nouveau concept de tests CDTEA	31.12.2024
23 Renforcement du travail interdisciplinaire en vue de la forte demande (logopédie, psychologie et psychomotricité)	31.12.2024

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad2</i> 1 Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	8'897	8'250	9'400	1'150
2 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	3'768	4'400	4'100	-300
<i>ad3</i> 3 Nbre de rencontres avec les instances politiques/communales	29	30	30	0
4 Nbre de projets réalisés dans le domaine des activités extra-scolaires de loisirs soutenus par le délégué à la jeunesse	26	50	50	0
5 Nombre de projets innovants soutenus à hauteur de 50%				
6 Nombre de projets innovants soutenus à moins de 50%				
7 Nombre de projets innovants qui n'ont pas pu être soutenus pour des raisons budgétaires				
<i>ad4</i> 8 Nbre de familles d'accueil disponibles	91	92	110	18
9 Nombre de familles d'accueil d'urgence	5	5	5	0
10 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)	1	1	1	0
11 Nbre de nouveaux cas suivis	498	550	550	0
12 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	28	85	50	-35
13 Nbre de cas qui continuent à être suivis	1'199	1'265	1'250	-15
14 Nbre d'enfants suivis (globalement)	1'725	1'900	1'850	-50
<i>ad5</i> 15 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	1		0	
16 Nbre de nouveaux cas suivis	687	1'700	500	-1'200
17 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	2'345	1'000	2'500	1'500
18 Nbre de cas qui continuent à être suivis	4'548	3'300	4'500	1'200
19 Nbre d'enfants suivis (globalement)	7'580	6'000	7'500	1'500
20 Pourcentage d'enfants intégrés dans une structure préscolaire et scolaire	70	70	70	0
21 Nbre d'enfants TSA préscolaires à suivre par année avec intervention précoce spécialisée intensive	0	34	34	0
22 Nbre d'heures d'intervention précoce spécialisée intensive à effectuer par année pour les enfants TSA préscolaires	21'600	21'600	21'600	0
23 Nbre d'EPT à créer pour les suivis en intervention précoce spécialisée intensive	0	3.5	3	-0.5

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Placements et mesures contractualisées	53'939'164	9'510'965	44'428'199
P1101 Institutions, mesures ambulatoires et colonies	19'922'297	9'503'474	10'418'823
363 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisanne (5)	12'018'500		12'018'500
391 Placements à la MET de Pramont	880'000		880'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'023'797	9'503'474	-2'479'677
P1102 Surveillance et financement accueil à la journée	34'016'867	7'491	34'009'376
363 Subvention des structures d'accueil (crèches, garderies, UAPE) et parents d'accueil, yc enfants allophones	33'708'200		33'708'200
Solde dépenses/recettes du produit	308'667	7'491	301'176
GP12 Promotion et soutien	707'241	1'526	705'715
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	707'241	1'526	705'715
GP13 Education sociale et promotion de la santé	1'184'315	8'332	1'175'983
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	1'184'315	8'332	1'175'983
GP14 Protection de l'enfant	11'619'703	4'188'851	7'430'852
P1401 Protection des enfants	11'619'703	4'188'851	7'430'852
363 Placements hors canton	3'319'700		3'319'700
Solde dépenses/recettes du produit	8'300'003	4'188'851	4'111'152
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	12'875'182	3'150'768	9'724'414
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	12'875'182	3'150'768	9'724'414
GP16 Education précoce spécialisée	2'663'095	240'958	2'422'137
P1601 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	2'663'095	240'958	2'422'137
Total	82'988'700	17'101'400	65'887'300

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
Compte 2022
Fr.

Budget 2023
Fr.

Budget 2024
Fr.

Ecart 23/24
Fr.

VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	321'109'102.54	337'066'100	356'595'700	19'529'600
Revenus et recettes	365'997'050.67	337'155'800	372'124'900	34'969'100
Excédent de financement	44'887'948.13	89'700	15'529'200	15'439'500

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service juridique de la sécurité et de la justice	2'876'765.56	7'609'600	8'244'200	634'600
Police cantonale	84'326'663.90	90'910'800	90'663'500	-247'300
Service de la sécurité civile et militaire	5'122'387.39	5'656'100	7'070'800	1'414'700
Service de la circulation routière et de la navigation	-68'338'136.97	-79'473'800	-80'986'400	-1'512'600
Service de l'application des peines et mesures	20'053'160.75	30'266'300	33'902'300	3'636'000
Service de la population et des migrations	4'885'889.35	7'048'000	6'721'000	-327'000
Service des affaires intérieures et communales	6'584'616.75	7'199'700	7'953'500	753'800
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	1'763'894.53	2'035'900	2'041'000	5'100
Service de la géoinformation	3'444'277.05	5'150'400	5'325'600	175'200
Service du registre foncier	-109'726'050.72	-80'667'100	-100'594'300	-19'927'200
Office cantonal du sport	4'118'584.28	4'174'400	4'129'600	-44'800
Excédent de financement	44'887'948.13	89'700	15'529'200	15'439'500

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	153'744'384.08	169'018'100	180'533'800	11'515'700
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	47'319'958.33	56'714'900	63'898'900	7'184'000
34	Charges financières	100'048.23	124'000	124'600	600
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	2'951'214.40	2'101'500	2'521'300	419'800
36	Charges de transferts	73'299'480.85	62'426'900	65'000'800	2'573'900
37	Subventions redistribuées	4'719'822.60	4'815'000	4'955'000	140'000
38	Charges extraordinaires	2'971'598.64	0	0	0
39	Imputations internes	24'125'713.58	24'768'500	27'968'100	3'199'600
40	Revenus fiscaux	207'592'431.28	178'404'400	205'527'500	27'123'100
41	Patentes et concessions	3'020'002.50	3'190'000	3'130'000	-60'000
42	Taxes et redevances	82'492'886.21	80'813'400	85'362'700	4'549'300
43	Revenus divers	1'373'055.81	489'600	33'700	-455'900
44	Revenus financiers	377'773.54	243'300	366'600	123'300
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	174'324.70	310'000	209'000	-101'000
46	Revenus de transferts	37'649'732.50	40'110'600	42'347'700	2'237'100
47	Subventions à redistribuer	4'719'822.60	4'815'000	4'955'000	140'000
48	Revenus extraordinaires	1'466'578.30	0	0	0
49	Imputations internes	20'246'125.27	21'232'300	23'469'500	2'237'200
	Total charges	309'232'220.71	319'968'900	345'002'500	25'033'600
	Total revenus	359'112'732.71	329'608'600	365'401'700	35'793'100
	Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-49'880'512.00	-9'639'700	-20'399'200	-10'759'500

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	1'753'844.37	6'700'000	3'520'000	-3'180'000
52	Immobilisations incorporelles	1'739'654.00	1'900'000	0	-1'900'000
56	Propres subventions d'investissement	8'066'031.71	6'497'200	6'073'200	-424'000
57	Subventions d'investissement redistribuées	317'351.75	2'000'000	2'000'000	0
63	Subventions d'investissement acquises	6'546'965.71	5'547'200	4'723'200	-824'000
64	Remboursements de prêts	20'000.00	0	0	0
65	Transferts de participations	0.50	0	0	0
67	Subventions d'investissement à redistribuer	317'351.75	2'000'000	2'000'000	0
	Total dépenses	11'876'881.83	17'097'200	11'593'200	-5'504'000
	Total recettes	6'884'317.96	7'547'200	6'723'200	-824'000
	Investissements nets	4'992'563.87	9'550'000	4'870'000	-4'680'000

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

OP 1
Gérer les affaires administratives
Fr. 567'400 net

OP 2
Traiter les affaires juridiques
Fr. 7'676'800 net

GP 11
Assistance administrative
Fr. 430'719 net

GP 12
Affaires administratives civiles
Fr. 136'681 net

GP 21
Contentieux / Législation
Fr. 7'676'800 net

Total service

Fr. 8'244'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	3'973'039.21	13'555'500	16'157'000	2'601'500
30 Charges de personnel	2'487'093.10	9'908'300	13'957'400	4'049'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'252'913.68	1'749'100	1'905'400	156'300
36 Charges de transferts	149'647.05	142'000	148'000	6'000
39 Imputations internes	83'385.38	1'756'100	146'200	-1'609'900
4 Revenus	1'096'273.65	5'945'900	7'912'800	1'966'900
40 Revenus fiscaux	3'712.00	8'500	17'500	9'000
42 Taxes et redevances	1'092'561.65	1'616'100	5'140'300	3'524'200
46 Revenus de transferts	0.00	2'672'600	2'755'000	82'400
49 Imputations internes	0.00	1'648'700	0	-1'648'700
Excédent de charges	2'876'765.56	7'609'600	8'244'200	634'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'876'765.56	7'609'600	8'244'200	634'600

Remarques

30 - Charges de personnel

Les écarts sont dus à la cantonalisation des APEA au 1er janvier 2023 d'une part et à la budgétisation en 2024, en sus, de l'avance de la rémunération des curateurs privés qui sera, dans un deuxième temps, récupérée auprès de la personne sous mesure ou la commune de domicile de cette dernière en cas d'indigence (42).

31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Le budget 2023 retenait une estimation des charges de fonctionnement des APEA cantonales. Il ne retenait néanmoins pas les coûts des affranchissements qui, compte tenu des charges enregistrées durant le premier trimestre 2023, sont importants.

39 et 49 - Imputations internes

Il s'agit d'écritures internes. En effet, initialement les salaires du personnel des APEA avaient été budgétisés sous le centre financier propre au Service. Dans un deuxième temps, ils ont été réaffectés dans le centre financier propre aux APEA cantonales.

42 - Taxes et redevances

Le principal écart est dû à la récupération de l'avance (30) de la rémunération des curateurs privés.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	15.80	76.80	76.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1				
Gérer les affaires administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit privé				
Sous-objectifs politiques				
1	Organiser les sessions d'examen des candidats au barreau et au notariat			
2	Assurer le suivi des dossiers du Département de la sécurité ne relevant d'aucun autre de ses Services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)			
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire, sur les fondations, les notaires, les avocats et les registres du commerce			
4	Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire et le Ministère public			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Soutien administratif aux commissions d'examen			31.12.2026
<i>ad2</i>	2 Rédaction de notes juridiques à l'intention du Chef du Département			31.12.2026
<i>ad3</i>	3 Surveillance administrative des notaires			31.12.2026
	4 Surveillance des fondations			31.12.2026
Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i>	1 Nombre de doléances enregistrées en relation avec l'informatisation des sessions d'examen			
	0	5	5	0
<i>ad2</i>	2 Pourcentage des notes juridiques délivrées dans le délai imparti			
	100%	90%	90%	0%
<i>ad3</i>	3 Pourcentage des dénonciations contre un notaire traitées dans un délai de 6 mois			
	100%	95. %	95. %	0%
	4 Pourcentage des décisions en matière de surveillance des fondations rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (acceptation de la surveillance, examen annuel de la gestion et des comptes, modification des statuts, liquidation)			
	87%	90%	90%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2				
Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et de la justice				
Sous-objectifs politiques				
1	Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique			
2	Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité; conseiller le Chef du Département et ses Services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence			
2.1	Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			
3	Piloter les 9 autorités cantonales de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) et assumer leur surveillance administrative et organisationnelle			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad2</i>	1 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			31.12.2027

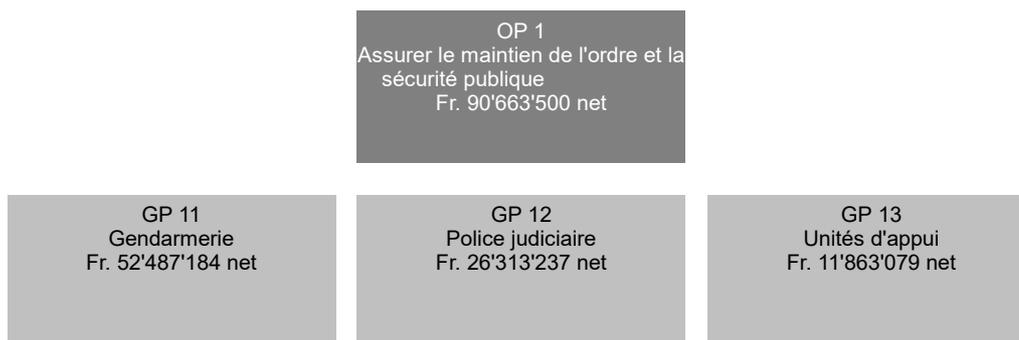
SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Suivi de l'expertise Ecoplan sur le Pouvoir judiciaire - Adoption par le Conseil d'Etat du projet de révision de la loi sur l'organisation de la Justice 2 Révision du droit cantonal, principalement en matière de justice et de sécurité, pour l'adapter à la nouvelle Constitution cantonale - Adoption par le Conseil d'Etat des projets de révision 3 Révision de la loi sur le notariat (acte authentique électronique) - Adoption par le Conseil d'Etat			31.12.24 31.12.27 31.12.25	
<i>ad2</i> 4 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (2022 = 73 décisions sur 76)	96%	85%	90%	5%
<i>ad3</i> 5 Unification des pratiques des 9 APEA cantonales 6 Organisation de formations et formations continues pour le personnel et les membres des APEA ainsi que pour les curateurs		31.12.23	30.06.24 31.12.26	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
OP1 Gérer les affaires administratives	1'504'155	936'755	567'400
GP11 Assistance administrative	527'686	96'967	430'719
P1101 Admission au stage et à l'examen avocat et notaire	328'224	96'916	231'308
P1102 Affaires de Justice	199'462	51	199'411
GP12 Affaires administratives civiles	976'469	839'788	136'681
P1201 Fondations classiques	370'976	111'798	259'178
P1202 Affaires administratives civiles	605'493	727'990	-122'497
OP2 Traiter les affaires juridiques	14'652'845	6'976'045	7'676'800
GP21 Contentieux / Législation	14'652'845	6'976'045	7'676'800
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	565'092	5'052	560'040
P2102 Législation / Consultations	499'897	637	499'260
P2103 Protection de la personne	13'587'856	6'970'356	6'617'500
Total	16'157'000	7'912'800	8'244'200

POLICE CANTONALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	97'498'823.76	99'558'400	102'512'300	2'953'900
30 Charges de personnel	79'046'919.66	82'135'700	84'364'100	2'228'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	12'804'449.05	14'081'900	14'726'900	645'000
34 Charges financières	51'785.88	63'000	55'000	-8'000
36 Charges de transferts	1'055'015.50	1'295'200	1'312'700	17'500
38 Charges extraordinaires	2'372'708.59	0	0	0
39 Imputations internes	2'167'945.08	1'982'600	2'053'600	71'000
4 Revenus	14'903'153.38	14'797'600	14'718'800	-78'800
40 Revenus fiscaux	91'138.50	90'000	90'000	0
42 Taxes et redevances	9'821'784.81	9'792'000	9'773'000	-19'000
44 Revenus financiers	-4'980.85	0	0	0
46 Revenus de transferts	2'460'166.79	2'439'300	2'360'300	-79'000
49 Imputations internes	2'535'044.13	2'476'300	2'495'500	19'200
Excédent de charges	82'595'670.38	84'760'800	87'793'500	3'032'700
5 Dépenses d'investissement	1'753'844.37	6'150'000	2'870'000	-3'280'000
50 Immobilisations corporelles	1'753'844.37	6'150'000	2'870'000	-3'280'000
6 Recettes d'investissement	22'850.85	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	22'850.85	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'730'993.52	6'150'000	2'870'000	-3'280'000
Insuffisance de financement	84'326'663.90	90'910'800	90'663'500	-247'300

Remarques

30 - Charges de personnel
 - augmentations individuelles.
 - 25 aspirants devraient débiter leur formation de base à l'Académie de Savatan en 2024.

31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation
 - augmentation des coûts des loyers et des charges concernant les bâtiments occupés par la Police cantonale (fonds FIGI).

46 - Revenus de transferts
 - diminution des recettes concernant les contrôles du trafic lourd effectués hors CCTL (- Fr. 42'000.-).
 - diminution des recettes concernant la redevance poids lourds liée aux prestations RPLP (- Fr. 29'000.-).

50 - Immobilisations corporelles
 - budget évolutif en fonction de l'avancement des travaux de la nouvelle centrale, de la halle de tir indoor, du local des séquestres et de la nouvelle technologie Polycom WEP 2030.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	535.40	545.40	542.70

Nombre de postes à l'organigramme

POLICE CANTONALE

Remarques
Transferts de postes : - 2 EPT "opérateurs" en faveur du Service de la mobilité. - 1 EPT en faveur du Service du registre foncier - durée déterminée. + 0.3 EPT transfert du Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune.

OBJECTIF POLITIQUE
Assurer la sécurité publique, le maintien de l'ordre ainsi que le respect des institutions démocratiques en veillant à l'observation des lois, par des actions préventives et répressives. Rechercher le renseignement, maintenir et développer les réseaux utiles à ses missions. Etre au service de la population et des autorités.

Sous-objectifs politiques
1 Mettre en oeuvre l'alarme et les mesures d'urgence dans toutes les situations de protection de la population.
2 Ecarter les dangers concrets pour la sécurité publique et réprimer les troubles à l'ordre. Porter assistance aux personnes directement menacées dans leur vie ou leur intégrité corporelle.
3 Combattre la criminalité sur le territoire cantonal en adaptant l'organisation et les moyens à l'évolution de celle-ci. Suivre la mise en place des mesures de prévention et de sécurité des mineurs en collaboration avec les autres partenaires.
4 Accomplir les tâches relevant de la surveillance et de la régulation de la circulation selon la législation sur la circulation routière notamment par des actions préventives et des mesures ciblées contre les infractions graves.
5 Assurer la formation des aspirantes et aspirants valaisans par la recherche d'un nouveau centre de formation sur le plan interne ou intercantonal.
6 Assurer auprès du public et des médias une communication sur les missions sécuritaires et les engagements opérationnels, en prenant compte tous les partenaires feux bleus.
7 Entretien un contact régulier avec la population et les partenaires de la société civile et politique dans le but de lutter contre la délinquance et de réduire le sentiment d'insécurité.

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Construction à Sierre d'un bâtiment regroupant, sous un même toit avec un système d'aide à l'engagement commun, les centrales d'engagement 112-117-118-144 et le 2e centre de calculs de l'Etat du Valais.	31.03.2025
<i>ad2</i> 2 Augmentation des effectifs dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand Conseil le 9 février 2009 et du postulat no 4.0378 déposé par la Commission de sécurité publique et accepté par le Parlement en novembre 2019 demandant l'engagement de 40 policiers supplémentaires sur 5 ans	31.12.2028
3 Construction d'une installation de tir indoor sur la place d'armes cantonale de Sion	31.12.2024
4 Construction d'un local des séquestres de la Police cantonale au sein du centre de compétences mutualisé Eterpys à Conthey (site de l'agroscope)	31.12.2024
5 Remplacement du véhicule blindé attribué au groupe intervention	31.12.2024
<i>ad5</i> 6 Retour de la formation de base des aspirants en Valais suite aux annonces des cantons de Genève et de Vaud de quitter l'Académie de police de Savatan (décision du Conseil d'Etat du 8 février 2023)	01.09.2025

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1  Nombre quotidien d'appels aux numéros d'urgence 117-118-112 ainsi qu'au numéro principal de la police cantonale (027/326.56.56)	923	950	930	-20
2  Nombre quotidien d'appels uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112	265	280	270	-10
3 Nombre quotidien de transferts d'appels aux polices municipales et régionales				
<i>ad2</i> 4  Nombre d'infractions en relation avec le Code pénal suisse	13'674	13'300	13'600	300
5 Ratio de la population par policier tel que prévu à l'article 29 de l'Ordonnance de la loi sur la Police cantonale du 20 décembre 2017 (1 policier pour 650 habitants) (population estimée au 31.12.2024 = 360'000 habitants divisé par le nombre de policiers cantonaux au 31.12.2024 = 482.65 EPT). Le solde de l'effectif est composé de personnel civil (60.05 EPT).	737	745	745	0
6  Pourcentage d'infractions commises par des étrangers non résidant en Suisse	16.6%	12%	16.5%	4.5%
7  Pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs	11.8%	14%	11.5%	-2.5%
8 Heures supplémentaires	29'709	20'000	25'000	5'000
<i>ad3</i> 9  Nombre de brigandages sur le territoire cantonal	28	23	25	2
10  Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle	290	350	290	-60
11  Pourcentage d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants commises par des auteurs mineurs	14.9%	13.5%	14.5%	1%
12  Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	3'491	3'350	3'450	100
13  Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	188	230	190	-40
14  Nombre d'infractions liées à la criminalité informatique/cybercriminalité	1'054	510	1'050	540
15  Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle : nombre d'infractions contre la vie			826	
16  Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle : nombre de lésions corporelles graves			11	
17  Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle : nombre de lésions corporelles simples			313	
18  Nombre d'heures de conduite de détenus (2020 = 12'633 dont 4'959 par la société Securitas)	14'697	14'000	14'500	500
19  Nombre d'interventions pour des violences domestiques	377	340	375	35
<i>ad4</i> 20 Conducteurs soumis à l'éthylomètre/éthylotest	17'774	18'000	17'800	-200
21 Nombre de contrôles de vitesse effectués	1'752	1'700	1'700	0
22 Nombre de conducteurs de véhicules contrôlés / vitesse	446'315	404'000	445'000	41'000
23 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'ensemble du territoire valaisan (CCTL de St-Maurice et du Simplon + section circulation)	29'022	29'800	29'000	-800
24 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Simplon	8'303	8'600	8'300	-300
25 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Simplon	1'120	1'200	1'100	-100

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad4</i> 26  Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Simplon	421	550	420	-130
27 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Grand-St-Bernard	302	470	350	-120
28 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Grand-St-Bernard	85	235	150	-85
29  Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Grand-St-Bernard	9	45	10	-35
30 Nombre de conducteurs de véhicules contrôlés / bruit		12	100	88
<i>ad5</i> 31  Nombre d'aspirants à assermenter afin de maintenir l'effectif autorisé (compensation des départs - retraite, réduction du taux d'activité, démission)	24	25	25	0
32 Nombre d'EPT affectés de manière permanente à l'Académie de police	4	4	4	0
33 Heures de formation dispensées par des EPT non permanents à l'Académie de police	1'088	1'100	1'100	0
<i>ad6</i> 34  Nombre de communiqués destinés à la population (y compris les communiqués par le biais des réseaux sociaux F/D)	227	210	220	10

POLICE CANTONALE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Gendarmerie	63'629'170	11'141'986	52'487'184
P1101 Circulation routière	5'511'494	5'361'318	150'176
P1102 Interventions spéciales	7'569'117	312'772	7'256'345
P1103 Premières interventions	22'140'366	1'078'316	21'062'050
P1104 Police de proximité et investigations	27'564'597	1'747'177	25'817'420
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	843'596	2'642'403	-1'798'807
GP12 Police judiciaire	28'143'957	1'830'720	26'313'237
P1201 Enquêtes judiciaires	20'951'356	898'072	20'053'284
P1202 Identité judiciaire	3'236'049	122'115	3'113'934
P1203 Renseignements, analyse et documentation	3'956'552	810'533	3'146'019
GP13 Unités d'appui	13'609'173	1'746'094	11'863'079
P1301 Communication et prévention	1'316'105	59'738	1'256'367
P1302 Centrale d'engagement	6'029'939	682'885	5'347'054
P1303 Groupe armes et entreprises de sécurité	843'354	353'271	490'083
P1304 Formation continue	3'056'020	76'929	2'979'091
P1305 Formation de base	2'363'755	573'271	1'790'484
Total	105'382'300	14'718'800	90'663'500

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

OP 1
Protéger la population et ses
bases d'existence
Fr. 7'070'800 net

GP 11 Coordination de l'état de préparation Fr. 2'103'494 net	GP 12 Prévention incendie Fr. 0 net	GP 13 Préparation de la protection civile Fr. 3'396'762 net	GP 14 Gestion des affaires militaires Fr. 1'570'544 net
--	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	23'337'885.74	24'140'500	29'316'000	5'175'500
30 Charges de personnel	10'346'410.77	10'934'400	13'264'000	2'329'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7'547'628.46	8'150'400	10'781'800	2'631'400
34 Charges financières	10'857.62	10'000	10'000	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	518'103.83	0	420'300	420'300
36 Charges de transferts	3'324'590.25	3'594'400	1'214'900	-2'379'500
37 Subventions redistribuées	840'726.15	1'015'000	1'055'000	40'000
39 Imputations internes	749'568.66	436'300	2'570'000	2'133'700
4 Revenus	18'215'498.35	18'484'400	22'245'200	3'760'800
40 Revenus fiscaux	5'600.00	8'400	8'400	0
42 Taxes et redevances	4'057'235.81	3'917'700	4'142'000	224'300
44 Revenus financiers	87'996.55	24'000	150'600	126'600
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	0.00	41'000	0	-41'000
46 Revenus de transferts	12'708'201.31	13'188'900	14'500'100	1'311'200
47 Subventions à redistribuer	840'726.15	1'015'000	1'055'000	40'000
49 Imputations internes	515'738.53	289'400	2'389'100	2'099'700
Excédent de charges	5'122'387.39	5'656'100	7'070'800	1'414'700
5 Dépenses d'investissement	6'524'114.86	7'547'200	6'723'200	-824'000
50 Immobilisations corporelles	0.00	550'000	650'000	100'000
56 Propres subventions d'investissement	6'524'114.86	4'997'200	4'073'200	-924'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	0.00	2'000'000	2'000'000	0
6 Recettes d'investissement	6'524'114.86	7'547'200	6'723'200	-824'000
63 Subventions d'investissement acquises	6'524'114.86	5'547'200	4'723'200	-824'000
67 Subventions d'investissement à redistribuer	0.00	2'000'000	2'000'000	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	5'122'387.39	5'656'100	7'070'800	1'414'700

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Remarques
30 OCPCi : Cantonalisation des organisations de protection civile (OPC) & reprise du contrôle des abris privés (+17 EPT)
31 OCF : achat mousse +100'000 / nouvelles tenues +165'000 / logiciel sapeurs-pompiers +70'000 / prestations ABC et routes nationales +200'000 / décontamination pollution PFAS +100'000 / remplacement voiture exercice et fenêtre maison du feu +120'000 OCPP : Création des points de rencontre d'urgence (PRU) +610'000 / Application d'informations à la population +100'000 / Augmentation du loyer FIGI +300'300 OCPCi : Cantonalisation de la protection civile +600'000 OCAM : halle de tir indoor +320'000
35 OCPCi : Cantonalisation de la protection civile
36 OCPCi : Cantonalisation de la protection civile -2'740'000 OCF : Augmentation des contributions aux CSI +318'000
39/49 OCPCi : Cantonalisation de la protection civile
42 OCF : facturation des prestations ABC et routes nationales +200'000
44 OCAM : location de la halle de tir indoor
46/63 Ecritures comptables pour mise à zéro de l'Office du feu (égal au dépassement des rubriques 31, 50 & 56)
50 OCF : Porteur ABC
56 OCF : selon disponibilité financière et décomptes finaux reçus

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	73.80	74.30	91.30

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
+17 EPT Cantonalisation des organisations de protection civile (OPC) & reprise du contrôle des abris privés.

OBJECTIF POLITIQUE		
Protéger la population et ses bases d'existence par la coordination des moyens civils (feu, PCi, organes de conduite) et la collaboration à la préparation des moyens militaires		
Sous-objectifs politiques		
1	Identifier et évaluer périodiquement les risques et dangers à l'échelon du canton	
2	Renforcer la coordination entre tous les partenaires de la protection de la population	
3	Consolider l'état de préparation des organes de conduite et d'intervention notamment lors de situations particulières et extraordinaires	
4	Informers les autorités, les partenaires, les tiers et la population sur les dangers potentiels et les mesures de protection	
5	Renforcer la formation des acteurs et partenaires en matière de prévention incendie	
6	Garantir la disponibilité des sapeurs-pompiers ainsi que des spécialistes pour les interventions	
7	Garantir les capacités d'engagement et les prestations de la protection civile au profit de la collectivité	
8	Assurer la police du tir dans le canton (installations de tir de toutes natures)	
9	Assurer en tout temps la disponibilité des infrastructures militaires cantonales et fédérales au profit de la troupe et pour les besoins des Forces aériennes et des autres utilisateurs (police, corps des gardes-frontière, manifestations civiles), conformément aux conventions et contrats conclus avec la Confédération	
10	Garantir les prestations d'exploitation et de logistique au profit de l'Armée conformément aux conventions et contrats conclus avec la Confédération	
11	Gérer les astreints aux obligations militaires conformément au droit fédéral (journées d'information, dispenses, taxes d'exemption de l'obligation de servir, libérations, etc.)	
12	Garantir l'exploitation et le fonctionnement de la halle de tir indoor	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Etablir la gestion documentaire, respectivement les décisions réservées, pour chaque risques reconnus	31.12.2025
	2 Mise en oeuvre du projet de prévention et de préparation des administrations communales et cantonale en matière de cyber-sécurité	31.12.2025
<i>ad2</i>	3 Mise en place d'une plateforme d'échanges entre les partenaires de la protection de la population chaque année	31.12.2027
<i>ad3</i>	4 Standardisation de la formation commune à la gestion des situation particulières et extraordinaires	31.12.2024
<i>ad4</i>	5 Appui aux communes dans l'élaboration des planifications d'urgence dans les domaines des dangers naturels, technologiques et sociétaux.	31.12.2027
	6 Assurer la diffusion et la promotion des nouvelles consignes de comportements.	31.12.2025
<i>ad5</i>	7 Consolidation de la formation des chargés de sécurité, des ramoneurs et des projeteurs	31.12.2027
<i>ad6</i>	8 Formation selon les normes en vigueur	31.12.2027
	9 Implémenter le nouveau logiciel LODUR	31.12.2024
	10 Planifier la révision de la loi sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels	31.12.2024
<i>ad8</i>	11 Mise en place d'une banque de données cantonale sur les installations de tir et les sociétés de tir	31.12.2025
<i>ad9</i>	12 Planification de la rénovation échelonnée de l'infrastructure militaire cantonale	31.12.2027
<i>ad10</i>	13 Exploitation des infrastructures et installations aéroportuaires militaires pour les besoins des Forces aériennes et de l'aéroport civil	31.12.2027

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Nombre de nouveaux documents de planification établis	15	5	5	0
2 Nombre de jours pour des formations / exercices pour les états-majors communaux / régionaux	55	30	30	0
<i>ad3</i> 3 Satisfaction des participants	100%	80%	90%	10%
<i>ad5</i> 4 Nombre de personnes ayant suivi l'instruction / information dispensée aux responsables de la prévention, ramoneurs, chargés de sécurité, constructeurs de cheminées	140	125	125	0
5 Evaluation des cours (satisfaction)	90%	80%	90%	10%
6 Nombre de jours de formation en matière de prévention incendie		5	5	0
<i>ad6</i> 7 Nombre de cours de formation pour les sapeurs-pompiers organisés par l'OCF		130	130	0
<i>ad7</i> 8 Nombre de jours-homme pour l'engagement de la protection civile pour les interventions en faveur de la collectivité	5'741	1'250	1'250	0
9 Nombre de nouveaux astreints formés au centre d'instruction de Grône	180	220	200	-20
10 Evaluation des cours (satisfaction)	95.%	80%	90%	10%
<i>ad11</i> 11 Nombre de participants aux journées d'orientation	1'356	1'400	1'400	0
12 Nombre de femmes ayant participé aux journées d'orientation	67	75	80	5

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Coordination de l'état de préparation	2'414'840	311'346	2'103'494
P1101 Formation des organes de conduites	393'113	9'700	383'413
P1102 Gestion des risques et coordination	1'458'271	297'873	1'160'398
P1103 Gestion des moyens	181'156	3'773	177'383
P1104 Organe cantonal de conduite	382'300		382'300
GP12 Prévention incendie	12'801'500	12'801'500	0
P1201 Prévention des incendies	1'522'777	1'504'542	18'235
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	6'083'853	6'117'382	-33'529
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	5'194'870	5'179'576	15'294
562 Subvention aux communes (matériel pompiers, adduction d'eau, véhicules, locaux du feu)	4'073'200		4'073'200
Solde dépenses/recettes du produit	1'121'670	5'179'576	-4'057'906
GP13 Préparation de la protection civile	10'854'923	7'458'161	3'396'762
P1301 Organisation et planification	896'438	74'941	821'497
P1302 Instruction des astreints	788'453	62'096	726'357
P1303 Constructions	5'940'176	4'958'143	982'033
P1304 Matériel et véhicules	541'345	8'035	533'310
P1305 Engagements	2'688'511	2'354'946	333'565
GP14 Gestion des affaires militaires	9'967'937	8'397'393	1'570'544
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	791'929	153'352	638'577
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	857'172	1'393'523	-536'351
P1403 Centre logistique cantonal	7'893'993	6'426'316	1'467'677
426 Prestations aéroport civil à la charge de la Ville de Sion		200'000	-200'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'893'993	6'226'316	1'667'677
P1404 Halle de tir indoor	424'843	424'202	641
Total	36'039'200	28'968'400	7'070'800

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1
Régler l'admission des personnes
et des véhicules
Fr. -80'986'400 net

GP 11
Admission des personnes
Fr. -718'692 net

GP 12
Admission des véhicules
Fr. -80'267'708 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	31'934'704.10	22'713'500	23'463'700	750'200
30 Charges de personnel	11'884'601.75	12'010'700	12'581'500	570'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'772'820.00	5'667'500	5'719'700	52'200
34 Charges financières	14'042.35	17'000	17'000	0
36 Charges de transferts	11'747'085.91	2'315'500	1'440'000	-875'500
39 Imputations internes	3'516'154.09	2'702'800	3'705'500	1'002'700
4 Revenus	100'272'841.07	102'187'300	104'450'100	2'262'800
40 Revenus fiscaux	75'538'098.33	76'760'000	78'860'000	2'100'000
42 Taxes et redevances	24'004'601.59	24'834'000	25'000'100	166'100
44 Revenus financiers	123'574.50	80'000	80'000	0
46 Revenus de transferts	519'289.30	513'300	510'000	-3'300
49 Imputations internes	87'277.35	0	0	0
Excédent de revenus	68'338'136.97	79'473'800	80'986'400	1'512'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	68'338'136.97	79'473'800	80'986'400	1'512'600

Remarques

Rubrique 30: Adaptation des salaires au coût de la vie et augmentation des EPT.

Rubrique 36: Diminution due à la fin du programme de promotion des véhicules électriques et des bornes de recharge.

Rubrique 39: Augmentation liée à la fabrication des plaques de contrôle par le Service de l'application des peines et mesures (SAPEM) dès 2024.

Rubrique 40: Augmentation des revenus fiscaux due à l'augmentation du parc de véhicules.

Rubrique 42: Augmentation des recettes en lien avec la vente des plaques particulières et les ventes aux enchères de plaques.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	91.70	92.20	93.20

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Transfert de 1,0 ETP du Service de la chasse, de la pêche et de la faune au Service de la circulation routière et de la navigation.

OBJECTIF POLITIQUE		
Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation		
Sous-objectifs politiques		
1	S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation	
2	S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis	
3	Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Introduction progressive du système d'exploitation Cari complètement renouvelé notamment avec l'intégration de différents nouveaux modules "Cyberadministration"	31.12.2025
<i>ad2</i>	2 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service	31.12.2027
	3 Le service collabore avec la police cantonale lors des contrôles spécifiques de la conformité des véhicules.	31.12.2027

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S. Trend (note max. 10)	8.8	8.6	8.6	0
2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	3%	2%	2%	0%
3  Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis)	8'346	10'000	10'000	0
4  Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens)	15'516	17'000	16'500	-500
5  Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	22.5%	25%	25%	0%
6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	29.02%	30%	30%	0%
7  Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement)	27'770	40'000	35'000	-5'000
8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
9 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	17.4	20	20	0
10  Nombre d'avertissements prononcés	2'110	2'000	2'000	0
11  Nombre de retraits de permis de conduire prononcés	4'839	4'400	4'500	100
<i>ad2</i> 12 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	96.3%	100%	100%	0%
13 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	66.03%	67%	70.0%	3%
14 Nombre de contrôles techniques effectués	85'071	91'000	95'000	4'000
15  Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules)	60'448	75'000	80'000	5'000
16  Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre	348'026	354'000	359'000	5'000
17 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'795	3'840	3'850	10
18 Nombre d'immatriculations traitées par CARI Garage	3'800	4'700	4'800	100
<i>ad3</i> 19  Pourcentage de véhicules hybrides neufs par rapport au total des véhicules neufs immatriculés dans l'année			12.5%	
20  Pourcentage de véhicules hybrides par rapport au total des véhicules motorisés en circulation			4%	
21  Pourcentage de véhicules électriques par rapport au total des véhicules motorisés en circulation			3.5%	
22  Pourcentage de véhicules électriques neufs par rapport au total des véhicules neufs immatriculés dans l'année		20%	26%	6%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Admission des personnes	8'778'346	9'497'038	-718'692
P1101 Examens de conduite	2'220'628	1'341'807	878'821
421 Emoluments pour examens de conduite		1'150'000	-1'150'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'220'628	191'807	2'028'821
P1102 Permis de conduire	3'524'225	2'133'640	1'390'585
421 Emoluments pour établissement de permis de conduire		1'850'000	-1'850'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'524'225	283'640	3'240'585
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	3'033'493	6'021'591	-2'988'098
421 Mesures administratives et sanctions pénales		1'500'000	-1'500'000
427 Amendes		2'570'500	-2'570'500
Solde dépenses/recettes du produit	3'033'493	1'951'091	1'082'402
GP12 Admission des véhicules	14'685'354	94'953'062	-80'267'708
P1201 Contrôles techniques des véhicules	7'569'057	5'697'497	1'871'560
421 Emoluments pour expertises de véhicules		5'050'000	-5'050'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'569'057	647'497	6'921'560
P1202 Permis de circulation	5'766'042	11'342'077	-5'576'035
421 Emoluments pour établissement de permis de circulation		5'540'000	-5'540'000
421 Mutations sur permis de circulation		2'776'000	-2'776'000
425 Vente de plaques		2'250'000	-2'250'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'766'042	776'077	4'989'965
P1203 Perception des redevances	1'350'255	77'913'488	-76'563'233
363 Exonération des véhicules de la confédération	30'000		30'000
363 Exonération des véhicules des communes	740'000		740'000
363 Exonération des véhicules des entreprises privées (institution)	140'000		140'000
363 Exonération des véhicules des institutions d'utilité publique	350'000		350'000
403 Impôts sur les véhicules à moteur et les bateaux		77'200'000	-77'200'000
421 Autorisations		50'000	-50'000
Solde dépenses/recettes du produit	90'255	663'488	-573'233
Total	23'463'700	104'450'100	-80'986'400

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET MESURES

OP 1
Contribuer à la protection de la
société par l'application des
peines et des mesures.
Fr. 33'902'300 net

GP 11 Détenue avant jugement - Sion et Brig Fr. 11'307'647 net	GP 12 Privation de liberté - Crêtelongue Fr. 6'183'968 net	GP 13 Exécution des mesures - Pramont Fr. 5'292'121 net	GP 14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement Fr. 11'118'564 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	51'158'807.09	62'081'000	67'832'600	5'751'600
30 Charges de personnel	17'984'129.38	20'440'900	22'847'500	2'406'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8'338'930.46	12'396'100	15'188'300	2'792'200
34 Charges financières	1'664.86	3'500	2'100	-1'400
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	4'127.30	5'500	5'000	-500
36 Charges de transferts	11'015'282.72	15'232'000	14'383'900	-848'100
39 Imputations internes	13'814'672.37	14'003'000	15'405'800	1'402'800
4 Revenus	31'105'645.84	31'814'700	33'930'300	2'115'600
40 Revenus fiscaux	462.00	500	500	0
42 Taxes et redevances	6'878'165.25	6'419'600	6'594'300	174'700
43 Revenus divers	3'022.31	0	0	0
44 Revenus financiers	49'093.92	2'800	0	-2'800
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	526.10	0	0	0
46 Revenus de transferts	9'787'270.45	10'814'300	11'098'000	283'700
49 Imputations internes	14'387'105.81	14'577'500	16'237'500	1'660'000
Excédent de charges	20'053'161.25	30'266'300	33'902'300	3'636'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.50	0	0	0
65 Transferts de participations	0.50	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	-0.50	0	0	0
Insuffisance de financement	20'053'160.75	30'266'300	33'902'300	3'636'000

Remarques

Rubrique 31:

Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation ont été adaptées, principalement, en fonction de la nouvelle prison à Crêtelongue. Notamment sur les charges directes de matières telles que l'alimentation, les uniformes et autres frais liés à l'utilisation des ateliers.

Par ailleurs, il y a lieu de tenir compte d'une adaptation significative du contrat SMP (médecine pénitentiaire) avec l'Hôpital du Valais au vu de l'augmentation des prestations et des effectifs demandés.

De plus, la location FIGI a été augmentée en fonction des conventions prévues.

Rubrique 36:

Diminution significative des exécutions de peine car une partie des détenus valaisans placés hors canton vont être à la nouvelle prison à Crêtelongue.

Légère augmentation des exécutions de mesures.

Rubrique 42:

Les amendes et peines pécuniaires sont chaque année réadaptées sur la base d'une tendance moyenne par rapport aux exercices précédents.

Rubrique 46:

Augmentation des recettes due à la nouvelle prison à Crêtelongue qui pourra « accueillir » des détenus hors canton supplémentaires.

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET MESURES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	147.30	164.80	181.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Extension des établissements pénitentiaires de Crêtelongue et prison de Sion - 17 EPTs: - Juriste +0.5 EPT - Responsables d'ateliers +4.0 EPTs - Agents de détention +9.0 EPTs - Responsable de domaines +1.0 EPT - Educateur +0.5 EPT - Chef de secteur sécurité +1.0 EPT - Juriste (OSAMA) +0.2 EPT - Psychologue de la probation +0.8 EPT

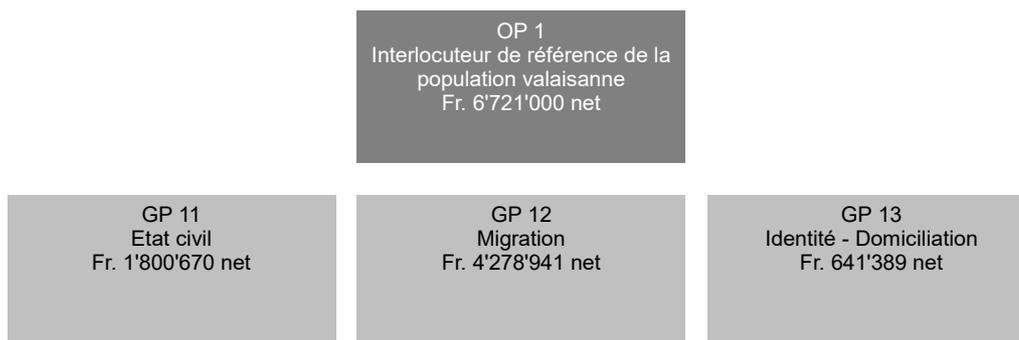
OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique	
Sous-objectifs politiques	
1 Elaborer une politique sécuritaire adaptée 1.1 Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus 2 Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée 2.1 Mettre en oeuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus	
Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 "Vision 2030" : Mettre en oeuvre le concept global de développement des établissements et structures pénitentiaires du canton adapté à nos besoins en nombre de places et qui répond aux exigences dictées par les différents régimes de détention à couvrir (2016 - 2030)	31.12.2024
2 Optimisation du système de surveillance vidéo dans les établissements	31.12.2024
3 Transformation et agrandissement du centre éducatif de Pramont	31.12.2024

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET MESURES

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1 1  Nombre de places en détention préventive (Sion - Brigue) 2021 = 132	132	140	140	0
2  Nombre de places en exécution de peine	53	122	122	0
3  Nombre de places en mesures éducatives (jeunes adultes et mineurs, total 24)	24	24	24	0
4 Rapport entre les places de détention et le nombre d'équivalents plein temps (EPT) à la prison de Sion	3.25	2.3	2.5	0.2
5 Rapport entre les places de détention et le nombre d'équivalents plein temps (EPT) à l'établissement de Crêtelongue	1.65	2	2	0
6  Taux d'occupation des établissements de détention avant jugement	64.7%	80%	85%	5%
7  Taux d'occupation de l'établissement d'exécution de peines de Crêtelongue	84.3%	75%	90%	15%
8  Taux d'occupation du Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes)	97.6%	95.0%	98%	3%
9 Nombre de personnes en attente de placement (attente > 9 mois) 2021 = 3	2	5	5	0
10  Coûts pour les placements hors SAPEM (hors cantons et hors établissements du SAPEM), afin d'en suivre l'évolution, en particulier dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie carcérale 2030 (en millions) 2021 = 12.5 mios. 2023 : 13'465K (OSAMA), 50K (LMC) / 2024 : 12'710K (OSAMA), 50K (LMC)	9.5	13.6	12.8	-0.8
11 Nombre de personnes suivies par bracelet électronique y compris dossiers "avec violences domestiques" (2021 = 17)	9	15	10	-5
ad2 12 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle certifiante 2021 = 22.2%	7%	15%	15%	0%
13 Pourcentage de personnel reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > 75%) 2021 = 75%	71%	75%	75%	0%
14 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %) 2021 = 19.3%	17.2%	10%	10%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Détention avant jugement - Sion et Brig	20'248'166	8'940'519	11'307'647
P1101 Gestion de la privation de liberté	13'843'442	8'631'439	5'212'003
P1102 Exploitation des ateliers	6'404'724	309'080	6'095'644
GP12 Privation de liberté - Crêtelongue	18'150'680	11'966'712	6'183'968
P1201 Gestion de l'exécution des peines	8'970'235	9'893'241	-923'006
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	6'407'297	1'015'685	5'391'612
P1203 Gestion de la détention administrative	2'773'148	1'057'786	1'715'362
GP13 Exécution des mesures - Pramont	12'990'854	7'698'733	5'292'121
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	11'107'425	7'608'411	3'499'014
P1302 Exploitation des ateliers	1'883'429	90'322	1'793'107
GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement	16'442'900	5'324'336	11'118'564
P1401 Exécution des sanctions pénales	15'649'019	5'314'586	10'334'433
P1402 Probation	793'881	9'750	784'131
Total	67'832'600	33'930'300	33'902'300
Remarques			
Sur le site de Crêtelongue, les travaux concernant les ateliers et assainissement sont prévus courant de l'année 2024 avec une fin des travaux pour décembre 2024. Les travaux de planification pour le projet « Pramont » (priorité 3 de la Vision 2030) et pour la construction d'un centre de mesures (priorité 4) se poursuivent.			

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	15'073'411.95	15'472'100	15'870'400	398'300
30 Charges de personnel	8'309'162.50	8'530'400	8'467'200	-63'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'276'160.59	2'061'700	2'361'700	300'000
34 Charges financières	12'483.19	14'500	14'500	0
36 Charges de transferts	4'868'034.47	4'767'800	4'939'300	171'500
38 Charges extraordinaires	489'607.85	0	0	0
39 Imputations internes	117'963.35	97'700	87'700	-10'000
4 Revenus	10'497'914.75	8'824'100	9'149'400	325'300
40 Revenus fiscaux	27'244.00	35'000	35'000	0
42 Taxes et redevances	8'852'521.25	7'251'700	7'252'500	800
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'615'699.50	1'535'000	1'859'500	324'500
49 Imputations internes	2'450.00	2'400	2'400	0
Excédent de charges	4'575'497.20	6'648'000	6'721'000	73'000
5 Dépenses d'investissement	310'392.15	400'000	0	-400'000
52 Immobilisations incorporelles	310'392.15	400'000	0	-400'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	310'392.15	400'000	0	-400'000
Insuffisance de financement	4'885'889.35	7'048'000	6'721'000	-327'000

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Remarques
<p>31</p> <ul style="list-style-type: none"> . [Digitalisation des prestations] Prestations et ressources pour numérisation de masse, conservation des dossiers et registres, ainsi que pour développement d'applications métier ou à l'intention du citoyen-habitant avec coûts de licences et maintenance . [Biométrie, programme CH eSYSP et décentralisation] Nouvelle infrastructure de biométrie - avec 2 stations supplémentaires prévues pour Monthey mais rapatriées et déjà activées à Sion ; augmentation des coûts de maintenance . [Harmonisation Registres - BDR] Frais supplémentaires pour Sedex et eDéménagement
<p>36</p> <ul style="list-style-type: none"> . [Autorisation de séjour Biométrie, programme CH PA-19] Généralisation du format carte biométrique pour titres de séjour, y compris permis F et N. Augmentation du nombre de permis établis ; plus de 50'000 permis établis en moyenne par année (coût unitaire moyen de 14.6 fois supérieur, sans recette compensatoire ; augmentation des coûts de +10% également annoncée dès courant 2022).
<p>46</p> <ul style="list-style-type: none"> . Niveau des revenus ajusté au réel, proche de celui de 2019, avant pandémie et ses restrictions de mobilité . [Asile] Contribution de la Confédération pour frais administratifs réduites au prorata du nombre de requérants arrivés en Suisse et attribués au canton du Valais ; contribution partagée pour moitié avec le Service de l'Action sociale. Forte augmentation due aux personnes venant d'Ukraine. . [Intégration] Subvention de la Confédération inchangée en 2023 dans le cadre de la convention-programme pour sa période 2022-2023 (PIC2bis) ; diminution de la contribution fédérale de CHF 1'396'641 par an (PIC2bis) à CHF 1'259'480 par an (PIC3). Ceci est une conséquence de la modification de la clé de répartition des fonds au niveau fédéral.
<p>52</p> <ul style="list-style-type: none"> . [eMigration] N'apparaît plus dans le budget ordinaire mais report de budget des investissements non utilisé en appliquant l'art. 22 al. 3 LGCAF.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	64.90	68.20	67.40

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>SPM: -0.8 EPT</p> <p>Conformément à la décision du Département de la sécurité, des institutions et du sport du 22 décembre 2022, 0,80 EPT a été transféré depuis le Service de la population et des migrations (SPM) à l'Etat-major du DSIS, ceci jusqu'à fin 2024 au maximum.</p> <p>En complément, pour réalisation de ses prestations, le Service compte avec des ressources auxiliaires (engagement de durée déterminée lors de vacances de poste, stagiaire, emploi GETAC sans charge de personnel), régulièrement renouvelées à chaque exercice.</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers		
Sous-objectifs politiques		
1	Garantir la délivrance des prestations sur le territoire cantonal et l'unité de doctrine. Piloter et coordonner les activités et métiers du service	
2	Gérer l'état civil et les procédures y apparentées	
2.1	Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale	
2.1.1	Assurer l'enregistrement des événements d'état civil et la tenue exacte des registres officiels selon les périmètres de compétences conférées et conformément aux dispositions légales applicables	
2.1.2	Assurer la mission d'autorité de surveillance des offices de l'état civil du canton (directives, formation, inspection)	
3	Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers et d'intégration	
3.1	Traiter, respectivement instruire, pour le Département compétent, les requêtes et procédures apparentées à l'état civil (en particulier octroi et libération du droit de cité, changement de nom/prénom, adoption)	
3.2	Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse	
3.3	Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)	
3.4	Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration	
3.5	Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale	
3.5.1	Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales	
3.6	Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi	
3.6.1	Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis	
3.7	Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour	
4	Gérer les données d'identité et de domiciliation des personnes physiques	
4.1	Etablir les documents d'identité suisses	
4.2	Etablir les données de biométrie à l'intention des ressortissants étrangers	
4.3	Appliquer les lois fédérales sur le contrôle de l'habitant et sur l'harmonisation des registres (LHR)	
4.3.1	Coordonner l'harmonisation des registres des personnes physiques entre la Confédération et les communes	
4.3.2	Administrer les plates-formes et systèmes et assurer l'intendance des données (GERES, BDR-PP)	
4.3.3	Assurer la mission d'autorité de surveillance des organes communaux de contrôle de l'habitant	
Mesures prioritaires		
	Déla	
ad2	1 § [Naturalisation] Révision de la loi sur le droit de cité valaisan et du règlement d'exécution y relatif en conformité avec la loi fédérale suisse sur la nationalité suisse, dont les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 1er janvier 2018.	31.12.2024
ad3	2 [Migration] Dématérialisation de l'ensemble des dossiers papier actifs de personnes ressortissantes étrangères	31.12.2026
ad4	3 [Habitant, eDéménagement] Implémentation des fonctionnalités d'eDéménagement auprès des 119 communes (précédemment essai-pilote auprès de Brig, Savièse et Zermatt)	31.12.2025
§ : Programme législatif		

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad2 1 [Etat civil] Nombre de reconnaissances enregistrées dans les offices de proximité (au 31 décembre) (2021 = 1'059, 2020 = 875)	1'000	1'100	1'050	-50
2 [Etat civil] Nombre de mariages célébrés en Valais (au 31 décembre) (2021 = 1'232, 2020 = 1'168)	1'376	1'300	1'300	0
3 [Etat civil] Nombre de décès survenus et enregistrés en Valais (au 31 décembre) (2021 = 2'689, 2020 = 3'084)	2'747	3'000	2'800	-200
4 [Naturalisation] Nombre de naturalisations ordinaires prononcées (ressortissants étrangers naturalisés et confédérés naturalisés valaisans ; 2021 = 779, 2020 = 938, 2019 = 1'238)	834	800	830	30
5 [Adoption] Nombre de décisions rendues par année (au 31 décembre) (2021 = 19, 2020 = 26)	18	20	20	0
6 [Changement de nom] Nombre de décisions rendues par année (au 31 décembre) (2021 = 258, 2020 = 233)	214	250	230	-20
7 [Naturalisation] Nombre de décisions du Secrétariat d'Etat aux migrations concernant des naturalisations facilitées ayant débouché sur une indemnisation de l'autorité cantonale (rétrocession d'une part de l'émolument) (199 décisions entre le 1er décembre 2020 et le 30 novembre 2021)		200	200	0
ad3 8 [Migration - Autorisation de séjour] Population étrangère résidente en Valais de manière permanente au 31 décembre (2021 = 79'306, 2020 = 76'828)	81'664	75'000	82'000	7'000
9 [Migration - Autorisation de séjour] Nombre d'autorisations de séjour de courte durée, de séjour, d'établissement ou frontalières établies, selon la provenance Etats tiers (2021 = 10'712, 2020 = 9'108, 2019 = 9'144, 2018 = 9'798)	12'899	9'200	13'000	3'800
10 [Migration - Autorisation de séjour] Nombre d'autorisations de séjour de courte durée, de séjour, d'établissement ou frontalières établies, selon la provenance Europe (2021 = 43'777, 2020 = 48'251, 2019 = 38'352, 2018 = 40'421)	51'185	40'000	52'000	12'000
11 [Migration] Durée moyenne (en jours ouvrés) de délivrance de permis B, C, L et G européens (cas "standards")		90	60	-30
12 [Migration - Autorisation de séjour] Nombre de décisions formelles de refus d'octroi ou renouvellement de l'autorisation de séjour rendues (2021 = 190, 2020 = 136, 2019 = 153)	190	150	180	30
13 [Migration - Asile] Nombre de personnes en permis N (2021 = 290 + 200 déboutés, 2020 = 468)	696	300	600	300
14 [Migration - Asile] Nombre de personnes en permis F (admis provisoire/réfugié admis provisoire) (2021 = 2'363, 2020 = 2'307)	2'691	3'000	2'700	-300
15 [Migration - Asile] Nombre de personnes au bénéfice d'une protection provisoire (permis S)		3'500	3'500	0
16 [Migration - Asile] Nombre de personnes susceptibles de solliciter un cas de rigueur (séjour de plus de 5 ans) (2021 = 931, 2020 = 600)	1'996	1'000	1'500	500
17 [Migration - Départ et Renvoi] Nombre de renvois LAsi (2021 = 45, 2020 = 46)	5	200	45	-155
18 [Migration - Départ et Renvoi] Nombre de renvois LEI (2021 = 120, 2020 = 137)	85	120	110	-10

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad3 19 [Migration - Départ et Renvoi] Nombre de mesures de contrainte prononcées (2021 = 97 décisions de détention - hors décisions de prolongation, 2020 = 110 décisions de détention, 2019 = 86, 2018 = 212)	111	180	110	-70
20 [Intégration] Nombre de projets d'intégration subventionnés (2021 = 132, 2020 = 135)	136	145	135	-10
21 [Intégration PIC-CH] Nombre de participants aux cours de langue subventionnés (ressortissants étrangers titulaires d'un permis de séjour B, C et L, hors asile) (2021 = 2'596, 2020 = 2'650)	2'541	2'600	2'600	0
ad4 22 [Biométrie] Nombre de passeports établis (2021 = 14'639, 2020 = 11'289, 2019 = 14'677)	21'954	14'700	16'000	1'300
23 [Biométrie] Nombre de cartes d'identité établies (2021 = 34'319, 2020 = 24'785, 2019 = 29'442)	38'154	30'000	33'000	3'000
24 [Biométrie] Nombre de prises de données biométriques saisies pour l'ensemble des étranger (disponibilité de la donnée concernant spécifiquement le nombre de mandats biométriques - validité des données : 5 ans, encore à définir) (2021 = 2'773, 2020 = 0)	4'114	2'750	3'100	350
25 [Biométrie] Délai d'attente moyen jusqu'à la prochaine possibilité de rendez-vous pour la prise des données biométriques (jours ouvrables, objectif < 6 jours) (2021 = 8, 2020 = 4)	10	5.99	5.99	0
26 [Harmonisation Registres - BDR] Nombre d'unités organisationnelles connectées	23	30	38	8

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Etat civil	3'703'218	1'902'548	1'800'670
P1101 Etat civil	3'109'061	1'552'120	1'556'941
P1102 Procédures apparentées à l'état civil	594'157	350'428	243'729
GP12 Migration	8'568'386	4'289'445	4'278'941
P1201 Autorisation de séjour et établissement	4'970'852	2'418'028	2'552'824
P1202 Intégration des étrangers	2'846'240	1'266'841	1'579'399
P1203 Asile - Départ	751'294	604'576	146'718
GP13 Identité - Domiciliation	3'598'796	2'957'407	641'389
P1301 Documents d'identité - Biométrie	3'191'924	2'952'512	239'412
P1302 Harmonisation des registres - BDR Habitant	406'872	4'895	401'977
Total	15'870'400	9'149'400	6'721'000

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OP 1
Assurer la préparation des tâches
législatives et gérer les relations
Canton-communes
Fr. 7'953'500 net

GP 11
Constitution, législation et
contentieux
Fr. 1'061'196 net

GP 12
Relation Canton-communes
Fr. 4'864'051 net

GP 13
Appui du Chef du département
dans ses fonctions
Fr. 2'028'253 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	8'871'036.55	9'507'800	10'203'500	695'700
30 Charges de personnel	3'442'636.32	3'482'800	3'710'500	227'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	498'415.49	635'400	1'163'400	528'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
36 Charges de transferts	655'000.00	825'000	765'000	-60'000
39 Imputations internes	2'274'984.74	2'564'600	2'564'600	0
4 Revenus	2'286'419.80	2'308'100	2'250'000	-58'100
40 Revenus fiscaux	2'208.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	224'211.80	128'100	130'000	1'900
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	60'000.00	180'000	120'000	-60'000
49 Imputations internes	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
Excédent de charges	6'584'616.75	7'199'700	7'953'500	753'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	6'584'616.75	7'199'700	7'953'500	753'800

Remarques

31 - Charges de biens et services et autres charges d'exploitation
Majoration de CHF 528'000.- par rapport à l'exercice 2023 due à divers projets.

36 - Charges de transfert
Frais d'études de CHF 120'000.- en lien avec le projet de fusion propre aux communes du Haut-Lac (Vionnaz, Vouvry, Port-Valais, et St-Gingolph).

35 - Attributions aux financements spéciaux et fonds (charges)
Attribution au fonds de fusion d'un montant de CHF 2'000'000.-

39 - Imputations internes (charges)
Fonds de fusion : CHF 2'000'000.-
Marchandises et matériel de vote fournis par l'économat : CHF 516'900.-
Prestations de service issues du SBMA : CHF 47'700.-

45 - Prélèvement sur les financements spéciaux et fonds (revenus)
Voir la remarque émise sous la position 36 susmentionnée.

49 - Imputations internes (revenus)
Alimentation du fonds de fusion par le canton, soit CHF 2'000'000.-

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	21.10	21.10	21.90

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

Remarques
DSIS - Etat-major : +0,8 EPT
Conformément à la décision du Département de la sécurité, des institutions et du sport du 22 décembre 2022, 0,80 EPT a été transféré depuis le Service de la population et des migrations (SPM), ceci jusqu'à fin 2024 au maximum.

OBJECTIF POLITIQUE
Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)

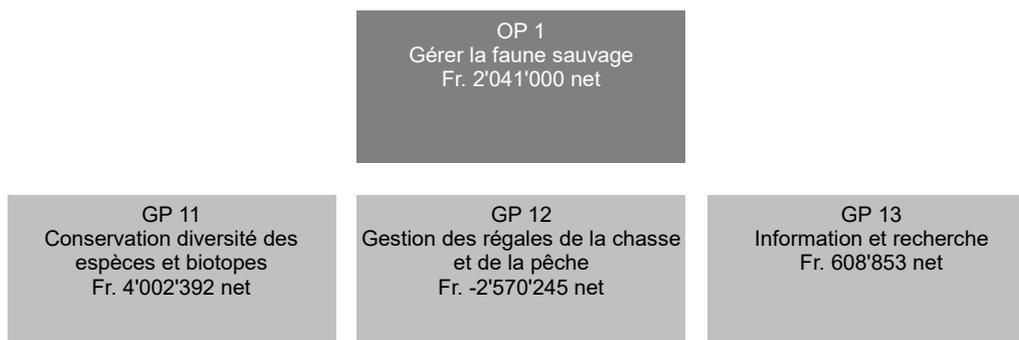
Sous-objectifs politiques
1 Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques.
1.1 Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)
1.2 Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service
2 Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes
2.1 Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoisies dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier
2.2 Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales
3 Assurer un appui et réaliser des mandats stratégiques en faveur du Chef du département

Mesures prioritaires	Délai
ad2 1 Conseil et appui aux communes engagées dans un processus de fusion.	31.12.2024
2 Mise à jour du système de transmission et de calculation des résultats en matière de votations et élections.	31.12.2024
3 Organisation de la votation cantonale sur le projet de nouvelle constitution.	31.03.2024
4 En cas d'acceptation par le peuple, mise en oeuvre des dispositions touchant les domaines métiers du service.	31.12.2026
ad3 5 Collaboration à la gestion des projets gouvernementaux.	31.12.2027

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1 1 Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2021= 357 dossiers déposés)	-32	0	0	0
2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal Cantonal	67.8%	85%	85%	0%
3 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal fédéral	80%	85%	85%	0%
ad2 4  Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur demande des communes et préavis du service, dont les règlements communaux des constructions et des zones	117	100	100	0
5  Nombre de demandes d'homologation effectuées pour les règlements communaux des constructions et des zones (RCCZ) ainsi que pour les plans d'affectation de zones (PAZ)		10	10	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Constitution, législation et contentieux	1'159'371	98'175	1'061'196
P1101 Constitution et législation cantonales	99'272		99'272
P1102 Recours, plaintes	1'060'099	98'175	961'924
GP12 Relation Canton-communes	7'006'076	2'142'025	4'864'051
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	46'555		46'555
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	219'789	17'325	202'464
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	5'308'142	2'124'700	3'183'442
P1204 Organisation des élections et votations	748'457		748'457
P1205 Relations avec les autorités	683'133		683'133
GP13 Appui du Chef du département dans ses fonctions	2'038'053	9'800	2'028'253
P1301 Soutien au Chef du département - Etat-Major	2'038'053	9'800	2'028'253
Total	10'203'500	2'250'000	7'953'500

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	7'227'203.97	7'597'000	7'549'800	-47'200
30 Charges de personnel	4'456'106.55	4'798'600	4'792'400	-6'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'907'932.02	1'879'900	1'820'700	-59'200
34 Charges financières	9'084.92	15'000	25'000	10'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	82'844.55	96'000	96'000	0
36 Charges de transferts	459'824.00	475'000	475'000	0
39 Imputations internes	311'411.93	332'500	340'700	8'200
4 Revenus	5'463'309.44	5'561'100	5'508'800	-52'300
40 Revenus fiscaux	1'635.00	2'000	2'000	0
41 Patentes et concessions	3'020'002.50	3'190'000	3'130'000	-60'000
42 Taxes et redevances	1'261'705.69	1'428'500	1'442'100	13'600
43 Revenus divers	5'918.00	39'600	33'700	-5'900
44 Revenus financiers	122'089.20	130'000	130'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	113'798.60	89'000	89'000	0
46 Revenus de transferts	720'987.00	497'000	497'000	0
49 Imputations internes	217'173.45	185'000	185'000	0
Excédent de charges	1'763'894.53	2'035'900	2'041'000	5'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'763'894.53	2'035'900	2'041'000	5'100

Remarques

Rubrique 31 : les sous-rubriques 310, 311, 313 et 315 ont été adaptées pour correspondre au compte 2022.

Rubrique 41 : l'écart correspond à l'adaptation des recettes de ventes de permis de chasse et de pêche par rapport aux comptes des 2 exercices précédents.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	33.20	37.90	36.60

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

L'écart de 1.3 EPT s'explique par la restitution de 0.3 EPT à la police cantonale et le transfert de 1 EPT au service de la circulation routière et de la navigation

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts		
Sous-objectifs politiques		
1	Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier	
2	Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente	
3	Garantie de repeuplement pour promouvoir le repoissonnement	
4	Informers les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage	
5	Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes	
6	Mise en oeuvre de la régulation préventive des meutes de loups conformément à la nouvelle ordonnance fédérale sur la chasse	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Révision de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages	31.12.2026
	2 Déploiement de l'application e-Chasse pour smartphone, destinée à remplacer la saisie des données par les chasseurs sur le carnet de contrôle du gibier abattu sous format papier	30.06.2024
	3 Mise en application de la « Convention Programme OFEV 2020-2024 » et des dispositions de l'ordonnance fédérale destinées à réduire la pression du public dans les 12 zones de protection	31.12.2024
	4 Stabilisation des populations de cerfs et planification de réductions locales d'effectifs en vue d'assurer l'équilibre forêt/gibier et de garantir le rajeunissement naturel des forêts de protection	31.12.2024
	5 Réalisation d'un projet d'étude sur l'impact des activités de loisirs et sportives sur la faune sauvage	31.12.2025
	6 Déploiement de l'application e-Pêche pour smartphone, destinée à remplacer la saisie des données par les pêcheurs sur le carnet de contrôle des prises sous format papier et à délivrer les permis de pêche par e-Administration	28.02.2024
	7 Acquisition et pose de panneaux d'information et de balisage pour toutes les zones de protection et de tranquillité de la faune sauvage, par étapes jusqu'en 2027.	31.12.2027
<i>ad2</i>	8 Conduite par le service de la phase opérationnelle du projet de suivi des meutes de loups au moyen de colliers GPS	31.12.2024
<i>ad3</i>	9 Sauvegarde de l'espèce truite lacustre. Mise à l'eau de boîtes à éclosion et d'alevins, dans le Rhône et ses affluents. Accompagnement de la réalisation de la passe migratoire à poissons sur le Rhône au barrage d'Evionnaz	31.12.2025
<i>ad5</i>	10 Suivi de 8 colonies de bouquetins au moyen de captures et marquages avec colliers GPS dans le but de mieux connaître la dynamique de leurs populations et l'utilisation spatiale de leur habitat transfrontalier.	31.12.2025
<i>ad6</i>	11 Mise en application de la régulation préventive des meutes de loups via un plan d'action efficace	31.12.2024

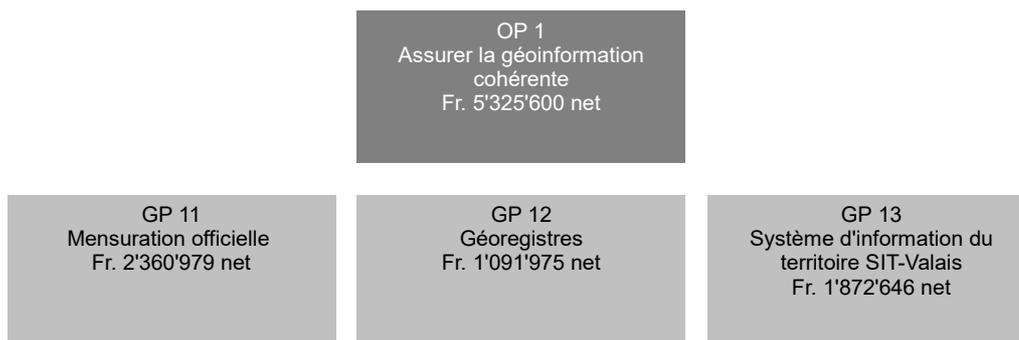
SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1  Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	➔	➔	➔	
2  Nombre de cerfs comptés au printemps (N 2021 = 5'288)	5'271	5'500	5'500	0
3  Nombre de permis de chasse délivrés (N 2021 = 2'664)	2'847	2'700	2'700	0
4  Nombre de permis de pêche délivrés (N 2021 = 2'983)	2'626	2'650	2'650	0
5 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés (N 2021 = 6)	3	1	1	0
6 Surface (en ha) des biotopes revitalisés ou entretenus sous la coordination des gardes-faune (N 2021 = 77 ha)	96	45	45	0
7 Proportion de pêcheurs utilisant l'application e-Pêche/SmartPhone (2023 = année test)	0%		50%	
8 Pourcentage de réalisation de l'avant-projet d'étude sur l'impact des activités de loisirs et sportives sur la faune sauvage	0%	100%	100%	0%
9 Proportion de chasseurs utilisant l'application e-Chasse/SmartPhone	0%	50%	50%	0%
10 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention-programme	439'978	400'000	400'000	0
11 Le balisage des zones de protection et de tranquillité pour la faune sauvage est réalisée selon le calendrier établi et selon l'évolution des pourcentages de réalisation planifiés.		25%	50%	25%
<i>ad2</i> 12  Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	135'281	150'000	150'000	0
13 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	100%	0%
14 Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de la chasse	71	100	100	0
15 Nombre d'opérations de monitoring intensif des grands prédateurs	20	20	20	0
16 Nombre de loups équipés de colliers GPS pour le suivi des meutes		4	8	4
17 Pourcentage de tirs de régulation de loups réalisé par rapport à l'objectif			50%	
<i>ad3</i> 18 Nombre d'alevins et d'oeufs de truites lacustres mis à l'eau dans le Rhône et ses affluents jusqu'à la mise en place de l'échelle à poissons d'Évionnaz	79'500	50'000	50'000	0
<i>ad5</i> 19 Nombre de projets annuels de recherche auxquels participe le service.	18	5	5	0
20 Nombre de colonies de bouquetins suivies au moyen d'animaux marqués et/ou équipés de colliers GPS			4	
<i>ad6</i> 21 Nombre de loups prélevés via les tirs préventifs de régulation				

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	4'782'566	780'174	4'002'392
P1101 Etat de la faune sauvage	2'321'895	336'747	1'985'148
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'301'454	339'716	961'738
P1103 Sauvegarde des biotopes	422'848	33'619	389'229
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	736'369	70'092	666'277
319 Indemnisations dégâts de la faune sauvage	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	636'369	70'092	566'277
GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche	2'084'429	4'654'674	-2'570'245
P1201 Formation des chasseurs	355'148	355'814	-666
310 Abonnement à la revue chasse DIANA pour les preneurs de permis de chasse	135'000		135'000
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	125'000		125'000
Solde dépenses/recettes du produit	95'148	355'814	-260'666
P1202 Statistiques	77'358	12'274	65'084
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	175'781	3'086'689	-2'910'908
410 Vente de permis de chasse		2'720'000	-2'720'000
Solde dépenses/recettes du produit	175'781	366'689	-190'908
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	419'415	1'060'276	-640'861
410 Vente de permis de pêche		280'000	-280'000
410 Vente de permis de pêche (Lac Léman)		30'000	-30'000
Solde dépenses/recettes du produit	419'415	750'276	-330'861
P1205 Repeuplements piscicoles	739'915	59'341	680'574
P1206 Infractions	316'812	80'280	236'532
GP13 Information et recherche	682'805	73'952	608'853
P1301 Information sur la faune et son milieu	280'510	28'643	251'867
P1302 Recherche sur la faune sauvage	402'295	45'309	356'986
Total	7'549'800	5'508'800	2'041'000

SERVICE DE LA GÉOINFORMATION



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	8'199'877.73	6'886'900	7'244'100	357'200
30 Charges de personnel	2'412'510.25	2'625'100	2'716'300	91'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'737'966.18	4'168'400	4'434'400	266'000
34 Charges financières	0.35	0	0	0
36 Charges de transferts	40'580.92	46'000	46'000	0
39 Imputations internes	8'820.03	47'400	47'400	0
4 Revenus	4'797'517.53	1'736'500	1'918'500	182'000
42 Taxes et redevances	340'585.81	315'300	356'500	41'200
44 Revenus financiers	0.22	0	0	0
46 Revenus de transferts	2'678'164.80	1'421'200	1'562'000	140'800
48 Revenus extraordinaires	1'428'034.25	0	0	0
49 Imputations internes	350'732.45	0	0	0
Excédent de charges	3'402'360.20	5'150'400	5'325'600	175'200
5 Dépenses d'investissement	359'268.60	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	41'916.85	0	0	0
57 Subventions d'investissement redistribuées	317'351.75	0	0	0
6 Recettes d'investissement	317'351.75	0	0	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	317'351.75	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	41'916.85	0	0	0
Insuffisance de financement	3'444'277.05	5'150'400	5'325'600	175'200

Remarques

Rubrique 31: Augmentation de la part cantonale pour le financement de la mensuration officielle dans la zone alpestre + Augmentation de la maintenance des logiciels utilisés pour le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière.
 Rubrique 46: Réduction du montant vu la contribution plus faible des communes à la mensuration dans la zone alpestre.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	17.80	18.30	18.30

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA GÉOINFORMATION

OBJECTIF POLITIQUE							
Assurer la géoinformation cohérente et adaptée aux besoins de l'administration, de l'économie, de la science et de la société							
Sous-objectifs politiques							
1	Piloter les travaux de réalisation de la mensuration officielle conformément aux conventions-programmes entre la Confédération et le canton						
2	Piloter, surveiller et coordonner les activités en relation avec les géoregistres, notamment la base de données de la mensuration officielle (BADOC), le cadastre des restrictions de droits publics à la propriété (cadastre RDPPF), le registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL), le répertoire officiel des adresses de bâtiments, la base de données référentielles - bâtiments et logement (BDR-B&L)						
3	Piloter, coordonner et développer le système d'information du territoire SIT-Valais et assurer les flux d'informations vers les partenaires et les privés						
Mesures prioritaires				Délai			
<i>ad1</i>	1	Assurer le pilotage des travaux du premier relevé des zones alpestres		31.12.2027			
	2	Poursuite du pilotage des travaux pour les renouvellements de la mensuration officielle (approbation standard MO93)		31.12.2024			
	3	Assurer la mise en cohérence des données du Registre fédéral des bâtiments et logement et celles de la mensuration officielle		31.12.2024			
	4	Définir les périmètres de terrain en mouvement permanent		31.12.2024			
<i>ad2</i>	5	Optimisation de l'exploitation du cadastre RDPPF et mis en oeuvre des mesures		31.12.2027			
	6	Introduction d'un concept de gestion de la qualité des géodonnées		31.12.2024			
<i>ad3</i>	7	Optimisation du processus technique de la mise à jour du géoportail		31.12.2024			
Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24			
<i>ad1</i>	1	Pourcentage de la surface du Canton dans la zone à bâtir dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93		99%	100%	100%	0%
	2	Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93		53%	53%	60%	7%
	3	Etat d'avancement des travaux de renouvellement		98%	100%	100%	0%
<i>ad2</i>	4	Pourcentage des données des zones réservées, des réserves forestières et de l'espace réservé aux eaux introduites au cadastre RDPPF		30	100	100	0
	5	Pourcentage des mutations réalisées sur la plateforme cantonale BADOC		75%	85%	90%	5%
<i>ad3</i>	6	Nombre d'interruptions de l'infrastructure du SIT cantonal en Intranet		10	5	5	0
	7	Nombre d'interruptions des géoservices sur le géoportail		1	5	3	-2
	8	Pourcentage de géodonnées en conformité avec les règles du data life cycle management (gouvernance des géodonnées)		95.%	95.%	95.%	0%
	9	Pourcentage de géodonnées conforme aux modèles minimaux de géodonnées fixé par la Confédération		50%	60%	70.%	10%
	10	Pourcentage des jeux de géodonnées contrôlées et validées selon le concept de gestion de qualité		25%	35.%	45%	10%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Mensuration officielle	4'016'479	1'655'500	2'360'979
P1101 Réalisation de la mensuration officielle	4'016'479	1'655'500	2'360'979
GP12 Géoregistres	1'091'975		1'091'975
P1201 Base de données de la mensuration officielle	982'780		982'780
P1202 Adressage de bâtiments	-1		-1
P1204 Cadastre des restrictions de droit public RDPPF	9'098		9'098
P1205 Base de données référentielle - bâti. et logements	100'098		100'098
GP13 Système d'information du territoire SIT-Valais	2'135'646	263'000	1'872'646
P1301 Exploitation SIT-VS	856'341	13'000	843'341
P1302 Projets géomatiques et coordination	1'279'305	250'000	1'029'305
Total	7'244'100	1'918'500	5'325'600

SERVICE DU REGISTRE FONCIER

OP 1
Assurer l'état des droits sur les
immeubles
Fr. -100'594'300 net

GP 11
Droits réels
Fr. -100'594'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	48'626'949.63	44'991'800	51'315'600	6'323'800
30 Charges de personnel	11'503'951.60	12'350'800	12'127'700	-223'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'479'845.29	3'855'000	3'807'800	-47'200
34 Charges financières	129.06	1'000	1'000	0
36 Charges de transferts	34'609'695.00	28'000'000	34'500'000	6'500'000
38 Charges extraordinaires	109'282.20	0	0	0
39 Imputations internes	924'046.48	785'000	879'100	94'100
4 Revenus	159'782'262.20	127'158'900	151'909'900	24'751'000
40 Revenus fiscaux	131'922'333.45	101'500'000	126'514'100	25'014'100
42 Taxes et redevances	25'264'296.00	24'134'900	24'214'000	79'100
43 Revenus divers	1'360'515.50	450'000	0	-450'000
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'196'573.20	1'074'000	1'181'800	107'800
48 Revenus extraordinaires	38'544.05	0	0	0
Excédent de revenus	111'155'312.57	82'167'100	100'594'300	18'427'200
5 Dépenses d'investissement	1'429'261.85	1'500'000	0	-1'500'000
52 Immobilisations incorporelles	1'429'261.85	1'500'000	0	-1'500'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'429'261.85	1'500'000	0	-1'500'000
Excédent de financement	109'726'050.72	80'667'100	100'594'300	19'927'200

Remarques

30: adaptation en lien avec le programme eRF Valais sur décision du Conseil d'Etat.
 36: adaptation du montant de l'impôt additionnel à verser au communes en lien avec les prévisions de la rubrique 40.
 40: adaptation du montant de l'impôt à percevoir en tenant compte des tendances du marché immobilier des dernières années.
 43: fin du crédit d'engagement du programme eRF Valais. Les salaires en lien avec le programme sont désormais entièrement pris en charge par la masse salariale du service (rubrique 30).
 46: adaptation du montant des frais de commission pour l'encaissement de l'impôt additionnel communal (en lien avec l'adaptation de la rubrique 40).
 52: fin du crédit d'engagement du programme eRF Valais.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	84.20	86.20	87.20

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Le poste supplémentaire a été accordé pour faire face à l'explosion du volume de travail dans les registres fonciers.

SERVICE DU REGISTRE FONCIER

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer l'état des droits sur les immeubles				
Sous-objectifs politiques				
1	Assurer, coordonner et collaborer à l'application des lois en relation avec le territoire et la propriété foncière			
2	Moderniser la gestion des registres au travers de nouvelles technologies de l'information (eRF Valais) <ul style="list-style-type: none"> a. Introduire et informatiser le registre foncier fédéral b. Développer les technologies de l'information dans le domaine des droits réels c. Assurer la cohésion des systèmes informatiques d. Faciliter l'accès à l'information et sa transmission pour l'économie et la population 			
3	Garantir une information fiable, cohérente, exhaustive et actuelle au sujet de la propriété foncière et la mettre à disposition du public selon des standards de qualité élevé et promouvoir la cyberadministration dans le domaine			
4	Percevoir les droits de mutations et les droits sur les gages immobiliers			
Mesures prioritaires				Décal
ad1	1 § Adaptation de la loi réglant l'application de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LALFAIE)			31.12.2024
ad2	2 ★ Introduction et informatisation du registre foncier fédéral et réalisation des travaux de mensuration officielle (projet Registre foncier 2020)			31.12.2034
ad3	3 Dématérialisation du traitement des actes dans les registres fonciers (scannage en entrée)			31.12.2024
	4 Etablissement d'un concept de formation métier interne au service			31.12.2024
	5 Mise en place d'une gestion centralisée dédiée à la gestion des personnes			31.12.2024
	★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif			
Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad2	1 Pourcentage de la mensuration officielle approuvée pour laquelle l'introduction et l'informatisation a été réalisée (en terme d'immeubles)			
	79%	83. %	83. %	0%
	2 Pourcentage des projets eRF Valais réalisés			
	81%	94. %	93%	-1%
	3 Pourcentage des rapports hebdomadaires internes sur l'avancement de l'introduction et l'informatisation transmis dans les temps			
	100%	95. %	95. %	0%
ad3	4 Pourcentage des réquisitions inscrites au registre foncier dans les 20 jours ouvrables (hors suspens, expropriations et changement de taxes et natures)			
	86%	92%	90%	-2%
	5 Pourcentage des personnes satisfaites de leur visite au guichet des registres fonciers			
	89%	94. %	90%	-4%
	6 Degré de satisfaction générale des partenaires quant aux prestations du Service			
	97%	90%	90%	0%
	7 Temps de traitement moyen dans les registres fonciers en terme de jours ouvrés			
		20	20	0
	8 Pourcentage de recours prononcés en faveur du service			
			70. %	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Droits réels	51'315'600	151'909'900	-100'594'300
P1101 Registre Foncier	50'915'222	150'890'675	-99'975'453
361 Impôt additionnel communal LDM	34'500'000		34'500'000
398 Imputations internes - timbre santé	780'000		780'000
402 Droits d'enregistrements RF		91'205'900	-91'205'900
402 Impôt additionnel communal LDM		34'500'000	-34'500'000
402 Timbre santé (viré au Service de la santé)		794'100	-794'100
421 Emoluments RF sur base OcRF		22'800'000	-22'800'000
Solde dépenses/recettes du produit	15'635'222	1'590'675	14'044'547
P1102 Vente aux étrangers (LFAIE)	361'670	977'409	-615'739
P1103 Centrale des testaments	38'708	41'816	-3'108
Total	51'315'600	151'909'900	-100'594'300

OFFICE CANTONAL DU SPORT

OP 1
Encourager les activités sportives
et physiques
Fr. 4'129'600 net

GP 11
Jeunesse et Sport
Fr. 4'129'600 net

GP 12
Fonds du sport
Fr. 0 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	13'330'480.98	13'464'400	13'537'500	73'100
30 Charges de personnel	1'870'862.20	1'800'400	1'705'200	-95'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'702'897.11	2'069'500	1'988'800	-80'700
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	346'138.72	0	0	0
36 Charges de transferts	5'374'725.03	5'734'000	5'776'000	42'000
37 Subventions redistribuées	3'879'096.45	3'800'000	3'900'000	100'000
39 Imputations internes	156'761.47	60'500	167'500	107'000
4 Revenus	10'691'896.70	10'790'000	11'407'900	617'900
42 Taxes et redevances	695'216.55	975'500	1'317'900	342'400
43 Revenus divers	3'600.00	0	0	0
44 Revenus financiers	0.00	6'500	6'000	-500
46 Revenus de transferts	5'963'380.15	5'955'000	6'024'000	69'000
47 Subventions à redistribuer	3'879'096.45	3'800'000	3'900'000	100'000
49 Imputations internes	150'603.55	53'000	160'000	107'000
Excédent de charges	2'638'584.28	2'674'400	2'129'600	-544'800
5 Dépenses d'investissement	1'500'000.00	1'500'000	2'000'000	500'000
56 Propres subventions d'investissement	1'500'000.00	1'500'000	2'000'000	500'000
6 Recettes d'investissement	20'000.00	0	0	0
64 Remboursements de prêts	20'000.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'480'000.00	1'500'000	2'000'000	500'000
Insuffisance de financement	4'118'584.28	4'174'400	4'129'600	-44'800

OFFICE CANTONAL DU SPORT

Remarques
30 Changement cuisinier au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz (CSCO) diminution du % de la part d'expérience selon l'échelle des salaires.
31 CSCO : Réouverture décembre 2023, achat denrées alimentaires (+347'800) + Aménagement suite à la rénovation en 2023 (-565'000) + Déneigement à payer à la commune de Leytron et frais pour CSCO (+47'000). J+S : augmentation des frais de cours avec nuitées (+89'500).
35 Résultat annuel du Fonds du sport 2022 (frs. 346'139).
36 OCS : Prise en charge d'une partie de la semaine du sport (payée par le Fonds du sport jusqu'en 2023).
37 Subventions Jeunesse et Sport versées aux clubs/associations sportifs-ves valaisans-nes adaptées aux comptes 2022.
42 CSCO : Recettes des repas et nuitées (réouverture décembre 2023).
46 Montant alloué par la Loterie Romande plus important.
47 cf. rubrique 37 ci-dessus.
56 Selon planification de la répartition des montants d'investissements concernant la loi sur le sport selon les différents projets d'infrastructures sportives d'importance cantonale et d'importance régionale de portée cantonale. (Centre nordique Vallée de Conches / Piste de ski Zermatt / Pumptrack Monthey / Stade d'arrivée Crans-Montana / Stade de Tourbillon).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	11.00	11.00	11.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport	
Sous-objectifs politiques	
1	Mettre en valeur les activités des associations/fédérations sportives cantonales sur internet et dans les médias valaisans
2	Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous [Agenda 2030]
3	Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans
4	Recruter les cadres J+S (moniteurs, coachs et experts) et du sport des adultes (ESA) en collaboration avec les associations sportives cantonales, Pro Senectute et les organisations partenaires
5	Favoriser le recrutement des bénévoles et mettre en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
6	Aider financièrement par le Fonds du sport les associations sportives cantonales, les espoirs et les sportifs/sportives valaisans/valaisannes, les infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives

OFFICE CANTONAL DU SPORT

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Suivi de l'utilisation idoine des infrastructures sportives d'importance cantonale ou régionales de portée cantonale subventionnées via la loi sur le sport (Centre nordique de Goms, Golf de Crans Montana, Stade de Tourbillon de Sion, Stade d'arrivée de Crans-Montana, Piste de ski Zermatt)	31.12.2027
ad2	2 ★ Soutien au développement des infrastructures sportives d'intérêt cantonal par la mise en oeuvre de la loi sur le sport	31.12.2027
ad5	3 Contribution active à la dynamisation du site www.bénévoles.vs, faire connaître et utiliser le site par les organisateurs de manifestations et les associations/fédérations sportives valaisannes.	31.12.2027

★ : Programme gouvernemental

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24	
ad1	1 Nombre d'articles spécifiques édités et de capsules diffusées par les médias valaisans en relation avec les activités sportives	32	50	50	0
	2 Nombre d'organiseurs de manifestations, d'associations/fédérations sportives, de communes, étant parties prenantes du contenu de la plate-forme du sport	205	122	205	83
ad2	3 Nombre de journées de formation/activité réalisées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	4'546	4'500	16'000	11'500
	4 Nombre de nuitées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	2'566	4'000	12'000	8'000
	5 Nombre de nouvelles infrastructures sportives traitées via la loi sur le sport	2	1	3	2
	6 🏠 Nombre de membres affiliés aux associations sportives cantonales	108'347	110'000	110'000	0
ad3	7 🏠 Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à une ou plusieurs activités J+S	39'598	45'000	40'000	-5'000
ad4	8 🏠 Nombre de moniteurs et de coachs J+S formés ou perfectionnés durant l'année	2'244	2'200	2'200	0
ad6	9 Montant de la contribution globale annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan	5'101'587	5'500'000	5'500'000	0
	10 Nombre de compétitions sportives et courses populaires soutenues	89	80	85	5

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Jeunesse et Sport	9'937'500	5'807'900	4'129'600
P1101 Formation des jeunes, moniteurs et cadres J+S	7'358'254	4'969'800	2'388'454
P1102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	2'579'246	838'100	1'741'146
GP12 Fonds du sport	5'600'000	5'600'000	0
P1201 Fonds du sport	5'600'000	5'600'000	0
Total	15'537'500	11'407'900	4'129'600

Remarques

Solde du Fonds du sport au 31.12.2022 Fr. 6'289'750.33 (31.12.2021 = Fr. 5'943'611.61).

Montant immobilisé correspondant aux contributions déjà promises à différents bénéficiaires au 31.12.2022 Fr. 5'960'497.-.

**Département de la mobilité, du territoire
et de l'environnement (DMTE)**
**Compte 2022
Fr.**
**Budget 2023
Fr.**
**Budget 2024
Fr.**
**Ecart 23/24
Fr.**
VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	699'950'982.93	725'637'100	699'968'100	-25'669'000
Revenus et recettes	465'069'419.73	518'747'600	479'225'500	-39'522'100
Insuffisance de financement	234'881'563.20	206'889'500	220'742'600	13'853'100

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	6'725'691.88	9'695'400	10'220'200	524'800
Service de la mobilité	165'703'175.78	125'256'700	136'839'100	11'582'400
Service Unité Territoriale III	678'905.37	1'320'700	1'949'600	628'900
Service des forêts, de la nature et du paysage	18'461'777.66	20'103'600	20'625'000	521'400
Service de l'environnement	11'214'969.68	12'214'300	13'311'700	1'097'400
Service de la construction des routes nationales	3'823'046.73	4'840'600	3'587'200	-1'253'400
Service du développement territorial	3'661'569.21	4'724'200	5'444'800	720'600
Service des dangers naturels	24'612'426.89	28'734'000	28'765'000	31'000
Insuffisance de financement	234'881'563.20	206'889'500	220'742'600	13'853'100

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	87'690'231.67	93'065'700	96'615'600	3'549'900
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	128'251'975.36	127'348'500	132'177'000	4'828'500
34	Charges financières	18'997.18	200	5'300	5'100
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	43'900'520.42	34'417'300	33'031'400	-1'385'900
36	Charges de transferts	102'767'854.36	81'005'000	91'606'100	10'601'100
37	Subventions redistribuées	40'000.00	0	0	0
38	Charges extraordinaires	3'375'419.66	0	0	0
39	Imputations internes	12'994'411.88	16'636'000	17'988'100	1'352'100
40	Revenus fiscaux	63'281.50	23'000	24'300	1'300
41	Patentes et concessions	1'431'515.52	1'375'000	1'240'000	-135'000
42	Taxes et redevances	39'516'653.95	39'642'000	40'272'800	630'800
43	Revenus divers	9'762'135.10	9'240'000	9'599'800	359'800
44	Revenus financiers	1'516'705.13	1'177'500	1'304'200	126'700
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	95'315'635.28	116'699'500	101'229'200	-15'470'300
46	Revenus de transferts	122'897'762.73	131'880'200	130'438'600	-1'441'600
47	Subventions à redistribuer	40'000.00	0	0	0
48	Revenus extraordinaires	5'720'029.06	3'500'000	0	-3'500'000
49	Imputations internes	13'780'448.67	16'912'300	18'630'500	1'718'200
	Total charges	379'039'410.53	352'472'700	371'423'500	18'950'800
	Total revenus	290'044'166.94	320'449'500	302'739'400	-17'710'100
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	88'995'243.59	32'023'200	68'684'100	36'660'900

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	231'633'413.31	265'518'100	218'478'900	-47'039'200
52	Immobilisations incorporelles	46'849.55	320'200	289'200	-31'000
54	Prêts	4'000'000.00	5'274'800	4'369'700	-905'100
56	Propres subventions d'investissement	81'632'765.54	92'051'300	91'430'800	-620'500
57	Subventions d'investissement redistribuées	3'598'544.00	10'000'000	13'976'000	3'976'000
63	Subventions d'investissement acquises	170'328'228.79	186'983'300	161'375'400	-25'607'900
64	Remboursements de prêts	1'098'480.00	1'314'800	1'134'700	-180'100
67	Subventions d'investissement à redistribuer	3'598'544.00	10'000'000	13'976'000	3'976'000
	Total dépenses	320'911'572.40	373'164'400	328'544'600	-44'619'800
	Total recettes	175'025'252.79	198'298'100	176'486'100	-21'812'000
	Investissements nets	145'886'319.61	174'866'300	152'058'500	-22'807'800

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer et coordonner les
activités administratives et
juridiques du département
Fr. 7'933'273 net

OP 2
Appuyer les autorités
compétentes : droit public des
constructions et signalisation
routière
Fr. 2'286'927 net

GP 11
Appui à la conduite du
département par l'EM
Fr. 2'555'900 net

GP 12
Appui administratif et juridique
Fr. 5'377'373 net

GP 21
Appui autorités commun. droit
public constructions
Fr. -1'516'531 net

GP 22
Appui autorités cant. droit public
constr. (CCC)
Fr. 3'320'370 net

GP 23
Appui autorité de signalisation
routière (CCSR)
Fr. 483'088 net

Total service**Fr. 10'220'200 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	10'532'229.90	13'028'400	13'876'400	848'000
30 Charges de personnel	8'974'713.50	10'039'700	10'320'300	280'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'136'300.07	2'660'000	3'228'100	568'100
36 Charges de transferts	34'248.00	39'000	39'000	0
38 Charges extraordinaires	200'670.00	0	0	0
39 Imputations internes	186'298.33	289'700	289'000	-700
4 Revenus	4'605'867.20	3'963'000	3'964'200	1'200
40 Revenus fiscaux	38'178.50	0	0	0
42 Taxes et redevances	4'053'858.70	3'841'000	3'847'200	6'200
46 Revenus de transferts	0.00	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	400'000.00	0	0	0
49 Imputations internes	113'830.00	122'000	117'000	-5'000
Excédent de charges	5'926'362.70	9'065'400	9'912'200	846'800
5 Dépenses d'investissement	799'329.18	630'000	308'000	-322'000
50 Immobilisations corporelles	799'329.18	630'000	308'000	-322'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	799'329.18	630'000	308'000	-322'000
Insuffisance de financement	6'725'691.88	9'695'400	10'220'200	524'800

Remarques

Compte 31 (+ Fr. 568'100.-)
Frais supplémentaire en lien avec le mandat Efficience+ et autres mandats liés à l'année de Présidence du CDMTE.

Compte 42 (Fr. 6'200.-)
Emoluments (Fr. 3'505'100.-)
Remise en état des lieux OREL (Fr. 200'000.-)
Amendes (Fr. 60'000.-)

Depuis le 1er janvier 2021, la nouvelle structure du SeCC a été définie par 3 régions (Bas Valais, Valais central et Haut Valais). Ces groupes sont composés de collaborateurs techniques et inspecteurs de la police des constructions. 3 EPT ont été attribués en 2023 pour la police des constructions et 1 inspectrice de la police des constructions a débuté son activité en septembre 2022. La formation des remplaçants de police aura encore un impact au premier semestre de 2024. Un budget prévisionnel de 60'000.- est à prévoir. Force est de constater que la majorité des amendes est en procédure de réclamations et/ou recours, et par conséquent l'encaissement intervient ultérieurement. La prudence est de mise pour les amendes car l'augmentation du nombre de dossiers n'influence pas directement les rentrées financières (décisions systématiquement en recours et durée des procédures).

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	59.20	67.60	67.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1					
Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département					
Sous-objectifs politiques					
1	Assurer l'appui administratif au département, notamment:				
1.1	la gestion administrative				
1.2	la traduction				
1.3	la gestion et l'accompagnement des projets informatiques initiés par le département				
2	Assurer la gestion des dossiers juridiques du département, soit:				
2.1	garantir le conseil juridique aux requérants et l'instruction des dossiers d'approbation de plans sur mandat du Conseil d'Etat dans le domaine de la mobilité et des dangers naturels				
2.2	garantir l'appui juridique des services du département et d'autres départements sur la base de contrats de prestations dans le domaine de l'environnement au sens large (protection de l'environnement et des eaux, forêt, nature, paysage), des constructions, de l'aménagement du territoire, du patrimoine bâti et enfoui ainsi que de l'immobilier				
2.3	garantir le pilotage des processus des révisions législatives et /ou l'accompagnement des services du département dans ces processus				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Lancement du mandat Efficience+			31.12.2024	
ad2	2 § Pilotage de la révision partielle de la loi et de l'ordonnance sur les constructions - Etablissement de l'avant-projet de loi (en intégrant toutes les interventions parlementaires acceptées par le Grand Conseil depuis 2018 et nouvelle Gouvernance CCC) 1ère lecture prévue en septembre 2024			31.12.2025	
	3 § Pilotage de la révision totale de la loi sur les mines et carrières (loi sur les géoressources) - Etablissement de l'avant-projet de loi et lancement de la procédure de consultation.			31.12.2026	
	4 § Accompagnement de la révision totale de l'ordonnance sur l'aménagement des cours d'eau			31.12.2024	
	5 § Accompagnement de la révision de la loi cantonale sur la révision des eaux			31.12.2024	
	6 § Accompagnement de la la révision de la loi cantonale sur la protection de l'environnement			31.12.2024	
§ : Programme législatif					
Indicateurs		Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad2	1 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets législatifs prévus par la PIP ou la planification semestrielle	80%	100%	100%	0%

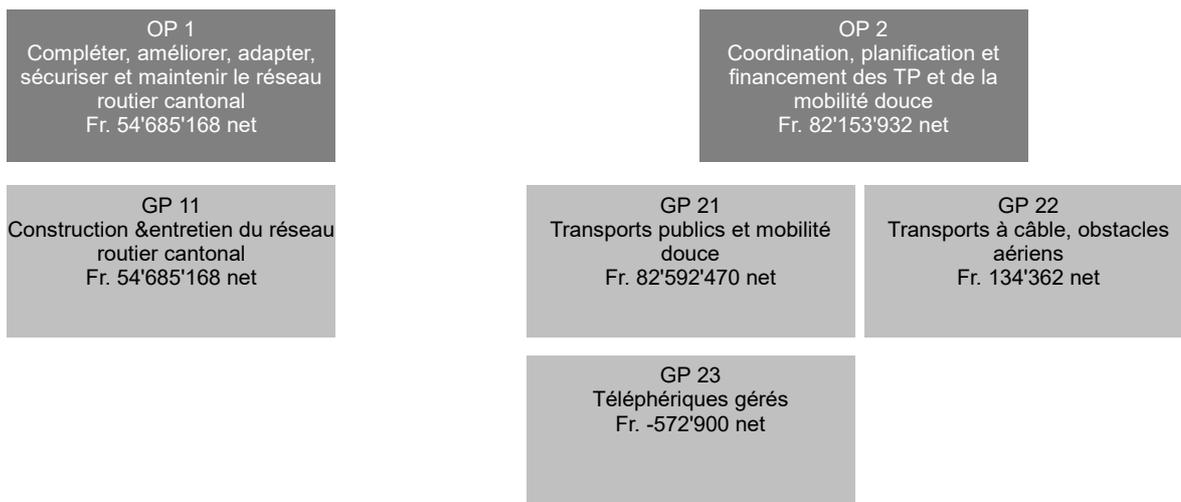
OBJECTIF POLITIQUE 2		
Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions et de signalisation routière		
Sous-objectifs politiques		
1	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)	
2	Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit : <ul style="list-style-type: none"> 2.1 la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles 2.2 l'élaboration des décisions prises et leurs notifications 2.3 les tâches de police des constructions 	
3	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)	
4	Assurer le secrétariat de la CCSR pour les projets et les dossiers de signalisation routière et de chantier	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Développement et mise en place de l'outil eConstruction: mars 2024 : déploiement des premières communes avec utilisation totale de la plateforme septembre 2024 : début pilote 2 (utilisation partielle de la plateforme) juillet 2025 : début déploiement auprès des communes avec une utilisation partielle de la plateforme	31.12.2025
	2 Mise à disposition de la plateforme informatique cantonale du Programme eConstruction pour une deuxième phase pilote 1 élargi en mars 2023 à 9 communes et à tous les services internes à l'état comme parties prenantes à la procédure et la CCC y inclus change request du résultat de la 1ère phase pilote étendue	31.12.2024
	3 Mise à disposition de toutes les communes valaisannes de la plateforme informatique cantonale début mars 2024 (plan de déploiement jusqu'à fin 2025), y incluant la gestion des rôles pour les partenaires externes, le reporting et la gestion des cas de tests	31.12.2025
	4 Réalisation des adaptations évolutives (LC-OC, procédure d'annonce pour le solaire, chauffage etc.) et implémentation	31.12.2027
<i>ad2</i>	5 Réalisation des ordres de remises en état des lieux (OREL) entrés en force	31.12.2024
<i>ad4</i>	6 Mise en place d'adaptations de fonctionnement de l'outil informatique SIROUT (signalisation routière) permettant la gestion électronique des dossiers	31.12.2024

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal de 30 jours dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	58.29%	75%	75%	0%
2 Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 7 jours dès réception de tous les préavis des services consultés (ce délai de 7 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)	95.71%	90%	90%	0%
3 Pourcentage des dossiers avec demandes de compléments	27.96%	30%	20%	-10%
<i>ad2</i> 4 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)	97.75%	85%	85%	0%
5 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	82.55%	75%	75%	0%
6 Nombre de cas de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée ou dont la construction a soit été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire à posteriori ou a soit fait l'objet d'une décision de renonciation de la remise en état des lieux	9	30	30	0
<i>ad3</i> 7 Respect des délais en lien avec les procédures de consultation	100%	100%	100%	0%
<i>ad4</i> 8 Pourcentage de décisions de la CCSR notifiées dans un délai de 10 jours dès la décision de l'autorité	92.5%	90%	90%	0%
9 Mise en place d'adaptations de fonctionnement de l'outil informatique SIROUT		31.12.23	31.12.24	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département	8'137'733	204'460	7'933'273
GP11 Appui à la conduite du département par l'EM	2'566'300	10'400	2'555'900
P1101 Etat-major du département	2'566'300	10'400	2'555'900
313 Mandat Efficience+ et autres mandats liés à l'année de Présidence du chef de département	580'000		580'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'986'300	10'400	1'975'900
GP12 Appui administratif et juridique	5'571'433	194'060	5'377'373
P1201 Gestion administrative, traduction et informatique	825'025	9'654	815'371
P1202 Gestion juridique mobilité et dangers naturels	2'011'284	152'400	1'858'884
421 Emoluments		129'000	-129'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'011'284	23'400	1'987'884
P1203 Gestion juridique environnement et territoire	2'735'124	32'006	2'703'118
OP2 Appuyer les autorités compétentes : droit public des constructions et signalisation routière	6'046'667	3'759'740	2'286'927
GP21 Appui autorités commun. droit public constructions	1'040'241	2'556'772	-1'516'531
P2101 Coordination des prises de position des organes	1'040'241	2'556'772	-1'516'531
421 Emoluments		2'544'600	-2'544'600
Solde dépenses/recettes du produit	1'040'241	12'172	1'028'069
GP22 Appui autorités cant. droit public constr. (CCC)	4'063'476	743'106	3'320'370
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	2'987'805	402'277	2'585'528
313 Mandats externes eConstruction	885'000		885'000
421 Emoluments		381'500	-381'500
509 Programme eConstruction	308'000		308'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'794'805	20'777	1'774'028
P2202 Police des constructions	1'075'671	340'829	734'842
315 Entretien de machines et appareils	1'000		1'000
427 Amendes		60'000	-60'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'074'671	280'829	793'842
GP23 Appui autorité de signalisation routière (CCSR)	942'950	459'862	483'088
P2301 Gestion du secrétariat de la CCSR	286'963	453'358	-166'395
421 Emoluments		450'000	-450'000
Solde dépenses/recettes du produit	286'963	3'358	283'605
P2302 Gestion des dossiers de signalisation routière	377'992	3'252	374'740
313 Développement et mise à jour du programme de signalisation de chantiers (SICHAN)	50'000		50'000
313 Développement et mise à jour du programme de signalisation routière (SIROUT)	50'000		50'000
Solde dépenses/recettes du produit	277'992	3'252	274'740
P2303 Gestion des dossiers de signalisation de chantier	277'995	3'252	274'743
Total	14'184'400	3'964'200	10'220'200

SERVICE DE LA MOBILITÉ**Total service****Fr. 136'839'100 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	273'076'366.63	234'658'400	249'510'500	14'852'100
30 Charges de personnel	40'402'232.50	40'812'400	42'240'600	1'428'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	97'418'975.02	93'642'800	94'289'400	646'600
34 Charges financières	4'626.73	0	5'100	5'100
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	38'977'872.61	32'500'000	31'100'000	-1'400'000
36 Charges de transferts	86'945'423.00	59'077'200	70'616'200	11'539'000
37 Subventions redistribuées	40'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	9'287'236.77	8'626'000	11'259'200	2'633'200
4 Revenus	211'866'083.69	236'481'400	218'480'300	-18'001'100
40 Revenus fiscaux	22'599.00	22'000	22'000	0
42 Taxes et redevances	2'932'761.47	2'987'800	2'654'200	-333'600
43 Revenus divers	7'982'408.95	7'640'000	7'999'800	359'800
44 Revenus financiers	559'677.34	506'000	543'700	37'700
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	81'554'002.90	100'621'200	85'609'800	-15'011'400
46 Revenus de transferts	109'095'255.80	114'952'400	112'754'300	-2'198'100
47 Subventions à redistribuer	40'000.00	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	2'523'448.00	3'500'000	0	-3'500'000
49 Imputations internes	7'155'930.23	6'252'000	8'896'500	2'644'500
Excédent de charges	61'210'282.94	-1'823'000	31'030'200	32'853'200
5 Dépenses d'investissement	126'443'764.38	155'827'700	134'563'900	-21'263'800
50 Immobilisations corporelles	94'814'516.14	114'211'000	89'690'900	-24'520'100
54 Prêts	4'000'000.00	4'700'000	3'975'000	-725'000
56 Propres subventions d'investissement	24'561'800.24	27'516'700	27'422'000	-94'700
57 Subventions d'investissement redistribuées	3'067'448.00	9'400'000	13'476'000	4'076'000
6 Recettes d'investissement	21'950'871.54	28'748'000	28'755'000	7'000
63 Subventions d'investissement acquises	18'134'193.54	18'608'000	14'539'000	-4'069'000
64 Remboursements de prêts	749'230.00	740'000	740'000	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	3'067'448.00	9'400'000	13'476'000	4'076'000
Dépenses nettes d'investissement	104'492'892.84	127'079'700	105'808'900	-21'270'800
Insuffisance de financement	165'703'175.78	125'256'700	136'839'100	11'582'400

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Remarques
<p>ROUTES CANTONALES (OP1): Investissements (GP11): Les investissements bruts atteignent Fr. 89.7 mios (Fr. 35.1 mios nets): - Fr. 40.1 mios pour les routes principales suisses (RPS), dont Fr. 17.0 mios pour le contournement des Evouettes, financées à 100% par le fonds RPS alimenté par les dotations fédérales. - Fr. 49.6 mios pour les autres routes cantonales.</p> <p>Entretien (GP12): Le budget de l'entretien des routes cantonales (rubr. 31) diminue de Fr. 1.3 mio. L'entretien des RPS est budgété à Fr. 12.4 mios (rubr. 31), dont Fr. 2.2 mios pour le service hivernal. Le service hivernal des autres routes atteint Fr. 12.6 mios.</p> <p>TRANSPORTS PUBLICS (OP2): Les indemnités versées aux transporteurs (rubr. 36) atteignent Fr. 70.6 mios (Fr. +11.6 mios), le budget prenant en compte le scénario pessimiste dans lequel la Confédération ne subventionne pas le déficit additionnel, à savoir sa part au dépassement de la quote-part du trafic régional voyageurs déterminée pour le Canton du Valais. Cette augmentation du déficit s'inscrit également dans un contexte de hausse des coûts des prestations des entreprises de transport public (renchérissement : énergie, charges salariales, etc.). La part fédérale des indemnités versées aux transporteurs (transport régional de voyageurs) s'élève à env. Fr. 80 mios. Ce montant n'entre pas dans le compte de l'Etat. Les subventions d'investissement (rubr. 56) se montent à Fr. 27.4 mios, dont Fr. 23.3 mios versés pour le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF). Les prêts (rubr. 54) atteignent Fr. 4.0 mios.</p> <p>FINANCEMENT DES ACTIVITES DU SERVICE APRES 2024 Les réserves sur les fonds RPLP et RTEC seront théoriquement épuisées à fin 2024. Le fonds RPS présentera un solde de Fr. 5.1 mios. En se basant sur les projections actuelles, une réduction très importante des activités du Service de la mobilité devra donc avoir lieu à partir de 2025.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	331.50	330.50	332.50

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
2 postes d'opérateurs transférés de la Police cantonale au SDM. Ces transferts n'avaient pas pu être pris en compte lors de l'élaboration du budget 2023. Ces postes sont basés à la centrale d'exploitation de Sierre, conjointe au SUT-III et au SDM, qui monitore les infrastructures routières (nationales et cantonales).

OBJECTIF POLITIQUE 1
Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil, des objectifs de développement durable et du concept cantonal de la mobilité 2040
Sous-objectifs politiques
<p>1 Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal</p> <p>1.1 Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements</p> <p>1.2 Améliorer les infrastructures cantonales dévolues à la mobilité douce</p> <p>1.3 Créer un réseau cantonal de pistes cyclables entre les villes principales de la plaine du Rhône</p> <p>2 Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal</p> <p>2.1 Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier</p> <p>2.2 Augmenter la sécurité routière en l'adaptant à la législation en vigueur</p> <p>2.3 Adapter la taille du réseau routier cantonal</p> <p>3 Augmenter la part modale de la mobilité douce quotidienne</p>

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Poursuite de la planification et de la réalisation du tunnel de Deibfels sur la route H212 à Eisten (les travaux préparatoires, la sécurisation des portails ont commencé en 2022 / décalage à 2025 pour des raisons techniques et budgétaires (un crédit supplémentaire devra être demandé au Grand Conseil) du début des travaux du lot principal pour le tunnel / fin prévue des travaux : 2029)	31.12.2024
2 Poursuite de la réalisation des galeries Schusslauri et Lüegeltig sur la RC 13 à Zermatt (les travaux de construction, tronçon à ciel ouvert, ont commencé en 2023 / fin prévue des travaux : 2031)	31.12.2024
3 Approbation des plans du pont pour la mobilité douce Brigue-Naters sur la H19 à Brigue (appel d'offres : 2024 / début prévu des travaux : 2024 / fin prévue des travaux : 2027)	31.12.2024
4 Approbation des plans pour le nœud de Landi et le giratoire de l'hôpital sur la H1015 à Brigue (appel d'offres : 2024 / début prévu des travaux : 2024 / fin prévue des travaux : 2027)	31.12.2024
5 Poursuite de la planification et de la réalisation de la nouvelle piste cyclable RR1, tronçon Bitsch-Mörel, lot 2A (début prévu des travaux : automne 2023 / fin prévue des travaux : 2025)	31.12.2024
6 Poursuite des travaux d'aménagement urbain intégrant la restructuration de la route T9 St-Maurice – Brigue ainsi que certaines routes et places communales sur la traversée de Vétroz; mesure du projet d'agglomération Valais central (fin prévue des travaux : automne 2026)	31.12.2024
7 Travaux de correction de la chaussée sur le tronçon de la route T9 St-Maurice - Brigue compris entre Regrouillon et le carrefour avec la rue de la Fraternité à Noës pour notamment sécuriser les voies cyclables	31.12.2024
8 Début des travaux de transformation du carrefour de l'Etoile à Montana en giratoire sur la route 45 Sierre - Montana - Crans (fin prévue des travaux : été 2026)	31.12.2024
9 Début de la requalification, traversée du village à Massongex (RC 302)	31.12.2024
10 Suite de la réalisation du tunnel de contournement des Evouettes sur la route H21 Bo (fin prévue des travaux : 2025)	31.12.2024
11 Assainissement du demi-pont de Chernat à Val-d'Illicz (RC 111)	31.12.2024
12 Construction d'un trottoir, route H201 Monthey-Morgins, secteur Chapelle-épingle (Troistorrents)	31.12.2024
ad3 13 Présentation de la stratégie de mobilité douce quotidienne	31.12.2024
14 Développement des projets du plan directeur cantonal de mobilité cycliste quotidienne concernant le réseau des routes cantonales	31.12.2024
15 Traitement de l'initiative « vélo »	31.12.2024

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Nombre d'ouvrages d'art dont l'état de la structure est jugé mauvais	34	24	34	10
2 Nombre d'ouvrages d'art dont l'état de la structure est jugé alarmant	0	0	0	0
3 Pourcentage de km de routes cantonales de plaine adaptées à la mobilité douce selon les normes VSS	18%	19%	20%	1%
4  Nombre de crédits complémentaires sollicités	8	0	10	10
5  Pourcentage du budget d'investissement global (rubr. 501) des chantiers de construction coûtant plus de Fr. 1 million durant l'année	79%	75.6%	74.7%	-0.9%
<i>ad2</i> 6 Nombre de km de routes cantonales dont l'état est critique (= indice I1 entre 3 et 4) Lecture de l'indice I1 : 0 = bon; 3 à 4 = critique; 4 à 5 = mauvais. L'objectif indiqué est celui qui est visé lors de la prochaine campagne de mesures qui aura lieu en 2023.	305	298.5	295	-3.5
7 Nombre de km de routes cantonales dont l'état est mauvais (= indice I1 entre 4 et 5) Lecture de l'indice I1 : 0 = bon; 3 à 4 = critique; 4 à 5 = mauvais. L'objectif indiqué est celui qui est visé lors de la prochaine campagne de mesures qui aura lieu en 2023.	244	205	200	-5
8 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés	74%	84%	83.0%	-1%
9  Nombre de km de route déclassés durant l'année	32	15	10	-5
<i>ad3</i> 10 Mise en oeuvre du plan directeur cantonal de mobilité cycliste quotidienne sur le réseau des routes cantonales (délai de réalisation jusqu'à fin 2042)			3%	

OBJECTIF POLITIQUE 2

Garantir un haut niveau de desserte adapté aux différentes typologies de l'espace du territoire cantonal. Encourager le transfert du trafic individuel motorisé des personnes et des marchandises vers les transports publics et la mobilité douce quotidienne. Améliorer la coordination entre les acteurs dans le domaine de divers modes de transport, entre autres, les transports publics, la mobilité individuelle motorisée et la mobilité douce quotidienne

Sous-objectifs politiques

- 1 Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transports concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises
- 2 Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport et de mobilité douce nécessaire au canton du Valais. Valoriser les pôles de développement en renforçant leur accessibilité en transport public et en mobilité douce. Établir le plan directeur cantonal de mobilité cycliste quotidienne
- 3 Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale
- 4 Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton ainsi que le renouvellement technique de ces installations

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mesures prioritaires		Délag
<i>ad1</i>	<p>1 Participation aux études et projets d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), selon le programme en force PRODES 2030/35. Etudes, avec un financement partiellement pris en charge par l'OFT, pour la mises en oeuvre anticipée de haltes régionales CFF et TMR initiées avec les gestionnaires d'infrastructures ferroviaires concernées. Mesures pour 2024 : - gare CFF de Collombey-Le Grand : finalisation des études préliminaires et préparation du dossier d'enquête publique (prévue pour 2024), nouveau point de croisement entre Vouvry et Les Evouettes (poursuite des études préliminaires). - halte TMR de Martigny-Expo : finalisation des études préliminaires et préparation du dossier d'enquête publique (prévue pour 2024).</p>	31.12.2024
	<p>2 Préparation des réflexions liminaires avec les exploitants et les gestionnaires d'infrastructures concernées par le futur message du programme PRODES 2040/45. Mesures pour 2024 : Préparation avec les entreprises concernées (principalement TPC, TMR, MGBahn, CFF et RegionAlps) des avant-projets sommaires qui seraient éligibles à un financement par le FIF, évaluation de ces projets, coordination avec les autres cantons de la CTSO. Le message sera présenté par l'OFT au mieux en 2024, probablement en 2025.</p>	31.12.2024
	<p>3 Participation aux projets d'étude et d'aménagement de l'infrastructure de projets d'innovation en matière de mobilité. Mesures pour 2024 : - Finalisation de la procédure de mise à l'enquête publique du projet de l'AlphaTube (situé à Collombey-Muraz). - Liaisons câblées plaine-montagne : poursuite d'analyses pour les projets qui répondent aux critères du transport régional de voyageurs.</p>	31.12.2024
<i>ad2</i>	<p>4 Extensions prévues en 2024 de l'offre en matière de transports publics sur différentes lignes en raison d'une augmentation de la demande des voyageurs (dépend des disponibilités budgétaires).</p>	31.12.2024
	<p>5 Mise à l'enquête publique de la passerelle Campus et conclusion de la convention de financement.</p>	31.12.2024
	<p>6 Établissement du plan directeur cantonal de mobilité cycliste quotidienne</p>	31.12.2027
<i>ad3</i>	<p>7 Paiement final (Fr. 1.4 mio en 2024) du financement visant à la rénovation complète du funiculaire Sierre – Montana – Crans</p>	31.12.2024
<i>ad4</i>	<p>8 Finalisation des études pour l'externalisation des téléphériques gérés afin de respecter les prescriptions de l'OFT</p>	31.12.2024

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1 1 Subventions de fonctionnement (indemnités) versées pour les prestations de transports publics	86'896'630	59'057'200	70'616'200	11'559'000
2 Subventions d'investissement versées pour la réalisation d'infrastructures de transports publics	24'499'700	27'516'700	27'422'000	-94'700
3 Part du canton au financement et à l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) (C2022 = Fr. 21.3 mios, B2023 revu = Fr. 21.6 mios)			23'302'000	
4 Subventions d'investissement versées pour la réalisation d'infrastructures de transports publics (sans la mobilité douce ni le FAIF) (C2022 = Fr. 1.2 mio; B2023 = Fr. 1.0 mio)			1'120'000	
5 Prêts (investissements) pour la réalisation d'infrastructures de transports publics (C2022 = Fr. 4.0 mios; B2023 = Fr. 4.7 mios)			3'975'000	
ad2 6 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics)	➔	➔	➔	
7 Subventions d'investissements accordées aux communes pour l'amélioration des sentiers et itinéraires de loisirs (conformément au Concept cantonal de la mobilité 2040)	2'030'526	3'000'000	2'000'000	-1'000'000
8 Passerelle Campus (mobilité douce). Coût total projeté à Fr. 6 mios; financement par Agglomération (Fr. 1.8 mio), Ville de Sion (Fr. 1.0 mio), Canton (Fr. 3.2 mios, dont Fr. 2.1 mios par le SDM via la LTPMDQuot)			1'000'000	
9 Etablissement des plans sectoriels de mobilité cycliste quotidienne (100% = objectif à fin 2027, à savoir que tous les plans sectoriels doivent être élaborés, conformément à la législation fédérale). A fin 2024, 8 plans devraient être terminés. Le nombre exact de plans nécessaires n'est pour l'heure pas encore connu			20%	
ad3 10 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC	100%	100%	100%	0%
11 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisannes de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées	100%	100%	100%	0%
12 Réalisation des projets dans des délais raisonnables (4 mois de procédure cantonale, 12 mois pour la construction et la mise en service, 24 mois pour la remise en état des lieux)	90%	90%	90%	0%
ad4 13 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est supérieure à Fr. 100'000.-	1	2	1	-1
14 Nombre de voyageurs par année à maintenir sur l'ensemble des téléphériques gérés	378'145	345'000	350'000	5'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	272'940'268	218'255'100	54'685'168
GP11 Construction & entretien du réseau routier cantonal	272'940'268	218'255'100	54'685'168
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	139'548'130	129'728'800	9'819'330
451 Utilisation du solde du fonds des routes principales suisses (RPS)		40'077'500	-40'077'500
451 Utilisation du solde du fonds RPLP		9'078'300	-9'078'300
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		20'833'500	-20'833'500
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	89'690'900		89'690'900
632 Participation des communes aux investissements		14'539'000	-14'539'000
Solde dépenses/recettes du produit	49'857'230	45'200'500	4'656'730
P1102 Entretien et exploitation	133'392'138	88'526'300	44'865'838
310 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	5'826'300		5'826'300
311 Véhicules et machines (Section Logistique)	3'740'000		3'740'000
314 Entretien des routes, service hivernal, déclassements, intempéries, etc.	65'774'300		65'774'300
451 Utilisation du solde du fonds des routes cantonales (RTEC)		17'078'100	-17'078'100
451 Utilisation du solde du fonds des routes principales suisses (RPS)		14'593'400	-14'593'400
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		9'177'900	-9'177'900
461 Participation des communes à l'entretien des intérieurs de localité		2'800'000	-2'800'000
463 Participation des communes à l'entretien		26'254'200	-26'254'200
Solde dépenses/recettes du produit	58'051'538	18'622'700	39'428'838

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
OP2 Coordination, planification et financement des TP et de la mobilité douce	111'134'132	28'980'200	82'153'932
GP21 Transports publics et mobilité douce	106'804'120	24'211'650	82'592'470
P2101 Infrastructure des TP et de la mobilité douce	106'804'120	24'211'650	82'592'470
361 Subventions accordées à des collectivités publiques	200'800		200'800
363 Subventions accordées (communes, propres établissements, sociétés, institutions privées)	70'415'400		70'415'400
451 Utilisation du solde du fonds RPLP		4'782'500	-4'782'500
460 10% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux transports		4'001'500	-4'001'500
463 Participation des communes et des tiers		14'388'500	-14'388'500
545 Prêts accordés à des sociétés privées (investissements)	3'675'000		3'675'000
546 Prêts accordés à des organisations à but non lucratif (investissements)	300'000		300'000
560 Projet FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire)	23'302'000		23'302'000
562 Subventions accordées à des communes (investissements : y compris les infrastructures de mobilité douce et les itinéraires de loisirs)	3'500'000		3'500'000
565 Subventions accordées à des entreprises privées	120'000		120'000
566 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte (investissements)	500'000		500'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'790'920	1'039'150	3'751'770
GP22 Transports à câble, obstacles aériens	264'312	129'950	134'362
P2201 Transports à câble, obstacles aériens	264'312	129'950	134'362
GP23 Téléphériques gérés	4'065'700	4'638'600	-572'900
P2301 Téléphériques gérés	4'065'700	4'638'600	-572'900
Total	384'074'400	247'235'300	136'839'100

SERVICE UNITÉ TERRITORIALE III

OP 1
Sécuriser et maintenir le réseau
des routes nationales
Fr. 1'949'600 net

GP 11
Exploiter les routes nationales
Fr. 1'949'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	34'044'775.40	31'674'900	33'403'800	1'728'900
30 Charges de personnel	12'124'817.77	13'352'300	14'197'500	845'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	17'743'421.20	17'576'800	18'384'200	807'400
34 Charges financières	385.45	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	3'245'039.31	0	0	0
39 Imputations internes	931'111.67	745'800	822'100	76'300
4 Revenus	35'707'570.64	32'614'200	33'714'200	1'100'000
42 Taxes et redevances	29'698'749.93	30'006'700	30'995'700	989'000
44 Revenus financiers	101'591.90	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	2'926'918.17	0	0	0
49 Imputations internes	2'980'310.64	2'607'500	2'718'500	111'000
Excédent de revenus	1'662'795.24	939'300	310'400	-628'900
5 Dépenses d'investissement	2'341'700.61	2'260'000	2'260'000	0
50 Immobilisations corporelles	2'341'700.61	2'260'000	2'260'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'341'700.61	2'260'000	2'260'000	0
Insuffisance de financement	678'905.37	1'320'700	1'949'600	628'900

Remarques

Rubr. 30 : Augmentation des charges de personnel de 845'200.-
L'augmentation des charges de personnel est liée à l'indexation des salaires de 2,8% au 1er janvier 2023.
Octroi de 2 nouveaux EPT par le Conseil d'Etat. Ces postes sont "hors organigramme" avec un statut particulier conditionnés au financement externe accordé par la Confédération.

Rubr. 31 : Augmentation de CHF 807'400.-
Cette augmentation est liée d'une part à la reprise de l'entretien du tronçon Gampel - Raron et d'autre part à l'augmentation des demandes des travaux d'entretien de l'OFROU (kbU).

Rubr. 42 : Augmentation des revenus CHF 989'000.-
L'augmentation des revenus est liée principalement à la reprise du tronçon Gampel - Raron et à l'augmentation des travaux d'entretien demandés par l'OFROU.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	74.10	74.10	74.10

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE UNITÉ TERRITORIALE III

Remarques
<p>Postes "hors organigramme" avec un statut particulier conditionnés au financement externe accordé par la Confédération :</p> <p>Au budget 2024, 2 nouveaux EPT sont financés par les subventions de la Confédération pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales par le SUTIII :</p> <p>+ 1 EPT Ouvrier-chauffeur + 1 EPT Electricien</p> <p>Entre 2020 et 2023, 31 nouveaux EPT également financés par les subventions de la Confédération pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales par le SUTIII, ont été accordés par le Grand Conseil. Ces postes s'expliquent par la reprise de nouveaux tronçons ou de nouvelles activités.</p>

OBJECTIF POLITIQUE					
Sécuriser et maintenir le réseau des routes nationales					
Sous-objectifs politiques					
1	Assurer l'autofinancement du SUTIII				
2	Garantir l'entretien conformément aux standards de l'OFROU				
3	Assurer la reprise de l'exploitation des nouveaux tronçons autoroutiers				
Mesures prioritaires				Délai	
ad3	1 Reprise du tronçon Raron West - Visp West + Vispertaltunnel tube sud			31.12.2025	
Indicateurs		Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1	1 Ratio de couverture (recettes, dépenses, résultats reportés)	100%	100%	100%	0%
ad2	2 Réalisation de travaux d'entretien demandés par l'OFROU			90%	
ad3	3 Nombre de kilomètres repris	7	0	0	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Exploiter les routes nationales	35'663'800	33'714'200	1'949'600
P1101 Entretien et exploiter les routes nationales	35'663'800	33'714'200	1'949'600
424 Recettes pour l'entretien des routes nationales (contrat passé avec l'OFROU)		17'261'100	-17'261'100
426 Dédommagements, y compris les travaux commandés par l'OFROU		13'559'700	-13'559'700
Solde dépenses/recettes du produit	35'663'800	2'893'400	32'770'400
Total	35'663'800	33'714'200	1'949'600

SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

OP 1
Protéger, conserver et gérer la
forêt
Fr. 14'688'840 net

OP 2
Protéger et gérer la nature et le
paysage
Fr. 5'936'160 net

GP 11
Conservation des forêts
Fr. 1'528'304 net

GP 12
Gestion des forêts
Fr. 13'160'536 net

GP 21
Conservation et mise en valeur du
paysage
Fr. 1'836'600 net

GP 22
Conservation et gestion des
biotopes et espèces
Fr. 4'099'560 net

Total service**Fr. 20'625'000 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	17'401'110.96	19'389'700	20'095'700	706'000
30 Charges de personnel	3'465'049.20	3'934'800	3'982'900	48'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'731'716.22	3'827'500	4'457'200	629'700
34 Charges financières	0.00	200	200	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	0.00	4'000	0	-4'000
36 Charges de transferts	9'537'682.40	11'584'100	11'641'300	57'200
38 Charges extraordinaires	1'648'990.00	0	0	0
39 Imputations internes	17'673.14	39'100	14'100	-25'000
4 Revenus	7'252'771.20	9'106'100	9'290'700	184'600
40 Revenus fiscaux	240.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	782'305.35	623'000	627'000	4'000
44 Revenus financiers	0.00	1'500	500	-1'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	307'309.95	295'600	292'800	-2'800
46 Revenus de transferts	6'090'312.10	8'185'700	8'370'100	184'400
48 Revenus extraordinaires	72'603.80	0	0	0
49 Imputations internes	0.00	300	300	0
Excédent de charges	10'148'339.76	10'283'600	10'805'000	521'400
5 Dépenses d'investissement	20'348'730.10	22'591'800	22'039'500	-552'300
52 Immobilisations incorporelles	46'849.55	320'200	289'200	-31'000
54 Prêts	0.00	574'800	394'700	-180'100
56 Propres subventions d'investissement	20'301'880.55	21'696'800	21'355'600	-341'200
6 Recettes d'investissement	12'035'292.20	12'771'800	12'219'500	-552'300
63 Subventions d'investissement acquises	11'686'042.20	12'197'000	11'824'800	-372'200
64 Remboursements de prêts	349'250.00	574'800	394'700	-180'100
Dépenses nettes d'investissement	8'313'437.90	9'820'000	9'820'000	0
Insuffisance de financement	18'461'777.66	20'103'600	20'625'000	521'400

SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Remarques
L'enveloppe de résultat du service est supérieure de 500'000.-. Ceci provient de l'augmentation décidée par le CDMTE pour des mandats de lutte contre les néophytes. L'enveloppe d'investissement au budget 2024 et dans la planification intégrée pluriannuelle (PIP) permet d'assumer les décisions du GC afin de traiter 2'000 ha de forêt de protection au forfait unique de 9'000.-/ha net.
31: Augmentation de 629'700.-, dont 500'000.- pour la lutte contre les néophytes et 150'000.- en lien avec une recette supplémentaire en 46.
46: Augmentation des recettes fédérales de 184'400.-, dont 150'000.- de recette supplémentaire en lien avec les forêts de protection (dépassement du même montant en 31).
54: Diminution de 180'100.- de crédits forestiers accordés.
56: Diminution de 341'200.- de recettes sur les infrastructures forestières en 63.
63: Diminution de 372'200.- sur les infrastructures forestières.
64: Diminution de 180'100.- liée au compte 54.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	22.10	23.10	23.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1		
Protéger, conserver et gérer la forêt		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer la conservation de l'aire forestière conformément aux bases légales (GP11)	
2	Prévenir les dégâts aux forêts dans les domaines des incendies, du gibier et phytosanitaire, notamment dans le contexte du changement climatique (GP12)	
3	Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12)	
4	Optimiser les structures et processus de gestion forestiers dans une perspective de gestion durable des forêts (GP12)	
5	Acquérir les données de base et développer la planification forestière (GP12)	
6	Soutenir les mesures d'amélioration de la filière bois (GP12)	
7	Favoriser la biodiversité en forêt (GP12)	
Mesures prioritaires		
ad2	1 Réduction de l'abrutissement du gibier sur le rajeunissement naturel dans les forêts de protection	31.12.2024
ad3	2 Financement et mise en oeuvre de l'adaptation des forêts valaisannes aux changements climatiques (motion Fässler-CH)	31.12.2024
ad5	3 Elaboration du Plan forestier cantonal (Plan directeur forestier) (report 2018)	31.12.2024

SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1 1 Contrats de police et de renseignement conclus avec les triages forestiers	34	34	34	0
ad2 2 Nombre de régions de priorité de planification très élevée et élevée avec un concept régional de protection contre les incendies approuvés (état 2020 = 5 terminées (Coude du Rhône 1 + 2, Leuk, Visp, Lienne Morge) / 3 en cours de planification (Sierre, Naters, Raron))	7	8	8	0
3 Intensité de l'abroustissement dû au gibier : niveau d'abroustissement sur les surfaces de relevés 2014: 21%; 2016: 18%; 2018: 16 %; 2020: 22 %	15%	20%	16%	-4%
ad3 4 Surface de forêts de protection prioritaires traitées par an (39'400 ha prioritaires sur un total de 82'200 ha de forêt de protection)	1'937	2'000	2'000	0
5 Périodicité de retour des interventions en forêt de protection par an (82'200 ha; optimum = 50 ans; pour permettre aux forêts de protection de s'adapter aux changements climatiques cet optimum est raccourci à 40 ans)	37	37	37	0
6 Projets régionaux d'analyse du réseau de desserte (objectif = 34, situation 2020 = 6 en cours)		6	8	2
7 Nombre de kilomètres de routes forestières mis aux normes par an		10	8	-2
ad4 8 Rapport sur le réseau d'entreprises pilotes	31.12.22	31.12.23	31.12.24	
9 Nombre de dossiers avec soutien du service (Stratégie d'entreprise, fusions, équipement, etc.)	2	1	1	0
ad5 10 Etablissement de la carte des stations forestières		6	12	6
11 Mandat d'accompagnement au maître d'ouvrage pour le plan directeur forestier adjugé		1	1	0
ad6 12 Nombre de projets en faveur de l'utilisation du bois avec participation du service	2	1	1	0
ad7 13 Part de la surface forestière cantonale (123'000 ha) sous contrat comme réserve forestière; situation à fin 2022 = 8'323.7 ha, soit 6.8 %	6.8%	7%	7.5%	0.5%
14 Surface annuelle traitée en faveur des biotopes et espèces (ha)	47.3	40	40	0
15 Surface annuelle de pâturages boisés et de châtaigneraies traitée (ha)	39	40	40	0

OBJECTIF POLITIQUE 2**Protéger et gérer la nature et le paysage****Sous-objectifs politiques**

- 1 Planifier et réaliser les mesures de protection et de mise en valeur du paysage (GP21)
- 2 Accompagner et orienter le programme des Parcs naturels régionaux (PNR) et du Patrimoine mondial de l'UNESCO Jungfrau Aletsch en veillant à la mise en oeuvre des principes du développement durable (GP21)
- 3 Planifier et réaliser les mesures de protection et de gestion des biotopes et de préservation des espèces (GP22)
- 4 Soutenir les agriculteurs pour leurs prestations particulières en faveur de la nature et du paysage (GP22)
- 5 Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (GP22)
- 6 Assurer la formation et l'information dans le domaine de la nature et du paysage (GP22)

SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Assurer une présence humaine pour la sensibilisation et le gardiennage dans les secteurs à haute fréquentation durant les périodes sensibles	31.12.2027
2 Accompagnement de projets modèles selon la Conception paysage cantonale en lien avec la restructuration du vignoble valaisan	31.12.2024
3 Elaboration, conjointement avec le SDT, d'une proposition de plan d'action (y compris gouvernance) de la Conception du paysage à l'intention du Conseil d'Etat	31.12.2025
<i>ad2</i> 4 Accompagnement des Parcs naturels régionaux (PNR) et du Patrimoine mondial de l'UNESCO Jungfrau Aletsch en vue du dépôt des demandes d'aides financières auprès de l'OFEV pour la période RPT 2025-2028	31.03.2024
5 Encadrement du nouveau projet de parc naturel régional de la Vallée du Trient en vue des votations populaires	30.06.2024
<i>ad3</i> 6 Mise en place d'un système de suivi des mesures issues des plans d'action pour la flore rare et protégée	31.12.2024
7 Soutien des communes pour la réalisation d'inventaires des valeurs naturelles et paysagères en vue des révisions globales des plans d'affectation des zones	31.12.2025
8 Revitalisation, entretien régulier et surveillance des biotopes d'importance nationale et cantonale	31.12.2027
<i>ad4</i> 9 Assurer un entretien d'un maximum de surfaces concernées conforme aux ordonnances fédérales de protection des biotopes	31.12.2027
10 Mise à jour des directives pour l'élaboration des contrats d'exploitation selon la LPN et la résolution des cas problématiques	31.12.2024
<i>ad5</i> 11 Mise en place d'une proposition de soutien « à la carte » aux communes pour lutter contre les plantes exotiques envahissantes (formation du personnel communal, journée de coaching, soirée d'information pour la population)	31.12.2024
12 Mise en place d'une équipe d'intervention pour lutter contre les principales espèces exotiques envahissantes prioritaires pour le Valais (ailante glanduleux, séneçon du Cap, impatientes, ambrosie).	31.12.2024
13 Lutte contre la présence de néophytes envahissantes dans les sites protégés	31.12.2027
<i>ad6</i> 14 Organisation annuelle d'un événement majeur rassemblant les principaux acteurs de la promotion de la nature et du paysage en Valais	31.12.2027
15 Publication d'une brochure sur un groupe d'organisme emblématique du Valais avec proposition de mesures	31.12.2024

SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Nombre de sites inscrits à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) au bénéfice d'une planification périodique validée (y compris surveillance): Tanay, Follatères, Montorge, Valère et Tourbillon, Derborence, Réchy, Binntal, Bergji - Platten, Pfywald-Ilgraben, Aletsch Bietschhorn -Gebiet	10	10	10	0
2 Nombre de projets modèles de la Conception paysage cantonale encadrés			2	
<i>ad2</i> 3 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Binntal	60%	80%	100%	20%
4 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Pfyng-Finges	60%	80%	100%	20%
5 Degré de réalisation de la convention-programme UNESCO SAJA	60%	80%	100%	20%
6 Degré de réalisation de la convention-programme candidat PNR Vallée du Trient	25%	66%	100%	34%
<i>ad3</i> 7 Pourcentage (surfaces) de biotopes d'importance nationale protégés soit par décision du Conseil d'Etat, soit par intégration conforme aux plans d'affectation des zones des communes	59%	61%	62%	1%
8 Degré de réalisation de la convention-programme protection de la nature	40%	80%	100%	20%
9 Nombre d'espèces intégrées au tableau de bord de suivi des espèces floristiques prioritaires du Valais (statut: suivi initié)		20	25	5
10 Nombre de communes disposant d'un inventaire des valeurs naturelles et paysagères actualisé et validé par le SFNP (situation 2022: 11 en cours; 5 réalisés)		14	23	9
11 Surfaces (hectares) de prairies et pâturages secs d'importance nationale revitalisées en cours d'année		30	40	10
<i>ad4</i> 12 Part (surfaces) des biotopes d'importance nationale nécessitant un entretien régulier, au bénéfice d'un contrat d'exploitation (BM et PPS)	50%	67%	69.%	2%
<i>ad5</i> 13 Degré de réalisation des objectifs de la section nature et paysage relatifs au plan d'action néophytes (nouvelle période de programme: 2022-2025)	50%	50%	75%	25%
14 Nombre de jours-personnes d'intervention et de sensibilisation réalisés par le groupe d'intervention néophytes			1'000	
<i>ad6</i> 15 Nombre de communications actives par an (communiqués de presse, articles thématiques, etc.)	15	5	7	2
16 Nombre de jours de cours (néophytes, reptiles, entretien des talus, PPS, etc.) pour les professionnels (techniciens communaux, cantonniers, agriculteurs, etc.)	9	6	6	0
17 Nombre de participants à des manifestations ou activités de sensibilisation à la nature et au paysage (Fête de la Nature, etc.)	200	300	300	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	30'393'926	15'705'086	14'688'840
GP11 Conservation des forêts	1'960'303	431'999	1'528'304
P1101 Procédures forestières	1'960'303	431'999	1'528'304
363 Subventions accordées par le fonds forestier VS (PRC)	378'100		378'100
363 Tâches de police : mandat de prestations avec les triages	395'000		395'000
429 Fonds forestier VS		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'187'203	331'999	855'204
GP12 Gestion des forêts	28'433'623	15'273'087	13'160'536
P1201 Forêts de protection et infrastructures	22'315'968	12'245'365	10'070'603
562 Subventions accordées: forêts de protection	18'313'900		18'313'900
562 Subventions accordées: infrastructures	474'000		474'000
562 Subventions accordées: routes forestières	2'455'800		2'455'800
630 Subventions acquises de la Conf.: forêts de protection		10'000'000	-10'000'000
630 Subventions acquises de la Conf.: infrastructures		274'000	-274'000
630 Subventions acquises de la Conf.: routes forestières		1'514'800	-1'514'800
Solde dépenses/recettes du produit	1'072'268	456'565	615'703
P1202 Biodiversité en forêt	2'351'599	1'377'202	974'397
363 Subventions accordées: réserves, pâtures boisées, châtaigneraies, espèces	1'930'600		1'930'600
463 Subventions acquises de la Conf.: réserves, pâtures boisées, châtaigneraies, espèces		1'360'700	-1'360'700
Solde dépenses/recettes du produit	420'999	16'502	404'497
P1203 Protection de la forêt et gestion des dégâts	1'976'957	901'771	1'075'186
363 Subventions accordées: dégâts aux forêts, réparation	1'300'000		1'300'000
Solde dépenses/recettes du produit	676'957	901'771	-224'814
P1204 Gestion des forêts, planification, bois, formation	1'789'099	748'749	1'040'350
361 Ecole de gardes de Lyss	120'000		120'000
363 Formation Forêt Valais	200'000		200'000
542 Prêts acc. des communes et des syndicats intercommunaux	394'700		394'700
642 Remboursements de prêts acc. à des communes et des syndicats intercommunaux		394'700	-394'700
Solde dépenses/recettes du produit	1'074'399	354'049	720'350

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
OP2 Protéger et gérer la nature et le paysage	11'741'274	5'805'114	5'936'160
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	4'860'168	3'023'568	1'836'600
P2101 Paysage	1'015'885	559'459	456'426
363 Subventions accordées: mise en valeur IFP	672'800		672'800
463 Subventions acquises de la Conf.: subventions mise en valeur IFP		520'500	-520'500
Solde dépenses/recettes du produit	343'085	38'959	304'126
P2102 Parcs naturels et UNESCO	3'844'283	2'464'109	1'380'174
363 Subventions accordées: parc naturel Binntal	879'000		879'000
363 Subventions accordées: parc naturel Finges	1'610'000		1'610'000
363 Subventions accordées: parc naturel Trient	763'300		763'300
363 Subventions accordées: Unesco	400'000		400'000
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Binntal		614'000	-614'000
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Finges		1'065'000	-1'065'000
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Trient		508'900	-508'900
463 Subventions acquises de la Conf.: Unesco		275'000	-275'000
Solde dépenses/recettes du produit	191'983	1'209	190'774
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	6'881'106	2'781'546	4'099'560
P2201 Biotopes	2'658'505	1'220'748	1'437'757
313 Mandats mise en valeur biotopes d'importance cant. et féd.	992'600		992'600
363 Subventions accordées: mise en valeur biotopes d'importance cant. et féd.	937'000		937'000
463 Subventions acquises de la Conf.: mandats mise en valeur biotopes d'importance cant.		600'800	-600'800
463 Subventions acquises de la Conf.: subventions mise en valeur biotopes d'importance cant.		601'000	-601'000
Solde dépenses/recettes du produit	728'905	18'948	709'957
P2202 Contrats d'exploitation	1'548'180	848'857	699'323
363 Subventions accordées: contrats d'exploitation	1'264'900		1'264'900
463 Subventions acquises de la Conf.: subventions contrats d'exploitation		710'800	-710'800
Solde dépenses/recettes du produit	283'280	138'057	145'223
P2203 Espèces	2'334'406	629'298	1'705'108
313 Mandat de gestion du moustique-tigre 2022-2025	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'254'406	629'298	1'625'108
P2204 Formation et information	340'015	82'643	257'372
Total	42'135'200	21'510'200	20'625'000

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1
Protéger l'homme et
l'environnement
Fr. 13'311'700 net

GP 11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement Fr. 2'965'601 net	GP 12 Sites pollués, sols et eaux souterraines Fr. 3'652'151 net	GP 13 Eaux de surfaces et déchets Fr. 5'007'728 net	GP 14 Evaluation et suivi des projets de construction Fr. 1'238'078 net
GP 15 Stratégie eau Fr. 448'142 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	10'376'369.23	11'082'400	12'038'300	955'900
30 Charges de personnel	7'443'098.25	7'660'400	8'059'000	398'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'646'731.40	3'178'900	3'736'600	557'700
34 Charges financières	13'985.00	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	53'678.00	3'000	50'000	47'000
36 Charges de transferts	164'390.58	155'600	155'900	300
39 Imputations internes	54'486.00	84'500	36'800	-47'700
4 Revenus	2'379'699.35	1'868'100	1'726'600	-141'500
40 Revenus fiscaux	2'264.00	1'000	2'300	1'300
41 Patentes et concessions	0.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	1'266'416.05	1'460'100	1'279'300	-180'800
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	0.00	20'000	40'000	20'000
46 Revenus de transferts	375'952.00	377'000	405'000	28'000
48 Revenus extraordinaires	671'676.00	0	0	0
49 Imputations internes	63'391.30	10'000	0	-10'000
Excédent de charges	7'996'669.88	9'214'300	10'311'700	1'097'400
5 Dépenses d'investissement	3'749'395.80	3'600'000	3'500'000	-100'000
56 Propres subventions d'investissement	3'218'299.80	3'000'000	3'000'000	0
57 Subventions d'investissement redistribuées	531'096.00	600'000	500'000	-100'000
6 Recettes d'investissement	531'096.00	600'000	500'000	-100'000
67 Subventions d'investissement à redistribuer	531'096.00	600'000	500'000	-100'000
Dépenses nettes d'investissement	3'218'299.80	3'000'000	3'000'000	0
Insuffisance de financement	11'214'969.68	12'214'300	13'311'700	1'097'400

Remarques

Rubrique 30: Nouveau poste délégué à l'eau, ainsi que renchérissement qui n'était pas pris en compte dans le budget 2023.

Rubrique 31: Reçu une enveloppe supplémentaire pour les mandats externes afin de donner des ressources au nouveau délégué à l'eau ainsi que pour réaliser les tâches du SEN pour lesquelles il manque du personnel et qui répondent à une urgence et des obligations légales.

Rubrique 42: Diminution des recettes. Les analyses dans les STEP en lien avec le COVID ne seront pas poursuivies et le remboursement tombe.

Rubriques 57/67: les subventions de la Confédération pour l'assainissements des stands de tir seront moins élevées car il y a moins de subventions à distribuer.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	47.60	49.60	49.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets	
Sous-objectifs politiques	
1	Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol
2	Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol
3	Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés
4	Informier et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'oeuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement
5	Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement de déchets
6	Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
7	Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale
8	Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SEN
9	Elaborer les concepts liés à la mise en place de la stratégie cantonale de l'eau en collaboration avec les services membres de la stratégie eaux et les communes. Assurer l'intégration et la défense de thèmes favorisant une gestion uniforme et coordonnée de l'eau entre les communes et le canton.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Renforcement du suivi qualitatif des eaux souterraines dans les zones identifiées "à risque", poursuite de la surveillance biannuelle et gestion des données y relatives, en collaboration avec les services de l'Etat concernés	31.12.2024
2 Réalisation des mesures prioritaires définies par le centre cantonal de compétences sols en collaboration avec les services concernés. Réalisation 2024 pour le SEN: Mise en place d'une BD centralisée et récupération des données pédologiques des bureaux. Suite de la mise en oeuvre de l'aide à l'exécution pour les remblais	31.12.2025
3 Recensement des cas de sites pollués par des PFAS, avec pour chaque cas évaluation des atteintes environnementales, appréciation du besoin de prendre des mesures et suivi de l'exécution de celles-ci, en particulier confiner et assainir les sources de pollution	31.12.2024
ad2 4 Surveillance systématique des antennes de téléphonie mobile afin de répondre aux préoccupations de la population, notamment le déploiement de la 5G	31.12.2024
ad3 5 Assainissement des sols agricoles fortement pollués au mercure entre Viège, Raron et Baltschieder (6.5 ha) avec pour objectif de terminer les travaux d'ici à fin 2026 (d'ici fin 2024 : 3 ha de sols pollués par du mercure assainis en zone agricole) et poursuite de la gestion du dossier mercure (investigation de détail du Grossgrundkanal : 2024 bouclage de l'investigation de détail, gestion des sols pollués au mercure dans le cadre des travaux de construction)	31.12.2026
6 Ancienne décharge de Gamsenried. 2024 : réalisation des travaux de confinement par une paroi étanche et réalisation d'essais d'assainissement (traitement des matériaux)	31.12.2025
7 Ancienne décharge des Mangettes: début de la réalisation de travaux d'assainissement de la décharge des Mangettes	31.12.2024
ad4 8 Conseil, contrôle et suivi des installations d'éliminations des déchets soumises à l'OLED et/ou à l'OMoD. 2024 : suite de la régularisation des installations de valorisation de déchets minéraux, poursuite de la régularisation des déchetteries et des décharges	31.12.2024
9 Information de la population sur l'état de l'environnement par le biais des médias. Principaux sujets planifiés en 2024 : sites pollués, sols, qualité de l'air, épuration des eaux, autres sujets en fonction de l'actualité	31.12.2024
ad5 10 Publication et mise en oeuvre du plan cantonal des décharges et des installations de valorisation de déchets minéraux	31.12.2024
11 Mise en place et pilotage d'un groupe de travail afin de régulariser les droits d'eau immémoriaux	31.12.2024
12 Conseil, suivi et subventionnement des ouvrages d'évacuation et de traitement des eaux. Projets 2024 : Raccordement Ayent - St-Léonard, boues Martigny, extension-réhabilitation Sion-Chandoline, raccordement collecteur Wiler, Wiler-Kippel, réhabilitation Vétroz-Conthey, raccordement Gueuroz-Vernayaz, mise à jour PGEE de plusieurs communes	31.12.2024
13 Mise en oeuvre des actions du Plan cantonal de gestion des déchets (PCGD). 2024 : lancement de la mise en oeuvre	31.12.2027
ad6 14 Soutien technique au Service de la mobilité et aux communes pour l'assainissement du bruit routier (principaux projets d'assainissement en 2024: Arbaz RC59, Bagnes RC93, Vissoie RC40-42, Icogne/Lens RC79, Riddes RC87, Salvan RC102, Stalden H212-213)	31.12.2027
15 Stratégie d'amélioration continue et information pour lutter contre les micropolluants dans les domaines agricoles, industriels et d'usage domestique. 2024 : mise en oeuvre de la stratégie micropolluants avec les industries, poursuite de la collaboration avec le SCA et poursuite de la campagne "doucement la dose"	31.12.2024
ad7 16 Révision de la LcPE et de la LcEaux 2024: première phase de révision 2025 : consolidation 2026 : validation devant le GC	31.12.2026
ad8 17 Assurer le traitement et suivi dans les délais des dossiers non soumis à étude d'impact transmis pour évaluation	31.12.2024
18 Assurer le traitement et suivi de qualité et dans les délais des enquêtes préliminaires, des cahiers des charges et des rapports d'impact	31.12.2024
ad9 19 Conduire la mise en oeuvre, faciliter et coordonner la réalisation des mesures de la stratégie cantonale de l'eau. 2024 : lancement de la mise en oeuvre	30.12.2030
20 Identifier les besoins en matière de développement de projets utiles à la stratégie cantonale de l'eau. 2024 : première phase d'identification des besoins	30.12.2030
21 Définir des clés et solutions de financement en soutien aux communes pour garantir la réalisation des mesures prévues dans le cadre de la stratégie cantonale de l'eau. 2024 : réflexion sur les clés de financements	31.12.2030

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1=faible, 2=modérée, 3=significative, 4=marquée, 5=élevée, 6=très élevée)	3	2	2	0
2 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (poussières en suspension, eaux souterraines, eaux de surface, sédiments et sols)	1'259	1'200	1'300	100
3 Quantité de produits phytosanitaires d'origine agricole et domestique mesurée dans les eaux du Rhône (2020: 222 kg; 2021: 206kg)	149	190	150	-40
4 Etat d'avancement de la mise en place d'une base de données centralisée et de la récupération et intégration des données pédologiques		30%	50%	20%
<i>ad2</i> 5 Nombre de contrôles/inspections et mesures effectués par le SEN	581	600	600	0
6 Nombre de contrôles/inspections effectués sur mandat du SEN (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers, bruit et RNI)	7'777	8'000	8'000	0
7 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	0	0	0	0
8 Nombre de dossiers ayant engendré un suivi pénal de la part du service	25	50	20	-30
9 Quantité (kg) de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes	103	180	150	-30
<i>ad3</i> 10 Nombre de prises de position, de décisions et de sommations du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués	181	70	60	-10
11 Nombre total de parcelles fortement polluées au mercure assainies en zone habitée (y.c. campings) de Viège, Rarogne et Brigerbad	131	135	135	0
12 Avancement des assainissements en zone agricole des sols pollués par du mercure (hectares assainis)	0.3	4	5	1
13 Proportion de sites assainis par rapport au total des sites ayant été classés à assainir dans le cadastre des sites pollués	58%	59%	63%	4%
14 Nombre de sites assainis (décharges, aires industrielles, stands de tir et lieux d'accident)	163	166	180	14
<i>ad4</i> 15 Projets des communes: pourcentage des dossiers de subventionnement et d'adjudication traités et transmis à l'autorité compétente dans les 2 mois pour les décisions du Département ou du Conseil d'Etat, respectivement 4 mois pour les décisions du Grand Conseil	100%	80%	80%	0%
16 Nombre d'installation en matière d'élimination des déchets (décharges, installations OMoD, déchetteries, installation de valorisation des déchets minéraux, UVTD, installations de compostage et de méthanisation) ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil ou contrôle		120	120	0
<i>ad5</i> 17 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service (communiqué de presse, newsletter, ateliers et bonnes pratiques afin de réduire l'impact humain sur l'environnement)	9	20	15	-5

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad5</i> 18 Elaboration d'un rapport annuel sur le fonctionnement des stations d'épuration en Valais et présentation aux communes	08.11.22	30.07.23	30.07.24	
19 Etat d'avancement de la mise en place de groupe de travail sur les droits d'eau immémoriaux et définition des objectifs		70.%	50%	-20%
20 Etat d'avancement de la mise en oeuvre du plan cantonal des décharges et des installations de valorisation de déchets minéraux			30%	
21 Etablissement d'un rapport tous les 2 ans sur l'avancement de la mise en oeuvre du PCGD			30.12.24	
<i>ad6</i> 22 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	17.08.22	30.06.23	30.06.24	
23 Nombre de communes avec conflits majeurs en zones de protection des eaux souterraines auxquelles un soutien du SEN est requis	5	2	4	2
24 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	6	0	0	0
25 Nombre de communes ayant établi le cadastre des eaux polluées déversées par les exploitations industrielles et artisanales aux égouts				
<i>ad7</i> 26 Etat d'avancement de la révision de la LcPE et LcEaux		10%	40%	30%
<i>ad8</i> 27 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations traité dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des évaluations des services consultés)	85%	80%	80%	0%
28 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations transmis dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet au SEN (y compris dossiers transitant par la section EEC mais traités par la section Eaux ou le groupe RNI)	85%	80%	80%	0%
<i>ad9</i> 29 Transmettre au CE un compte rendu annuel sur l'avancement des mesures de la stratégie cantonale de l'eau			30.12.24	
30 Initier une analyse des lacunes actuelles et des besoins législatifs dans le domaine de l'eau			30.12.24	
31 Proposer une stratégie pour la planification des infrastructures au sein des bassins versants			30.12.24	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement	3'754'089	788'488	2'965'601
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	938'372	255'418	682'954
315 Entretien RESIVAL et appareils contrôle des émissions	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	738'372	255'418	482'954
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	1'859'742	473'121	1'386'621
313 Prestations de service et honoraires	116'000		116'000
424 Contrôle des émissions dans l'air		180'000	-180'000
425 Vignettes chauffage		120'000	-120'000
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		155'000	-155'000
567 Subventions filtres à particules	300'000		300'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'443'742	18'121	1'425'621
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	955'975	59'949	896'026
GP12 Sites pollués, sols et eaux souterraines	4'752'269	1'100'118	3'652'151
P1201 Sites pollués	2'661'181	850'084	1'811'097
313 Mandats pour l'investigation des sites pollués	280'000		280'000
313 Supplément mandats RH	80'000		80'000
421 Emoluments facturés aux industries (décisions OSites, prises de positions)		330'000	-330'000
562 Subventions cantonales aux communes pour l'assainissement des buttes pares-balles (stands de tir)	544'500		544'500
572 Redistribution des subventions de la Confédération aux communes (stands de tir)	500'000		500'000
670 Subventions de la Confédération à redistribuer aux communes (stands de tir)		500'000	-500'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'256'681	20'084	1'236'597
P1202 Sols et matériaux terreux	199'710	613	199'097
313 Mandats Centre cantonal de compétence sols (CCS-VS)	120'000		120'000
Solde dépenses/recettes du produit	79'710	613	79'097
P1203 Protection des eaux souterraines et des captages	1'446'523	249'116	1'197'407
313 Mandat pour la protection des eaux souterraines	370'000		370'000
313 Supplément mandat RH	50'000		50'000
421 Autorisation de forages et autres autorisations LEaux		140'000	-140'000
425 Ventes vignettes citernes		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'026'523	9'116	1'017'407
P1204 Evaluation qualité eaux souterraines	444'855	305	444'550
313 Mandats pour l'évaluation qualité eaux souterraines	350'000		350'000
313 Supplément mandats RH	50'000		50'000
Solde dépenses/recettes du produit	44'855	305	44'550

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP13 Eaux de surfaces et déchets	5'325'613	317'885	5'007'728
P1301 Evaluation qualité eaux de surface	515'027	100'071	414'956
313 Observation et analyses de la qualité des eaux de surface	280'000		280'000
Solde dépenses/recettes du produit	235'027	100'071	134'956
P1302 Protection des eaux de surface	1'198'619	37'315	1'161'304
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	2'589'940	124'871	2'465'069
424 Contrôle des STEP		100'000	-100'000
562 Assainissement STEP Grimisuat et Sion	100'000		100'000
562 Epaissement des boues - STEP Martigny	200'000		200'000
562 Extension et réhabilitation STEP Sion ASEC Chandoline	120'000		120'000
562 Extension traitement biologique STEP Sion ASEC Chandoline	100'000		100'000
562 Mise à jour PGEE diverses communes (Saxon, Port-Valais, Saillon, Turtmann, Stalden, etc.)	441'526		441'526
562 Raccordement rejet Rhône STEP Viège	279'548		279'548
562 Raccordement STEP St-Léonard/Ayent	260'000		260'000
562 Réhabilitation STEP Vétroz & Conthey	138'987		138'987
Solde dépenses/recettes du produit	949'879	24'871	925'008
P1304 Déchets	1'022'027	55'628	966'399
313 Développement des mesures du plan cantonal de gestion des déchets	125'000		125'000
Solde dépenses/recettes du produit	897'027	55'628	841'399
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	1'257'938	19'860	1'238'078
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	279'970	2'208	277'762
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	848'912	6'627	842'285
P1403 Suivi des chantiers et conseil	129'056	11'025	118'031
GP15 Stratégie eau	448'391	249	448'142
P1501 Stratégie eau	448'391	249	448'142
313 Ressources financières pour la mise en oeuvre de la stratégie eau	250'000		250'000
Solde dépenses/recettes du produit	198'391	249	198'142
Total	15'538'300	2'226'600	13'311'700

Remarques

Les montants alloués au SEN dans la PiP pour les investissements, principalement pour les STEP, sont suffisants pour 2024 mais devront être considérablement augmentés pour les années suivantes. En effet de gros projets d'extension et d'adaptation pour le traitement des micropolluants (obligation légale) pour les STEP de Brig, Sierre et Monthey (Futurostep), entre autres, sont en phase de réalisation et nécessiteront des subventions cantonales considérables (de l'ordre de 5-10 millions supplémentaires par année pour les années à venir). De plus, un nouveau four pour le traitement des boues de STEP communales sera construit ces prochaines années sur le site d'enevi et nécessitera des investissements conséquents.

Glossaire:

LAT: Loi fédérale sur l'aménagement du territoire

LIML: Loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs

PAZ: Plan d'aménagement des zones

PDc: Plan directeur cantonal

PDi: Plan directeur intercommunal

RCCZ: Règlement communal de construction des zones

RPU: Remembrement parcellaire urbain

SDA: Surfaces d'assolement

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DE LA CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OP 1
 Construire la route nationale A9,
 achever le réseau des routes
 nationales
 Fr. 3'587'200 net

GP 11
 Construction des tronçons A9 non
 encore ouverts
 Fr. 3'587'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	6'903'584.79	6'681'300	6'656'900	-24'400
30 Charges de personnel	4'915'676.50	5'661'000	5'753'900	92'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	416'066.80	627'800	626'000	-1'800
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transferts	112'768.85	48'200	48'200	0
38 Charges extraordinaires	939'998.66	0	0	0
39 Imputations internes	519'073.98	344'300	228'800	-115'500
4 Revenus	7'888'107.65	6'640'700	6'869'700	229'000
42 Taxes et redevances	105'898.90	60'700	71'500	10'800
44 Revenus financiers	129'242.15	90'000	80'000	-10'000
46 Revenus de transferts	5'843'501.39	6'430'000	6'673'200	243'200
48 Revenus extraordinaires	1'754'934.21	0	0	0
49 Imputations internes	54'531.00	60'000	45'000	-15'000
Excédent de revenus	984'522.86	-40'600	212'800	253'400
5 Dépenses d'investissement	119'310'029.63	120'000'000	95'000'000	-25'000'000
50 Immobilisations corporelles	119'310'029.63	120'000'000	95'000'000	-25'000'000
6 Recettes d'investissement	114'502'460.04	115'200'000	91'200'000	-24'000'000
63 Subventions d'investissement acquises	114'502'460.04	115'200'000	91'200'000	-24'000'000
Dépenses nettes d'investissement	4'807'569.59	4'800'000	3'800'000	-1'000'000
Insuffisance de financement	3'823'046.73	4'840'600	3'587'200	-1'253'400

Remarques

Rubrique 46:
 Adaptations des recettes fédérales en fonction des postes à l'organigramme.

Rubrique 50:
 Le SCRN a prévu des investissements pour un montant de CHF 112.990 millions en 2024.

En 2024 des provisions à hauteur de CHF 17.990 millions (brut) seront dissoutes selon l'art. 22 LGCAF; par conséquent, le budget est réduit de CHF 17.990 millions (brut) dans les investissements sous rubrique 50. Sans la dissolution des provisions, le budget d'investissements s'élèverait à CHF 112.990 millions. (CHF 95 millions + CHF 17.990 millions). Ceci correspond à la planification des coûts à long terme effectuée au printemps 2023.

Les investissements les plus importants sont prévus pour les projets suivants:
 - Aménagement intérieur Tunnel de Riedberg (TURI);
 - Aménagement intérieur de la tranchée couverte de Rarogne (GERA);
 - Equipements d'exploitation et de sécurité de la tranchée couverte de Rarogne.

Rubrique 63:
 La rubrique 63 est en lien direct avec la rubrique 50. Sur ce compte figure le montant correspondant à la part fédérale. Pour cette raison, le montant indiqué dépend des investissements réalisés sous rubrique 50.

SERVICE DE LA CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	37.30	37.30	37.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais	
Sous-objectifs politiques	
1	Construire l'autoroute A9 entre Sierre-est et Brigue-Glis par étapes, en conformité avec les objectifs du développement durable, dans le budget alloué et la planification des coûts à long terme de la Confédération au taux de contribution fédérale de 96%.

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Mesures exécutées au niveau du giratoire Cloux-Roussier et du Viaduc Nord (T9) (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.2024
2 Projet de détail de la tranchée couverte de Finges établi à 100% (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.2024
3 Documents d'appel d'offres du tunnel de la Souste publié (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.2024
4 Aménagement intérieur du tunnel de Riedberg réalisé à raison de 90% (P1102 Loèche - Gampel)	31.12.2024
5 Projet de détail et mise à l'enquête publique approuvés pour l'eau d'extinction TURI (P1102 Loèche - Gampel)	31.12.2024
6 Jonction complète de Rarogne réalisée à raison de 100%, entrée Rarogne-Sion en service (P1103 Gampel - Viège Ouest)	30.04.2024
7 GERA, 80% des équipements d'exploitation et de sécurité (EES) réalisés (P1103 Gampel - Viège Ouest)	31.12.2024
8 Tracé A9 trémie Est GERA – Viège Ouest ; 80% de la superstructure A9 réalisés (P1103 Gampel - Viège Ouest)	31.12.2024
9 Transformation du tunnel du Vispéral, 100% des équipements d'exploitation et de sécurité (EES) installés (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	30.06.2024

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1 1 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre Est et Viège Est selon le plan de pilotage général du projet	70.0%	73.1%	75%	1.9%
2 Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche – Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	81.1%	90.9%	94.0%	3.1%
3 Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est – Viège Ouest (G-V), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	75.3%	72.9%	84%	11.1%
4 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège Est (V-V)	90.5%	97%	97%	0%
5 Mise en service de l'autoroute A9 entre Sierre Est et Viège Est		52%	52%	0%

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DE LA CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Construction des tronçons A9 non encore ouverts	101'656'900	98'069'700	3'587'200
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	32'843'852	31'632'428	1'211'424
501 Routes et voies de communication	30'950'001		30'950'001
630 Confédération		29'712'001	-29'712'001
Solde dépenses/recettes du produit	1'893'851	1'920'427	-26'576
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	25'346'526	24'410'333	936'193
501 Routes et voies de communication	24'060'001		24'060'001
630 Confédération		23'097'602	-23'097'602
Solde dépenses/recettes du produit	1'286'525	1'312'731	-26'206
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	31'280'416	30'255'160	1'025'256
501 Routes et voies de communication	28'849'997		28'849'997
630 Confédération		27'695'998	-27'695'998
Solde dépenses/recettes du produit	2'430'419	2'559'162	-128'743
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	12'186'106	11'771'779	414'327
501 Routes et voies de communication	11'140'001		11'140'001
630 Confédération		10'694'399	-10'694'399
Solde dépenses/recettes du produit	1'046'105	1'077'380	-31'275
Total	101'656'900	98'069'700	3'587'200
Remarques			
<p>Mise en service, échéances intermédiaires : Les dates déterminantes sont basées sur le plan de pilotage général du projet. La décision du Tribunal fédéral au sujet des recours déposés contre l'arrêt du Tribunal administratif fédéral en rapport avec le tronçon Sierre Est - Loèche /La Souste Est n'est pas disponible à l'heure actuelle. L'approbation des plans du projet « Place de stockage des poids-lourds et cases de stationnement à Steineja, Rarogne » a été délivrée par le SG-DETEC. Les conséquences en cas de recours éventuel aux tribunaux et les influences qui en résulteraient ne sont pas encore claires à ce jour. L'ouverture à la circulation de la bretelle d'entrée Rarogne-Sion de la nouvelle jonction complète de Rarogne est planifié pour le 1er semestre 2024.</p> <p>Indicateurs 1 – 4: La valeur de l'indicateur en % indiquant l'état d'avancement des tronçons correspond à la proportion entre les dépenses cumulées prévues pour la fin d'une année et le montant total prévisible des dépenses. Mais les réalisations planifiées peuvent être, soit retardées (p. ex. à cause d'un début des travaux retardé ou des recours) ou renchéries (p. ex. comme résultat de prestations supplémentaires ou de modifications de commande). La planification du budget se fait toujours dans l'année précédente (env. en mai) sur la base de la planification actuelle des coûts à long terme du SCRN.</p>			

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OP 1
Assurer une utilisation rationnelle
et mesurée du sol et coordonner
les activités territoriales
Fr. 5'444'800 net

GP 11
Assurer une utilisation rationnelle
du sol
Fr. 2'960'451 net

GP 12
Coordonner les activités
territoriales
Fr. 2'484'349 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	3'818'980.26	5'248'000	5'970'300	722'300
30 Charges de personnel	2'586'645.55	2'940'200	3'162'500	222'300
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	315'647.44	773'500	1'284'400	510'900
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	0.00	250'000	250'000	0
36 Charges de transferts	704'750.68	1'276'500	1'265'600	-10'900
38 Charges extraordinaires	200'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	11'936.59	7'800	7'800	0
4 Revenus	265'069.80	523'800	525'500	1'700
42 Taxes et redevances	22'312.30	273'800	275'500	1'700
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	0.00	250'000	250'000	0
48 Revenus extraordinaires	242'757.50	0	0	0
49 Imputations internes	0.00	0	0	0
Excédent de charges	3'553'910.46	4'724'200	5'444'800	720'600
5 Dépenses d'investissement	107'658.75	0	350'000	350'000
56 Propres subventions d'investissement	107'658.75	0	350'000	350'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	350'000	350'000
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	0	350'000	350'000
Dépenses nettes d'investissement	107'658.75	0	0	0
Insuffisance de financement	3'661'569.21	4'724'200	5'444'800	720'600

Remarques

Rubrique 31: Un montant de CHF 500'000.- complémentaire par rapport au budget 2023 octroyé par le Chef du DMTE pour faire face aux tâches incombant au SDT afin d'engager des ressources supplémentaires (mandats).

Rubrique 36: Budgets ajustés afin d'assurer le subventionnement des travaux de révision des PAZ/RCCZ selon la LAT ainsi que les PDi. Le versement effectif des subventions dépend des DCE de subventionnement y relatives ainsi que de l'avancement effectif du travail à effectuer par les Communes qui s'étalera sur plusieurs années.

Rubriques 56/63: Concernant les subventions pour les projets d'agglomération, la différence entre les budgets 2023 et 2024 est causée par l'adaptation du plan financier 2023-2027 transmis par la Confédération en ce qui concerne le projet d'agglomération Brigue-Viège-Naters. La recette (56) équivaut à la dépense (63), le SDT faisant office d'intermédiaire entre la Confédération et l'Agglomération Brig-Visp-Naters.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	18.90	18.90	19.30

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**Remarques**

La différence d'un 0.4 EPT entre le budget 2023 (18.9 EPT) et le budget 2024 (19.3 EPT) provient d'un transfert d'une Collaboratrice scientifique du Service des dangers naturels (SDANA) pour une période allant du 01.05.2023 au 31.12.2024.

OBJECTIF POLITIQUE**Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales****Sous-objectifs politiques**

- 1 Sensibiliser les Communes, avec les autres partenaires concernés, à un développement durable de leur territoire en vue du maintien de la population dans son lieu d'habitat et de sa qualité de vie
- 2 Assurer le conseil et l'accompagnement des Communes dans le cadre de la révision globale ou la modification partielle des plans d'affectation des zones (PAZ) [PIP]
- 3 Assurer l'analyse des dossiers communaux de révision des PAZ et RCCZ en phases d'avis de principe et d'homologation sous l'angle de la légalité et de l'opportunité (délai selon fiche C.1 du PDC fixé à 2026)
- 4 Définir, avec les autres acteurs concernés, les conditions-cadres au niveau spatial en vue du développement économique et touristique
- 5 Valoriser l'espace rural en sauvegardant les surfaces agricoles cultivables
- 6 Assurer le maintien de petites entités urbanisées hors de la zone à bâtir et sauvegarder les constructions protégées caractéristiques du paysage [PIP]
- 7 Garantir l'instruction des dossiers de plus-value (avantages majeurs résultant de mesures d'aménagement du territoire) sur mandat du Conseil d'Etat
- 8 Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire
- 9 Concentrer le développement dans les zones déjà urbanisées, conserver les terres agricoles et préserver les paysages naturels, tant en plaine qu'en montagne [Agenda 2030]
- 10 Développer les villes et villages de manière coordonnée en dépassant les frontières administratives [Agenda 2030]

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Communication de l'aide de travail sur les planifications spéciales (y inclus le développement vers l'intérieur)	31.12.2024
2 Analyse des dispositions de la Loi concernant le remembrement et la rectification de limites en vue d'une optimisation et simplification de la procédure liée au remembrement parcellaire urbain (RPU)	31.12.2024
ad2 3 Finalisation et actualisation régulière des aides de travail et modèles destinés aux Communes nécessaires à la révision des PAZ (rapport 47 OAT, articles-types RCCZ et équipement)	31.12.2024
4 Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre de la législation sur les résidences secondaires, en particulier dans le cadre de la révision de leurs PAZ/RCCZ	31.12.2026
ad3 5 Optimisation des processus d'analyse des dossiers communaux de révision PAZ et RCCZ et d'attribution de subventions liées en tenant compte des expériences et connaissances acquises	31.12.2024
ad4 6 Proposition au Conseil d'Etat d'une stratégie pour les zones d'activités économiques et retranscription dans la fiche C.4 "Zones d'activités économiques" du Plan Directeur cantonal, en collaboration avec les services cantonaux et les Communes valaisannes	31.12.2024
7 Conseil aux Communes, en collaboration avec les services cantonaux, dans la planification de leurs "itinéraires de mobilité de loisirs" en vue de l'homologation de leurs réseaux conformément à la LIML	31.12.2024
8 Elaboration d'une conception des itinéraires hivernaux	31.12.2026
ad5 9 Contribution à l'élaboration d'une stratégie liée à la gestion quantitative et qualitative des surfaces d'assolement (SDA), en collaboration avec le SCA et le SEN (centre de compétence sol CCS-VS)	31.12.2025
10 Assurance du maintien ou de la compensation des surfaces d'assolement (SDA) du Canton du Valais en respectant le quota de 7'350 ha selon le plan sectoriel SDA de la Confédération	31.12.2024
ad6 11 ★ Finalisation des fiches A.5a "Constructions protégées caractéristiques du paysage" et A.5b "Zones de hameaux et de maintien de l'habitat rural" du Plan directeur cantonal	31.12.2025
ad7 12 Analyse des dispositions légales (LcAT et règlement y relatif) en vue d'une optimisation et simplification de la procédure liée à la plus-value	31.12.2024
ad8 13 Rédaction du cahier des charges en vue de créer un observatoire du territoire	31.12.2024
14 Analyse et adaptation des dispositions légales du Plan Directeur cantonal (PDc) en tenant compte de l'évolution de la jurisprudence, des plans sectoriels de la Confédération, etc.	31.12.2024
ad9 15 ★ Accompagnement des communes dans leurs démarches de mise en oeuvre des révisions de la loi sur les constructions et de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (principaux domaines concernés: dimensionnement des zones à bâtir, définition des options communales et intercommunales de développement territorial)	31.12.2026
16 Elaboration, conjointement avec le SFNP et en collaboration avec les communes, d'une proposition de plan d'action (y compris gouvernance) de la Conception Paysage cantonale à l'intention du Conseil d'Etat	31.12.2024
ad10 17 Elaboration de la stratégie Agglo 2030 ainsi que la stratégie de gouvernance territoriale 2040	31.12.2024

★ : Programme gouvernemental

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Publication de l'aide de travail sur les planifications spéciales (y inclus le développement vers l'intérieur)			30.06.24	
2 Rédaction d'un avant-projet de révision partielle de la LcAT et du règlement y relatif (RPU)			31.12.24	
<i>ad2</i> 3 Publication des aides de travail et modèles destinés aux Communes nécessaires à la révision des PAZ (rapport 47 OAT, articles-types RCCZ et équipement)			30.06.24	
<i>ad3</i> 4 Pourcentage des rapports d'avis de principe transmis dans un délai de 4 mois à la Commune (dès réception de tous les préavis définitifs des services cantonaux)			80%	
5 Nombre de Communes qui n'ont pas de PAZ conformes à la LAT de 1980 (état au 31.12.2022: 12 Communes)			10	
6 Nombre de Communes qui ont un PAZ conforme à la LAT 2014 et à la fiche C.1 du Plan Directeur cantonal (délai prévu à fin 2026 selon PDc) (état au 31.12.2022: 2 Communes)			20	
7 Nombre de Communes bénéficiant d'une décision de subventionnement dans le cadre de leur révision globale des PAZ/RCCZ (état au 30.06.2023: 89 Communes pour un montant total de subventions payées de 551'404.35.- découlant de la décision de subventionnement du Conseil d'Etat d'un montant total de CHF 4'149'020.-)			122	
<i>ad4</i> 8 Dépôt du projet de stratégie pour les zones d'activités économiques pour adoption par le Conseil d'Etat			31.12.24	
9 Nombre de validations des géodonnées transmises par les Communes de leurs réseaux d'itinéraires de mobilité de loisirs homologués (état au 31.12.2022: 13'063 kilomètres)			3	
10 Rédaction finalisée du cahier des charges en vue d'une conception des itinéraires hivernaux			31.12.24	
<i>ad5</i> 11 Soumission au Conseil d'Etat d'une stratégie cantonale de préservation quantitative et qualitative des surfaces d'assolement (SDA)			31.12.24	
12 Etat effectif au 31.12. des surfaces d'assolement (SDA) du Canton du Valais (quota net minimal selon plan sectoriel SDA 7'350 ha. Etat au 31.12.2022: 7'460 ha, Planifié 2023: 7'500 ha)			7'500	
<i>ad6</i> 13 Soumission au Conseil d'Etat des fiches A.5a "Constructions protégées caractéristiques du paysage" et A.5b "Zones de hameaux et de maintien de l'habitat rural" du Plan Directeur cantonal en vue de leur adoption par le Grand Conseil et de leur approbation par la Confédération			31.12.24	
<i>ad7</i> 14 Rédaction d'un avant-projet de révision partielle de la LcAT et du règlement y relatif (plus-value)			31.12.24	
15 Pourcentage des décisions soumises au Conseil d'Etat dans un délai de 30 jours dès réception du rapport d'expertise du collège d'experts en matière d'expropriation			80%	
<i>ad8</i> 16 Transmission des fiches adaptées du Plan Directeur cantonal au Conseil d'Etat en vue de leur adoption par le Grand Conseil (15 fiches réparties en deux lots - 1er lot de 12 fiches et 2ème lot de 3 fiches)			31.12.24	

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad8</i> 17 Validation de l'organisation du projet (cahier des charges, pilotage, structure et planning)			31.12.24	
18 Finalisation de l'analyse des dispositions légales en vue de l'élaboration d'un avant-projet de révision de la LcAT			31.12.24	
<i>ad9</i> 19 Evolution de la surface de la zone à bâtir dévolue à l'habitat (avec l'objectif de se rapprocher du périmètre d'urbanisation fixé dans le Plan Directeur cantonal, soit 12'050 ha en 2045)	12'770.8	12'650	12'500	-150
20 Dépôt, auprès du Conseil d'Etat, d'un projet de plan d'action découlant de la Conception Paysage cantonale			31.12.24	
<i>ad10</i> 21 Dépôt du projet stratégie de gouvernance territoriale 2040 au Conseil d'Etat pour validation			31.12.24	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	3'475'661	515'210	2'960'451
P1101 Législation	124'002	596	123'406
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	3'351'659	514'614	2'837'045
313 Mandat élaboration PAC	100'000		100'000
363 Subventions PAZ & RCCZ + PDi	652'600		652'600
Solde dépenses/recettes du produit	2'599'059	514'614	2'084'445
GP12 Coordonner les activités territoriales	2'844'639	360'290	2'484'349
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	1'193'511	2'982	1'190'529
P1202 Plan directeur cantonal et controlling territorial	818'122	5'668	812'454
P1203 Projets d'agglomération et coopération	833'006	351'640	481'366
Total	6'320'300	875'500	5'444'800
Remarques			
Glossaire: LAT : Loi fédérale sur l'aménagement du territoire LIML : Loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs PAZ : Plan d'aménagement des zones PDc : Plan directeur cantonal PDi : Plan directeur intercommunal RCCZ : Règlement communal de construction des zones RPU : Remembrement parcellaire urbain SDA : Surfaces d'assolement			

SERVICE DES DANGERS NATURELS

OP 1
Protéger les personnes et les
biens contre les dangers naturels
Fr. 28'765'000 net

GP 11 Appui gestion intégrée des risques Fr. 6'746'834 net	GP 12 Avalanches et dangers glaciaires Fr. 3'331'448 net	GP 13 Dangers géologiques et ressources du sous-sol Fr. 5'484'445 net	GP 14 Cours d'eau latéraux Fr. 13'202'273 net
GP 15 Rhône 3 Fr. 0 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	22'885'993.36	30'709'600	29'871'600	-838'000
30 Charges de personnel	7'777'998.40	8'664'900	8'898'900	234'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'843'117.21	5'061'200	6'171'100	1'109'900
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	1'623'930.50	1'660'300	1'631'400	-28'900
36 Charges de transferts	5'268'590.85	8'824'400	7'839'900	-984'500
38 Charges extraordinaires	385'761.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'986'595.40	6'498'800	5'330'300	-1'168'500
4 Revenus	20'078'997.41	29'252'200	28'168'200	-1'084'000
41 Patentes et concessions	1'431'515.52	1'375'000	1'240'000	-135'000
42 Taxes et redevances	654'351.25	388'900	522'400	133'500
43 Revenus divers	1'779'726.15	1'600'000	1'600'000	0
44 Revenus financiers	726'193.74	580'000	680'000	100'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	10'527'404.26	15'512'700	15'036'600	-476'100
46 Revenus de transferts	1'492'741.44	1'935'100	2'236'000	300'900
48 Revenus extraordinaires	54'609.55	0	0	0
49 Imputations internes	3'412'455.50	7'860'500	6'853'200	-1'007'300
Excédent de charges	2'806'995.95	1'457'400	1'703'400	246'000
5 Dépenses d'investissement	47'810'963.95	68'254'900	70'523'200	2'268'300
50 Immobilisations corporelles	14'367'837.75	28'417'100	31'220'000	2'802'900
56 Propres subventions d'investissement	33'443'126.20	39'837'800	39'303'200	-534'600
58 Dépenses d'investissement extraordinaires	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	26'005'533.01	40'978'300	43'461'600	2'483'300
63 Subventions d'investissement acquises	26'005'533.01	40'978'300	43'461'600	2'483'300
68 Recettes d'investissement extraordinaires	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	21'805'430.94	27'276'600	27'061'600	-215'000
Insuffisance de financement	24'612'426.89	28'734'000	28'765'000	31'000

SERVICE DES DANGERS NATURELS

Remarques
30: Transfert de 0.4 EPT au SDT (jusqu'au 31.12.2024) et adaptation des salaires selon les hypothèses du budget 2024 (+ 1.5% versus budget 2023).
31: +1'100 KCHF en raison de l'augmentation générale des mandats au budget: 375 KCHF pour AGIR (dont 100 KCHF pour le PAI Rhône), 200 KCHF pour Avalanches et Géologie (dont 100 KCHF pour le microzonage) et 600 KCHF pour Cours d'eau latéraux (dont 530 KCHF pour le cadastre des ouvrages de protection (OP), la revitalisation et le ruissellement).
36: Diminution du budget 2024 de 984 KCHF dû à une estimation faite de la subvention cantonale pour l'entretien des torrents et canaux trop élevée au budget 2023.
41: Les dernières prévisions chiffrent un volume d'environ 206'000 m3 au budget 2024 contre 230'000 m3 au budget 2023 pour les extractions de matériaux du Rhône = - 135 KCHF.
42: Augmentation de 150 KCHF des subventions de la Confédération sur la base d'une réévaluation des montants des années passées: +30k pour Avalanches et Géologie et +100 KCHF pour les Cours d'eau latéraux.
44: Revenu de locations des bâtiments et terrains R3 supérieur de 100 KCHF versus budget 2023.
45: Prélèvements sur le fonds R3 (11'650 KCHF au B2024) et dans le fonds cours d'eau (3'400 KCHF au budget 2024, 4'500 KCHF au budget 2023 et 20 KCHF au compte 2022).
46: +310 KCHF vs B2023 de subventions fédérales attendues liées à l'augmentation du budget des mandats des diverses sections (31).
50: Investissements bruts en lien avec le projet R3 (dossiers d'enquête et travaux).
56: Subv. aux communes inférieures de 1'700 KCHF versus B2023 sur les cours d'eau latéraux et inférieures de 145 KCHF vs B2023 sur les dangers géo- et nivologiques. Côté R3, le budget 2024 de l'accompagnement agricole est supérieur de 1'300 KCHF au B2023 (chiffres du SCA).
63: Subventions de la part de la Confédération (OFEV/OFROU) à l'ensemble des investissements sur les natures 50 et 56 et participation des communes (2%) à R3.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Employés à durée indéterminée	51.10	52.10	51.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Transfert de 0.4 EPT au SDT jusqu'au 31.12.2024
Glossaire :
- OFEV: office fédéral de l'environnement
- OFROU: office fédéral des routes
- AGIR: section appui gestion intégrée des risques
- FINA: section finances et administration
- PAI: plan d'alarme et d'intervention
- ERE: espaces réservés aux eaux
- INSAR: monitoring satellite de la déformation du sol

OBJECTIF POLITIQUE		
Protéger les personnes et les biens contre les dangers naturels de manière intégrée, entretenir et aménager les cours d'eau		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer un appui technique transversal pour la gestion intégrée des risques (GP11)	
2	Assurer la protection des personnes et des biens contre les avalanches et les dangers glaciaires (GP12)	
3	Assurer la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques (GP13)	
4	Assurer la gestion des ressources du sous-sol (GP13)	
5	Assurer la protection des personnes et des biens contre les dangers liés aux cours d'eau latéraux (GP14)	
6	Revitaliser les cours d'eau latéraux et en assurer les espaces réservés (GP14)	
7	Revitaliser le Rhône et le Léman et en assurer les espaces réservés (GP15)	
8	Assurer la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône (GP15)	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Développement et maintien du réseau d'observation et de surveillance	31.12.2024
	2 Implantation des observateurs dangers naturels dans les état-majors communaux de tout le canton, assurer leur formation	31.12.2026
	3 Elaboration des plans d'alarme et d'intervention dans les communes et au niveau régional	31.12.2040
<i>ad2</i>	4 Révision des cartes de danger et des cartes indicatives de danger	31.12.2024
	5 Suivi de la construction des ouvrages de protection et la mise en œuvre de systèmes de surveillance contre les avalanches selon convention programme	31.12.2028
<i>ad3</i>	6 Révision des cartes de danger	31.12.2024
	7 Suivi de la construction des ouvrages de protection et la mise en œuvre de systèmes de surveillance contre les dangers géologiques selon convention programme	31.12.2024
	8 Elaboration des cartes de microzonage sismique et de sols de fondation sur la base de la nouvelle Loi sur les dangers naturels et les aménagements de cours d'eau	31.12.2024
<i>ad4</i>	9 Rédaction de la loi sur les géoressources	31.12.2025
	10 Mise en application du concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol	31.12.2025
<i>ad5</i>	11 Suivi de l'élaboration et de la construction des aménagements de cours d'eau et la mise en œuvre de systèmes de surveillance contre les dangers liés aux cours d'eau selon convention programme	31.12.2025
	12 Mise en œuvre de la directive d'entretien des cours d'eau	31.12.2024
<i>ad6</i>	13 Planification de la revitalisation des cours d'eau latéraux et des lacs en collaboration avec les communes	31.12.2024
<i>ad7</i>	14 Gestion du renouvellement des concessions pour l'utilisation des rives du Léman (avec le SAJ)	31.12.2024
	15 Mise à l'enquête des espaces réservés (ERE) pour le Rhône	31.12.2024
<i>ad8</i>	16 Mise à jour de la planification de la 3ème correction du Rhône conformément à la nouvelle loi sur les dangers naturels et les aménagements de cours d'eau	31.12.2024
	17 Mise à l'enquête des zones de danger Rhône	31.12.2024
	18 Gestion homogène du projet de la 3ème correction du Rhône sur tout le linéaire	31.12.2024

SERVICE DES DANGERS NATURELS

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
<i>ad1</i> 1 Pourcentage des nouvelles fonctionnalités et/ou nouveaux produits prévus développés		100%	100%	0%
2 Part des communes avec une cellule dangers naturels définie et implantée dans leur état-major, conventionnées (été/hiver) avec le Canton		100%	70. %	-30%
3 Part des communes avec un plan d'alarme et d'intervention pour tous les types de dangers naturels		20%	60%	40%
<i>ad2</i> 4 Réalisation de la révision des cartes de danger et cartes indicatives de danger contre les avalanches			6	
5 Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels Lfo-avalanches réalisés selon planification 2020-2024	110%	80%	100%	20%
<i>ad3</i> 6 Réalisation de la révision des cartes de danger contre les dangers liés géologiques			6	
7 Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels LFo-Géologie réalisés selon planification 2020-2024			100%	
8 Inventaire de cartes à élaborer			100%	
9 Part de réalisation des cartes à élaborer			30%	
<i>ad4</i> 10 Degré d'avancement de la rédaction de la loi sur les géoressources		80%	90%	10%
11 Degré d'avancement de la mise en application du concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol		40%	50%	10%
<i>ad5</i> 12 Réalisation de la révision des cartes de danger contre les dangers liés aux cours d'eau latéraux			6	
13 Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels LACE réalisés selon planification 2020-2024			90%	
14 Planification et réalisation des contrôles			100%	
<i>ad6</i> 15 Degré d'avancement de la révision de la planification de la revitalisation pour les cours d'eau latéraux		80%	100%	20%
16 Degré d'avancement de la planification de la revitalisation pour les lacs		100%	100%	0%
<i>ad7</i> 17 Actualiser les concessions sur les rives du Léman si nécessaire		31.12.23	31.12.24	
18 Pourcentage d'ERE terminé sur le linéaire du Rhône		100%	100%	0%
<i>ad8</i> 19 Degré d'avancement de la révision de la planification à jour des mesures de la 3ème correction du Rhône		100%	100%	0%
20 Pourcentage du nombre de communes avec mises à l'enquête des zones de danger sur le linéaire du Rhône		30%	100%	70%
21 Outil unique pour la planification et la gestion de la 3ème correction du Rhône		31.12.23	31.12.24	

SERVICE DES DANGERS NATURELS

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Appui gestion intégrée des risques	8'102'253	1'355'419	6'746'834
P1101 Réseau de monitoring des dangers naturels	1'030'527	267'677	762'850
313 Réseau de surveillance, communication et divers dont données INSAR	555'000		555'000
314 Maintenance et entretien stations IMIS	400'000		400'000
463 Subventions fédérales relatives aux divers mandats (rubrique 313 et 314)		266'500	-266'500
Solde dépenses/recettes du produit	75'527	1'177	74'350
P1102 Outils informatiques pour la gestion des dangers naturels	1'150'694	79'579	1'071'115
313 Développement et maintenance informatique	280'900		280'900
313 Guardaval, Minerve, SIRS, etc... développement évolutif et maintenance	360'100		360'100
315 Réseau surveillance, maintenance informatique et monitoring	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	429'694	79'579	350'115
P1103 Plans d'alarme cantonaux et d'intervention, interv	161'028	966	160'062
313 PAI Rhône	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	61'028	966	60'062
P1104 Observateurs dangers naturels	1'361'106	589'336	771'770
313 Observateurs dangers naturels	70'000		70'000
363 Observateurs dangers naturels	1'175'000		1'175'000
463 Subventions fédérales relatives aux observateurs dangers naturels		587'500	-587'500
Solde dépenses/recettes du produit	116'106	1'836	114'270
P1105 Préavis	400'723	3'649	397'074
313 Mandat d'appui préavis Rhône	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	250'723	3'649	247'074
P1106 Etudes générales, projets de recherche DANA hors R3	466'453	33'143	433'310
313 Mandats d'études divers	326'000		326'000
Solde dépenses/recettes du produit	140'453	33'143	107'310
P1107 Gestion et entretien du Rhône et du Léman	3'531'722	381'069	3'150'653
301 Salaires liés aux prestations internes de la section Rhône Léman pour entretien du Rhône et du Léman (section AGIR)	100'000		100'000
301 Salaires liés aux prestations internes pour l'entretien Rhône et Léman (section AGIR)	100'000		100'000
313 Mandats de surveillance des gravières du Rhône	150'000		150'000
314 Gros entretien du Rhône	1'400'000		1'400'000
363 Subventions aux communes pour l'entretien des berges du Rhône	1'050'000		1'050'000
391 Prestation du personnel R3 (8755) et du personnel AGIR (9285) à l'entretien du Rhône et du Léman	250'000		250'000
491 Prestations de service internes pour entretien du Rhône et du Léman (section AGIR, salaires et cotisations patronales)		130'000	-130'000
502 Investissement pour études plage Rive Bleue (Léman)	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	331'722	251'069	80'653

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP12 Avalanches et dangers glaciaires	5'969'182	2'637'734	3'331'448
P1201 Cartes de danger avalanche	437'173	172'598	264'575
562 Subventions aux communes pour établissement des cartes de danger avalanches	303'300		303'300
630 Subventions fédérales relatives à l'établissement des cartes de danger avalanches		169'000	-169'000
Solde dépenses/recettes du produit	133'873	3'598	130'275
P1202 Ouvrages de protection avalanches et dangers gla.	5'532'009	2'465'136	3'066'873
313 Mandats divers	176'300		176'300
363 Entretien ouvrages de protection	279'400		279'400
463 Subventions fédérales relatives à l'entretien des ouvrages de protection (rubrique 363)		139'600	-139'600
562 Subventions aux communes pour la réalisation de projets de protection contre les avalanches	4'672'800		4'672'800
630 Subventions fédérales relatives la réalisation de projets de protection contre les avalanches		2'252'300	-2'252'300
Solde dépenses/recettes du produit	403'509	73'236	330'273
GP13 Dangers géologiques et ressources du sous-sol	8'830'733	3'346'288	5'484'445
P1301 Cartes de danger géologiques	951'830	231'729	720'101
313 Mandats divers pour études / établissement cartes de dangers géologiques	220'000		220'000
562 Subventions aux communes pour établissement des cartes de danger géologiques	394'200		394'200
630 Subventions fédérales relatives à l'établissement des cartes de danger géologiques		229'000	-229'000
Solde dépenses/recettes du produit	337'630	2'729	334'901
P1302 Ouvrages de protection dangers géologiques	7'326'678	3'111'857	4'214'821
491 Prestations des géologues pour le SDM		123'000	-123'000
562 Subventions aux communes pour la réalisation de projets de protection contre les dangers géologiques	6'250'100		6'250'100
564 Subventions pour la réalisation de projets de protection contre les dangers géologiques	156'500		156'500
630 Subventions fédérales relatives la réalisation de projets de protection contre les dangers géologiques		2'851'400	-2'851'400
Solde dépenses/recettes du produit	920'078	137'457	782'621
P1303 Danger tectonique	305'743	901	304'842
313 Mandats pour établissement de cartes des classes de sol de fondation et microzonage	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	105'743	901	104'842
P1304 Gestion des ressources du sous-sol	246'482	1'801	244'681

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP14 Cours d'eau latéraux	38'255'932	25'053'659	13'202'273
P1401 Cartes de danger des cours d'eau latéraux	1'918'345	742'740	1'175'605
313 Cadastre OP cours d'eau, suivi de revitalisation, ruissellement	250'000		250'000
562 Subventions aux communes pour établissement des cartes de danger crues	1'341'900		1'341'900
630 Subventions fédérales relatives à l'établissement des cartes de danger crues		740'000	-740'000
Solde dépenses/recettes du produit	326'445	2'740	323'705
P1402 Aménagements, revitalisation et projets de suveill	30'667'038	19'232'512	11'434'526
313 Mandats divers	285'800		285'800
351 Attribution au fonds des cours d'eau	1'631'400		1'631'400
398 Virements comptables fonds cours d'eau	3'378'800		3'378'800
424 Prestations de service		250'000	-250'000
451 Prélèvement sur le fonds cours d'eau		985'000	-985'000
498 Virements comptables fonds cours d'eau		1'631'400	-1'631'400
498 Virements comptables pour le fonds cours d'eau		985'000	-985'000
562 Subventions aux communes pour la réalisation de projets de protection contre les crues	24'370'500		24'370'500
630 Subventions fédérales relatives à la réalisation de projets de protection contre les crues		15'372'400	-15'372'400
Solde dépenses/recettes du produit	1'000'538	8'712	991'826
P1403 Suivi de l'entretien des cours d'eau latéraux	5'670'549	5'078'407	592'142
313 Mandats divers	135'000		135'000
363 Décision du Grand Conseil concernant l'augmentation de 50 à 70% du taux de subventionnement cantonal pour l'entretien des torrents et canaux	1'400'000		1'400'000
363 Entretien des torrents et canaux	3'600'500		3'600'500
451 Prélèvement sur le fonds cours d'eau - Augmentation de 50 à 70% du taux de subventionnement cantonal pour l'inspection et l'entretien des cours d'eau et lacs communaux		2'393'800	-2'393'800
463 Subventions fédérales relatives aux mandats		286'100	-286'100
498 Virements comptables pour le fonds cours d'eau		2'393'800	-2'393'800
Solde dépenses/recettes du produit	535'049	4'707	530'342

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP15 Rhône 3	39'236'700	39'236'700	0
P1501 Cartes de danger du Rhône	152'429	152'429	0
451 Prélèvement dans le fonds R3		102'257	-102'257
502 Mandats de mise à l'enquête des zones de danger Rhône	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'429	50'172	-47'743
P1502 Aménagements du Rhône (R3)	37'863'246	37'863'246	0
301 Prestations internes pour le projet R3 (salaires)	190'000		190'000
301 Salaires de la section Rhône Léman pour R3	2'037'000		2'037'000
305 Cotisations patronales de la section Rhône Léman pour R3	462'100		462'100
313 Honoraires et autres et maintenance IT R3	140'000		140'000
314 Entretien des parcelles et immeubles R3	80'000		80'000
316 Loyer locaux rue de la Piscine 10 pour R3	125'100		125'100
361 Rétrocessions de recettes des locations terrains et immeubles à la Confédération	300'000		300'000
391 Prestations d'autre services pour le projet R3	120'000		120'000
391 Prestations d'heures des sections FINA, DIR pour le projet R3	920'000		920'000
412 Recettes des extractions de graviers dans le Rhône		1'240'000	-1'240'000
431 Activation des frais de personnel sur les mesures et sur la communication en lien avec R3		1'600'000	-1'600'000
447 Recettes de locations des immeubles et des terrains R3		600'000	-600'000
451 Prélèvement dans le fonds R3		10'888'103	-10'888'103
463 Subvention de la Confédération pour les frais de personnel préfinancés		800'000	-800'000
491 Prestations internes de la FINA pour projet R3 (salaires et cotisations patronales)		680'000	-680'000
491 Prestations internes de la section FINA pour projet R3 (salaires et cotisations patronales)		240'000	-240'000
502 Aménagements du Rhône (études, travaux et acquisitions de terrain) - projet R3	30'910'000		30'910'000
565 Investissements liés à l'accompagnement agricole R3	1'784'500		1'784'500
630 Subventions de la Confédération (OFEV et OFROU) aux investissements R3		19'197'300	-19'197'300
631 Participation du canton de Vaud (secteur Chablais) au projet R3		1'985'800	-1'985'800
632 Participations communales aux investissements liés à R3		614'300	-614'300
Solde dépenses/recettes du produit	794'546	17'743	776'803
P1503 Etudes générales, projets de recherche liés à R3	1'221'025	1'221'025	0
301 Salaires en lien avec les prestations internes de la section AGIR pour le projet R3	430'000		430'000
305 Cotisations patronales en lien avec les prestations internes de la section AGIR pour le projet R3	120'000		120'000
391 Prestations de service internes de la section AGIR pour le projet R3 (salaires et cotisations patronales)	550'000		550'000
451 Prélèvement dans le fonds R3		667'440	-667'440
491 Prestations de service internes de la section AGIR pour le projet R3 (salaires et cotisations patronales)		550'000	-550'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
Solde dépenses/recettes du produit	121'025	3'585	117'440
Total	100'394'800	71'629'800	28'765'000

Remarques

Le scénario retenu au budget 2024 prévoit l'utilisation du fonds cours d'eau pour les projets de revitalisation et d'aménagements cours d'eau, y compris l'entretien, à hauteur de Fr. 3.4 Mios. Ce prélèvement accompagné d'une réévaluation de l'investissement pour les cours d'eau (Fr. -1.7 Mio) permet de conserver un même niveau d'activités qu'auparavant sur l'ensemble du service malgré la hausse des subventions cantonales pour l'entretien des torrents et canaux (Fr. +1.4 Mio). Les dépenses liées aux dangers naturels sont gérées par les communes, subventionnées par le canton et la Confédération via les conventions programme (~800 projets), sauf pour le Rhône et son projet R3 pour lequel le canton est maître d'ouvrage. Le canton finance les dépenses brutes et reçoit des subventions de la Confédération. La même logique est appliquée pour certaines tâches d'entretien du Rhône et du Léman. L'entretien pur est délégué aux communes et subventionné par le canton.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement en lien avec le projet R3 sont financées uniquement via le fonds R3. Ainsi le GP15 boucle à zéro. Comme l'analyse lancée par le DMTE fin 2022 est toujours en cours, il a été décidé de ne pas modifier les hypothèses de taux de subventions de la part de l'OFEV pour le budget 2024.

Le prélèvement dans le fonds R3 au budget 2024 est ainsi estimé à Fr. 11.6 Mios, dont Fr. 10.997 Mios au titre de l'investissement et Fr. 0.66 Mio au titre du compte de résultats. Au 1er janvier 2023, le fonds R3 atteint Fr. 44.5 Mios. Son solde devrait se situer à Fr. 33.5 Mios au 01.01.2024, respectivement Fr. 21.8 Mios au 01.01.2025.

Les sections supports ne sont plus affectées uniquement au projet R3 et donc plus financées à 100% par le fonds R3 ; il en résulte une augmentation de la part nette du canton (une part de l'enveloppe a été utilisée pour financer cela).

Amortissements, réévaluations et report à l'actif des investissements nets		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>AMORTISSEMENTS, REEVALUATIONS ET REPORT A L'ACTIF DES INVESTISSEMENTS NETS</u>					
330	Amortissements des immobilisations corporelles PA	60'554'911.84	54'028'300	48'631'600	-5'396'700
332	Amortissements des immobilisations incorporelles PA	7'268'254.16	11'123'800	7'517'200	-3'606'600
364	Réévaluations prêts PA	4'035'556.00	3'760'000	2'935'000	-825'000
365	Réévaluations participations PA	4'997.50	0	0	0
366	Amortissements des subventions d'investissement	84'986'670.86	73'861'800	77'408'600	3'546'800
383	Amortissements supplémentaires	78'159'194.43	98'450'200	69'640'700	-28'809'500
387	Amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	14'890'771.07	25'443'200	24'791'800	-651'400
690	Report au bilan	226'341'507.39	290'278'300	239'573'900	-50'704'400
	Amortissements, réévaluations	249'900'355.86	266'667'300	230'924'900	-35'742'400
	Report à l'actif des investissements nets	226'341'507.39	290'278'300	239'573'900	-50'704'400

Variation des financements spéciaux et fonds sous capital propre		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>VARIATION DES FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS SOUS CAPITAL PROPRE</u>					
351	Attributions aux financements spéciaux et fonds sous capital propre	141'526'561.84	133'359'000	128'638'900	-4'720'100
389	Attributions au capital propre	63'075'827.96	583'700	798'700	215'000
451	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds sous capital propre	110'838'565.32	151'046'900	139'149'600	-11'897'300
489	Prélèvements sur le capital propre	46'311'759.59	68'302'300	150'292'500	81'990'200
	Total	-47'452'064.89	85'406'500	160'004'500	74'598'000

Récapitulation générale

Compte 2022
Fr.Budget 2023
Fr.Budget 2024
Fr.Ecart 23/24
Fr.**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE****COMPTE DE RESULTATS****CHARGES****Charges de personnel**

300	Autorités, commissions et juges	19'120'437.70	19'602'900	19'714'000	111'100
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	414'148'983.65	435'872'500	469'837'700	33'965'200
302	Salaires des enseignants	415'169'317.50	425'024'000	450'813'900	25'789'900
303	Travailleurs temporaires	0.00	0	0	0
304	Allocations	37'494.45	25'000	47'000	22'000
305	Cotisations de l'employeur	184'987'521.91	192'717'600	204'901'800	12'184'200
306	Prestations de l'employeur	7'114'333.55	9'527'000	9'182'200	-344'800
309	Autres charges de personnel	4'300'133.30	5'782'500	5'670'100	-112'400
	Total	1'044'878'222.06	1'088'551'500	1'160'166'700	71'615'200

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

310	Charges de matières et de marchandises	33'754'087.16	33'982'000	37'636'500	3'654'500
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	30'371'152.15	29'182'100	32'286'900	3'104'800
312	Alimentation et élimination bien-fonds PA	4'400'458.98	4'531'100	4'749'600	218'500
313	Prestations de service et honoraires	100'669'257.76	113'400'300	136'809'100	23'408'800
314	Gros entretien et entretien courant	90'582'032.84	89'047'800	90'385'400	1'337'600
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	16'728'387.61	19'740'300	20'476'000	735'700
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	86'003'161.91	86'772'000	102'758'900	15'986'900
317	Dédommagements	8'001'029.74	9'089'800	9'078'900	-10'900
318	Réévaluations sur créances	30'222'176.72	39'417'300	35'036'300	-4'381'000
319	Autres charges d'exploitation	10'320'448.06	8'428'200	9'762'100	1'333'900
	Total	411'052'192.93	433'590'900	478'979'700	45'388'800

Amortissements du patrimoine administratif

330	Amortissements des immobilisations corporelles PA	60'554'911.84	54'028'300	48'631'600	-5'396'700
332	Amortissements des immobilisations incorporelles PA	7'268'254.16	11'123'800	7'517'200	-3'606'600
	Total	67'823'166.00	65'152'100	56'148'800	-9'003'300

Charges financières

340	Charges d'intérêts	65'314'273.22	62'946'100	62'265'400	-680'700
341	Pertes réalisées sur PF	11'899.31	20'100	20'000	-100
342	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	913'354.76	1'919'400	1'891'400	-28'000
344	Réévaluations immobilisations PF	43'825.19	0	0	0
349	Autres charges financières	751'067.05	2'116'800	5'000	-2'111'800
	Total	67'034'419.53	67'002'400	64'181'800	-2'820'600

Attributions aux financements spéciaux et fonds

350	Attributions aux financements spéciaux et fonds sous capitaux de tiers	2'346'754.19	3'890'800	2'002'800	-1'888'000
351	Attributions aux financements spéciaux et fonds sous capital propre	141'526'561.84	133'359'000	128'638'900	-4'720'100
	Total	143'873'316.03	137'249'800	130'641'700	-6'608'100

Récapitulation générale		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Charges de transferts					
360	Parts de revenus destinées à des tiers	80'217'327.16	44'513'000	64'285'000	19'772'000
361	Dédommagements à des collectivités publiques	173'160'046.18	172'768'300	178'216'400	5'448'100
362	Péréquation financière et compensation des charges	65'783'313.00	66'371'100	65'261'500	-1'109'600
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'615'377'583.52	1'609'963'400	1'739'541'200	129'577'800
364	Réévaluations prêts PA	4'035'556.00	3'760'000	2'935'000	-825'000
365	Réévaluations participations PA	4'997.50	0	0	0
366	Amortissements des subventions d'investissement	84'986'670.86	73'861'800	77'408'600	3'546'800
369	Autres charges de transferts	0.00	0	0	0
	Total	2'023'565'494.22	1'971'237'600	2'127'647'700	156'410'100
Subventions redistribuées					
370	Subventions redistribuées	203'122'031.60	203'563'000	202'919'800	-643'200
	Total	203'122'031.60	203'563'000	202'919'800	-643'200
Charges extraordinaires					
383	Amortissements supplémentaires	78'159'194.43	98'450'200	69'640'700	-28'809'500
384	Charges financières extraordinaires	0.00	0	0	0
387	Amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	14'890'771.07	25'443'200	24'791'800	-651'400
389	Attributions au capital propre	63'075'827.96	583'700	798'700	215'000
	Total	156'125'793.46	124'477'100	95'231'200	-29'245'900
Imputations internes					
390	Approvisionnement en matériel et marchandises	9'981'293.45	3'992'800	4'316'400	323'600
391	Prestations de service	27'977'845.44	32'149'400	35'416'200	3'266'800
392	Baux à ferme, loyers, frais d'utilisation	65'081.78	49'100	103'800	54'700
393	Frais administratifs et d'exploitation	404'022.04	661'700	642'300	-19'400
398	Transferts	91'411'031.18	104'732'800	117'831'300	13'098'500
399	Autres imputations internes	124'974.80	524'800	2'596'000	2'071'200
	Total	129'964'248.69	142'110'600	160'906'000	18'795'400

Récapitulation générale

Compte 2022
Fr.Budget 2023
Fr.Budget 2024
Fr.Ecart 23/24
Fr.**COMPTE DE RESULTATS****REVENUS****Revenus fiscaux**

400	Impôts directs, personnes physiques	974'807'522.08	950'820'000	987'820'000	37'000'000
401	Impôts directs, personnes morales	122'105'482.61	129'750'000	135'750'000	6'000'000
402	Autres impôts directs	294'985'844.07	209'085'400	268'010'000	58'924'600
403	Impôts sur la propriété et sur les charges	165'389'117.75	169'120'000	172'010'000	2'890'000
	Total	1'557'287'966.51	1'458'775'400	1'563'590'000	104'814'600

Patentes et concessions

410	Patentes	5'991'421.05	6'145'000	6'080'000	-65'000
411	Banque nationale suisse	160'688'730.00	107'300'000	0	-107'300'000
412	Concessions	40'850'481.42	36'845'000	54'322'000	17'477'000
	Total	207'530'632.47	150'290'000	60'402'000	-89'888'000

Taxes et redevances

420	Taxes de compensation	2'954'344.00	3'132'000	3'130'000	-2'000
421	Emoluments pour actes administratifs	99'083'103.70	99'747'500	99'223'100	-524'400
423	Frais d'écolage et taxes de cours	8'217'843.85	8'683'900	8'609'300	-74'600
424	Taxes d'utilisation et prestations de service	24'752'889.94	25'414'800	25'061'900	-352'900
425	Recettes sur ventes	12'158'019.06	12'090'300	12'596'600	506'300
426	Remboursements	88'144'103.14	91'018'500	94'186'100	3'167'600
427	Amendes	16'033'240.71	18'025'500	16'511'900	-1'513'600
429	Autres taxes	10'917'128.17	11'249'600	11'756'600	507'000
	Total	262'260'672.57	269'362'100	271'075'500	1'713'400

Revenus divers

431	Transferts au compte des investissements	10'647'360.60	9'050'000	9'099'800	49'800
432	Variations de stocks	-90'776.35	-120'000	-120'000	0
439	Autres revenus	662'252.24	684'600	643'700	-40'900
	Total	11'218'836.49	9'614'600	9'623'500	8'900

Revenus financiers

440	Revenus des intérêts	16'881'437.88	13'590'300	16'971'500	3'381'200
441	Gains réalisés PF	13'937'409.96	8'140'100	11'810'800	3'670'700
442	Revenus participations PF	0.00	1'000	0	-1'000
445	Revenus financiers de prêts et de participations PA	232'479.34	608'200	303'200	-305'000
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	46'762'054.95	42'768'000	42'068'000	-700'000
447	Produits des immeubles PA	15'396'097.18	14'882'600	17'806'100	2'923'500
449	Autres revenus financiers	152'000.12	100'000	0	-100'000
	Total	93'361'479.43	80'090'200	88'959'600	8'869'400

Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds

450	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds sous capitaux de tiers	200'728.41	0	0	0
451	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds sous capital propre	110'838'565.32	151'046'900	139'149'600	-11'897'300
	Total	111'039'293.73	151'046'900	139'149'600	-11'897'300

Récapitulation générale		Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Revenus de transferts					
460	Parts à des revenus de tiers	160'274'867.86	179'906'600	186'296'700	6'390'100
461	Dédommagements des collectivités locales	129'535'040.20	104'260'000	144'632'000	40'372'000
462	Péréquation financière et compensation des charges	801'853'075.00	846'551'000	886'505'000	39'954'000
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers	589'236'319.96	591'699'200	620'957'400	29'258'200
469	Autres revenus de transferts	696'991.80	1'000'000	1'000'000	0
	Total	1'681'596'294.82	1'723'416'800	1'839'391'100	115'974'300
Subventions à redistribuer					
470	Subventions à redistribuer	203'122'031.60	203'563'000	202'919'800	-643'200
	Total	203'122'031.60	203'563'000	202'919'800	-643'200
Revenus extraordinaires					
486	Revenus extraordinaires de transferts	0.00	0	0	0
489	Prélèvements sur le capital propre	46'311'759.59	68'302'300	150'292'500	81'990'200
	Total	46'311'759.59	68'302'300	150'292'500	81'990'200
Imputations internes					
490	Approvisionnement en matériel et marchandises	9'981'293.45	3'992'800	4'316'400	323'600
491	Prestations de service	27'977'845.44	32'149'400	35'416'200	3'266'800
492	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	65'081.78	49'100	103'800	54'700
493	Frais administratifs et d'exploitation	404'022.04	661'700	642'300	-19'400
498	Transferts	91'411'031.18	104'732'800	117'831'300	13'098'500
499	Autres imputations internes	124'974.80	524'800	2'596'000	2'071'200
	Total	129'964'248.69	142'110'600	160'906'000	18'795'400

Récapitulation générale

Compte 2022
Fr.Budget 2023
Fr.Budget 2024
Fr.Ecart 23/24
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****DEPENSES****Immobilisations corporelles**

500	Terrains	0.00	10'000'000	320'000	-9'680'000
501	Routes et voies de communication	214'088'545.77	234'111'000	184'690'900	-49'420'100
502	Aménagements des cours d'eau	14'353'516.05	28'267'100	31'210'000	2'942'900
504	Bâtiments	18'262'099.52	15'985'400	680'000	-15'305'400
506	Biens meubles	3'846'828.85	7'239'000	9'212'000	1'973'000
509	Autres immobilisations corporelles	1'874'606.97	5'230'400	3'948'000	-1'282'400
	Total	252'425'597.16	300'832'900	230'060'900	-70'772'000

Immobilisations incorporelles

520	Logiciels	1'479'288.83	4'215'300	2'200'800	-2'014'500
529	Autres immobilisations incorporelles	10'165'957.38	14'424'600	7'968'700	-6'455'900
	Total	11'645'246.21	18'639'900	10'169'500	-8'470'400

Prêts

541	Cantons et concordats	357'844.00	235'700	86'700	-149'000
542	Communes et associations intercommunales	438'600.00	2'774'800	1'094'700	-1'680'100
544	Entreprises publiques	-2'000'000.00	0	0	0
545	Entreprises privées	30'899'805.00	46'899'300	47'870'200	970'900
546	Organisations privées à but non lucratif	3'800'000.00	200'000	300'000	100'000
547	Ménages privés	2'390'829.00	3'600'000	3'600'000	0
	Total	35'887'078.00	53'709'800	52'951'600	-758'200

Participations et capital social

555	Entreprises privées	1'000.00	0	0	0
556	Organisations privées à but non lucratif	0.00	0	0	0
	Total	1'000.00	0	0	0

Propres subventions d'investissement

560	Confédération	22'444'330.00	23'798'900	25'810'000	2'011'100
561	Cantons et concordats	0.00	0	17'100	17'100
562	Communes et associations intercommunales	78'041'905.30	88'268'900	87'158'100	-1'110'800
564	Entreprises publiques	8'677'980.67	10'096'400	7'417'900	-2'678'500
565	Entreprises privées	34'553'338.29	29'586'000	34'984'200	5'398'200
566	Organisations privées à but non lucratif	10'973'260.14	10'202'900	10'986'600	783'700
567	Ménages privés	16'389'060.55	29'188'800	24'990'000	-4'198'800
	Total	171'079'874.95	191'141'900	191'363'900	222'000

Subventions d'investissement redistribuées

572	Communes et associations intercommunales	7'387'443.75	15'336'800	19'866'000	4'529'200
575	Entreprises privées	5'235'035.00	3'663'200	4'110'000	446'800
	Total	12'622'478.75	19'000'000	23'976'000	4'976'000

Récapitulation générale

Compte 2022
Fr.Budget 2023
Fr.Budget 2024
Fr.Ecart 23/24
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF**

600	Transferts de terrains	7'318.00	0	0	0
604	Transferts de bâtiments	102'648.00	0	0	0
	Total	109'966.00	0	0	0

Subventions d'investissement acquises

630	Confédération	181'329'207.51	210'948'800	185'153'600	-25'795'200
631	Cantons et concordats	317'122.05	385'000	1'985'800	1'600'800
632	Communes et associations intercommunales	20'721'048.14	22'696'500	17'551'700	-5'144'800
635	Entreprises privées	6'878'017.61	4'749'200	3'936'200	-813'000
636	Organisations privées à but non lucratif	370'960.20	400'000	400'000	0
	Total	209'616'355.51	239'179'500	209'027'300	-30'152'200

Remboursements de prêts

640	Confédération	0.00	0	0	0
641	Cantons et concordats	123'000.00	0	0	0
642	Communes et associations intercommunales	2'116'382.00	2'149'600	1'655'000	-494'600
644	Entreprises publiques	541'535.00	391'600	351'600	-40'000
645	Entreprises privées	26'404'712.10	25'549'400	27'021'100	1'471'700
646	Organisations privées à but non lucratif	1'967'955.00	2'042'000	2'230'900	188'900
647	Ménages privés	3'085'965.17	4'002'100	3'792'100	-210'000
	Total	34'239'549.27	34'134'700	35'050'700	916'000

Transferts de participations

655	Entreprises privées	500.50	0	0	0
658	Etranger	1.00	0	0	0
	Total	501.50	0	0	0

Remboursements de propres subventions d'investissement

662	Communes et associations intercommunales	299'172.65	327'000	459'000	132'000
665	Entreprises privées	6'000.00	15'000	15'000	0
667	Ménages	425'744.00	390'000	420'000	30'000
	Total	730'916.65	732'000	894'000	162'000

Subventions d'investissement à redistribuer

670	Confédération	12'622'478.75	19'000'000	23'976'000	4'976'000
672	Communes et associations intercommunales	0.00	0	0	0
675	Entreprises privées	0.00	0	0	0
	Total	12'622'478.75	19'000'000	23'976'000	4'976'000

Report au bilan

690	Report au bilan	226'341'507.39	290'278'300	239'573'900	-50'704'400
	Total	226'341'507.39	290'278'300	239'573'900	-50'704'400



Fonds FIGI

Résultats Fonds FIGI

	Compte 2022 Fr.	Budget 2023 Fr.	Budget 2024 Fr.	Ecart 23/24 Fr.
--	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

COMPTE DE RESULTATS

Total des charges	69'127'400.65	79'578'600	82'029'000	2'450'400
Total des revenus	70'766'691.14	76'196'700	83'949'600	7'752'900
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	1'639'290.49	-3'381'900	1'920'600	5'302'500

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	1'639'290.49	-3'381'900	1'920'600	5'302'500
Amortissements et réévaluations	1'380'579.00	2'464'200	4'498'800	2'034'600
Excédent de charges	-258'711.49	5'846'100	2'578'200	-3'267'900

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Total dépenses	70'319'189.21	102'700'000	134'480'700	31'780'700
Total recettes	11'305'629.25	17'366'400	17'776'200	409'800
Investissements nets	59'013'559.96	85'333'600	116'704'500	31'370'900

COMPTE DE FINANCEMENT

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	1'639'290.49	-3'381'900	1'920'600	5'302'500
Investissements nets	59'013'559.96	85'333'600	116'704'500	31'370'900
Insuffisance de financement	57'374'269.47	88'715'500	114'783'900	26'068'400

EVOLUTION DE LA FORTUNE

Total du compte de résultats	-258'711.49	5'846'100	2'578'200	-3'267'900
Variation des financements spéciaux et fonds sous capital propre	0.00	0	0	0
Diminution du capital propre	-258'711.49	5'846'100	2'578'200	-3'267'900

FONDS FIGI

OP 1
Assurer l'organisation et le
financement de la politique
immobilière de l'Etat du Valais
Fr. 114'783'900 net

GP 11
Gestion du Fonds FIGI
Fr. 114'783'900 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart 23/24
3 Charges	69'127'400.65	79'578'600	82'029'000	2'450'400
30 Charges de personnel	0.00	0	0	0
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	67'309'388.96	77'378'200	79'474'200	2'096'000
34 Charges financières	614'772.44	943'100	1'381'000	437'900
39 Imputations internes	1'203'239.25	1'257'300	1'173'800	-83'500
4 Revenus	70'766'691.14	76'196'700	83'949'600	7'752'900
42 Taxes et redevances	34'309'182.76	37'710'300	40'543'900	2'833'600
43 Revenus divers	31'475'691.00	34'190'100	39'207'900	5'017'800
44 Revenus financiers	4'027'482.33	3'035'500	3'020'500	-15'000
46 Revenus de transferts	-248'904.20	3'500	3'500	0
49 Imputations internes	1'203'239.25	1'257'300	1'173'800	-83'500
Excédent de revenus	1'639'290.49	-3'381'900	1'920'600	5'302'500
5 Dépenses d'investissement	70'319'189.21	102'700'000	134'480'700	31'780'700
50 Immobilisations corporelles	70'319'189.21	102'700'000	134'480'700	31'780'700
6 Recettes d'investissement	11'305'629.25	17'366'400	17'776'200	409'800
63 Subventions d'investissement acquises	11'305'629.25	17'366'400	17'776'200	409'800
Dépenses nettes d'investissement	59'013'559.96	85'333'600	116'704'500	31'370'900
Insuffisance de financement	57'374'269.47	88'715'500	114'783'900	26'068'400

Remarques

- 31 : Augmentation de 2.3 mios pour les frais d'énergie (inflation)
Augmentation de 1 mio pour les charges salariales du SIP (augmentation du personnel et renchérissement)
Augmentation de 0.3 mio pour les nouveaux loyers
Baisse de 1.6 mio du budget pour les rénovations des bâtiments
- 34 : Augmentation de 0.4 mio pour les intérêts financiers sur l'endettement payés à l'Etat du Valais
- 42 : Augmentation de la facturation aux services utilisateurs suite aux nouvelles constructions ou location soit :
+ 0.6 mio pour les loyers
+ 2.2 mios pour les charges
- 43 : Augmentation de la facturation aux services utilisateurs suite aux nouvelles constructions soit:
+ 1.7 mio pour les indemnités d'utilisation
+ 2.7 mios pour les amortissements
+ 0.5 mio pour les intrêts
- 44 : Location à des tiers et bénéfice sur les ventes des objets du patrimoine financier
- 50 : Augmentation des dépenses d'investissement selon les priorités définies par le CE (DCE du 05.04.2023)
- 63 : Augmentation des recettes d'investissement selon les priorités définies par le CE (DCE du 05.04.2023)

FONDS FIGI

Remarques
Les EPT affectés au Fonds FIGI sont centralisés dans les mandats de prestation du SIP.

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'organisation et le financement de la politique immobilière de l'Etat du Valais		
Sous-objectifs politiques		
1	Administrer le Fonds FIGI	
2	Assurer la mise à disposition d'immeubles pour l'Administration cantonale et promouvoir une architecture exemplaire et durable	
3	Assurer l'exemplarité du parc immobilier de l'Etat du Valais	
4	Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat [Agenda 2030, PIP]	
5	Respecter la loi FIGI en privilégiant la propriété en lieu et place de la location	
Mesures prioritaires	Délaï	
<i>ad1</i>	1 Certification ISO 9001: 2015 et 14001: 2015	31.12.2025
<i>ad2</i>	2 Promotion de l'utilisation de matériaux de construction recyclés dans les rénovations et nouvelles constructions de l'Etat	31.12.2024
	3 Promotion de l'utilisation de matériaux de construction locaux dans les rénovations et nouvelles constructions de l'Etat	31.12.2024
	4 Présentation du dossier au Grand Conseil: Achat de 2 bâtiments administratifs à la ville de Sion	31.12.2024
	5 Présentation du dossier au Grand Conseil: Transformation de la Cordée (Castalie), Monthey	31.12.2024
	6 Présentation du dossier au Grand Conseil: Transformation du Collège de St-Maurice	31.12.2024
	7 Extension et transformation: Ecole professionnelle, Viège	31.07.2024
	8 Extension: Prison des Îles, Sion	31.12.2024
	9 Construction: Installation de tirs indoor, Sion	31.12.2024
	10 Construction: Ateliers du pénitencier de Crêtelongue, Granges	31.12.2024
	11 Construction: Centrale d'engagement 112-117-118-144, Sierre	31.12.2024
	12 Construction: Centre Etherpys, Conthey	31.12.2025
	13 Modernisation et extension: La Castalie, Monthey	31.12.2025
	14 Construction: Centrale de chauffage et salles de gym, Brigue	31.12.2025
	15 Construction: Nouveau collège, Sion	31.07.2026
	16 Construction: Bâtiment administratif, Viège	31.12.2026
	17 Transformation: Collège de l'Abbaye, St-Maurice	31.12.2027
<i>ad3</i>	18 Mise en place d'un système de monitoring énergétique	31.12.2024
	19 Installation de 50'000 m2 de panneaux solaires	31.12.2027
<i>ad4</i>	20 Mise aux normes et transformation: Oberwalliser Mittelschule St. Ursula (OMS), Brigue	31.12.2024
	21 Mise aux normes et transformation: Palais du Gouvernement, Sion	31.12.2025
	22 Mise aux normes et transformation: Bâtiments administratifs Piscine 10, Sion	31.12.2026
	23 Mise aux normes et transformation: Collège de Brigue	31.12.2027
<i>ad5</i>	24 Construire des bâtiments administratifs afin de diminuer les surfaces louées	31.12.2027

FONDS FIGI

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad1 1 Nombre d'audits internes par année	0	2	0	-2
ad2 2 Nombre d'objets présentés à l'approbation du Grand Conseil	3	3	3	0
3 Respect des coûts	75%	90%	75%	-15%
4 Respect des délais		75%	85%	10%
5 Pourcentage de béton recyclé RC-C ou RC-M selon SIA 2030 dans les nouvelles constructions.		10%	10%	0%
6 Pourcentage de bois labellisé Bois Suisse utilisé dans les nouvelles constructions en bois de l'Etat.		10%	10%	0%
7 Pourcentage de matériaux pierreux, hors spécialités, provenant d'un rayon inférieur à 70km		60%	40%	-20%
8 Etat d'avancement de l'extension et transformation de l'école professionnelle, Viège		70.%	100%	30%
9 Etat d'avancement de l'extension de la prison des îles, Sion		85%	100%	15%
10 Etat d'avancement de la construction des installations de tir indoor, Sion		50%	100%	50%
11 Etat d'avancement de la construction des ateliers du pénitencier de Crêtelongue, Granges		45%	100%	55%
12 Etat d'avancement de la construction de la centrale d'engagement 112-117-118-144, Sierre		55%	100%	45%
13 Etat d'avancement de la construction du Centre Etherpys, Conthey		35.%	75%	40%
14 Etat d'avancement de la modernisation et extension de La Castalie, Monthey		40%	70.%	30%
15 Etat d'avancement de la construction de la centrale de chauffage et des salles de gym, Brigue			50%	
16 Etat d'avancement de la construction du nouveau collège, Sion		30%	55%	25%
17 Etat d'avancement de la construction du bâtiment administratif, Viège			30%	
18 Etat d'avancement de la transformation du collège de l'Abbaye, St-Maurice			10%	
ad3 19 Indice moyen de consommation énergétique (nouvelle échelle dès 2022)	100	98	96	-2
20 Indice moyen de production de gaz à effet de serre lié à la consommation d'énergie des bâtiments en [kg/m2] selon la norme SIA 2031: 2016 (Une valeur sera transmise lors de la mise en place de l'outil stratégique)	↘	↘	↘	
21 Panneaux photovoltaïques: surface posée en m2 (m2 cumulés avec objectif à 50'000 m2)		20'000	25'000	5'000
ad4 22 Indice de l'état de vétusté des bâtiments (ex. Indice Schröder)	71.3	71.3	72	0.7
23 Etat d'avancement de la mise aux normes et transformation de l'Oberwalliser Mittelschule St. Ursula (OMS), Brigue			100%	
24 Etat d'avancement de la mise aux normes et transformation du Palais du Gouvernement, Sion			70.%	
25 Etat d'avancement de la mise aux normes et transformation des bâtiments administratifs Piscine 10, Sion			50%	
26 Etat d'avancement de la mise aux normes et transformation du Collège de Brigue			35.%	

FONDS FIGI

Indicateurs	Réalisé 2022	Planifié 2023	Planifié 2024	Ecart 23/24
ad5 27 Nombre de surfaces louées par l'Etat en m2		75'000	78'500	3'500

FONDS FIGI

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2024
GP11 Gestion du Fonds FIGI	216'509'700	101'725'800	114'783'900
P1101 Centre de compétence	995'000	1'173'800	-178'800
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	40'000		40'000
313 Prestations de service et honoraires	625'000		625'000
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	330'000		330'000
491 Prestations de service		1'173'800	-1'173'800
P1102 Construction	134'480'700	17'776'200	116'704'500
504 Bâtiments	134'480'700		134'480'700
630 Confédération		13'927'400	-13'927'400
632 Communes et associations intercommunales		3'848'800	-3'848'800
P1103 Gérance et entretien	80'534'000	81'007'500	-473'500
310 Charges de matières et de marchandises	905'000		905'000
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	270'000		270'000
312 Alimentation et élimination bien-fonds PA	10'717'000		10'717'000
313 Prestations de service et honoraires	13'631'700		13'631'700
314 Gros entretien et entretien courant	41'800'000		41'800'000
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	40'000		40'000
316 Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	11'105'500		11'105'500
349 Autres charges financières	17'000		17'000
391 Prestations de service	1'173'800		1'173'800
424 Taxes d'utilisation et prestations de service		11'189'700	-11'189'700
426 Remboursements		29'354'200	-29'354'200
430 Revenus d'exploitation divers		39'207'900	-39'207'900
447 Produits des immeubles PA		1'252'200	-1'252'200
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		3'500	-3'500
Solde dépenses/recettes du produit	874'000		874'000
P1104 Gestion du patrimoine financier	500'000	1'768'300	-1'268'300
343 Charges pour bien-fonds PF	500'000		500'000
441 Gains réalisés PF		1'000'000	-1'000'000
443 Produits immeubles PF		768'300	-768'300
Total	216'509'700	101'725'800	114'783'900